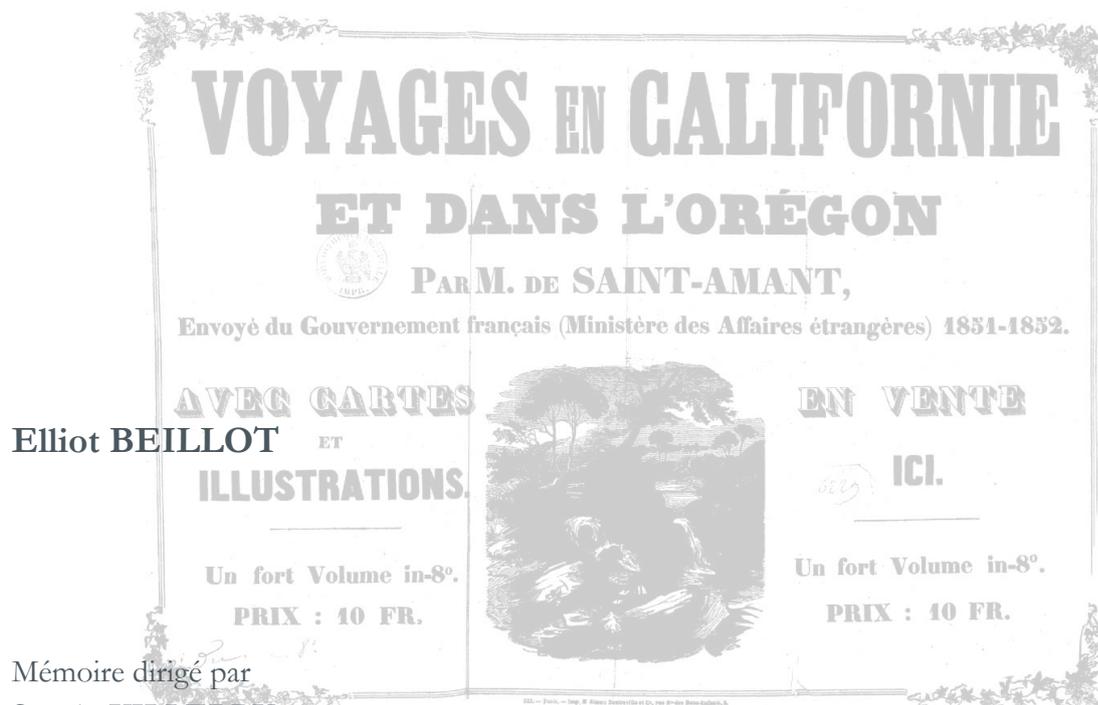


Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Master Histoire : Pouvoirs, sociétés, territoires

2023/2024

Enquêter sur un marché à conquérir : les missions commerciales françaises
sur la côte ouest américaine au temps de la ruée vers l'or (1849-1854)



Elliot BEILLOT

Mémoire dirigé par
Soazig VILLERBU

Professeure des universités en histoire contemporaine

SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854.



Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de recherches, madame Villerbu, qui m'a aiguillé vers le sujet du présent mémoire, et qui, comme l'an dernier, m'a assisté dans mes recherches et s'est montrée bienveillante à l'égard du travail que j'ai produit tout au long de cette année universitaire.

Je remercie également Gérard Sim et Melinda Marie Jetté qui, contactés, m'ont été d'une grande aide, par les nombreuses références bibliographiques qu'ils m'ont indiquées et les renseignements qu'ils m'ont apportés sur certaines interrogations quant aux personnages et institutions étudiés par ce mémoire.

Je remercie tous mes collègues de promotion, qui furent d'excellente compagnie et de bon conseil tout au long de l'année. En particulier, je tiens à adresser mes remerciements à Kévin Deveaux, Sarah Briquet, Marylou Merle, Guillaume Bayles, Solène Bézenger et Julien Ponceau, que j'ai eu le plaisir et le loisir de croiser tout au long de l'année à la Bibliothèque de Recherche. Je remercie également les étudiants de l'association Table Ronde, avec qui la bonne humeur fut toujours de mise, et Guillaume Charpentier, qui m'a apporté son soutien.

Je remercie mes nombreux relecteurs, incluant, outre mes collègues de promotion, Melvin, Régis, Walid et Clémence, dont la vigilance aura permis d'alléger ce mémoire de quelques fautes d'orthographe et autres redondances.

Je remercie mon père, qui eut la gentillesse de prendre de son temps en début d'année pour m'accompagner aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine et aux Archives Diplomatiques de la Courneuve, afin que je puisse y collecter toute la documentation nécessaire à la rédaction de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier le reste de ma famille, ma mère en particulier, ainsi que mes frères et mes grands-mères, pour le soutien sans faille qu'ils m'ont apporté tout au long de l'année.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »
disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Sommaire

Table des abréviations	9
Introduction	10
Partie 1 - Les conditions et le contexte des missions commerciales.....	28
Chapitre I - En amont de l'enquête : un intérêt pour la Californie partagé entre les agents et leurs ministères.....	29
I.A - Patrice Dillon, l'œil du ministère des Affaires étrangères en Californie	30
I.B - Anatole Châtelain, « délégué du ministère de l'agriculture et du commerce dans les deux Amériques ».....	41
I.C - Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, l'échec d'une entrée en carrière.....	50
I.D - Comparaison des profils : des enquêtes conçues à des fins de carrière.....	62
I.E - Des missions commerciales dans le prolongement de la pénétration du Pacifique des décennies 1830 et 1840.....	67
Chapitre II - Vérifier sur place la véracité de la ruée : itinéraires et matérialité de l'enquête	73
II.A - Les enquêtes ponctuelles et circonstanciées de Dillon : la mobilité du consul et son réseau d'informateurs (septembre 1849 - juin 1851).....	74
II.B - La tumultueuse mission Châtelain : une grande tournée des mines du Sud (23 novembre 1850 - 21 mars 1851)	83
II.C - Saint-Amant, l'Oregon et la Californie.....	95
II.D - Synthèse des itinéraires des agents	112
Partie 2 - La prospection des sociétés de ruée comme dynamique de l'impérialisme informel français	114
Chapitre III - L'enquête « par le bas » : l'investigation auprès des catégories laborieuses de la côte ouest	116
III.A. - L'enquête sur les mines d'or, révélatrice d'un potentiel commercial français en Californie	116
III.B - L'enquête sur les sociétés agraires de la Californie et de l'Oregon.....	145
Chapitre IV - Notabilité et information marchande : la quête de renseignements auprès de la « bonne société ».....	160
IV.A - Dillon et la rencontre avec les élites comme stratégie d'insertion commerciale	161
IV.B - Rencontres informelles et proximités culturelles : les stratégies d'investigation de Saint-Amant en Oregon	168

IV.C - La reproduction par Saint-Amant d'un train de vie bourgeois en Californie.....	174
IV.D - Châtelain et la rencontre élitare au service de sa carrière et de la construction d'un réseau d'information	183
IV.E - Les caractères communs de l'enquête élitare	187
Chapitre V - Le mouvement commercial, objet de l'enquête marchande mobilisé à des fins de <i>lobbying</i> commercial et impérial	193
V.A - Une collecte compulsive de statistiques	193
V.B. – Le placement des produits français face à la concurrence étrangère : la recherche de stratégies d'insertion sur les marchés de la côte ouest	206
V.C - Au-delà de la Californie : la vocation impériale de la France dans l'océan Pacifique, « cette nouvelle Méditerranée ».....	218
Conclusion.....	228

Table des illustrations

Figure 1 - MITCHELL, Samuel A., <i>California, Oregon, Utah, New Mexico</i> , Philadelphie, Thomas, Coperthwait & co, carte d'atlas, 41 x 33 cm, 1851.....	13
Figure 2 - Carte de l'océan Pacifique, tirée de IGLER, David, <i>The Great Ocean: Pacific Worlds from Captain Cook to the Gold Rush</i> , Oxford, Oxford University Press, 2013, pp. 6-7.....	69
Figure 3 - Principaux déplacements de Dillon lors de sa première année de fonction consulaire (juillet 1850 - juin 1851).....	78
Figure 4 - Itinéraire approximatif de la mission Châtelain (23 novembre 1850 - 21 mars 1851)...	86
Figure 5 - Itinéraire de Saint-Amant dans l'Oregon (5 août 1851 - 12 novembre 1851).....	98
Figure 6 - Itinéraires de Saint-Amant dans la vallée de la Willamette (août-octobre 1851)	99
Figure 7 - Itinéraires et lieux d'investigation de Saint-Amant en Californie (novembre 1851 - juillet 1852).....	108
Figure 8 - <i>Le lavage de l'or au long-tom</i> , dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), <i>Voyages en Californie et dans l'Orégon</i> , Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 595.....	129
Figure 9 - <i>Placer d'Industry-bar</i> , dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), <i>Voyages en Californie et dans l'Orégon</i> , Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 600.....	130
Figure 10 - Daguerrotypes supposés représenter l'exploitation de Taylorsville, dans ASPINWALL, Jane L., DAVIS, Keith F., <i>Golden Prospects : Daguerreotypes of the California Gold Rush</i> , New Haven, Yale University Press, 2019, p. 137.....	132
Figure 11 - GAILDRAU, Jules, <i>Vue intérieure d'une butte de mineurs en Californie</i> , dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), « Souvenirs de la Californie », <i>L'Illustration</i> , 3 août 1853, p. 85.....	176
Figure 12 - NAHL, Charles C., WENDEROTH, Frederick, <i>Miner's Cabin, Result of the Day</i> , lithographie, 31,6 x 44,5 cm, 1852.	177
Figure 13 - Portrait de John Sutter, dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), <i>Voyages en Californie et dans l'Orégon</i> , Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 550.	179
Figure 14 - <i>Portrait de John Augustus Sutter</i> , lithographie, v. 1835.....	180
Figure 15 - ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1er mai 1851, folios 271v-272.	205

Figure 16 - ADC, CCC SF volume 1, annexe du rapport de Dillon au MAE du 1 ^{er} mai 1851, folio 281.....	267
Figure 17 - ADC, CCC SF volume 1, annexe du rapport de Dillon au MAE du 1 ^{er} mai 1851, folios 281v-282.	268
Figure 18 - Tableau du prix courant des marchandises écoulées en Californie, réalisé par Anatole Châtelain, <i>Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux.</i> , n°13, mai 1852, p. 22.	269
Figure 19 - Tableau du prix courant des marchandises écoulées en Californie, réalisé par Anatole Châtelain, <i>Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux.</i> , n°13, mai 1852, p. 23.	270
Figure 20 - Tableau du prix courant des marchandises écoulées en Californie, réalisé par Anatole Châtelain, <i>Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux.</i> , n°13, mai 1852, p. 24.	271
Figure 21 - CHATELAIN, Anatole, <i>A. Carte de l'Intérieur.</i> , dans AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 123.....	272
Figure 22 - CHATELAIN, Anatole, <i>B. Carte de la Côte.</i> , dans AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 125.....	273

Table des tableaux

Tableau 1 - Personnes rencontrées par Dillon entre le 24 septembre et le 1er octobre 1849	254
Tableau 2 - Personnes rencontrées par Dillon pendant sa première année de fonction consulaire (juillet 1850 - juin 1851).....	255
Tableau 3 - Personnes rencontrées par Châtelain pendant sa mission en Californie (23 novembre 1851 - 21 mars 1851).....	259
Tableau 4 - Personnes rencontrées par Saint-Amant en Oregon (5 août 1851 - 12 novembre 1851)	262
Tableau 5 - Personnes rencontrées par Saint-Amant en Californie (15 novembre 1851 - 15 juillet 1852).....	265

Table des abréviations

ADC : Archives Diplomatiques de la Courneuve.

AN : Archives Nationales.

CBH : Compagnie de la Baie d'Hudson.

CCC SF : Correspondance consulaire et commerciale de San Francisco.

MAC : Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

MAE : Ministère des Affaires étrangères.

MI : Ministère de l'Intérieur.

MMC : Ministère de la Marine et des Colonies.

Introduction

« C'est enfin que nous touchons à l'un des points les plus intéressants, les plus mystérieux du globe. Nous sommes à la veille de voir se résoudre pour nous une question qui jette, depuis quinze mois, dans d'étranges perplexités le nouveau aussi bien que l'ancien monde. Il s'agit de savoir si les mines tant vantées de la Californie ne sont qu'une immense duperie, un *yankee puff*, pour attirer les colons et les capitaux dans une contrée malsaine et inhospitalière, ou si elles sont quelque chose de tangible et réel. »

Lorsqu'il écrit ces quelques mots à l'attention des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* le 3 octobre 1849¹, Patrice Dillon (qui n'est alors « que » l'ex-consul de France à Honolulu) résume bien l'ambivalence de l'opinion publique à l'égard de la Californie : pour les uns, les plus enthousiastes, il s'agit d'une terre de formidables opportunités, capable de rendre riche quiconque vient y travailler et chercher l'or. Pour les autres, sceptiques, la Californie n'est qu'une tromperie, une fable agitée par les États-Unis et quelques entrepreneurs afin de soutirer l'argent et la force de travail d'investisseurs et émigrants crédules. Dans un cas comme dans l'autre, ces visions sont en grande partie fondées sur des rumeurs, des oui-dire et des informations parcellaires : la Californie reste un espace encore mal connu de la majeure partie du public français². Ce n'est pas un hasard si un personnage tel que Patrice Dillon profite de son séjour d'une semaine à San Francisco pour relater son expérience. À l'instar d'autres Français de passage en Californie au milieu du XIX^e siècle, il entend transmettre à un certain public, comprenant les intérêts commerçants du pays, des renseignements à même d'offrir une vision aussi exacte que possible de ce territoire et de sa réalité sociale, économique, morale, de dissiper les malentendus et les rumeurs, en un sens de rétablir une forme de vérité quant à la situation californienne³. Il s'agit, en tout cas, de l'objectif affiché par Dillon à l'introduction de son article. Il se prête, en quelque sorte, à un exercice d'enquête, dont il entend mettre les résultats au profit d'un public varié, composé des élites marchandes et politiques mais aussi, plus largement, du lectorat de *La Revue des Deux Mondes*, l'une des revues françaises les plus lues de son temps⁴.

¹ DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, pp. 193-194.

² FOUQUIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, pp. 109-111 ; ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold : The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013, pp. 27-30, pp. 270-271.

³ VILLERBU, Soazig, *La Conquête de l'Ouest : Le récit français de la nation américaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. 145-148.

⁴ Quoique son lectorat reste en particulier composé des élites intellectuelles et des notables français. LOUE, Thomas, « La revue », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 339-341.

Pour comprendre l'engouement dont la Californie fait l'objet, et les raisons poussant des individus tels que Dillon à s'y rendre afin d'en restituer un aperçu au public français, il convient de rappeler que ce territoire est alors au cœur d'une ruée vers l'or d'ampleur mondiale. Un lieu commun de l'historiographie du phénomène consiste à le faire débiter le 24 janvier 1848, jour de la découverte de paillettes d'or par James Marshall, employé du propriétaire terrien John Sutter, à l'occasion de premiers travaux pour la construction d'une scierie, sur un emplacement non-loin du site de l'actuelle ville de Sacramento ; à une semaine d'intervalle, le 2 février, la Californie, alors province mexicaine, est annexée par les États-Unis. Si la nouvelle de la découverte se répand d'abord comme une rumeur dans tout le pourtour de l'océan Pacifique, entraînant une première vague de migration vers le territoire californien, c'est sa confirmation par le président étatsunien James K. Polk dans son adresse annuelle au Congrès le 5 décembre 1848 qui confère à la ruée un caractère global.

Sur place, dans les mois qui suivent, une société de colons émerge rapidement : celle-ci est jeune, particulièrement dynamique mais aussi violente⁵. Des villes telles que San Francisco connaissent une croissance démographique phénoménale⁶, tandis que d'autres (Sacramento, Stockton, ou Marysville pour citer les principales) sortent de terre en tant que centres d'approvisionnement des lieux de l'exploitation aurifère⁷. Le Territoire de Californie, accédant au statut d'État de l'Union en 1850, voit sa population s'accroître dans des proportions inouïes, passant de quelques cent-soixante-mille habitants en 1848 (dont cent-cinquante-mille Indiens) à plus de deux-cent-cinquante-mille en 1852 (parmi lesquels, cette fois, seulement trente-cinq mille Indiens)⁸. Cette explosion démographique est le résultat d'un afflux constant d'émigrants en quête de richesses matérielles, inspirés par les nombreux récits, réels ou fictifs, de mineurs ayant fait fortune grâce à l'or californien. Parmi eux, on compte une forte proportion d'Européens quittant le Vieux Monde à la suite des révolutions échouées du printemps des peuples de 1848. Grâce à l'apport de cette importante force de travail, la production aurifère du nouvel État explose : son

⁵ VILLERBU, Soazig, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, Passés Composés, 2023, pp. 176-178.

⁶ Son cas reste emblématique : peuplée d'environ un millier d'habitants en 1848, elle en compterait trente-six-mille en 1852 (selon le recensement conduit par l'État de Californie cette année, et dont l'exactitude est sujette à caution) ; ETHINGTON, Philip J., *The Public City : The political construction of urban life in San Francisco, 1850-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 2.

⁷ PAUL, Rodman W., *Mining Frontiers of the Far West, 1848-1880*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1963, rééd. 2001, p. 21 ; DECKKER, Paul (de), *Jacques-Antoine Moerenhout (1797-1879), ethnologue et consul*, Tahiti, Au vent des îles, 1997, pp. 369-370, p. 375 ; PHELPS, Robert, « "All Hands Have Gone Downtown" : Urban Places in Gold Rush California », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, p. 123.

⁸ Toujours selon le recensement d'État de la même année. HURTADO, Albert L., *John Sutter : A Life on the North American Frontier*, Norman, University of Oklahoma Press, 2006, p. 251.

métal précieux, en quelques années, inonde les marchés mondiaux⁹. Ainsi, la Californie, province méconnue et géographiquement isolée¹⁰, située en périphérie des constructions impériales britannique, française, étatsunienne et mexicaine¹¹, est devenue en l'espace de quelques mois l'épicentre d'un vaste mouvement migratoire, attirant vers elle les chercheurs d'or de pratiquement tous les continents, et ce pendant près de huit ans.

⁹ CLAY, Karen, JONES, Randall, « Migrating to Riches ? Evidence from the California Gold Rush », *The Journal of Economic History*, vol. 68, n°4, décembre 2008, pp. 999-1000.

¹⁰ WEST, Elliott, *Continental Reckoning: The American West in the Age of Expansion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2023, p. 26.

¹¹ PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, *Nuestra California : Une histoire politique de la Californie Mexicaine. De Zorro à la ruée vers l'or*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2023, pp. 199-205.



Figure 1 - MITCHELL, Samuel A., *California, Oregon, Utah, New Mexico*, Philadelphie, Thomas, Coperthwait & co, carte d'atlas, 41 x 33 cm, 1851.

Or, la France de cette mi-XIX^e siècle est loin d'être imperméable à l'événement. À l'instar d'autres nations européennes, elle fait face à une instabilité politique qui se couple au marasme économique. Les épisodes violents des barricades parisiennes de 1848 et de leur répression au mois de juin, auxquels s'ajoute une grave pénurie d'emploi, encouragent de nombreux Français à émigrer vers une Californie qu'ils ne connaissent, pour la plupart, qu'à travers la publicité et les nouvelles sensationnalistes de la presse nationale¹². Jusqu'à vingt ou trente-mille Français se seraient rendus sur le sol du *Golden State*¹³ entre 1849 et 1856¹⁴. L'enthousiasme suscité par la découverte de l'or et son exploitation est tel que se forment plus de quatre-vingts compagnies californiennes, sociétés d'investisseurs privés chargées du transport et de l'équipement des futurs mineurs français en Californie. Si la totalité d'entre elles fait faillite, leur abondance témoigne de la sensibilité de la France aux promesses de fortune du nouvel État américain¹⁵.

Au-delà des seuls argonautes¹⁶, les milieux commerçants sont eux aussi intrigués par les perspectives que leur ouvre la ruée. En pleine révolution industrielle, la France est à la recherche de débouchés vers lesquels écouler ses produits manufacturés et ses biens de consommation, les plus notables étant les vins et les vêtements de luxe¹⁷. Si le regard des marchands français des années 1840 est avant tout porté sur le marché asiatique (chinois en particulier) et ses millions de consommateurs potentiels¹⁸, la ruée vers l'or fait apparaître la Californie comme une opportunité viable : sa croissance démographique soutenue, l'importance de la diaspora française implantée sur place, la quasi absence d'une industrie locale de consommation et la prétendue facilité d'acquisition de richesses par les mineurs (envisagés comme de futurs consommateurs) poussent le commerce français à s'intéresser au marché californien¹⁹. Toutefois, au même titre que le grand public, les exportateurs français connaissent mal la situation de la Californie. Ils sont contraints de s'appuyer sur des informations datées au regard des transformations extrêmement rapides de l'État ou issues d'une presse n'hésitant pas à brosser un tableau exagérément mélioratif de la ruée²⁰. Or, pour

¹² WILSON, Karen S., « Seeking America in America: The French in the California Gold Rush », *Southern California Quarterly*, vol. 95, n°2, été 2013, pp. 109-111 ; ROSKE, Ralph J., « The World Impact of the California Gold Rush, 1849-1857 », *Arizona and the West*, vol. 5, n°3, automne 1963, pp. 217-218.

¹³ Surnom de l'État de Californie, dont la traduction littérale serait « l'État doré ».

¹⁴ FOUQUIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, p. 112.

¹⁵ BLUMENTHAL, Henry, « The California Societies in France, 1849-1855 », *Pacific Historical Review*, vol. 25, n°3, août 1956, pp. 251-260.

¹⁶ Surnom conféré aux émigrants chercheurs d'or.

¹⁷ TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022.

¹⁸ Sur ce contexte, voir, entre autres, DURAND, Guy, KLEIN, Jean-François, « Une impossible liaison ? Marseille et le commerce à la Chine, 1815-1860 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°57, 2010/1, pp. 139-167.

¹⁹ ROHRBOUGH, Malcolm J., *Op. cit.*, 2013, pp. 50-54.

²⁰ FOUQUIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, p. 111.

pérenniser, imposer leur présence en Californie, les marchands français requièrent des données sur ce marché, en quantité, suffisamment précises et à jour pour leur permettre de s'adapter à ses conditions.

C'est dans ce contexte que le gouvernement français mobilise des hommes et des moyens afin de satisfaire le besoin d'informations de son commerce : l'acte le plus notable en ce sens est la mise en place, par le ministère des Affaires étrangères, d'un vice-consulat de France à San Francisco en février 1849, élevé au rang de consulat à la fin de la même année. Patrice Dillon en devient le titulaire au mois de février 1850²¹. En tant que consul, il est chargé de veiller à la sauvegarde des intérêts français, sur une juridiction qui s'étend de la Californie à l'Oregon (autre territoire annexé par les États-Unis, en 1846, bordé au nord par la frontière canadienne). La transmission constante d'informations et de rapports sur l'état socio-économique de sa juridiction fait partie de ses prérogatives²². Souvent, ceux-ci se fondent sur les observations réalisées par des agents missionnés par le consulat, chargés de se renseigner sur place auprès des acteurs et observateurs de la ruée. En tant que défenseur des intérêts de la communauté française, Dillon lui-même est également amené à voyager sur les lieux et à transmettre à sa hiérarchie des observations personnelles sur la conjoncture locale. Enfin, le ministère de l'Agriculture et du Commerce prend aussi l'initiative de dépêcher ses agents en Californie, d'accorder à des Français en voyage la tâche de rapporter toute donnée susceptible de satisfaire les chambres de commerce du pays. D'une façon ou d'une autre, l'ensemble de ces individus mobilisés par le gouvernement français est amené à réaliser une forme d'enquête de terrain dans ce que l'on désigne déjà comme le *far west*, à en dépeindre la situation, tant auprès d'un public ministériel et commerçant qu'auprès d'un plus large lectorat, curieux de se renseigner quant à cet espace plus souvent imaginé que réellement connu. C'est de ces enquêtes de terrain menées par les agents de l'État français sur la côte ouest nord-américaine pendant la période de la ruée vers l'or que se propose de traiter ce mémoire de recherche.

Les historiographies mobilisées par ce sujet sont nombreuses, considérant qu'il se rapporte à une certaine quantité d'objets d'étude : la ruée vers l'or californienne de 1848 à 1856, la présence française en Californie au cours de cette période, la place de l'État français par rapport à l'événement, l'enquête et la façon de la conduire puis de s'en servir. Concernant la seule historiographie de la ruée vers l'or, le terrain a déjà largement été défriché par les historiens anglophones : pratiquement tous les aspects de la ruée ont pu être observés. Ainsi, à l'occasion du cent-cinquantième de l'événement, de nombreuses publications ont été réalisées à son sujet,

²¹ ADC, CCC SF volume 1, lettre de Dillon au ministère, 13 février 1850, folio 41.

²² SIM, Gérald, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020, p. 132.

abordant essentiellement les transformations socio-économiques de la Californie. Parmi les plus notables (et au sein de la densité de travaux de recherche sur le sujet), il est possible de citer les ouvrages collectifs *A Golden State : Mining and Economic Development in Gold Rush California*, sous la direction de Richard Orsi et de James Rawls, paru en 1999, *Rooted in Barbarous Soil: People, Culture, and Community in Gold Rush California*, toujours sous la direction de Richard Orsi et de Kevin Starr, paru en 2000, ou encore *Days of gold : the California Gold Rush and the American nation* de Malcolm Rohrbough, paru en 1997²³. De plus, il est possible de mentionner la publication en 2001 d'une édition enrichie par Elliott West de l'ouvrage de référence de Rodman Paul sur le phénomène des ruées minières, *Mining Frontiers of the Far West, 1848-1880*, initialement paru en 1963²⁴. Également, il convient de mentionner que l'étude de la ruée vers l'or et ses multiples aspects sont inclus dans des synthèses pour le moins récentes relatives à l'Ouest américain : il est par exemple possible de citer celles d'Elliott West, *Continental Reckoning : The American West in the Age of Expansion*, et de Soazig Villerbu, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, toutes deux parues au cours de l'année 2023.²⁵ Si la Californie et sa ruée vers l'or ne sont pas exclusivement au centre de l'analyse de ces synthèses, elles en sont en revanche des éléments incontournables, aussi les principales questions soulevées par l'événement (la migration, le *boom* démographique, l'émergence d'une société coloniale centrée autour de l'activité minière) y sont-elles traitées avec attention.

Au regard de la quantité abondante de travaux menés sur la Californie de la ruée vers l'or, ce mémoire ne se propose pas tant de mettre à jour les connaissances de la ruée en général que d'apporter une contribution relative à l'un de ses aspects particuliers, en l'occurrence, celui de la relation France-Californie, de la présence française en Californie. La quantité de travaux menés à ce sujet est plus modeste. Ici, il est incontournable d'évoquer les recherches menées par Annick Foucrier depuis les années 1990, en particulier l'ouvrage *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, paru en 1999, traitant des Français ayant entrepris de migrer vers le nouvel État (sur une période qui s'étend au-delà de la seule ruée vers l'or)²⁶. Nous devons également prendre en considération sa thèse, sur la période antérieure à la ruée vers l'or, essentielle

²³ ORSI, Richard J., RAWLS, James J. (dir.), *A Golden State : Mining and Economic Development in Gold Rush California*, Berkeley, University of California Press, 1999 ; ORSI, Richard, STARR, Kevin (dir.), *Rooted in Barbarous Soil: People, Culture, and Community in Gold Rush California*, Berkeley, University of California Press, 2000 ; ROHRBOUGH, Malcolm J., *Days of gold : the California Gold Rush and the American nation*, Berkeley, University of California Press, 1997.

²⁴ PAUL, Rodman W., *Mining Frontiers of the Far West, 1848-1880*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1963, rééd. 2001.

²⁵ VILLERBU, Soazig, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, Passés Composés, 2023 ; WEST, Elliott, *Continental Reckoning : The American West in the Age of Expansion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2023.

²⁶ FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999.

pour traiter de la présence française en Californie²⁷. À celui-ci, il faut ajouter *Rush to Gold: The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, de Malcolm Rohrbough, paru en 2013, synthèse la plus à jour sur la relation qu'entretient la France vis-à-vis de la Californie pendant la ruée vers l'or, traitant de l'opinion française quant à l'événement *via* l'étude de la presse du pays, des émigrants français grâce aux récits laissés par les observateurs (eux aussi français) et recourant largement aux travaux jusqu'alors déjà réalisés sur la présence française²⁸. Du reste, des articles, relativement récents comme bien plus anciens, ont pu être rédigés par une multitude d'auteurs, étudiant des angles plus spécifiques de la présence française en Californie. On peut citer, sans s'y limiter, l'étude de Henry Blumenthal sur l'abondance puis la chute des compagnies californiennes en France²⁹, celle de Karen Wilson sur les raisons politiques et culturelles de l'émigration française (ou en tout cas d'une partie d'entre elle)³⁰, ou encore les travaux de Claudine Chalmers sur la communauté française de San Francisco, les femmes et artistes français en Californie³¹.

En outre, il serait faux d'affirmer que la participation de la France à la ruée vers l'or n'a pas fait l'objet de l'attention des historiens ; il reste toutefois à en déceler des spécificités, au-delà de la seule problématique de l'émigration des Français. En l'occurrence, et en ce qui concerne le sujet de recherche du présent mémoire, la présence des agents de l'État français et les enquêtes qu'ils ont pu mener sur place semblent être restées sous-étudiées. De ce point de vue, les principaux travaux qu'il convient de mentionner sont ceux, aujourd'hui datés, d'Abraham Nasatir, « The French Consulate in California, 1843-1856 », et « Guillaume Patrice Dillon », respectivement parus en 1932 et en 1956 dans le *California Historical Quarterly*³². Tandis que le premier de ces deux articles étudie la mise en place du consulat de France en Californie, le second est une biographie de la personnalité du consul, Patrice Dillon. Bien que ces derniers soient essentiels pour traiter de la diplomatie française sur la côte ouest nord-américaine (et de la personnalité de Dillon), le fait est que la

²⁷ FOUCRIER, Annick, « La France, les Français et la Californie avant la ruée vers l'or (1786-1848) », thèse d'histoire, EHESS, 1991.

²⁸ ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold: The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013.

²⁹ BLUMENTHAL, Henry, « The California Societies in France, 1849-1855 », *Pacific Historical Review*, vol. 25, n°3, août 1956, pp. 251-260.

³⁰ WILSON, Karen S., « Seeking America in America: The French in the California Gold Rush », *Southern California Quarterly*, vol. 95, n°2, été 2013, pp. 105-140.

³¹ Respectivement, CHALMERS, Claudine, « L'aventure française à San Francisco pendant la ruée vers l'or, 1848-1854 », thèse d'études nord-américaines, Université de Nice, 1991 et *French San Francisco*, Charleston, Arcadia Publishing, 2007 ; « Françoise, Lucienne, Rosalie : French Woman-Adventurers in the Early Days of the California Gold Rush », *California History*, vol. 78, n°3, automne 1999, pp. 138-145, pp. 147-153 ; « Splendide Californie ! Selections by French Artists in California History, 1786-1900 », *California History*, vol. 47, n°4, hiver 2000-2001, pp. 154-179.

³² NASATIR, Abraham P., « The French Consulate in California, 1843-1856 », *California Historical Society Quarterly*, vol. 11, n°3, septembre 1932, pp. 195-223 ; « Guillaume Patrice Dillon », *California Historical Society Quarterly*, vol. 35, n°4, décembre 1956, pp. 309-324.

question des enquêtes et de la collecte d'informations par le personnel diplomatique semble absente de l'analyse, qui privilégie plutôt l'observation de l'action consulaire auprès de la communauté française locale et sa participation aux expéditions de flibuste dans la Sonora. Il faut attendre les années 1990 pour observer un premier aperçu concret d'enquêtes menées par des agents français en Californie. Les premiers sont ceux d'Annick Foucrier, sa thèse en particulier, qui accorde un chapitre entier à la seule mission commerciale d'Eugène Duflot de Mofras au début des années 1840 : elle détaille par le menu l'entreprise réalisée par cet agent du ministère des Affaires étrangères en Californie, les ambitions du personnage et les raisons de sa mission commerciale, à une période cependant antérieure à la ruée³³. La seconde de ces publications est la biographie de Jacques-Antoine Moerenhout, en 1997, écrite par Paul de Deckker³⁴. En effet, vice-consul de France à Monterey au moment de la découverte d'or, Moerenhout réalise une enquête sur les gisements aurifères dans les premiers mois de l'événement, un fait largement documenté par Deckker, qui s'appuie sur la correspondance du vice-consul. Quoique cet ouvrage soit le premier à aborder les missions de prospection commerciale en Californie, il reste à compléter pour le reste de la période de la ruée, à vérifier si les observations et le profil de Moerenhout sont singuliers ou communs à ceux des autres agents du gouvernement français envoyés sur place. Au reste, la présence d'agents français dans le *Golden State* et leurs missions d'observation semblent ne pas avoir tant fait preuve d'attention que cela de la part des historiens. La question est brièvement abordée par la synthèse de Malcolm Rohrbough, laquelle notifie les rapports de Moerenhout, l'existence des agents envoyés en Californie par le ministère de l'Agriculture et du Commerce, leur statut, et la place de leurs observations dans la presse nationale³⁵. Là encore, les enquêtes ayant permis à ces hommes de dresser un état des lieux de la ruée vers l'or à un instant donné ne sont pas mises en avant. Enfin, la dernière étude qu'il reste à aborder est celle de Gérard Sim, *Le corps diplomatique français aux États-Unis (1815-1904)*, édition publiée en 2020 de sa thèse soutenue en 2017³⁶. Comme l'indique son titre, l'ouvrage prend le parti d'étudier le fonctionnement de l'appareil diplomatique français aux États-Unis tout au long du XIX^e siècle ; le consulat français de San Francisco et son titulaire (Dillon, son prédécesseur et ses successeurs) font partie intégrante de l'analyse de Gérard Sim. Si l'ouvrage offre de nombreux renseignements sur l'action des consuls de France outre-Atlantique, incluant leurs prérogatives commerciales, il est nécessaire de relever une fois de plus une brève mention des missions et enquêtes de commerce. En résumé, si la présence d'agents missionnés par les ministères français dans l'Ouest américain est connue de l'historiographie, cette dernière a

³³ FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1991, pp. 663-718.

³⁴ DECKKER, Paul (de), *Jacques-Antoine Moerenhout (1797-1879), ethnologue et consul*, Tahiti, Au vent des îles, 1997.

³⁵ ROHRBOUGH, Malcolm J., *Op. cit.*, 2013, pp.31-33, pp. 53-54.

³⁶ SIM, Gérard, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020.

surtout pris le parti d'observer dans les grandes lignes l'action du système consulaire français, survolant souvent sa fonction de renseignement économique, les conditions et la méthode d'acquisition de l'information sur la période et le lieu qui nous intéresse.

Ce ne sont pourtant pas les travaux d'historiens qui manquent quant à la pratique de l'enquête et ses résultats. Si l'on prend le cas du seul XIX^e siècle, les recherches de Dominique Kalifa sont à mentionner : on peut en particulier se référer à l'article « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle »³⁷, lequel offre un aperçu général des travaux d'enquête lancés au cours de la période, que ce soit par l'État, les acteurs privés ou particuliers, démontrant l'ampleur du phénomène et l'existence d'un « désir d'information » allant grandissant. Les publications relatives aux enquêtes du XIX^e siècle étant nombreuses, il serait difficile d'être exhaustif à leur sujet, mais l'on peut citer, entre autres, *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*³⁸, ouvrage collectif paru en 2019 sur la question de l'enquête en milieu ouvrier ou les nombreuses publications de Pierre Karila-Cohen, traitant des enquêtes sur l'opinion publique menées en France par le ministère de l'Intérieur sous la Restauration et la monarchie de Juillet³⁹. En particulier, il convient de mentionner la thèse de ce dernier, *L'État des esprits*, traitant sous tous les angles la construction de ces enquêtes et des sources qui en découlent⁴⁰. Dans le cadre du présent mémoire, la mobilisation de ces travaux est incontournable. Également, il faut prendre en compte l'historiographie des missions commerciales, qui sont une autre forme de l'enquête, prenant place hors du territoire national. Dans ce cas de figure, sont par exemple à citer les articles produits autour de la mission Lagrené de 1843, expédition diplomatique et commerciale française dirigée vers la Chine, ayant donné lieu à la conduite d'enquêtes sur le sol de l'Empire Céleste et de ses voisins à des fins d'apprentissage de techniques séricicoles et de prospection pour l'écoulement des marchandises françaises⁴¹. Il faut

³⁷ KALIFA, Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°149, 2010, pp. 3-23.

³⁸ GEERKENS, Éric, HATZFELD, Nicolas, LESPINET-MORET, Isabelle, VIGNA, Xavier (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019.

³⁹ Par ordre chronologique de publication : KARILA-COHEN, Pierre, « Le Christ s'est arrêté à Origny : Le temps, l'enquête et l'administrateur », dans DEMARTINI, A.-E., KALIFA, D. (dir.), *imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle : études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, pp. 101-114 ; « De l'enquête politique comme voyage : Les agents itinérants des ministères de la Police et de l'Intérieur sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 135-146 ; « Compter les opinions : une utopie gouvernementale dans les premières années de la monarchie de Juillet (1832-1835) », dans HARISMENDY, P. (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 121-135 ; « La formation d'un savoir composite : les enquêtes sur l'opinion sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°19, 2008/2, pp. 29-49 ; « État et enquête au XIX^e siècle : d'une autorité à l'autre », *Romantisme*, n°149, 2010/3, pp. 25-37.

⁴⁰ KARILA-COHEN, Pierre, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

⁴¹ L'on peut notamment citer CHUAN-HUI, Mau, « Enquêtes françaises sur la sériciculture chinoise et leur influence, fin XVIII^e-fin XIX^e siècles », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°14, 2007/2, pp. 24-36 ; CLERC, Pascal, « Les missions commerciales de la Chambre de commerce de Lyon au XIX^e siècle. L'investigation rationnelle d'un potentiel

aussi considérer les travaux réalisés sur le personnage d'Alexis de Tocqueville, auteur du célèbre *De la démocratie en Amérique*, ouvrage résultant d'une double enquête de terrain dans les États-Unis des années 1830 ; l'une, personnelle, est celle sur le fonctionnement de la démocratie étatsunienne, tandis que l'autre, la raison officielle du voyage de Tocqueville, porte sur le système pénitentiaire de l'Union. Or, le processus de construction des savoirs et de l'opinion de Tocqueville *via* l'enquête a fait l'objet d'une attention des historiens : ici, on peut s'appuyer sur la biographie de Tocqueville écrite par Olivier Zunz, ainsi que sur l'édition annotée de ses *Œuvres* (on se rapporte en particulier à la notice et aux commentaires de Françoise Mélonio sur les carnets de voyage en Amérique de Tocqueville)⁴². Les publications ayant trait à l'histoire de l'intelligence économique sont aussi à mobiliser, puisque impliquant l'étude de la collecte d'informations : on pense ici aux ouvrages collectifs *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, et *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, respectivement parus en 2010 et 2017⁴³, démontrant tous deux le rôle que joue l'État dans l'acquisition de données économiques, sociales et commerciales, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Dans l'ensemble des travaux cités, l'idée de déplacement sur un terrain donné à des fins de renseignements (lesquels sont par la suite transmis à un ministère, aux commerçants ou même à un grand public) se trouve au cœur du raisonnement.

Ainsi, c'est dans la suite de cette historiographie de l'enquête, et en complément de l'historiographie de la présence française en Californie, que l'on entend situer ce mémoire de recherche, en plaçant la focale sur la côte ouest nord-américaine pendant la période de la ruée vers l'or. Il s'agit d'observer la spécificité des enquêtes ayant pu être menées par des Français sur ce territoire soumis à des transformations sociales, économiques et démographiques particulièrement rapides, dans un contexte où la ruée vers l'or fascine une partie de l'opinion publique du pays. Se posent donc les questions du profil des enquêteurs, des enjeux de leur voyage et de leurs observations, de la construction de leurs connaissances relatives au milieu arpenté, des individus qu'ils ont abordé et interrogé, de la transformation de l'expérience du terrain en rapport ministériel ou en récit de voyage, enfin du discours qu'ils offrent à leur lectorat, de leurs conceptions politiques et économiques.

spatial », *Histoire, monde et culture religieuse*, n°37, 2016/1, pp. 49-65 ; SALMON, Claudine, « La mission de Théodose de Lagrené et les enquêtes sur les textiles d'Insulinde (1844-1846) », *Archipel*, n°75, pp. 167-197.

⁴² ZUNZ, Olivier, *Tocqueville : L'homme qui comprit la démocratie*, Paris, Fayard, 2022 ; TOCQUEVILLE, Alexis (de), *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, 1991 ; TOCQUEVILLE, Alexis (de), *Œuvres*, tome 2, Paris, Gallimard, 1992.

⁴³ LAURENT, Sébastien (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010 ; BARTOLOMEI, Arnaud, CALAFAT, Guillaume, GRENET, Mathieu, ULBERT, Jörg (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Rome-Madrid, Publications de l'École française de Rome, 2017.

Pour ce faire, ce mémoire étudiera trois de ces personnages envoyés en Californie en tant qu'agents du gouvernement français, sur une étendue chronologique allant de 1849 à 1854 (dates extrêmes des sources sélectionnée) : Patrice Dillon, le consul de France à San Francisco de 1850 à 1856 ; Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, envoyé du consul en Oregon des mois d'août à novembre 1851, resté en contact avec ce dernier lors de son séjour californien en 1852 ; et Anatole Châtelain, rédacteur du ministère de l'Agriculture et du Commerce, chargé de mission en Californie à l'occasion d'un voyage personnel ayant duré du 23 novembre 1850 au 21 mars 1851. Ces trois individus ont en commun de s'être rendus en Californie (sur la côte ouest dans un sens plus large) lors de la ruée vers l'or, de l'avoir longuement arpentée et d'y avoir enquêté, mais aussi d'avoir mis à profit leur voyage *via* des publications diverses, en plus des rapports et de la correspondance qu'ils ont adressé à leurs ministères respectifs. Le profil de chacun d'entre eux sera présenté plus en détail au cours du développement.

Les sources sur lesquelles ce mémoire s'appuie pour traiter de leur expérience californienne sont diverses. Elles peuvent globalement être divisées en deux catégories : d'une part, il faut distinguer le matériau premier de rédaction de ces auteurs, à savoir les rapports et correspondances ministérielles. Il s'agit de toute la documentation produite par les agents à l'attention de leurs supérieurs hiérarchiques, lesquels ont ensuite la tâche de faire transiter les informations vers les élites marchandes et les chambres de commerce *via* des documents officiels tels que les *Annales du commerce extérieur*, les *Documens sur le commerce extérieur*, ou encore le journal officiel de l'État, le *Moniteur Universel*⁴⁴.

Les sources de ce type ont été consultées dans deux centres d'archives français différents : les Archives Nationales (AN) de Pierrefitte-sur-Seine et les Archives Diplomatiques de La Courneuve (ADC). Respectivement, les archives utilisées sont le Dossier Châtelain, issu de la cote F/12/2593/A, relative aux missions commerciales du ministère de l'Agriculture et du Commerce, et les volumes 1 et 2 de la Correspondance Consulaire et Commerciale de San Francisco (CCC SF volumes 1 et 2), lesquels s'étendent de 1849 à 1851 et de 1852 à 1853⁴⁵. Le premier de ces trois fonds, comme son nom l'indique, concerne exclusivement la mission menée par Châtelain en Amérique du Nord (son voyage s'est prolongé au-delà de la Californie) tandis que les deux autres contiennent l'essentiel de la correspondance et des rapports à caractère de renseignement économique et social du consul et de ses agents ; ainsi, ils contiennent les rapports produits par

⁴⁴ DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Voyager pour conquérir de nouveaux marchés. Les missions commerciales au XIXe siècle », dans CHARMASSON, T. (dir.), *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, CTHS, 2010, p. 209-212.

⁴⁵ Il convient de préciser que nous avons accédé à ces deux fonds sous format microfilmé, respectivement cotés P-11688 et P-11689.

Patrice Dillon de même que ceux de Saint-Amant à destination du premier. En termes de quantité, le dossier Châtelain comprend un peu plus d'une centaine de pages de correspondance ministérielle et cinq rapports écrits, dont trois consacrés à la Californie, rédigés le 12 janvier, le 10 juin et entre les 15 octobre et 19 décembre 1851, représentant un total de cent-quatre-vingt-trois pages de rapports. Concernant les deux volumes de la correspondance consulaire, ils totalisent respectivement cinq-cent-quarante-cinq et trois-cent-soixante-dix-sept folios de lettres et rapports, parfois accompagnés de pièces justificatives, adressés au ministère des Affaires étrangères. Considérant la vaste ampleur de ces volumes, tous les documents qu'ils contiennent n'ont pu être traités. Leur usage en sera limité aux sept rapports écrits par Saint-Amant à l'attention du consul, totalisant quelques soixante-neuf folios recto et verso⁴⁶, et à un échantillon de vingt-trois dépêches et rapports rédigés par Patrice Dillon à l'attention du ministre des Affaires étrangères, ainsi que la correspondance associée, représentant un total de cent-onze folios⁴⁷.

Quant au second type de sources sur lequel s'appuie ce mémoire, il s'agit des récits publiés par les personnages du corpus eux-mêmes, hors du cadre ministériel ; ce sont des transformations de l'enquête en récit de voyage, adressées à un public lecteur *a priori* fortuné et cultivé. Ces sources ont été consultées sur Gallica.fr, le site de documents numérisés de la Bibliothèque nationale de France. Elles incluent l'article « La Californie dans les derniers mois de 1849 », rédigé par Patrice Dillon et publié dans *La Revue des Deux Mondes* en mars 1850⁴⁸ ; la série d'articles intitulée *Les Portes d'Or. (Golden-Gates). Aperçus d'un touriste sur le passé, le présent, l'avenir de la Californie*, rédigée par Anatole Châtelain et parue du 23 juin 1852 au 11 novembre de la même année, sous la forme d'un feuilleton étalé sur douze numéros du journal *La Semaine*⁴⁹ ; et enfin, *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, publié par Saint-Amant en 1854, récit de voyage de six-cent-cinquante-et-une pages⁵⁰. Quoiqu'il soit moins important, il faut aussi inclure dans ce corpus l'article « Souvenirs de la Californie », paru dans *L'Illustration* le 5 août 1853, également écrit par Saint-Amant⁵¹.

Pour reprendre la définition que donne Michel Bertrand du récit de voyage du XIX^e siècle, ces sources se présentent comme la transposition littéraire, à visée pratiquement documentaire, des

⁴⁶ Ceux-ci sont datés des 14 et 31 août, du 20 septembre, des 15 et 30 octobre, du 12 novembre 1851 (tous conservés dans le fonds CCC SF volume 1), et enfin du 4 juin 1852 (conservé dans le fonds CCC SF volume 2).

⁴⁷ Les documents en question ont tous été consultés dans le fonds CCC SF volume 1, sur une plage chronologique qui s'étend du 11 mars 1850, date de la titularisation de Dillon comme consul de San Francisco, au 14 juin 1851. Il faut y ajouter les dépêches des 29 juillet et 15 décembre 1851, lesquelles évoquent toutes deux la mission de Saint-Amant en Oregon.

⁴⁸ DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, pp. 193-219.

⁴⁹ Il est toutefois à préciser que le numéro du 16 juillet de *La Semaine* n'a pas été numérisé (ou conservé), et ne fait donc guère partie du corpus de sources.

⁵⁰ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854.

⁵¹ *L'Illustration*, 5 août 1853, pp. 85-86.

voyages accomplis par leurs différents auteurs : leur but est autant de divertir le public lecteur (en faisant miroiter le caractère aventureux et exotique de l'expédition menée par le rédacteur), que de cultiver ses connaissances (et sa vision) des espaces arpentés. Pour parvenir à ces deux fins, les auteurs mobilisent leur témoignage et leur expérience du terrain comme des garanties de véracité⁵². Par leur nature, et en raison de leur support de diffusion, ces parutions s'adressent à un public autrement plus large que les seules administrations ministérielles et les chambres de commerce, aussi le récit mis en avant s'adapte-t-il au lectorat visé, adopte un caractère moins technique que des rapports officiels. Les données statistiques et l'information purement commerciale tendent à s'y effacer au profit de l'anecdote, des descriptions de l'environnement, des rencontres pittoresques et du jugement de l'« état moral » de la société observée par l'auteur.

Quelques précisions s'imposent quant aux choix réalisés en termes de sélection du corpus, tant des sources que des personnages étudiés. Tout d'abord, ce mémoire n'entend pas proposer une étude prosopographique des agents missionnés par l'État français en Californie : quoiqu'une telle entreprise pourrait être envisageable du côté des hommes du ministère de l'Agriculture et du Commerce, au regard de la quantité de dossiers individuels se rapportant à la Californie issus de la sous-série F/12 des Archives Nationales⁵³, tous ne sont pas d'une épaisseur comparable. Le dossier Châtelain s'impose comme le plus volumineux de sa cote d'archive, tandis que les autres contiennent pour l'essentiel la correspondance relative aux frais de mission des agents. Les dossiers de missions sont donc inégaux en termes de qualité et de quantité des sources. Quant aux agents du ministère des Affaires étrangères, hors des consuls et vice-consuls, tous ne disposent pas d'un dossier personnel, et leur courrier se trouve dispersé au sein de la correspondance consulaire et commerciale ; c'est le cas de Saint-Amant, qui sort du lot par l'ampleur considérable de ses rapports et la publication *a posteriori* de son expérience. L'identification de l'ensemble de ce personnel informateur du consul serait fastidieuse, sinon impossible. L'étude de trois cas particuliers, ceux de Châtelain, Dillon et Saint-Amant, paraît plus appropriée.

Par contrainte de temps et en raison du volume de sources traité, il a aussi été décidé de circonscrire le champ d'étude aux trois seules personnalités de Dillon, Saint-Amant et Châtelain, et d'évacuer d'autres candidats à l'étude. C'est par exemple le cas d'Édouard Guys : vice-consul français à San Francisco avant la titularisation de Dillon à ce poste, sa correspondance occupe une

⁵² BERTRAND, Michel, « Récit de voyage et découverte de l'Autre : l'Ardèche d'Albin Mazon », dans HUETZ DE LEMPS, X., LUIS, J.-P. (dir.), *Sortir du labyrinthe : Études d'histoire contemporaine de l'Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012, pp. 503-521.

⁵³ On compte vingt-deux dossiers individuels de missions commerciales se rapportant à la Californie dans les cotes F/12/2592 à F/12/2593/C ; informations tirées de l'inventaire numérisé de la sous-série F/12 des Archives Nationales, pp. 6-8, consulté le 05/01/2024 : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/F12-missions-commerciales.pdf>

certaine part du volume 1 de la correspondance commerciale et consulaire de San Francisco (une grande partie des rapports et lettres adressés au ministère pour l'année 1849 a été produite par Édouard Guys). Considérant cependant la prédominance de Dillon pour l'étude de la collecte de l'information commerciale *via* le consulat, le poids moins important de la correspondance de Guys sur les années d'étude sélectionnées, et le fait que contrairement aux autres il n'ait pas pris l'initiative de publier ses observations hors du système ministériel, il est évacué du corpus. Quant aux autres agents du ministère de l'Agriculture et du Commerce, la documentation bien moins fournie qu'ils ont laissée derrière eux contraint à les mettre aussi de côté.

Si Dillon, Saint-Amant et Châtelain ont été sélectionnés comme objets d'étude, c'est en effet en raison de l'ampleur et de la diversité des sources concernant leurs enquêtes. Ayant aussi bien les uns que les autres produit quantité de lettres et de rapports à destination de leurs administrations respectives, ils ont tous trois mis à profit leur expérience par le biais de publications destinées au grand public lecteur. Ils offrent donc un corpus adéquat pour aborder les différences de traitement de l'enquête d'un support à l'autre, d'un public à l'autre, ce que ne permettrait pas nécessairement l'étude des autres individus missionnés sur la côte ouest nord-américaine pendant la ruée vers l'or.

Enfin, la dernière précision est d'ordre géographique : la zone délimitée pour l'étude des enquêtes se limite à la seule côte ouest nord-américaine, incluant donc la Californie et l'Oregon. Tandis que la première s'impose comme une évidence au regard du contexte abordé, le second est également concerné en raison de la place tout à fait importante qu'il occupe dans la mission réalisée par Saint-Amant (la moitié de son récit de voyage et six de ses sept rapports au consul concernent l'Oregon). Le prendre en considération permettrait de vérifier si des différences (ou au contraire des ressemblances) de réalisation de l'enquête s'observent d'un espace à l'autre. Qui plus est, outre le cas de la mission de Saint-Amant, l'Oregon semble avoir été délaissé par les ministères français, quand bien même il s'agit d'un espace voisin de la Californie (voire qui est considéré par les agents comme une extension ou une complémentarité de cette dernière). Enfin, ce Territoire relève lui aussi de la juridiction de Dillon : il a donc à charge de collecter des informations à son sujet. Les espaces hors de la côte ouest nord-américaine arpentés de façon ponctuelle par les agents du corpus ne seront quant à eux guère pris en considération : cela inclut les escales de Châtelain à Valparaiso (Chili), Tehuantepec et Veracruz (Mexique), Galveston (Texas), la Nouvelle-Orléans (Louisiane) et New York, ainsi que celles de Saint-Amant en Nouvelle-Grenade et à Panama. L'Oregon et la Californie restent les points centraux de ce mémoire.

Les sources mobilisées, imprimées en particulier, sont pour la plupart déjà connues de l'historiographie, qui les a utilisées pour écrire une histoire de l'image française de la Californie

pendant la ruée vers l'or ; ce mémoire entend s'en distinguer en traitant de ces sources elles-mêmes, de la construction de leur propos. Dans le cas des *Voyages en Californie et dans l'Orégon* de Saint-Amant, l'ouvrage a pu être cité (dans l'ordre chronologique) par René Rémond, Claudine Chalmers, Annick Foucrier, Soazig Villerbu et Malcolm Rohrbough, le premier, la seconde et la quatrième pour évoquer un cas (parmi d'autres) de voyageur français en Californie⁵⁴, la troisième et le dernier pour ses témoignages relatifs à la communauté française installée dans le *Golden State*⁵⁵. La partie de son voyage relative à l'Oregon sert par ailleurs de source à Melinda Marie Jetté dans son ouvrage relatif à la communauté franco-indienne de ce territoire⁵⁶, mais a aussi fait l'objet d'une recherche spécifique de sa part, dans l'article « The Frenchman's Gaze : Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », paru dans l'*Oregon Historical Quarterly*, interrogeant davantage la perception que Saint-Amant a de l'Oregon et de ses habitants (en tant qu'Européen enthousiaste à l'égard de la colonisation et des initiatives anglo-américaines) que sa démarche d'enquête à proprement parler⁵⁷. Elle y met également en lumière les spécificités sociales propres à l'Oregon décelés par Saint-Amant (en l'occurrence, la présence d'une communauté franco-indienne), généralement sous-estimées par les colons anglo-américains à la même période et par la suite. Les rapports qu'il a rédigés à destination du consul, en revanche, semblent être restés ignorés de l'historiographie, à l'exception d'une brève mention de leur existence dans une note de bas de page de l'article de Melinda Marie Jetté⁵⁸. De manière générale, Pierre Charles de Saint-Amant reste avant tout célèbre pour les *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, source abordée en surface par les historiens : on en retient essentiellement ses témoignages, tandis que la construction du récit semble avoir peu été creusée. Il est aussi à souligner qu'il a fait l'objet d'une attention moindre que son épouse, Françoise de Saint-Amant (souvent désignée comme « Madame de Saint-Amant »), régulièrement citée en tant que femme française ayant entrepris d'émigrer et de se faire un nom au sein de la société californienne de la ruée⁵⁹. Concernant Dillon, il est sans doute le mieux connu des trois personnages, au même titre que les sources le concernant. Comme mentionné plus haut,

⁵⁴ REMOND, René, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris, Presses de Science Po, 1962, pp. 107-109 ; CHALMERS, Claudine, *Op. cit.*, 1991, p. 615 ; VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2007, p. 51.

⁵⁵ FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, p. 69 ; ROHRBOUGH, Malcolm, *Op. cit.*, 2013, pp. 225-226, p. 252, p. 256, p. 275.

⁵⁶ Il est même à noter que le titre de l'ouvrage en question, *At the Hearth of the Crossed Races*, est l'emprunt d'une citation de Saint-Amant. JETTÉ, Melinda Marie, *At the Heart of the Crossed Races: A French-Indian Community in Nineteenth-Century Oregon, 1812-1859*, Corvallis, Oregon State University Press, 2015, pp. 1-2, p. 11, pp. 201-202.

⁵⁷ JETTÉ, Melinda Marie, « The Frenchman's Gaze: Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 121, n°2, été 2020, pp. 120-155.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 151. Il est à préciser que c'est par le biais de cet article qu'il nous a été possible de prendre connaissance de l'existence de ces rapports.

⁵⁹ On distingue ici encore Malcolm Rohrbough, ainsi que Karen Wilson et Claudine Chalmers, qui accordent des paragraphes entiers à la seule épouse de Saint-Amant. ROHRBOUGH, Malcolm, *Op. cit.*, 2013, pp. 100-102 ; WILSON, Karen, *Art. cit.*, été 2013, pp. 122-124, p. 136 ; CHALMERS, Claudine, *Art. cit.*, automne 1999, pp. 150-152.

Abraham Nasatir a déjà pu lui consacrer un article⁶⁰, aussi sa correspondance commerciale est-elle largement employée par, entre autres, Claudine Chalmers, Annick Foucrier et Gérard Sim (ce dernier accorde même une courte notice biographique au personnage)⁶¹, mais davantage pour juger de son action auprès de la communauté française locale. L'article qu'il a fait paraître dans *La Revue des Deux Mondes* est aussi connu de cette historiographie, et est à son tour employé par Soazig Villerbu et Malcolm Rohrbough pour les descriptions qu'il fait de la société californienne à la fin de l'année 1849⁶². Bien que Dillon, l'article et la correspondance qu'il a écrits soient incontournables dans la plupart des travaux menés sur la présence française en Californie, son rôle d'indicateur au service du commerce français et ses travaux d'enquête sont restés largement ignorés. C'est tout un aspect du travail de Dillon qui reste donc à exploiter et mettre en lumière. Châtelain se distingue, de son côté, par l'absence totale de travaux de recherche autour de sa personne et de la mission qu'il a menée. Aucune des publications de l'historiographie ne semble avoir pris connaissance du dossier Châtelain de la sous-série F/12, ni des *Portes d'Or* : à ce regard, il s'agit de documents inédits.

À partir de cet ensemble de sources, l'objectif de ce mémoire est de démontrer que les enquêtes françaises sur la côte ouest nord-américaine pendant la ruée vers l'or servent l'ascension des trois individus étudiés dans leurs carrières respectives, et d'autre part, accompagnent un mouvement plus global d'expansion d'impérialisme informel français. Pour ce faire, le propos sera divisé en cinq temps, classés dans deux grandes parties. La première, portant sur les conditions et le contexte de l'enquête, comportera les deux premiers chapitres, lesquels seront des études de cas suivies de courtes synthèses. Le premier chapitre concernera l'expérience des agents, leur statut et les attentes ministérielles. Il s'agira d'identifier le milieu auquel ils appartiennent ainsi que les motivations poussant Dillon, Châtelain et Saint-Amant à se rendre en Californie, de même que celles des différents ministères qui accordent leur aval à ces missions : on observe un lien évident entre la progression dans la carrière des trois hommes et la préoccupation plus ou moins marquée des ministères pour l'expansion ultramarine du commerce français. Le second chapitre étudiera la pratique du voyage des agents. Pour apprécier l'enquête et les démonstrations qu'ils veulent faire de leur zèle, il faut prendre en considération leurs itinéraires, l'emprise de leurs missions respectives dans l'espace, replacer leurs démarches dans le contexte de ruée vers l'or. Il s'agira aussi de constater les circonstances ou les contraintes qui les poussent à emprunter telle ou telle route, leurs

⁶⁰ NASATIR, Abraham, *Art. cit.*, décembre 1956, pp. 309-324.

⁶¹ CHALMERS, Claudine, *Op. cit.*, 1991, pp. 536-549 ; FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, p. 387 ; SIM, Gérard, *Op. cit.*, 2020, p. 694, p. 574.

⁶² VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2007, pp. 147-148 ; ROHRBOUGH, Malcolm, *Op. cit.*, 2013, p. 109, p. 121, p. 125 ; VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2023, p. 179.

préoccupations et leurs éventuels écarts quant à la seule enquête ; en outre, on doit se pencher sur la part d'indépendance ou d'autonomie des trois personnages.

À partir du troisième chapitre, nous entrerons dans la deuxième partie et quitterons les études de cas successives pour revenir à une prise en considération globale, synthétique, des trois processus de mission commerciale. En dépit des différences entre les personnalités de Dillon, Châtelain et Saint-Amant, de la divergence de leurs itinéraires et des temporalités de leurs voyages, on remarquera une pratique relativement uniforme de l'enquête, qui se traduit par des catégories communes d'interlocuteurs, la collecte des mêmes informations et la poursuite d'objectifs semblables. On observera également une même conception de la mission commerciale comme un moyen de renforcer à terme le maillage de la présence française dans l'océan Pacifique. Le troisième chapitre portera ainsi sur l'enquête « par le bas », auprès des catégories laborieuses de la côte ouest exploitant les mines et l'agriculture, tandis que le quatrième chapitre sera relatif à l'enquête élitaire, réalisée dans les strates hautes et intermédiaires de ces sociétés de ruée, liées au monde de la politique et du négoce. Dans ces deux chapitres, il sera question de l'observation des résultats divers qu'en tirent les agents, des interprétations qui en découlent. Le cinquième chapitre enfin, sur l'information commerciale, se détache du quatrième afin d'équilibrer le propos en termes de volume écrit ; il y sera question d'étudier le type de données statistiques que récupèrent les agents sur des questions proprement économiques et commerciales, de voir que ceux-ci sont mobilisés afin d'encourager un investissement français en Californie et dans le cadre plus large du pourtour Pacifique.

Partie 1 - Les conditions et le contexte des missions commerciales

Avant d'envisager l'étude des interlocuteurs, des observations et du discours de Patrice Dillon, d'Anatole Châtelain et de Pierre Charles de Saint-Amant, il est nécessaire de les situer dans la période, de déceler les enjeux entourant leurs enquêtes respectives. Pour ce faire, nous reprendrons la trame globale adoptée par Pierre Karila-Cohen et par Hélène Blais dans leurs travaux respectifs sur les enquêtes des délégués de police de la Restauration⁶³, et sur les missions d'exploration maritime françaises dans l'océan Pacifique⁶⁴ : il faut dans un premier temps resituer le contexte dans lequel ces acteurs évoluent, à quelles institutions ils appartiennent, quels sont leurs projets, puis déceler une trajectoire de l'enquête, un itinéraire. En tant qu'objet de recherche, le processus d'enquête est intrinsèquement lié à des circonstances particulières, à des impératifs personnels, politiques, économiques, sociaux, culturels et géographiques qu'il importe de mettre en avant ; c'est là tout l'enjeu de la première partie de ce mémoire de recherche, plus courte que la deuxième portant sur plus particulièrement sur les individus rencontrés par les personnages que nous étudions et les informations collectées par la même occasion.

Tout d'abord, il convient de se pencher sur la biographie des agents et des ministères, afin de comprendre les motivations poussant les uns à se rendre en Californie, les seconds à leur accorder un soutien dans leur voyage outre-Atlantique. Il s'agit de déceler les différentes raisons à même d'expliquer pourquoi la Californie (la côte ouest nord-américaine au sens plus large) suscite l'intérêt de ces trois hommes, fonctionnaires ou aspirants, ainsi que l'ensemble des dispositions susceptibles d'influencer leur démarche sur place, au moment où ils se dirigent, comme bien d'autres Français, vers le *Golden State*. Ensuite, une fois observées les biographies de Dillon, Châtelain et Saint-Amant, il faut placer la focale sur leurs itinéraires respectifs sur la côte ouest, de sorte à comprendre le contexte dans lequel ils évoluent et dirigent leurs enquêtes sur place, de quels espaces ils privilégient l'étude, quelles sont les conditions physiques et matérielles de leurs voyages. On voit se dessiner, au fur et à mesure de l'étude, des préoccupations carriéristes et impérialistes de la part des agents.

⁶³ KARILA-COHEN, Pierre, « De l'enquête politique comme voyage : Les agents itinérants des ministères de la Police et de l'Intérieur sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 135-146.

⁶⁴ BLAIS, Hélène, « Les voyages français dans le Pacifique : pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845) », thèse d'histoire, EHESS, 2000.

Chapitre I - En amont de l'enquête : un intérêt pour la Californie partagé entre les agents et leurs ministères

Face à la ruée vers l'or, le gouvernement français n'est pas complètement démuné d'informations. Dès les premiers temps du phénomène, dans la deuxième moitié de l'année 1848, ce dernier est renseigné grâce à l'initiative personnelle de Jacques-Antoine Moerenhout, vice-consul de France à Monterey : il entreprend une grande tournée de ce qui en train de devenir la Californie aurifère et rédige à l'attention du ministre des Affaires étrangères (MAE) des rapports minutieux quant à l'attrait exercé par les perspectives de l'exploitation de l'or, aux conditions de travail des premiers mineurs, au rendement des sites miniers⁶⁵. Néanmoins, les changements rapides auxquels est sujette la Californie rendent ces informations caduques : la situation de la fin d'année 1848 n'est plus la même à la fin de 1849, et ainsi de suite. Autrement dit, les ministères des Affaires étrangères et de l'Agriculture et du Commerce (MAC) sont contraints de régulièrement renouveler leurs connaissances relatives à la côte ouest des États-Unis, de sorte à soutenir l'essor du commerce français dans cette partie du globe. C'est à cette fin qu'ils confient à des agents tels que Dillon ou Châtelain des missions aux instructions précises, censées satisfaire les intérêts particuliers desquels répondent ces mêmes ministères.

Il serait cependant faux de considérer que l'initiative seule des ministères se trouve à l'origine des enquêtes en Californie et en Oregon : la plupart d'entre elles sont d'abord pensées par les agents eux-mêmes, désireux d'obtenir un avancement dans leurs carrières respectives et de se renseigner à titre personnel sur cet espace. Aux yeux de ces personnages, l'investigation d'un espace aussi prisé que la Californie peut servir de tremplin, à bien être perçu de leur hiérarchie ; cela suppose qu'ils baignent déjà dans un environnement ministériel, qu'ils sont au fait des pratiques de l'enquête. Constamment soucieux d'acquérir des connaissances sur le principal espace producteur d'or au monde, situé sur les rives du Pacifique, le gouvernement accède à certaines de ces demandes de mission. À cet égard, une « convergence d'intérêts », pour reprendre les mots de Gérard Sim, peut être constatée entre agents et ministères dans la conception de ces enquêtes sur la côte ouest⁶⁶.

⁶⁵ Voir DECKKER, Paul (de), *Jacques-Antoine Moerenhout (1797-1879), ethnologue et consul*, Tahiti, Au vent des îles, 1997, pp. 349-375.

⁶⁶ SIM, Gérard, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020, p. 210.

I.A - Patrice Dillon, l'œil du ministère des Affaires étrangères en Californie

I.A.1 - Une carrière consulaire classique

Si l'on envisage l'étude des personnages du corpus par ordre chronologique, Patrice Dillon est le premier d'entre eux à observer, nommé au consulat de San Francisco en début d'année 1850. Avant de se pencher sur les logiques ministérielles derrière la titularisation de Dillon à ce poste, il s'impose de dresser un état de sa carrière, afin d'apprécier son expérience avant qu'il n'arrive en Californie, de déterminer les connaissances dont il dispose au préalable quant à cet espace.

Pour traiter du cas de Dillon, l'essentiel des informations à notre portée sont issues du dossier numérisé à son nom dans la base Léonore (soit les archives en ligne de la légion d'honneur), de la courte notice biographique de Gérald Sim à son sujet, et de l'article écrit en 1956 par Abraham Nasatir. Claudine Chalmers s'est également intéressée au profil du personnage dans ses travaux sur la communauté française de San Francisco, mais il mérite sans doute une mise à jour⁶⁷. Bien que Dillon ait laissé un dossier personnel aux archives de la Courneuve⁶⁸, celui-ci n'a pu être consulté pour des raisons de calendrier, aussi l'historiographie sera-t-elle largement mobilisée pour brosser le portrait de sa carrière.

Tout d'abord, on sait de Dillon qu'il n'est pas Français de naissance : il naît à Armagh en Irlande, le 6 mars 1810⁶⁹. Les informations manquent quant à son milieu social d'origine, considérant l'absence de données relatives à ses parents ou d'autres hypothétiques membres de sa famille, mais il est à supposer qu'il est issu de catégories sociales assez aisées⁷⁰ : d'après Abraham Nasatir, il émigre en France en 1827, à l'âge de dix-sept ans, pour y étudier à la faculté de Paris⁷¹. Son voyage d'Irlande vers la France et la poursuite de ses études impliquent que sa famille détenait les moyens financiers nécessaires à cette entreprise, aussi cela laisse-t-il supposer une éducation préexistante en Irlande, possiblement la connaissance de la langue française. Bachelier de lettres en

⁶⁷ CHALMERS, Claudine, « L'aventure française à San Francisco pendant la ruée vers l'or, 1848-1854 », thèse d'études nord-américaines, Université de Nice, 1991, pp. 536-549.

⁶⁸ ADC, dossier du personnel 1^{er} série, n°1330.

⁶⁹ AN, base Léonore, LH//777/66, consulté le 19/03/2024 : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/117647#show>

⁷⁰ Selon Daniel Lévy, auteur d'une histoire des Français de Californie en 1884, le père de Dillon aurait été général sous Napoléon I^{er} ; il ne cite cependant pas ses sources, aussi ne peut-on confirmer ou infirmer son propos. LEVY, Daniel, *Les Français en Californie*, San Francisco, Grégoire, Tauzy & Co., 1884, p. 64.

⁷¹ NASATIR, Abraham P., « Guillaume Patrice Dillon », *California Historical Society Quarterly*, vol. 35, n° 4, décembre 1956, p. 309.

1834, il enseigne un cours de philosophie au collège d'Annonay en Ardèche, puis est employé à la bibliothèque royale et chargé du dépouillement des collections historiques et manuscrites⁷².

C'est en 1839 que débute réellement sa carrière au service de l'État, puisqu'il devient, disent Gérard Sim et Abraham Nasatir, rédacteur au cabinet du ministère de l'Intérieur (MI) : Dillon fait ses premières armes dans l'administration bureaucratique, à un poste qui implique la consultation constante de documents remis au bureau ministériel par les directions subalternes, à les classer, produire des rapports et émettre des recommandations ou avis à l'attention des supérieurs hiérarchiques quant au contenu desdits documents⁷³. Il se prête en somme à un important travail de secrétariat préfigurant ses fonctions consulaires ultérieures. Sans qu'Abraham Nasatir n'en précise les circonstances, la carrière bureaucratique de Dillon le conduit à faire la connaissance de François Guizot, ministre des Affaires étrangères et principal idéologue de la monarchie de Juillet. Ce fait est aussi relaté par Ernest de Massey, écrivain français de passage en Californie ayant pu faire sur place la rencontre de Dillon⁷⁴. L'intégration de ce dernier à la clientèle de Guizot accélère considérablement sa progression dans la carrière : toujours rédacteur, il est transféré du MI au MAE avant 1841, devient secrétaire du ministre par décret au 1^{er} janvier de cette année et obtient dans le même temps la nationalité française grâce au concours de Guizot⁷⁵. Surtout, il accède l'année suivante, le 21 septembre 1842, au poste de consul de deuxième classe à Newcastle, en Angleterre. Difficile d'estimer précisément les raisons de son accession à ce poste consulaire, considérant que l'historiographie tend à ignorer ses activités à Newcastle. Cependant, au regard des liens qu'il semble avoir eu avec Guizot, il ne serait guère étonnant que son patronage ait pesé en faveur de la titularisation de Dillon. Bien qu'en théorie l'entrée dans une carrière diplomatique soit soumise à des concours, les recommandations suffisent souvent (mais pas toujours) à l'obtention de tels postes ; c'est d'autant plus vrai dans le cadre consulaire, dont les exigences de compétences préalables au recrutement sont régulièrement contournées jusqu'à l'instauration de la Troisième République⁷⁶. Le cas de Dillon n'y fait pas exception. Aux relations personnelles s'ajoute la maîtrise

⁷² *Ibid.* ; SIM, Gérard, *Op. cit.*, 2020, p. 574.

⁷³ CHURCH, Clive H., *Revolution and the Red Tape : The French Ministerial Bureaucracy, 1770-1850*, Oxford, Clarendon Press, 1981, pp. 166-167 ; REDDY, William M., « « Mériter votre bienveillance » : les employés du ministère de l'Intérieur en France de 1814 à 1848 », *Le Mouvement Social*, n°170, janvier-mars 1995, pp. 10-11.

⁷⁴ CHALMERS, Claudine, *Op. cit.*, 1991, p. 540.

⁷⁵ Toujours d'après Abraham Nasatir : « the minister of foreign affairs, a supporter of his application, said that he knew Dillon personally and that he was a very capable and most meritorious employé of his ministry. » ; NASATIR, Abraham, *Art. cit.*, décembre 1956, p. 309. D'après l'inventaire numérisé des archives nationales, le dossier de naturalisation de Dillon s'est ouvert le 23 octobre 1838, sans qu'il ne soit précisé la date à laquelle sa demande a été traitée, mais il ne serait pas improbable que l'assistance de Guizot ait contribué à l'accélération des démarches administratives.

⁷⁶ BRULEY, Yves, *Le Quai d'Orsay Impérial*, Paris, Éditions A. Pedone, 2012, pp. 340-343.

de la langue anglaise, garantie par son origine irlandaise, et nécessaire à la gestion des affaires de son poste d'affectation.

De sa conduite en tant que consul français à Newcastle, nous ne savons que peu de choses : les biographes de Dillon n'ont pas étudié sa façon d'agir sur place, ses prérogatives, s'il s'y est illustré de quelque manière ou non. Tout juste sait-on que c'est au cours de cette période, le 21 février 1845, qu'il est fait chevalier de la légion d'honneur. Il reste tout de même à envisager que ce premier poste est l'occasion pour Dillon d'acquérir une expérience de la diplomatie consulaire tout en restant à proximité de la métropole. Après cinq ans d'exercice, il est appelé en 1847 à devenir consul de première classe à Honolulu, la capitale de l'archipel hawaïen, ce qui marque un autre avancement significatif dans sa carrière. Il a pour charge de remplacer l'ancien titulaire du poste, Dudoit, et de s'assurer de la mise en application des traités passés par la France avec le roi Kamehameha. Pourquoi Dillon plutôt qu'un autre agent du ministère ? Pour citer les hypothèses de Claire Laux, il n'est pas à négliger que, comme ses successeurs, il ait perçu l'ouverture de ce poste comme une opportunité, et s'y soit présenté en conséquence. Son caractère entreprenant, mêlé à une pénurie de volontaires pour ce qui est alors le consulat le plus éloigné de la métropole, explique la décision du MAE de porter son choix vers lui⁷⁷.

Débarqué à Hawaï en février 1848, le nouveau consul s'illustre comme le représentant d'un impérialisme français pour le moins agressif : il exige des autorités locales la reconnaissance de droits particuliers aux missionnaires catholiques (essentiellement français) par rapport aux protestants (alors sous protection de la Grande-Bretagne), l'abaissement des tarifs douaniers sur les importations de vins français, et l'enseignement obligatoire de la langue française dans les écoles de l'archipel. À l'appui de ces exigences, il brandit la politique de la canonnière et menace de faire appel aux frégates françaises. Cet excès de zèle lui vaut aussi bien les remontrances de Kamehameha que du MAE : tandis que le premier exige son renvoi, le second réprovoque sa conduite. Non seulement les actions de Dillon ont-elles terni l'influence française dans l'archipel, mais aussi menacent-elles son ascension dans la carrière : il est rappelé en métropole en avril 1849⁷⁸.

L'expérience *a priori* malheureuse de Dillon à Hawaï est cruciale pour la compréhension des logiques d'intelligence économique derrière sa nomination en Californie. Principal agent consulaire de la France dans l'océan Pacifique, toujours désireux de témoigner de son efficacité, il s'y prête à une collecte énergique de renseignements, chargeant plusieurs navigateurs et marchands français de passage à Hawaï de lui rapporter un maximum d'informations quant à leurs destinations. C'est

⁷⁷ LAUX, Claire, « Les consuls français dans le Pacifique durant le XIX^e siècle : des agents d'un empire français dans les Mers du Sud ? », dans JESNE, F. (dir.), *Les consuls, agents de la présence française dans le monde XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, pp. 93-94.

⁷⁸ SIM, Géraud, *Op. cit.*, 2020, p. 209, p. 410.

dans ces circonstances qu'il prend connaissance, toujours en 1849, de la ruée vers l'or ayant lieu en Californie, et fait partie des premiers Français à obtenir des informations à son sujet⁷⁹. Tandis qu'il est sur le chemin du retour vers la métropole, Dillon fait escale à San Francisco du 24 septembre au 1^{er} octobre 1849, se place en témoin direct de l'événement et remet ses observations à *La Revue des Deux Monde*. Au même moment, le MAE souhaite trouver un remplaçant au vice-consul démissionnaire de San Francisco, Édouard Guys ; on envisage par le même coup d'y établir un consulat de première classe, lequel ne dépendrait plus du consulat général de New York⁸⁰.

I.A.2 - L'enquête préliminaire de Dillon dans les départements du nord : l'évaluation d'un potentiel commercial franco-californien au service des ambitions du consul

Quoique ce renforcement du statut consulaire de San Francisco soit en grande partie dû à l'importance de la population française ayant choisi l'émigration vers le *Golden State* et à la nécessité de régler les querelles entre la douane locale et les capitaines de navires français⁸¹, l'intérêt de renseigner le commerce métropolitain est à prendre en compte. De ce point de vue, le choix de Dillon n'est pas anodin : comme le relèvent Gérald Sim et Paul de Deckker dans leurs travaux respectifs sur les agents consulaires en Californie, il s'agit d'un individu déjà doté d'une connaissance de la façade Pacifique du continent nord-américain. En tant qu'ancien consul français d'Honolulu, il est au fait (au moins en partie) des dynamiques commerciales de cet espace océanique, aussi son passage à San Francisco dans la dernière semaine de septembre 1849 et la description qu'il en a faite pour *La Revue des Deux Mondes* participent à l'ériger en candidat idéal aux yeux de l'administration ministérielle, malgré les déconvenues qu'il a rencontrées dans l'archipel hawaïen⁸².

Bien qu'il ait *a priori* une connaissance relative de la Californie, il est nécessaire que le consul sache de quelle façon satisfaire au mieux les intérêts marchands métropolitains, desquels les ministères se font les relais. Dès après le décret du 9 février 1850 certifiant l'élévation du poste de San Francisco au rang de consulat, Dillon écrit à son ministère d'attache afin d'être mis en relation avec le MAC. Il souhaite en obtenir une habilitation à se rendre auprès des chambres de commerce du pays, de sorte à être renseigné quant aux informations attendues de lui, ainsi qu'il le précise :

⁷⁹ NASATIR, Abraham, *Art. cit.*, décembre 1956, p. 311.

⁸⁰ SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 208-209.

⁸¹ Sur l'« affaire des navires » et les querelles avec la douane en Californie, voir *ibid.*, pp. 132-135 ; DECKKER, Paul (de), *Op. cit.*, 1997, pp. 377-378.

⁸² SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 209-210.

« Comme la Californie est devenue un centre de renseignements commerciaux pour les besoins de toutes les contrées situées au Nord de la [illisible] en même temps que le principal débouché de la Mer Pacifique pour les produits de notre sol et de notre industrie, il importerait que je puisse m'entretenir avec quelques-unes de nos chambres de commerce, avant de partir pour cette destination, des facultés et des besoins de leurs localités respectives. [...] Je prendrais la liberté de vous prier de vouloir bien obtenir pour moi, du département de l'agriculture et du commerce, un mandat auprès de ces corps. »⁸³

Ici, Dillon prend l'initiative de se rendre lui-même au plus près des intérêts commerçants français plutôt que de commander un compte-rendu à ce sujet au MAC. Sans doute faut-il y voir une volonté personnelle de Dillon de connaître, sans déformation possible, les souhaits des chambres de commerce. De surcroît, le fait de se renseigner auprès de ces dernières sans passer par l'intermédiaire d'un autre ministère peut être envisagé comme une économie de temps par le consul, sachant que les navettes ministérielles peuvent être de durées plus ou moins longues. Et pour cause : il faut attendre près d'un mois avant que Dillon n'obtienne une réponse affirmative à ses demandes. Ce n'est que le 11 mars que le MAE lui confirme l'aval du MAC. Une allocation de 1000 francs, censée couvrir les dépenses de déplacement du consul, ainsi qu'une accréditation signée de la main du ministre, sont remises à Dillon par l'entremise des Affaires étrangères. Entre autres, les deux ministres saluent son initiative d'enquête auprès des chambres de commerce et des chambres consultatives du pays, celles du nord de la France en particulier⁸⁴. Si les ministères n'apparaissent pas proactifs, ils restent en revanche prompts à soutenir les entreprises d'agents à même de fournir des renseignements vitaux à la stimulation du commerce français.

Ainsi, cette mission commerciale de Dillon en territoire étranger est précédée d'une enquête à l'intérieur des frontières françaises. Avant même qu'il n'ait obtenu son accréditation, il entame une tournée d'un mois auprès des chambres de commerce du nord du pays, laquelle donne lieu à un copieux rapport de six folios à l'attention du MAE (lequel est chargé par le consul de transmettre ses observations au MAC)⁸⁵. Dès le 11 mars, après avoir quitté Paris, il se rend auprès de la chambre de commerce de Lille et de son président, monsieur Koellmann : témoignant d'un certain zèle, il se prête déjà au jeu d'agent du renseignement économique français en émettant des recommandations aux industriels lillois, s'appuyant sur les observations qu'il a faites à l'issue de son bref séjour à San Francisco à l'automne 1849. Il leur suggère ainsi la plus grande prudence quant à l'envoi de marchandises vers la Californie, considérant l'encombrement récurrent du marché de

⁸³ ADC, CCC SF volume 1, lettre de Dillon au MAE, 13 février 1850, folio 41.

⁸⁴ ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon, 11 mars 1850, folio 39.

⁸⁵ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE, 19 avril 1850, folios 51-57. L'essentiel des informations qui suivent sont issues de ce même rapport.

San Francisco et l'instabilité des prix qui s'ensuit⁸⁶. De plus, il leur fait savoir quels sont les produits dont il faudrait privilégier l'exportation : draps, bottes, pantalons, chemises et gilets de flanelle. En résumé, tous les produits que les industries lilloises seraient à même de confectionner et destinés à habiller les mineurs californiens⁸⁷.

Loin de se limiter aux seuls échanges d'informations avec les représentants des chambres de commerce de Lille, Roubaix, Tourcoing, Amiens et du Havre, c'est une véritable inspection des manufactures locales que mène le consul : son objectif est d'évaluer le potentiel industriel du nord de la France et, par extension, sa capacité d'exportation vers le marché californien. Son travail semble se substituer (ou se situer en complémentarité) de celui du MAC : d'une part, car il réalise un travail d'évaluation statistique, préfigurant la tâche qui l'attend au consulat de San Francisco ; d'autre part, parce que son enquête témoigne de l'intérêt porté par le gouvernement de la Seconde République à une industrie française en plein essor. Ainsi, s'exprimant à ce sujet, Dillon émet au ministère tout un ensemble de recommandations destinées à renforcer les industries du Nord, suggérant par exemple une hausse des tarifs douaniers sur les produits textiles britanniques. Mais surtout, concernant le potentiel d'échange avec la Californie : « La facilité toute grande dans les départements du nord et de la forme pour le confectionnement des produits que demande la Californie et il serait d'une bonne politique de la part du gouvernement de les fortifier encore par de nouvelles atténuations de droits, de nouvelles augmentations des primes à la sortie. » En outre, Dillon encourage vivement le gouvernement français à s'investir directement dans le développement des relations commerciales entre la France et la Californie, par le truchement des leviers douaniers. Il n'est pas à exclure que ce genre de recommandations soit intéressé, comprendre par là qu'en encourageant l'État à renforcer les échanges avec le *Golden State*, Dillon justifie sa propre utilité en tant que consul : l'importance de sa mission n'en serait que d'autant plus grande au regard de l'attente de retour sur investissement de l'État.

S'il n'entre pas dans le détail de ses rencontres avec les chambres de Roubaix, Tourcoing et Amiens, Dillon s'attarde en revanche sur le cas du Havre, qu'il atteint le 6 avril. Sachant qu'il s'agit de l'un des principaux ports de commerce français au XIX^e siècle⁸⁸, il n'est guère étonnant que les principales doléances dont fait part la chambre locale aient trait aux questions de douane et de navigation. Les armateurs havrais souhaitent en effet que soient réglées dans les plus brefs délais

⁸⁶ FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, p. 182.

⁸⁷ Sur les produits de l'industrie textile de Lille (et du nord de la France en général), voir KASDI, Mohamed, *Les entrepreneurs du coton. Innovation et développement économique (France du Nord, 1700-1830)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014, pp. 153-204 ; DAVIET, Jean-Pierre, « Le complexe industriel de Roubaix-Tourcoing et le marché de la laine (1840-1950) », *Revue du Nord*, tome 69, n°275, octobre-décembre 1987, pp. 777-813.

⁸⁸ Sur le port du Havre au cours de cette période, voir COCHARD, Nicolas, *Les marins du Havre. Gens de mer et société urbaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, pp. 23-47.

les querelles avec la douane de San Francisco, laquelle a saisi plusieurs navires marchands placés sous pavillon français. À cela s'ajoute une attente que le consulat sanctionne les désertions d'équipages, devenues monnaies courantes : face à l'attrait de l'or, de nombreux vaisseaux se trouvent immobilisés dans la rade de San Francisco, faute de matelots pour les équiper⁸⁹. Enfin, ces mêmes armateurs sollicitent le renforcement de la présence militaire française dans l'océan Pacifique, jusqu'au large de la Baie de San Francisco, à des fins de ravitaillement des navires et de sorte à alléger le tarif d'assurance des vaisseaux. Dillon se fait encore le relais de ces intérêts particuliers, espérant donner du poids à leur demande auprès du ministère (« Je me suis engagé à appuyer ce vœu qui me paraît réalisable et légitime. »). Soutenant un hypothétique renforcement de la base navale de Tahiti, il poursuit :

« Ce dernier débouché [San Francisco] étant devenu, aujourd'hui, pour la France, d'une importance extrême, et notre commerce y ayant un immense avenir, le gouvernement de la République montrerait une sollicitude éclairée et qui serait vivement appréciée de nos armateurs, en accueillant favorablement le vœu que lui fait parvenir la chambre de commerce du havre, par mon intermédiaire. »

Une telle formule de la part du consul renvoie aux faits précédemment constatés. En premier lieu, Dillon souhaite que le ministère, et le gouvernement français au sens plus large, s'investisse au service des intérêts commerçants du pays, cette fois *via* un renforcement de la présence française dans le pourtour du Pacifique. Considérant que les termes de Dillon impliquent une promesse vis-à-vis des chambres de commerce, il est à envisager une forme d'attente de ces dernières quant à quelque d'action de l'État pour dynamiser les échanges avec la Californie et remédier aux problèmes inhérents à ce commerce. Autrement dit, le rapport produit par Dillon semble indiquer qu'une demande forte d'assistance de la part du gouvernement est attendue des armateurs⁹⁰. Enfin, et surtout, il se place en intermédiaire incontournable entre ces deux parties : parce qu'il est seul au courant des véritables attentes des exportateurs français, il est à même de signifier au gouvernement les actions à entreprendre, de servir ses intérêts outre-Atlantique.

⁸⁹ FOUQUIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, p. 132.

⁹⁰ À cet égard, nous renvoyons à la thèse de Jean-Pierre Hirsch, *Les deux rêves du commerce*. Portant sur le milieu entrepreneurial de Lille de la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e siècle, ses travaux décèlent une tendance marquée, *a priori* paradoxale, des industriels et exportateurs du Nord à solliciter l'assistance du gouvernement pour favoriser leur propre croissance, tout en exigeant de pouvoir mener librement leurs affaires commerciales. HIRSCH, Jean-Pierre, *Les deux rêves du Commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Paris, Éditions de l'École de Hautes Études en Sciences Sociales, 1991. Lorsque Dillon transmet les doléances des industriels du Nord, puis des armateurs du Havre, on retrouve ces préoccupations déjà connues des milieux négociants.

Quoique le MAE n'ait pas été réceptif aux demandes de renforcement de la présence maritime française⁹¹, il est probable que la tournée de Dillon ait pu jouer en sa faveur quant au crédit qui lui est accordé dans sa tâche de collecte d'informations : cette enquête a pour valeur de démonstration de sa capacité à se rendre sur le terrain, à évaluer les intérêts particuliers et la valeur productive des espaces abordés. Ainsi renseigné quant aux attentes des principales chambres de commerce du nord de la France, le MAE est amené à considérer avec sérieux l'importance d'obtenir des informations régulières et précises sur la conjoncture économique de San Francisco, et tout ceci, manifestement, à l'initiative de Dillon lui-même. Les démarches entreprises par ce dernier pour justifier de sa propre utilité et du bienfondé de sa mission ne relèvent pas de l'exceptionnel, considérant que d'autres agents consulaires avant lui ont pu s'y prêter. Son prédécesseur à San Francisco, Édouard Guys, en est un exemple, ayant largement joué de ses propres connaissances quant au Pacifique et de l'intérêt porté par la France à son égard pour gagner ce qui n'était alors que le vice-consulat français de Californie⁹². Un autre cas semblable, extérieur à la France et bien plus ancien, est celui du consul impérial Charles de Pelgrom, affecté à l'île de France dans la décennie 1780 : en vertu de ses connaissances relatives aux dynamiques commerciales de l'Océan Indien et des attentes des armateurs des grands ports de l'Empire, desquels il se porte garant, il fait valoir tout l'intérêt qu'aurait la Couronne impériale à le nommer consul général pour les Indes, ainsi qu'à placer sous ses ordres deux autres consuls⁹³. En outre, les agents consulaires tendent à mobiliser à dessein savoirs personnels et intérêts privés nationaux de sorte à infléchir les décisions ministérielles. Pour Dillon, la manœuvre vise à solidifier la position qu'il a nouvellement acquise à San Francisco et, possiblement, ouvrir la porte à la progression ultérieure de sa carrière. Qui plus est, la vision qu'il transmet de la conjoncture franco-californienne est orientée de sorte à favorablement conditionner l'intérêt du MAE vis-à-vis de cet État.

Ambitieuse dans sa conception, l'enquête prévue par Dillon devait le conduire auprès d'autres chambres de commerce du pays (sans qu'il ne précise lesquelles). Le ministère le contraint cependant à interrompre sa mission : les mesures draconiennes de la douane de San Francisco à l'encontre des navires français et les protestations véhémentes qui s'ensuivent des armateurs pressent le MAE de dépêcher en urgence son consul, afin de négocier avec le collecteur de la

⁹¹ La première remarque citée de Dillon fait l'objet de l'annotation suivante : « Ce vœu nous paraît à vrai dire ridicule & tout à fait irréalisable. »

⁹² SIM, Géraud, *Op. cit.*, 2020, pp. 209-210.

⁹³ Bien que les suggestions de Pelgrom aient été favorablement accueillies par la cour de l'Empereur, l'avancement de sa carrière s'est heurté à des suspicions de conflits d'intérêt avec les armateurs d'Anvers. FELICITE, Indravati, *Le Saint-Empire face au monde : Contestations et redéfinitions de l'impérialité, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2024, pp. 397-404.

douane⁹⁴. Ces circonstances indépendantes de la volonté de Dillon l'obligent à clore sa tournée aux alentours du 6 avril et à embarquer au Havre à destination de Liverpool au début du mois de mai⁹⁵.

I.A.3 - Un informateur autonome du ministère

Avant qu'il ne quitte la France, Dillon se voit remettre par le ministère, le 2 mai, une liste d'instructions, lesquelles définissent les grandes lignes à venir de son action consulaire, y compris sur le plan du renseignement économique et commercial⁹⁶. Ce courrier permet également de lire quelles sont les préoccupations du MAE quant à la Californie, sa méconnaissance du terrain.

En dehors de l'approbation du ministère quant à la décision de Dillon de se rendre auprès de la légation française de Washington, la liste d'instructions l'invite à nouer des relations amicales avec les autorités de San Francisco, afin de se placer dans les meilleures dispositions pour l'accomplissement de ses nombreuses tâches (renseignement, représentation et défense des intérêts des Français émigrés). Autrement dit, le MAE attend de lui qu'il parvienne à construire un réseau auprès des notables et principaux représentants des institutions californiennes afin d'obtenir leurs bonnes grâces, ce qui faciliterait les démarches consulaires. Plus intéressantes sont les instructions générales du MAE au consul :

« Je n'ai pas, à cet égard, d'instruction spéciale à vous donner : l'état si mobile du marché californien, la part si considérable de l'imprévu dans les événements qui s'y succèdent, ne permettent guère d'indiquer d'avance, et à une si grande distance de lieux, les points qui devront plus particulièrement appeler votre attention, et je dois compter avant tout sur votre appréciation intelligente des objets qui réclameront de préférence vos études et votre vigilance lorsque vous serez entré dans l'exercice de vos fonctions. »

Le ministère signifie à Dillon son incapacité à l'aiguiller quant aux objets qu'il doit observer, invoquant entre autres l'instabilité générale qui affecte l'État californien sur le plan commercial. On devine que les connaissances du MAE sur la Californie se limitent aux quelques informations qu'il en reçoit par l'intermédiaire de la presse nationale, mais surtout du vice-consul Édouard Guys

⁹⁴ ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon, 6 avril 1850, folio 49.

⁹⁵ Le MAE souhaitait que Dillon emprunte une liaison directe vers San Francisco le 17 avril à Southampton, mais celui-ci préfère repousser la date de son départ et se rendre à Liverpool, d'où il peut faire escale à New York puis Washington afin d'y joindre le ministre plénipotentiaire de France et s'entretenir avec lui de la question douanière. Cela atteste encore d'une relative autonomie de l'agent par rapport au MAE. ADC, CCC SF volume 1, lettre de Dillon au MAE, 10 avril 1850, folio 50.

⁹⁶ ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon, 2 mai 1850, folios 61-63.

(généralement avec deux mois de retard le concernant)⁹⁷, sachant par ailleurs que ce dernier émet régulièrement des observations pessimistes sur la conjoncture locale, souligne la difficulté de la gestion des affaires du poste en raison des multiples contraintes impliquées⁹⁸. Ce que le MAE sait du *Golden State* est traduit par la citation suivante, elle aussi incluse dans le courrier d'instructions : « [...] les intérêts si nombreux et si variés de notre commerce et de notre navigation se trouvent en présence d'une administration à peine organisée et d'une civilisation naissante qui bien que se développant avec une rapidité inouïe, sera cependant longtemps encore avant de parvenir à l'état régulier et normal des sociétés anciennes. » Autrement dit, le ministère ne connaît de la Californie qu'une société émergente, instable et en cours de colonisation rapide, sans posséder de détails plus exacts. Il lui est donc nécessaire d'avoir à disposition un consul à même d'apporter des renseignements fiables à son sujet. Remarquons par ailleurs le regard éminemment colonial du ministère vis-à-vis de la Californie, qui semble balayer les présences indienne et mexicaine du territoire pour ne considérer que celle des Euro-Américains.

Parmi les raisons expliquant l'autonomie accordée à Dillon, le facteur de la distance entre évidemment en jeu : la durée du voyage des courriers de la métropole vers la Californie (et inversement) est telle que le ministère ne peut que difficilement exercer une autorité sur son agent, le rend incapable d'apprécier efficacement la situation et de lui soumettre des ordres en conséquence. Au regard de cet ensemble de contraintes, le MAE lui accorde une certaine latitude dans la gestion des affaires commerciales, l'invite à réaliser ses propres observations et recommandations quant aux objets qui seraient dignes d'intérêt pour le commerce français. De plus, le MAE lui fait savoir le format de renseignements attendu de lui :

« J'attends donc plutôt de vous des renseignements très fréquents et très précis, que des considérations générales longuement développées, ce qui n'empêchera pas, d'ailleurs, de recevoir avec intérêt les rapports que vous aurez l'occasion de m'adresser tant sur la situation générale du commerce étranger en Californie que sur celle de notre propre commerce. Mais je vous recommande surtout de ne pas négliger l'envoi périodique des tableaux des mouvements d'entrée et de sortie des navires toute provenance et sous tous pavillons ; l'envoi des états de commerce et de navigation, les indications du cours du fret maritime, en un mot tous les documents d'une utilité commerciale et pratique. »

⁹⁷ À titre d'exemple, la dépêche qui précède la liste d'instructions de Dillon est expédiée le 30 avril 1850 de San Francisco ; or, le ministère n'en accuse la réception que le 4 juillet 1850. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Guys au ministère, 30 avril 1850, folios 60a-60b.

⁹⁸ La dépêche précitée, notamment, signifie la nécessité d'accroître les émoluments accordés au consul au regard de l'importante charge de travail qui l'attend sur place, mais aussi de la cherté de la vie en Californie en raison de l'intense spéculation qui y a cours.

Si l'on retrouve dans ces instructions les prérogatives normalement attendues d'un consul en matière de renseignements à fournir (relatifs aux questions de navigation, de fret, de douane et de prix des marchandises)⁹⁹, il faut aussi prendre en note une exigence de ponctualité, de concision des informations. Autrement dit, le gouvernement souhaite un flux constant de données précises, qualitatives, quant à la Californie, plutôt qu'une masse informe de renseignements généraux qu'il serait difficile pour le ministère d'absorber ou de rendre utile au commerce français¹⁰⁰. Là encore, de telles instructions adressées au consul indiquent une tentative du ministère de pallier comme possible les soucis posés par sa méconnaissance de la situation et la distance avec son agent. Du reste, les informations exigées sont purement statistiques, sous formes de tableaux, comme pour les autres postes consulaires, toujours dans l'idée de servir les intérêts des armateurs et autres chambres de commerce métropolitaines¹⁰¹. Le reste du courrier d'instructions adressé à Dillon comprend un rappel de toutes les responsabilités qui lui incombent : notariat, rédaction des actes d'états civils des Français émigrés de Californie, négociations avec la douane de San Francisco... Bien que ces attributions du consul ne soient pas l'objet d'étude de ce mémoire, elles le conduisent à rencontrer de nombreux témoins et autres acteurs de la ruée vers l'or, dont il peut mobiliser les points de vue pour dresser un état de la société californienne ; nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Le courrier du ministre, enfin, lui rappelle que sa juridiction s'étend « depuis la baie de San Diégo jusqu'aux frontières de l'Orégon ». En outre, la circonscription consulaire de Dillon comprend toute la façade Pacifique des États-Unis. Le MAE ajoute que la dispersion de la population française rendra sans doute nécessaire la mise en place d'agences consulaires¹⁰² dans la

⁹⁹ LAUX, Claire, *Art. cit.*, dans JESNE, F. (dir.), *Op. cit.*, 2017, p. 98. ; SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 124-125.

¹⁰⁰ En un sens, les préoccupations du MAE de la mi-XIX^e quant à la Californie sont semblables à celles des chancelleries d'Ancien Régime du XVIII^e siècle : acquérir des données utiles et précises dont le commerce national saurait faire usage face aux compétiteurs étrangers, dans un contexte de latence dans la réception des informations. POURCHASSE, Pierrick, « Réseau consulaire et information économique : l'exemple du Danemark au XVIII^e siècle », *Relations Internationales*, n°157, 2014, pp. 29-30. ; MARZAGALLI, Silvia, « La circulation de l'information, révélateur des modalités de fonctionnement propres aux réseaux commerciaux d'Ancien Régime », *Rives nord-méditerranéennes*, n°27, 2007, pp. 134-135 ; LLORET, Sylvain, « Connecter deux mondes : le consulat de France à Cadix au XVIII^e siècle, interface entre l'Europe et *Las Indias* », dans JESNE, F. (dir.), *Op. cit.*, 2017, pp. 26-27.

¹⁰¹ BELISSA, Marc, « Le rôle des consuls français aux États-Unis dans la transmission de l'information économique (1776-1815) », MARGAIRAZ, D., MINARD, P. (dir.), *L'information économique, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2008, pp. 241-251, § 2-4. <https://books.openedition.org/igpde/4561>, consulté le 27/03/2024. SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 223-224.

¹⁰² Les agences consulaires sont à distinguer des consulats proprement dits, en cela qu'il s'agit d'intermédiaires entre la chancellerie consulaire et la communauté française en un point donné. Le statut des agents consulaires n'est que semi-officiel : subordonnés à leur consulat d'attache, ils en reçoivent de modestes indemnités sans en être des employés, aussi ne sont-ils pas soumis à des exigences particulières de formation juridique comme les consuls. SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, p. 699.

région aurifère, aussi rappelle-t-on à Dillon qu'il pourra déjà s'appuyer sur les services du vice-consul de Monterey, Jules Lombard, le remplaçant de Jacques-Antoine Moerenhout¹⁰³.

C'est ainsi préparé et instruit par son ministère d'attache que Dillon quitte la France pour la Californie, qu'il rejoint au mois de juillet 1851. Dès avant son affectation au poste de San Francisco, il se montre un agent zélé, désireux de progresser dans la carrière diplomatique. À cet égard, il est un agent type du MAE, considérant que la mentalité carriériste dont il témoigne est le symptôme du phénomène de professionnalisation des agents diplomatiques français au cours du XIX^e siècle¹⁰⁴. En ce sens, il n'est en rien surprenant qu'il ait été affecté au consulat de San Francisco : comme mentionné plus tôt, cette fonction représente, malgré toutes les difficultés qu'elle implique, un moyen d'être favorablement perçu par la hiérarchie ministérielle, peut-être d'ouvrir la porte à l'octroi à terme d'un poste de consul général. Aux yeux du MAE, la présence de Dillon sur la façade Pacifique est l'assurance de disposer d'un agent en connaissance du terrain et des intérêts français sur place, capable de recueillir puis de transmettre quantité d'informations précieuses. De surcroît, le caractère indépendant ou autonome du personnage semble s'adapter aux contraintes posées par la distance qui sépare le ministère de la Californie.

I.B - Anatole Châtelain, « délégué du ministère de l'agriculture et du commerce dans les deux Amériques »¹⁰⁵

I.B.1 - Un parcours ministériel relativement obscur

Le second individu du corpus mobilisé par un ministère pour se rendre en Californie est Anatole Châtelain. Le concernant, les sources à disposition de la rédaction de ce mémoire sont bien plus rares ; son dossier de mission commerciale conservé aux archives de Pierrefitte-sur-Seine ne fait qu'assez peu mention de sa vie antérieurement à son voyage vers le continent américain. Il sera nécessaire de s'appuyer sur les quelques données accessibles par les bases de données numériques pour brosser un portrait de Châtelain. À nouveau, ce sont les dossiers de la légion d'honneur de la base Léonore qui doivent être employés, en plus des maigres informations nous parvenant du

¹⁰³ DECKKER, Paul (de), *Op. cit.*, 1997, p. 378.

¹⁰⁴ BRULEY, Yves, *Op. cit.*, 2012, pp. 343-345.

¹⁰⁵ Cette formule est celle qu'emploient généralement les journaux (*La Semaine* et le *Moniteur Universel*) pour qualifier Châtelain en tant qu'agent en mission commerciale aux Amériques.

dossier Châtelain dans la série F/12 et des divers dictionnaires et annuaires publiés au long du XIX^e siècle.

Anatole Julien Châtelain naît le 4 juillet 1817 à Paris¹⁰⁶. Il est le fils de René Châtelain : ce dernier s'est illustré par une remarquable carrière militaire, engagé dans l'armée royale en 1788 puis ayant participé à pratiquement toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, de 1792 à 1814, et, en conséquence, lui-même décoré de la légion d'honneur¹⁰⁷. Militaire de carrière, il est aussi, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, le rédacteur de plusieurs manuels de cavalerie, ainsi que de mémoires se rapportant à la conquête de l'Algérie¹⁰⁸. Enfin, il appartient à la notabilité créée par le Premier Empire, puisqu'il est fait chevalier d'Empire en 1810 et baron en 1815¹⁰⁹. Anatole Châtelain semble issu d'une famille qui doit son ascension sociale au régime impérial, ce qui peut par ailleurs justifier des biais bonapartistes de sa part. Vraisemblablement, il s'agit d'une famille parvenue à conserver son statut social après la chute de Napoléon, ce qui n'est pas si surprenant, sachant qu'environ deux tiers des hommes anoblis par l'Empire parviennent à maintenir leur rang¹¹⁰ : René Châtelain en fait partie. Si son statut de noblesse est reconnu, la situation financière de la famille paraît aussi confortable, du moins jusqu'à la mort de René : en effet, son dossier de la légion d'honneur comprend deux documents indicatifs. Le premier est une fiche de solde de retraite ; dressant les faits d'armes du personnage, la solde qui lui est accordée s'élève à 2000 francs, bien supérieure à celle d'une majorité des soldats de l'Empire démobilisés¹¹¹. Quant au second document, il s'agit d'une demande d'indemnités de la veuve Châtelain, émise le 28 avril 1836 à la suite du décès du premier. Requérrant le versement de la pension de retraite due à son époux pour le premier semestre 1835, elle fait savoir ne plus disposer que du quart de la retraite du défunt (désormais élevée à 9000 francs), somme qu'elle estime insuffisante pour élever ses deux enfants (dont Anatole) d'autant plus qu'elle prétend « n'avoir aucune espèce de fortune ». Bien qu'il soit évident que les Châtelain aient eu à leur disposition assez d'argent pour octroyer à Anatole une éducation, la rente de son père semble avoir été la principale source de revenu du ménage (c'est en supposant toutefois que l'épouse Châtelain n'ait pas volontairement grossi le trait

¹⁰⁶ AN, base Léonore, LH//503/8, consulté le 23/03/2024 : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/77573>

¹⁰⁷ AN, base Léonore, LH//503/43, consulté le 23/03/2024 : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/77623>

¹⁰⁸ Informations tirées de la notice de René Châtelain sur le site la Bibliothèque nationale de France, consultée le 23/03/2024 : https://data.bnf.fr/fr/10719480/rene_julien_chatelain/

¹⁰⁹ REVEREND, Albert, *Armorial du Premier Empire. Titres, majorats et armoiries accordés par Napoléon I^{er}. Lettres A B C*, Paris, Annuaire de la noblesse, 1894, pp. 212-213.

¹¹⁰ PETITEAU, Natalie, « Petites et grandes élites au sortir des guerres de l'Empire », *Revue historique*, n°699, 2021/3, pp. 798-799.

¹¹¹ À titre de comparaison, la pension moyenne des soldats démobilisés s'élève à quelque 300 francs annuels. PETITEAU, Natalie, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2022, p. 96.

de sa prétendue précarité financière pour obtenir l'indemnité requise). Autrement dit, si Châtelain fils est bien loin de grandir dans un milieu défavorisé, sa famille doit subir des difficultés plus conséquentes après le décès de son père. Du reste, on ignore tout de sa situation personnelle lorsque meurt René Châtelain, s'il poursuit des études ou est amené à travailler. Tout juste sait-on qu'à la mort de ce dernier, il réside avec sa mère et sa sœur rue Saint-Antoine, dans le quatrième arrondissement de Paris.

De même, on ne dispose que d'assez peu de renseignements quant à la trajectoire initiale de sa carrière. Les trente premières années de sa vie sont parfaitement insondables, faute de documentation. D'après le *Dictionnaire universel des contemporains* de 1893, il serait devenu fonctionnaire du MAC en 1846¹¹², à l'âge de vingt-neuf ans, dans des circonstances qui ne sont guère précisées par l'auteur. Le rédacteur du *Dictionnaire* ajoute qu'il est « attaché comme secrétaire à l'exposition des produits rapportés de Chine par M. de Lagrenée (*sic*) » ; il s'est donc trouvé, pour partie du moins, en charge de la mise en valeur des multiples objets et échantillons manufacturés rapportés d'Extrême-Orient par l'expédition de Théodose de Lagrené, l'une des plus importantes missions commerciales du XIX^e siècle. L'ambassadeur Lagrené et ses associés se sont illustrés, entre autres, par la très importante enquête qu'ils ont menée tout au long de leurs escales jusqu'en Chine : la quantité prolifique de documents et objets ramenés en France est telle que plusieurs expositions sont tenues, dont une du 21 juillet au 26 août 1846 à Paris¹¹³ et dont, manifestement, Châtelain aurait été le secrétaire. Son rôle dans l'exposition implique plusieurs rencontres avec les membres de l'expédition, une prise de renseignements quant aux pratiques d'enquête de la délégation Lagrené et un examen des produits ainsi importés en France. Sa participation à l'organisation de l'exposition lui permet vraisemblablement d'acquérir une expérience des missions commerciales, qualité à même de jouer en sa faveur pour sa propre mission en Californie quelques années plus tard.

Au-delà de ces données, on ignore tout des activités de Châtelain au MAC sur la période allant de 1846 à 1850. Un élément prêtant à confusion quant à l'historique du personnage est sa décoration de la légion d'honneur : il la reçoit le 23 août 1848, en qualité « d'attaché au ministère de l'Intérieur », le même jour que la plupart des membres de la garde nationale impliqués dans la répression des émeutes de juin 1848¹¹⁴. Cet enregistrement pose question : a-t-il participé aux opérations de maintien de l'ordre dans la capitale ? Dans la liste des récipiendaires de la légion

¹¹² VAPEREAU, Gustave, *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, 1893, p. 324.

¹¹³ Sur les « expositions chinoises » ayant fait suite à la mission Lagrené, voir DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Missions commerciales et collections techniques au XIX^e siècle : l'introuvable « musée chinois » de la mission de Chine », *Artefact*, n°5, 2016, pp. 77-94.

¹¹⁴ AN, base Léonore, LH//503/8, consulté le 23/03/2024 : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/77573> ; *L'Assemblée Nationale*, 26 août 1848 ; *Le Siècle*, 26 août 1848.

d'honneur citée par la presse figure un Anatole-Joseph Châtelain, sous-lieutenant de la 1^{ère} compagnie et membre de la 7^e légion de Paris. Ce dernier n'a laissé aucune trace dans la base Léonore ; il n'est pas impossible que la presse ait commis une erreur en reproduisant le deuxième prénom de Châtelain. Cependant, il devient alors curieux qu'il soit enregistré en « attaché du ministère de l'Intérieur » et non en qualité de soldat, comme cela peut être le cas pour d'autres gardes nationaux décorés le même jour¹¹⁵. A-t-il été brièvement fonctionnaire du MI et, de la sorte, contribué à juguler les émeutes parisiennes ? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude. La décoration de Châtelain pose question, mais rien, dans la documentation dont on dispose, n'offre plus d'indications à cet égard. De surcroît, aucun élément n'indique que sa décoration ait eu un impact déterminant sur la trajectoire de sa carrière.

Au reste, outre ce passage trouble de sa vie, il semble toujours avoir été rédacteur au sein du MAC ; il n'est pas impossible qu'il ait directement fait son entrée au ministère en cette qualité. En particulier, on sait grâce au *Dictionnaire universel* mais aussi par les correspondances du dossier Châtelain, qu'il travaillait au bureau de la législation des douanes étrangères. Ce fait est notamment renseigné par une note de Fleury, chef de la direction du commerce extérieur, à l'attention du ministre. Se portant garant de l'indemnisation du voyage à venir de Châtelain (présenté en tant que « Rédacteur au Ministère du Commerce »), il signale au ministre quelques-uns des travaux par lesquels son agent s'est illustré :

« Les études spéciales que M. Chatelain a faites pendant plusieurs années, au Ministère, des Tarifs étrangers pour la législation des Douanes ; le dévouement et l'activité dont il a déjà donné des preuves ; les mentions honorables qu'il a notamment obtenues comme Secrétaire de la Commission des pavillons de Chine, répondent de l'utilité dont sa présence dans des parages éloignés pourrait être pour l'administration. »¹¹⁶

Anatole Châtelain est présenté au ministre comme un individu s'étant illustré par son zèle lors de l'exercice de ses fonctions de rédacteur. Comme observé auparavant, il est doué d'une certaine expérience des questions relatives aux affaires de douanes et au commerce extérieur, autant de facteurs à même de jouer en sa faveur pour ce qui est de mener une mission commerciale en terrain étranger. Il semble en tout cas qu'il ait été favorablement remarqué par sa hiérarchie au sein du ministère, un fait que l'on pourrait mettre en parallèle de quelques ambitions carriéristes nourries

¹¹⁵ À titre d'exemples, deux autres récipiendaires de la légion d'honneur le même jour, Octave Maugin et Charles Edmond Tarbe des Sablons, décorés en cette qualité de membres de la garde nationale, sont renseignés par leurs grades, légions et bataillons, ce qui n'est pas le cas de Châtelain. AN, base Léonore, LH//1798/2 2 : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/77573> ; et AN, base Léonore, LH//2567/83 : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/notice/352842>, consultés le 01/04/2024.

¹¹⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Fleury au ministre, non datée (mais vraisemblablement antérieure au voyage de Châtelain).

par le personnage ; et tout comme dans le cas du consul Dillon, les nouvelles de la Californie et de la ruée vers l'or sont mises au profit de cette carrière bureaucratique.

I.B.2 - Un homme au service de son ministère

Entre la fin d'avril et le début de mai 1850, Châtelain émet une demande de mission commerciale à l'attention du MAC. Arguant d'utiliser son congé pour se rendre à Valparaiso, principal port de commerce du Chili, afin, soi-disant, d'y rencontrer de la famille (dont la trace est introuvable), il propose de se rendre utile à son ministère d'attache en mettant à profit son voyage vers la façade Pacifique du continent américain pour réaliser une tournée de la Californie aurifère. À cette fin, il émet auprès de sa direction une double demande de prolongation de son congé initial et de versement d'indemnités censées couvrir les dépenses de ses déplacements en Californie¹¹⁷.

Lorsque Châtelain offre ses services au MAC, celui-ci croule déjà sous les demandes individuelles de missions commerciales. Le ministère fait paraître une note dans le *Moniteur Universel* du 22 avril 1849 pour démentir l'octroi de missions officielles au tout-venant désireux de se rendre en Californie¹¹⁸, et réitère ce propos le 27 du même mois en signifiant d'ores-et-déjà disposer de deux agents officiellement investis sur place, les vice-consuls Guys et Lataillade¹¹⁹. Le premier des deux articles que fait paraître le ministère précise textuellement qu'il a « simplement autorisé quelques voyageurs, qui s'y rendent à leurs frais dans un but de spéculation commerciale ou d'exploration scientifique, à correspondre avec son département et à lui transmettre les documents qu'ils jugeront de nature à l'intéresser. » Autrement dit, les missions commerciales dont le MAC investit certains Français ne relèvent que d'un caractère officieux, probablement de sorte à dissuader quelques potentiels argonautes de financer leur voyage aux frais du ministère contre des fausses promesses de renseignements. Ces articles témoignent néanmoins de l'intérêt que manifeste le MAC pour toutes les informations que l'on peut lui prodiguer quant à la ruée vers l'or¹²⁰.

Pour ainsi dire, la demande émise par Châtelain est tout à fait opportune aux yeux du ministère, puisqu'il peut s'appuyer sur l'un de ses propres agents pour le renseigner quant à la situation californienne. La réputation de fiabilité de Châtelain (telle que Fleury le présente), l'expérience dont il dispose déjà quant aux affaires commerciales étrangères et son appartenance à

¹¹⁷ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Fleury au ministre sur la mission Châtelain, 31 juillet 1851.

¹¹⁸ *Le Moniteur Universel*, 22 avril 1849.

¹¹⁹ *Le Moniteur Universel*, 27 avril 1849.

¹²⁰ ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold: The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013, pp. 52-53.

l'administration du ministère sont autant de garanties favorables aux yeux d'un MAC cherchant à obtenir des données sans à avoir à dépendre de l'intermédiaire exclusif du MAE et du consulat de France en Californie¹²¹. Si l'on considère le choix de Châtelain par le ministère sous l'angle des connaissances préalables dont il dispose sur le *Golden State*, il n'est pas impossible que ses contacts familiaux au Chili (probablement investis dans les affaires commerciales locales, si l'on suppose qu'ils existent bien) aient pu lui transmettre quelques informations sur la situation du commerce entrant et sortant de Californie¹²².

Du côté de l'agent, la situation est également profitable : la proposition de ses services à sa hiérarchie représente pour Châtelain un autre moyen de se faire remarquer favorablement et, on le devine, d'avancer à son tour dans la carrière. Le caractère volontariste de son offre contribue à l'édification de sa réputation d'agent zélé, aussi le fait qu'il appartienne au MAC accorde du crédit à sa demande d'indemnités et de prolongation de son congé. Là où les missions commerciales précédentes sont publiquement annoncées comme officieuses, la mission de Châtelain deviendrait semi-officielle en raison de son statut préexistant de fonctionnaire ministériel et de la mission confiée par sa hiérarchie directe. Enfin, il n'est pas à exclure que Châtelain se soit proposé pour mener de la prospection en Californie car il s'agit d'une destination « à la mode », suscitant un vif intérêt aux yeux de l'opinion publique et du commerce français, mais aussi en raison d'un certain aspect pratique, à savoir la présence familiale à Valparaiso, sur la route de la Californie. Si rien ne permet de l'affirmer avec certitude, il n'est pas à exclure qu'il ait pris l'initiative de cette mission moins par intérêt pour la ruée vers l'or que par opportunisme carriériste. Dans tous les cas, on observe une certaine convergence d'intérêts entre le MAC et son agent, concourant à rendre positive la réponse du ministère à Châtelain : il reçoit un avis favorable de sa direction le 14 mai 1850, avec une extension de neuf mois de son congés initial¹²³.

¹²¹ RICARD, Bruno, « L'état et l'expansion commerciale de la France. L'information économique extérieure, des consuls aux conseillers commerciaux (1681-1939) », position de thèse, École Nationale des Chartes, 1992, p. 185. Faute d'avoir pu accéder à sa thèse, nous nous référons à la position de thèse de Bruno Ricard.

¹²² Il faut en effet garder à l'esprit que Valparaiso est, avec Panama, l'une des principales escales des navires faisant route des ports atlantiques vers San Francisco. De fait, il s'agit d'un important centre de circulation de l'information sur le mouvement commercial de la côte occidentale du continent américain. NASATIR, Abraham P., « Chileans in California During Gold Rush Period and the Establishment of the Chilean Consulate », *California Historical Quarterly*, vol. 53, n°1, printemps 1974, p. 53, p. 55.

¹²³ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, lettre de Fleury à Châtelain, 14 mai 1850.

I.B.3 - Un désir d'informations directes du ministère de l'Agriculture et du Commerce

Désireux d'acquérir les données commerciales relatives à la Californie, le MAC réalise en amont toute une série de démarches censées faciliter le voyage de Châtelain vers le Nouveau-Monde. À cette fin, le ministre lui écrit une lettre de recommandation à l'attention du MAE, indiquant à son homologue que le seul département de l'Agriculture et du Commerce, par restrictions budgétaires, ne peut pourvoir à tous les frais de voyage de son agent¹²⁴. D'autre part, il entre en contact avec le ministère de la marine et des colonies (MMC) pour s'assurer que Châtelain ait une place à bord d'un navire en partance pour la Californie avec remboursement des frais de transports (mais non des frais de table). C'est chose faite : le MMC informe le ministre Dumas que Châtelain doit embarquer à bord de *La Capricieuse*, au départ de Toulon, entre les 20 et 25 mai, aussi est-il prié de se rendre auprès du vice-amiral Hamelin¹²⁵. Enfin, le ministre signifie dans son courrier d'instructions que celui-ci a valeur de lettre de recommandation auprès des diverses agences consulaires françaises à l'étranger¹²⁶. Le MAC assume ainsi, comme pour d'autres missions commerciales auxquelles il apporte son patronage à la même période, un rôle d'intermédiaire entre son agent et les diverses administrations susceptibles de contribuer à la réussite de son voyage de prospection¹²⁷.

En parallèle de son investissement auprès des différents départements gouvernementaux pour octroyer à Châtelain un certain nombre de passe-droits, le MAC lui adresse une série d'instructions et de renseignements à collecter au cours de sa tournée. De même que dans le cas de Dillon, elles sont à interpréter comme un indicateur des méconnaissances auxquelles la bureaucratie française souhaite remédier, des préoccupations particulières de ce ministère quant à la ruée vers l'or. Une note, intitulée « Instruction au point de vue de la législation commerciale », dresse ainsi, avant de passer aux ordres adressés à Châtelain à proprement parler, un long état des faits dont a déjà connaissance la direction du commerce extérieur¹²⁸. Les quatre premières pages du document se rapportent aux données connues du MAC quant à la question des douanes en Californie : tout comme le MAE, il fait face à un certain flou par rapport à la législation douanière de ce territoire annexé depuis peu par l'Union. Garant de la bonne conduite du commerce, le MAC est tout aussi

¹²⁴ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, copie de la lettre du MAC au MAE, 3 mai 1850.

¹²⁵ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, lettre du MMC au MAC, 8 mai 1850.

¹²⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, copie de la lettre du ministre Dumas à Châtelain, 14 mai 1850.

¹²⁷ DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Voyager pour conquérir de nouveaux marchés. Les missions commerciales au XIXe siècle », dans CHARMASSON, T. (dir.), *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, CTHS, 2010, p. 214.

¹²⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, instructions du bureau des législations étrangères à Châtelain, non daté.

concerné par les saisies jugées abusives réalisées par le collecteur de la douane de San Francisco à l'encontre des bâtiments français ; il lui est nécessaire de disposer de données claires sur la situation des douanes pour en informer les armateurs et éviter les déconvenues issues des méconnaissances relatives aux tarifs en vigueur¹²⁹.

À la suite de ce rappel de la situation, une série de questions est adressée à Châtelain ; toutes ont trait à l'évaluation des conséquences de l'application des tarifs de l'Union sur le commerce français en Californie, notamment au point de vue du placement des produits manufacturés sur le marché de San Francisco et sur l'activité des baleiniers français qui opéraient jusqu'alors dans le pourtour du Pacifique¹³⁰. Il est aussi demandé à Châtelain de sonder l'opinion des négociants français implantés à San Francisco quant à cette même législation douanière. Le reste du courrier, enfin, indique expressément à l'agent de se renseigner sur la quantité et le montant des charges tarifaires qui s'additionnent aux frais de la douane. À cette fin, on le charge d'acquiescer autant de documents imprimés que possible sur les mesures douanières en vigueur à San Francisco, « de nature à intéresser soit notre commerce, soit notre navigation ». L'ensemble des préoccupations du MAC se rapporte à la nature des droits de douane s'appliquant en Californie : la liste d'instructions ne mentionne guère la situation des mines d'or. En outre, l'exploitation aurifère semble moins susciter d'intérêt aux yeux du ministère que la seule question des exportations françaises vers le *Golden State*. Cela se vérifie par l'insistance du ministère pour que Châtelain s'informe des préoccupations des négociants français. Sa mission commerciale en Californie, telle que conçue par le MAC, ne semble donc s'apparenter qu'à une opération de collecte d'informations sur la législation californienne et la navigation française.

Il faut cependant garder à l'esprit que la liste susmentionnée n'est que celle du bureau des législations étrangères. Bien que leur trace n'existe pas dans le dossier de mission de Châtelain, il semble que d'autres bureaux du MAC lui aient conféré des instructions quant aux objets à étudier en Californie. On lit ainsi, dans les dernières pages de son rapport général sur la Californie : « Mes instructions me demandaient toujours au point de vue du fait commercial des Renseignements sur la richesse du sol et l'exploitation aurifère. »¹³¹ Plus loin, il ajoute : « J'ai de même traité aussi complètement que possible les demandes de Renseignements sur les ressources agricoles du Pays,

¹²⁹ Là encore, l'éloignement géographique de la Californie joue au détriment du commerce métropolitain : les navires saisis par la douane de San Francisco l'ont été faute d'informations sur la mise en place des tarifs communs à l'ensemble de l'Union. N'ayant pas été avertis à temps de la nouvelle juridiction, les armateurs s'attendaient à devoir régler la douane selon l'ancien tarif, instauré sur le territoire par les forces d'occupation militaire étatsunienne en 1847. SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 132-133.

¹³⁰ Jusqu'à son annexion par les États-Unis, la Californie est l'un des principaux points de relâche des quelques baleiniers français du Pacifique. Voir FOUCRIER, Annick, « Baleiniers français en Californie (1825-1848) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (1954-), tome 37, n°2, avril-juin 1990, pp. 239-252.

¹³¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 109.

l'État agricole, l'avenir réservé à l'agriculture. Si je passe maintenant à la partie de mes instructions relatives à la Législation Commerciale, j'ai répondu aux questions des Droits locaux à San Francisco, Moyens de transport de marchandises, Intérêt de l'argent.¹³² Il termine enfin : « Il m'a été demandé d'étudier la question du présent, et de l'avenir de la situation de notre commerce, de la situation de nos nationaux. »¹³³ Lorsque l'on ajoute cet ensemble d'instructions à celles déjà mentionnées, l'enquête de Châtelain, telle que conçue par le ministère, revêt un caractère autrement plus important. L'inventaire des objets à étudier est pour le moins important : pratiquement tous les aspects du développement économique californien sont concernés (exploitations minières, agriculture, douanes et commerce...), aussi l'agent est-il prié de transmettre ses observations et recommandations personnelles sur l'état de l'investissement français sur place. Faute de connaissances sur la situation, le ministère semble pleinement s'en remettre aux services de son employé, lequel, une fois l'enquête terminée, deviendrait le plus à même d'estimer la marche à suivre pour le commerce métropolitain. Le MAC est tributaire des témoignages de Châtelain.

C'est dans ces circonstances que Châtelain embarque à bord de *La Capricieuse* le 25 mai 1850 à destination de San Francisco, en même temps que les cent-cinquante membres de l'ex-garde nationale mobile envoyés vers la Californie par le gouvernement de la République¹³⁴. Le personnage partage des ressemblances avec Patrice Dillon, tant en termes de parcours que d'ambitions. En effet, tous deux issus du monde de la bureaucratie ministérielle et ont fait leurs premières armes en tant que rédacteurs. Repérés par leur hiérarchie pour le caractère *a priori* zélé de leur travail, pour leur compétence, il semble évident que l'un et l'autre nourrissent l'ambition d'une progression de carrière : pour Dillon, il s'agit d'obtenir un avancement de ses charges consulaires, pour Châtelain, celui-ci doit viser la direction d'un bureau du MAC. À cette fin, le déploiement en Californie est avantageux. Disposant chacun d'une connaissance préalable, même minime, du pourtour du Pacifique et des dynamiques d'échange qui y ont cours, ils présentent, aux yeux de leurs ministères respectifs, un profil en adéquation avec les instructions qui leur sont confiées.

¹³² *Ibid.*, p. 110.

¹³³ *Ibid.*, p. 111.

¹³⁴ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, coupure de presse du *Journal des débats* du 30 mai 1850. Sur les gardes mobiles émigrés en Californie, voir FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, pp. 125-126.

I.C - Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, l'échec d'une entrée en carrière

I.C.1 - Un parcours atypique au sein de l'élite parisienne

Ne reste que Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, le troisième personnage concerné par notre étude. S'il est semblable aux deux précédents par ses ambitions et son désir de faire une entrée dans la carrière, il se distingue par le caractère pour le moins atypique de son parcours antérieur. Les sources à cet égard sont autrement plus riches : on peut notamment s'appuyer sur l'avant-propos des *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, au sein duquel Saint-Amant était longuement les détails de sa vie antérieure au voyage vers la côte ouest nord-américaine¹³⁵. On peut également employer l'ouvrage qu'il a constitué à partir des lettres de son épouse, sobrement intitulé *Voyage en Californie 1850-1851*¹³⁶, et quelques autres de ses écrits. Enfin, il est à noter que de courts développements biographiques relatifs à Saint-Amant ont été rédigés par René Rémond et Melinda Marie Jetté¹³⁷.

Sachant que, comme ces deux auteurs, nous sommes tributaires de textes autobiographiques de Saint-Amant, une prudence est à conserver, considérant la tendance marquée du personnage à s'octroyer un rôle plus important qu'il n'est réellement dans les événements qu'il décrit. De surcroît, il se rapporte, au cours de ses récits, à de nombreux documents et correspondances avec le MAE, dont la trace est introuvable dans les ADC. S'il n'y a pas à douter de l'existence des documents originaux, ceux-ci sont impossibles à vérifier¹³⁸. Qui plus est, il est fort probable que Saint-Amant ne donne à voir qu'une fraction de cette correspondance, qu'une partie d'entre elle ait été évacuée de l'avant-propos.

De Saint-Amant (dont le nom est quelquefois orthographié « Saint-Amand » par les contemporains), nous savons qu'il naît le 12 septembre 1800 à Monflanquin, dans le département du Lot-et-Garonne. D'après ses propres termes, son arrière-grand-père paternel, « Fournié de Saint-Amant », aurait été un bourgeois, châtelain et grand propriétaire terrien de la province d'Agenais, suffisamment influent pour devenir secrétaire de cabinet de Louis XV en 1768, un

¹³⁵ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maisson, 1854, pp. VII-LII.

¹³⁶ SAINT-AMANT, Madame (de), *Voyage en Californie 1850 - 1851*, Paris, Garnier Frères, 1851.

¹³⁷ Respectivement, REMOND, René, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris, Presses de Sciences Po, 1962, pp. 107-109 ; et JETTE, Melinda Marie, « The Frenchman's Gaze : Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 121, n°2, été 2020, pp. 126-127.

¹³⁸ Contactée, Melinda Marie Jetté a confirmé qu'il n'existe à sa connaissance aucune trace de ces documents dans quelque fonds d'archive que ce soit.

événement octroyant aux Saint-Amant l'accès à la noblesse, et pour figurer parmi l'entourage du duc d'Aiguillon au moment de la convocation des états généraux de 1789¹³⁹. Il poursuit son récit familial en évoquant brièvement les enfants de son bisaïeul, lesquels s'avèrent être ses grands-pères paternel et maternel, tous deux militaires de carrière, l'un au régiment d'Auvergne et l'autre dans la garde personnelle de Louis XV, puis de Louis XVI.

De son père, Pierre Charles dit qu'il était un proche du parti de la Gironde, chargé d'acheter des grains à Paris pour le compte de la municipalité de Bordeaux dans les premières années de la Révolution, aussi a-t-il fait partie (depuis 1812 au moins) du conseil municipal de cette ville, au sein duquel il se serait illustré en faisant partie des quelques conseillers à s'opposer au vote de la déchéance de Napoléon. Ce choix politique lui aurait valu de brièvement devenir adjoint du maire de Bordeaux et secrétaire-général de la commune pendant les Cent-Jours ; Saint-Amant ajoute : « Il m'enleva à mes études pour me faire entrer au bureau des enrôlements, où j'émergeais avec orgueil le nom des défenseurs de la patrie, dont, trop jeune alors, je ne pouvais partager les périls. »¹⁴⁰ Tout, dans cette partie du récit de Saint-Amant, semble indiquer qu'il est issu d'un milieu élitair plutôt aisé, financièrement et socialement, quoiqu'ayant vraisemblablement pâti de la Révolution¹⁴¹, aussi son père est-il un bonapartiste farouche, héritage politique qu'il s'approprie.

Après cela, Saint-Amant ne mentionne plus ses parents. Il est impossible d'estimer ce qu'il est advenu de son père à l'issue des Cent-Jours, s'il a subi l'épuration administrative ayant fait suite au retour des Bourbon, ce qui ne serait pas improbable : environ soixante-mille fonctionnaires impériaux (essentiellement municipaux) sont relevés de leurs fonctions dans les suites des Cent-Jours, et il ne serait pas surprenant qu'un homme aussi remarqué pour son attachement au bonapartisme que Saint-Amant père en ait fait partie¹⁴². Par ailleurs, notons qu'il évacue la mention des personnalités féminines de son lignage. Le seul commentaire qu'il émet concernant son arrière-grand-mère, épouse de Fournié de Saint-Amant, est le suivant : « Du côté utérin, je fus aussi bien partagé ; mais chez nous le ventre n'ennoblissait pas. » Ses grands-mères sont singulièrement absentes du récit, tandis que de sa mère, la seule mention qu'il fait se rapporte au souhait qu'elle aurait nourri d'avoir un fils suivant la carrière militaire de son grand-père.

Les profils des familles de Saint-Amant et de Châtelain partagent des traits communs : si le caractère notable et influent du lignage connu du premier est plus ancien, les deux sont issus d'un environnement familial très proche du bonapartisme, paraissant même avoir acquis une forme

¹³⁹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. VII-VIII.

¹⁴⁰ *Ibid.*, pp. VIII-IX.

¹⁴¹ JETTE, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, p. 126.

¹⁴² PETITEAU, Natalie, *Art. cit.*, 2021/3, pp. 802-803 ; SERNA, Pierre, *La république des girouettes (1789-1815 et au-delà). Une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Paris, Champs Vallon, 2005, pp. 191-193.

d'ascension sociale grâce au régime napoléonien. Il s'agit, autrement dit, d'un milieu de petites élites constituées depuis au moins la fin du XVIII^e siècle. Tous deux, par ailleurs, sont issus d'une famille ayant une tradition de carrière militaire, quoique le père de Saint-Amant semble être une exception à cette règle.

Du reste, comme cité plus haut, on sait qu'il étudie lorsqu'il est amené, très jeune (tout juste quatorze ans), à émarger les listes de conscription pendant les Cent-Jours. Adulte, il poursuit l'usage familial et s'enrôle dans le service militaire (celui de la marine en l'occurrence) vers 1819. Citant des lettres du baron Portal, il indique avoir été transféré à Cayenne, en Guyane, en 1821, en qualité de commis de marine, puis de secrétaire du gouverneur de cette même colonie, avant d'être radié du service militaire à la suite de la publication de son ouvrage, *Des colonies, particulièrement de la Guyane française, en 1821*¹⁴³. Il dit avoir été « une des premières victimes du ministère Villèle »¹⁴⁴, et poursuit : « avouons franchement que nous usions sans ménagement de la demi-liberté que nous tenions de la Restauration, pour lui livrer une guerre impitoyable dans laquelle entraient, certainement, plus de passion que de raison, quand nous faisons du libéralisme avec du bonapartisme. »¹⁴⁵ Ses prises de position critiques par rapport à la gestion que font les Bourbons de la Guyane¹⁴⁶ lui valent d'être censuré et démis de ses fonctions en avril 1822 ; par cette suspension, il se fait brièvement remarquer de la presse et l'opposition libérales du pays, lesquelles lui accordent leur soutien¹⁴⁷. À la suite de cet événement, Saint-Amant retourne en métropole. Son passage par la Guyane, quoiqu'assez bref, lui a conféré une première expérience du voyage outre-Atlantique, la connaissance d'un territoire colonial et ultramarin ; ses travaux en tant que secrétaire du gouverneur de la colonie l'ont également mis en contact avec une forme d'exercice bureaucratique, ici au service du MMC. On observe même le déploiement d'une première enquête (facilitée par ses prérogatives de secrétaire) sur l'économie et l'administration de la colonie de Guyane, laquelle sert de base à la mise en cause des politiques de colonisation de la Restauration sur place. Une expérience semble déjà acquise en la matière par le personnage.

¹⁴³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Des colonies, particulièrement de la Guyane française, en 1821*, Paris, Chez Barrois Delaunay, 1822.

¹⁴⁴ Chef de gouvernement ultra-royaliste de 1822 à 1828, Villèle s'est illustré (entre autres) par l'instauration d'une importante politique de censure de l'opposition dans les suites de son accession au pouvoir.

¹⁴⁵ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. IX.

¹⁴⁶ Il se fait notamment le porte-voix des planteurs de la colonie, lesquels se montrent sceptiques quant à l'envoi de colons européens sur place, jugés moins efficaces, voire inadaptés à l'environnement tropical de la Guyane. Marquant fermement son opposition à l'esclavage, à la traite et aux trafics d'esclaves de la colonie, il estime préférable d'encourager financièrement l'installation de colons africains libres. DELISLE, Philippe, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises. Des chrétientés sous les tropiques ? 1815-1911*, Paris, Karthala, 2000, rééd. 2013, p. 55 ; SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1822, pp. 207-243.

¹⁴⁷ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. IX, p. XXII ; *Le Constitutionnel*, 5 avril 1822.

Si l'on se fie à l'autobiographie de Saint-Amant, celui-ci aurait connu un temps de flottement dans les suites immédiates de la fin de sa carrière militaire, l'amenant à se diriger vers les arts, la politique et, surtout, le jeu d'échecs, grâce auquel il parvient à acquérir une certaine renommée (« en France comme à l'étranger ») en sa qualité de champion international¹⁴⁸. S'investissant grandement dans ce jeu, il prend la direction du journal d'échecs *Le Palamède* de 1842 à 1847, à la suite du décès de son ancien propriétaire¹⁴⁹, et participe à plusieurs compétitions face à des joueurs britanniques réputés dans cette même décennie 1840. En parallèle, il exerce « près d'un quart de siècle » une carrière de marchand de vin à Paris, qu'il décrit comme assez stable et honnête quoique modeste. Cette entreprise l'aurait fait entrer, dit-il, dans la notabilité parisienne : « J'avais la confiance du Tribunal de commerce qui, maintes fois, m'associa à sa justice, et je fus présenté comme candidat, par cette autorité consulaire et par ma municipalité, pour figurer dans les notables. » Tout indique en effet que Saint-Amant appartient à une élite parisienne embourgeoisée : quand bien même son affaire vinicole serait plutôt modeste, il est en constante proximité avec le milieu des élites sociales de la capitale (lesquelles doivent appartenir à sa clientèle), fréquente leurs lieux de sociabilité (tels le café de la Régence, enseigne en vue de Paris, où Saint-Amant s'adonne aux échecs¹⁵⁰), réside à proximité des centres de pouvoir dans le premier arrondissement de Paris (son logement se situe rue Saint-Thomas-du-Louvre, entre les palais du Louvre et des Tuileries)¹⁵¹. C'est une certaine aisance sociale et financière, accompagnée d'un bagage culturel, qui caractérise le train de vie de Saint-Amant, de plus acquiert-il une petite renommée et un réseau de connaissances par sa pratique des échecs. Le marasme économique concomitant de la révolution de 1848 fait cependant périlcliter son affaire, laquelle est liquidée peu de temps après¹⁵².

Au cours de cette carrière marchande, il fréquente l'opposition libérale de Paris, commandant une troupe d'insurgés pendant la révolution de 1830 et prenant régulièrement part aux banquets organisés par les clubs de l'opposition sous la monarchie de Juillet. Par ailleurs enrôlé dans la garde nationale, il se trouve à la tête d'une légion de soldats participant au renversement de Louis-Philippe le 24 février 1848, puis à préserver le palais des Tuileries du pillage par la foule dans les jours qui suivent, ce qui vaut à Saint-Amant d'en devenir le commandant de garnison¹⁵³,

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. IX.

¹⁴⁹ GROS, Ivan, « L'imaginaire du jeu d'échecs en France au XIX^e siècle, ou la conversation intellectuelle du guerrier », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°40, 2010, p. 132.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration : ou almanach des 500.000 adresses de Paris, des départements et des pays étrangers*, Paris, Firmin Didot frères, 1847.

¹⁵² SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. IX-X ; SAINT-AMANT, Madame (de), *Op. cit.*, 1851, pp. 4-5.

¹⁵³ Quoiqu'il évoque l'événement dans l'avant-propos des *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Saint-Amant en a aussi écrit et publié un témoignage au mois de mai 1848. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Le drame des Tuileries après la révolution du 24 février 1848*, Paris, Féret, 1848.

brièvement là encore puisqu'il décline, le 25 mai, l'offre qui lui est faite d'en devenir l'administrateur¹⁵⁴. Rapidement, l'ex-chef de la garde des Tuileries gravite autour des cercles bonapartistes (il dit être en correspondance avec Théodore Lechevalier, rédacteur du *Courrier du Havre*, journal bonapartiste) et parvient à intégrer l'entourage de Louis-Napoléon Bonaparte, qu'il va jusqu'à rejoindre à Londres, au mois d'août¹⁵⁵. Accompagnant le prétendant au trône à son retour en France, il mène campagne en sa faveur en écrivant des affiches¹⁵⁶ et des éditoriaux parus dans les journaux du Lot-et-Garonne¹⁵⁷. Cette partie de l'avant-propos de Saint-Amant est pour le moins élogieuse à l'égard de la personnalité de Louis-Napoléon Bonaparte : il s'y prête à un quasi-culte de la personnalité de l'aspirant président de la République et futur souverain impérial. Il faut y voir une propagande et un témoignage de fidélité à Napoléon III ; on comprend qu'il appartient, en quelque sorte, à son réseau de clientèle, un fait que Saint-Amant entend utiliser au service d'une carrière diplomatique.

I.C.2 - La tentative d'entrée dans la carrière diplomatique

Ici, les circonstances sont quelque peu troubles : Saint-Amant ne s'étend pas sur ses activités dans les suites de la victoire électorale de Louis-Napoléon Bonaparte en 1848, aussi ne peut-on affirmer avec certitude quels sont les moyens à sa disposition après la liquidation de son affaire de marchand de vin. Tout ce que l'on sait, c'est que Saint-Amant continue de mener une propagande bonapartiste acharnée dans la presse, bien qu'il n'ait, semble-t-il, plus son accès privilégié auprès du chef de l'État : « Je fus près d'un an sans voir le Prince-Président, mais non pas sans défendre son nouveau pouvoir dans les journaux où j'avais conservé de l'accès »¹⁵⁸.

En revanche, il semble évident qu'il s'emploie, peut-être par le truchement de connaissances personnelles mieux placées auprès du président et en jouant de sa fidélité à son égard, à lui demander des faveurs pour obtenir une agence consulaire¹⁵⁹ en Californie ; c'est ce qu'estiment René Rémond et Melinda Marie Jetté lorsqu'ils évoquent brièvement le parcours du personnage et son voyage outre-Atlantique. Difficile de savoir les raisons précises de cette volonté

¹⁵⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. XXXII.

¹⁵⁵ *Ibid.*, pp. XIV-XV, p. XXXIII.

¹⁵⁶ Saint-Amant est mentionné dans une biographie officielle de Napoléon III (à laquelle il se réfère lui-même) : il aurait signé une affiche de propagande électorale favorable au candidat Bonaparte. LACROIX, Paul, *Histoire de Napoléon III, Empereur des Français et de la dynastie napoléonienne, tome III*, Paris, Bibliophile Jacob, 1853, pp. 143-144.

¹⁵⁷ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. XVII, p. XXXIV.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. XIX.

¹⁵⁹ Dans ce contexte, l'agence consulaire est certainement à comprendre comme un poste de vice-consul.

de Saint-Amant, mais il faut certainement envisager une double tentative de faire une entrée dans la carrière diplomatique, à laquelle il espérait accéder grâce aux relations de clientèle de Louis-Napoléon Bonaparte, et de tenter, à son tour, d'exploiter les mines d'or qui font tant entendre parler d'elles dans la presse nationale¹⁶⁰. Sachant que Saint-Amant se trouve dépourvu de revenus par suite de la révolution de 1848 et de la mise en liquidation de son commerce, il se pourrait qu'il ait perçu la ruée vers l'or, à l'instar d'autres Français répondant d'un statut social semblable, comme une opportunité de réacquérir une fortune¹⁶¹.

Dans tous les cas, promesse lui est faite par le cabinet du MAE, le 5 juillet 1850 (impliquant des démarches antérieures de sa part), de l'accord d'une agence consulaire à Sacramento, sans pour autant qu'il existe quelque garantie de l'octroi officiel de ce poste ; de plus, Saint-Amant est prié d'attendre la définition du budget de l'année 1851 avant que ne soit confirmée une éventuelle titularisation¹⁶². Soucieux de s'assurer de sa place en Californie, il charge son épouse d'y prendre pied et d'y écouler des marchandises : elle embarque à Southampton à destination de San Francisco le 17 juillet 1850, empruntant l'itinéraire de Panama pour gagner le *Golden State*, qu'elle atteint le 31 octobre 1850¹⁶³. Madame de Saint-Amant y établit un salon dans les semaines qui suivent, lequel lui confère des revenus suffisamment confortables pour se maintenir à San Francisco, y acquérir des propriétés foncières et tisser des relations¹⁶⁴.

Dans le même temps, Saint-Amant peine à obtenir sa nomination : les contraintes budgétaires récurrentes du MAE¹⁶⁵ retardent le versement prévu de ses indemnités de voyage¹⁶⁶. Par ailleurs, les lettres de recommandation du président et du ministre des Affaires étrangères tardent à arriver. Il faut attendre près d'un an après les promesses initialement faites pour qu'enfin, le 10 avril 1851, le ministre Brenet lui confirme avoir informé Dillon de son transfert prochain vers la Californie. Saint-Amant dit : « Je reçus des mains de M. le ministre mon passeport et touchai 3,500 fr. à la caisse du ministère pour mes frais de voyage. Je m'embarquai à Southampton le 2 mai 1851 et arrivai à San Francisco le 21 juillet »¹⁶⁷. Les efforts de Saint-Amant semblent avoir payé,

¹⁶⁰ REMOND, René, *Op. cit.*, 1962, pp. 107-108 ; JETTE, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, p. 127.

¹⁶¹ Annick Foucrier remarque à partir d'un échantillon de passagers français vers la Californie entre 1849 et 1851 qu'une importante partie d'entre eux (environ un tiers) sont des urbains, commerçants ou artisans relativement aisés, profil auquel correspond Saint-Amant. FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, pp. 119-123.

¹⁶² SAINT-AMANT, Madame (de), *Op. cit.*, 1851, pp. 6-7.

¹⁶³ *Ibid.*, pp. 7-8, pp. 34-35.

¹⁶⁴ WILSON, Karen S., « Seeking America in America: The French in the California Gold Rush », *Southern California Quarterly*, vol. 95, n°2, été 2013, pp. 123-124.

¹⁶⁵ Le MAE est en effet l'un des, sinon le ministère le plus faiblement doté en termes de budget, de la Restauration au Second Empire, une contrainte freinant l'ouverture des nouveaux postes diplomatiques. BRULEY, Yves, *Op. cit.*, 2012, pp. 69-72.

¹⁶⁶ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. XXXIX-XL.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. XL.

puisqu'il accomplit son voyage vers la Californie aux frais du gouvernement, disposant de surcroît de la lettre de recommandation de Louis-Napoléon Bonaparte pour se présenter à Dillon, lequel est prié d'octroyer une affectation à l'agent¹⁶⁸.

Quelle est l'expérience diplomatique de Saint-Amant lorsqu'il pose pied en Californie ? Il n'en a *a priori* aucune, ce qui a dû participer au retard de la prise de décision du MAE. Bien qu'il soit un marchand aguerri de la capitale, rien n'indique qu'il remplisse les exigences nécessaires à l'entrée dans la fonction consulaire, en termes de formation juridique notamment. Qui plus est, de son propre aveu, il est loin de couramment maîtriser l'anglais¹⁶⁹, véritable handicap lorsque l'on envisage d'obtenir des responsabilités diplomatiques dans un territoire sous domination anglo-américaine. Quant à sa connaissance de la Californie, il n'existe guère d'éléments permettant de supposer qu'il en ait véritablement eu. Quoiqu'il connaisse l'espace atlantique et qu'il ait déjà pu résider au sein d'un territoire colonial, il n'apparaît pas avoir de prédispositions propres à favoriser son envoi en Californie plutôt qu'ailleurs, comme cela pouvait être le cas du côté de Châtelain et de Dillon. Si les lettres envoyées par son épouse lui confèrent des informations sur le trajet jusqu'à San Francisco, sur cette même ville et son marché en fin d'année 1850, il faut envisager qu'il ne dispose pas, dans un premier temps, d'informations beaucoup plus fiables que celles reçues par une majorité de Français. Pour encore citer René Rémond, le voyage de la femme de Saint-Amant en Californie est à comprendre comme une façon de forcer la main au MAE et de presser son affectation consulaire dans le *Golden State*¹⁷⁰ : cela lui offre un impératif censé accélérer son départ, de même qu'une source directe d'informations sur la ruée vers l'or ; la publication de ses lettres entre dans cette même logique démonstrative. Il faut d'ailleurs noter que, dans l'ouvrage en question, Saint-Amant prétend que Louis-Napoléon Bonaparte aurait lui-même évoqué de l'envoyer en Californie¹⁷¹ : cette affirmation est douteuse. Sans doute vaut-il mieux considérer que Saint-Amant s'est lui-même proposé de s'y rendre, désireux de profiter à son tour de la ruée et du besoin de protection consulaire qu'impose l'émigration française vers le nouvel État.

Curieusement, le parcours de Saint-Amant jusqu'à son départ de France pour la Californie partage de nombreux traits communs avec celui de son plus célèbre prédécesseur, le voyageur Eugène Duflot de Mofras. Lui-même issu du milieu des petites et moyennes élites nobiliaires et marchandes du Sud-Ouest, ce dernier s'est illustré par son propre périple à travers le Mexique et la façade Pacifique du continent nord-américain entre 1838 et 1842. Motivé par des objectifs

¹⁶⁸ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 juillet 1851, folios 329-330.

¹⁶⁹ On lit dans son premier rapport au consul : « [...] j'ai les plus grandes facilités à me bien renseigner, quoique je ne puisse parvenir à parler anglais un peu passablement. » ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 14 août 1851, folio 481.

¹⁷⁰ REMOND, René, *Op. cit.*, 1962, p. 108.

¹⁷¹ SAINT-AMANT, Madame (de), *Op. cit.*, 1851, p. 5.

carriéristes, Duflot de Mofras espérait que son voyage, financé sur les deniers du MAE, lui permette une progression accélérée dans la carrière diplomatique, dans un contexte où la monarchie de Juillet entend acquérir une place prépondérante dans le Pacifique ; il parvient à lancer son projet grâce aux lettres de recommandation de Louis-Philippe. Tout comme Saint-Amant, cependant, il est contraint par les réticences de nombreux fonctionnaires ministériels, tels que le secrétaire de la légation française au Mexique, qui perçoivent son entreprise comme un projet coûteux et mêlé d'arrivisme¹⁷².

Empruntant la route de Panama (à laquelle il dédie une certaine part de son récit de voyage¹⁷³), Saint-Amant atteint San Francisco le 21 juillet 1851 et entre aussitôt en contact avec Dillon, lui donnant à voir la lettre de recommandation du président. L'espoir de Saint-Amant d'obtenir l'agence consulaire tant attendue est déçu : il se heurte d'une part au fait que Dillon n'ait pas d'affectation spécifique à lui confier, d'autre part aux difficultés budgétaires du consulat de San Francisco. Le consul écrit au MAE, le 29 juillet :

« Par votre lettre du 8 avril dernier, vous m'avez prévenu, Monsieur le Ministre, que M. s^t amand (*sic*) a été autorisé par le Président de la République, à se rendre à San Francisco pour y recevoir les fonctions d'agent consulaire sur le point de la Californie où je jugerais utile de l'employer en cette qualité. J'ai eu le regret de me voir dans la nécessité d'annoncer à M. s^t amand (*sic*), qui est arrivé depuis peu de jours, que je ne voyais pour le moment aucun point de la Californie où son zèle peut s'employer avantageusement pour lui, utilement pour le Département. [...]

À cette occasion, je me permets, Monsieur le Ministre, de vous rappeler que parmi les agents que le Département envoie ici, il n'y en a presque pas un dont l'arrivée n'entraîne, pour moi, la nécessité de faire des avances, qui, vu la cherté de l'argent à San-Francisco, sont particulièrement onéreuses. »¹⁷⁴

La lettre de recommandation de Louis-Napoléon Bonaparte n'ayant aucune valeur d'affectation officielle¹⁷⁵, et Dillon restant maître de son consulat (et donc de l'octroi des qualités d'agent consulaire), Saint-Amant ne peut faire l'entrée espérée dans la carrière diplomatique. Néanmoins, le consul souhaite se conformer aux souhaits du président de la République d'accorder

¹⁷² Voir FOUCHIER, Annick, « La France, les Français et la Californie avant la ruée vers l'or (1786-1848) », thèse d'histoire, EHESS, 1991, pp. 663-712.

¹⁷³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 1-97.

¹⁷⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 juillet 1851, folios 329-330.

¹⁷⁵ Dillon ne se prive pas de le rappeler à Saint-Amant dans un courrier à son attention, le 19 octobre 1851, en évoquant les remboursements de frais de voyage demandés par le second : « L'usage et les règlements veulent que les agents de la République soient porteurs d'un arrêté qui spécifie les émoluments que le ministère entend leur accorder [...]. Vous n'étiez porteur d'aucun titre du genre dont il s'agit, et, d'un autre côté, je n'avais reçu aucune instruction qui pût m'autoriser à encourir une responsabilité personnelle à votre occasion. » SAINT-AMANT, *Op. cit.*, p. XLIII.

à Saint-Amant une tâche utile. À cette fin, il prend la décision de l'envoyer en mission de prospection en Oregon.

I.C.3 - Une mission commerciale en Oregon révélatrice d'intérêts multiples

En effet, le consul informe dans le même temps le MAE qu'il charge Saint-Amant de collecter des renseignements sur ce vaste Territoire étatsunien situé au nord immédiat de la frontière de la Californie. Tandis que cette dernière suscite l'intérêt du gouvernement et de l'opinion publique française, ce n'est pas le cas de l'Oregon : le MAE de Guizot s'est montré largement indifférent par rapport à la crise opposant la Grande-Bretagne et les États-Unis quant à sa possession, se contentant de lointainement observer le litige entre les deux puissances¹⁷⁶. Assez peu de Français ont, jusqu'aux années 1850, abordé et collecté des données sur l'Oregon : le marchand et secrétaire du roi d'Hawaï Jean-Baptiste Rives dans les années 1820¹⁷⁷ et Eugène Duflot de Mofras en 1842 en sont quelques rares exemples¹⁷⁸. Il ne s'agit longtemps que d'une destination de peu d'intérêt aux yeux du commerce français, d'autant plus en considérant l'exclusivité de la domination commerciale du territoire par la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH)¹⁷⁹. Jusqu'à la fin des années 1840, l'Oregon n'occupe qu'une place marginale dans l'intérêt porté par la France au continent nord-américain. Si les informations sur la Californie d'avant 1848 sont déjà assez rares en métropole, celles sur l'Oregon le sont d'autant plus.

Le transfert de sa souveraineté de la CBH vers les États-Unis le 15 juin 1846 change modestement la donne. La fin du monopole de la Compagnie laisse présager, du point de vue des marchands français, la possibilité de s'insérer sur ce marché où réside une importante communauté de Métis franco-indiens, le long de la rivière Willamette, et une population toujours croissante de colons anglo-américains¹⁸⁰. La ruée vers l'or offre une autre impulsion à cet intérêt relatif, en raison

¹⁷⁶ Voir les articles BLUE, George V., « France and the Oregon Question », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 34, n°1, mars 1933, pp. 39-59 ; « France the Oregon Question (In two parts, part II) », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 34, n°2, juin 1933, pp. 144-163.

¹⁷⁷ LAUX, Claire, « Les îles océaniques, points nodaux du renseignement économique dans le Pacifique de 1767 à 1914 », dans LAURENT, S. (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, pp. 74-81.

¹⁷⁸ FOUCRIER, Annick, « The French Presence in the Pacific Ocean and California, 1700-1850 », dans FLYNN, D. O., LATHAM, A. J. H., MILLER, S. M. (dir.), *Studies in the Economic History of the Pacific Rim*, Londres, Routledge, 1988, p. 112.

¹⁷⁹ VILLERBU, Soazig, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, Passés Composés, 2023, pp. 138-140 ; JETTÉ, Melinda Marie, *At the Heart of the Crossed Races : A French-Indian Community in Nineteenth-Century Oregon, 1812-1859*, Corvallis, Oregon State University Press, 2015, pp. 56-58.

¹⁸⁰ Sur le peuplement franco-indien de la vallée de la Willamette, l'ouvrage précité de Melinda Marie Jetté est une référence incontournable.

de la circulation accrue de colons empruntant la route continentale de l'émigration (la fameuse Piste de l'Oregon) et de son potentiel en tant que grenier à blé d'une Californie toujours plus peuplée et consommatrice de ressources alimentaires¹⁸¹. Sans prétendre que l'Oregon suscite autant d'attention que le *Golden State* (il en est bien loin), les circonstances en font une destination potentiellement intéressante pour les exportateurs métropolitains.

C'est cet ensemble de considérations qui pousse le consul Dillon à envisager de mettre Saint-Amant à l'usage en l'envoyant collecter des informations sur le Territoire de l'Oregon. Il écrit au MAE : « Voulant répondre aux intentions de M. le Président de la République, j'ai chargé M. s' amant d'une mission d'exploration dans l'Orégon, et qui a pour motif un intérêt bien entendu de servir notre commerce tendant à prendre du développement en ce point. »¹⁸² Il ajoute, quant au statut de la mission de Saint-Amant : « Afin de mettre M. s' amant à même de remplir cette mission qui n'a, du reste, aucun caractère officiel, j'ai dû lui faire une avance de fonds, ainsi que l'indiquent les pièces ci-incluses n^{os} 1&2 »¹⁸³. Le statut de la mission de Saint-Amant partage des similitudes avec celui de Châtelain, en cela qu'il n'est en rien un agent officiel du consulat ou du ministère. Sa mission commerciale est, de ce point de vue, équivalente aux autres accordées par le MAC, à la différence près que le choix de la destination émane de Dillon et non de Saint-Amant : ici, l'initiative découle d'un supérieur hiérarchique (à supposer que l'on puisse le qualifier ainsi étant donné que Saint-Amant est un agent extérieur au MAE) vis-à-vis d'un subordonné, et non l'inverse. L'intérêt de Saint-Amant pour l'Oregon transparait moins que celui de Dillon. On en revient aux objectifs de carrière de ce dernier : le fait d'y envoyer Saint-Amant est une autre façon de démontrer à son ministère qu'il est capable de commander des initiatives d'exploration à même de mettre à jour de nouveaux débouchés pour le commerce français. Si le financement des indemnités de Saint-Amant fait évidemment peser un poids sur le budget déjà serré du consulat, le retour sur investissement pour la carrière de Dillon est profitable. Quant à Saint-Amant, c'est pour des raisons semblables qu'il ne refuse pas la proposition qui lui est faite de partir à l'exploration de l'Oregon. Bien que des contraintes budgétaires et la non-nécessité d'un agent consulaire lui aient été opposées, il ne désespère pas que cette mission commerciale puisse servir sa réputation. En d'autres termes, cette enquête représente un moyen de faire ses preuves vis-à-vis du consul, et par son intermédiaire, au MAE, sans doute en vue d'une tentative ultérieure d'obtenir le poste convoité avec les indemnités

¹⁸¹ WEST, Elliott, *Continental Reckoning: The American West in the Age of Expansion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2023, pp. 26-27 ; JETTÉ, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, p. 127.

¹⁸² ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 juillet 1851, folios 329-330.

¹⁸³ Les pièces jointes en question ne figurent pas dans le microfilm de la correspondance consulaire. Dans les pièces justificatives de son avant-propos, Saint-Amant cite une avance de 700 dollars faite par le consulat. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. XL-XLI.

correspondantes. C'est donc un enchevêtrement d'ambitions carriéristes personnelles que l'on observe à l'origine de cette enquête.

Le schéma de l'opération reste sensiblement le même que pour Châtelain. À son échelle, Dillon procède aux arrangements nécessaires pour faciliter la tâche de son agent. Comme mentionné plus tôt, le consul débloque quelques fonds afin que Saint-Amant puisse amortir ses dépenses de voyage. De la même façon, il écrit une lettre de recommandation censée faciliter son accès auprès des représentants locaux de l'autorité étatsunienne (en priorité le collecteur de la douane d'Astoria)¹⁸⁴. Enfin, nous trouvons en avant-propos du récit de Saint-Amant un courrier, daté du 4 août 1851, détaillant des instructions qui lui sont remises, à interpréter de la même façon que pour les deux autres¹⁸⁵.

Tout d'abord, le consul présente la situation à Saint-Amant : il note les échecs du commerce français en Californie, comme toujours dus à l'encombrement du marché et à la spéculation. Cet état de fait impose, dit-il, « de chercher ailleurs de nouveaux débouchés où on puisse verser le trop-plein de marchandises françaises qui arrivent à San-Francisco dans des moments de crise ou de stagnation. » Il poursuit sur ce que l'Oregon a d'intéressant comme potentiel lieu de consommation des produits français, citant les vins, spiritueux et habits confectionnés, aussi tend-il à estimer la part croissante que ces articles occupent sur ce marché, et d'ajouter : « Il importe que le gouvernement de la république soit fixé sur la nature et l'étendue de ce nouveau débouché. » Ce sont toutes les considérations précédemment évoquées qui sont étayées par Dillon. Après ce bref état des lieux, il enjoint son subordonné à s'acquitter d'une importante tâche de collecte de renseignements, dressant par avance l'itinéraire qu'il est chargé d'emprunter. Saint-Amant est ainsi prié d'aborder et inspecter les récentes colonies de « Trinité et Umpqua », respectivement situées au nord-ouest de la Californie (il s'agit de l'actuelle ville de Trinidad) et au sud-ouest de l'Oregon, puis de se rendre auprès du collecteur de la douane d'Astoria, colonie portuaire située à l'embouchure sud du fleuve Columbia, afin d'y prendre les renseignements adéquats sur les tarifs douaniers en vigueur. Saint-Amant est aussi sommé de récupérer tout document cartographique à même d'aider les navigateurs à remonter le fleuve. De là, il doit poursuivre son trajet jusqu'au Fort Vancouver, principal poste de traite des fourrures de la CBH dans la région, et collecter des informations sur l'état de son commerce auprès de l'administrateur local, monsieur Douglas ; par la même occasion, il s'agit de se renseigner sur l'état des contentieux entre États-Uniens et Britanniques depuis la cession du territoire en 1846. Enfin, il doit gagner Oregon-City, la capitale du Territoire, puis la vallée de la Willamette, où on le charge d'évaluer le potentiel agricole local et

¹⁸⁴ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 14 août 1851, folio 480.

¹⁸⁵ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. XLI-XLII.

sa capacité à approvisionner la Californie. De surcroît, il lui est demandé de prendre contact avec les Métis franco-indiens installés sur place et de jauger leurs dispositions vis-à-vis de la France : « Vous vous mêlerez à cette population intéressante en vous fixant sur ses goûts et sur ses habitudes, ainsi que sur le degré de civilisation qu'elle a atteint. Notre commerce trouvera là d'utiles indications. » La dernière tâche confiée à Saint-Amant se rapporte à des devoirs normaux du consulat : il doit contacter Travaillet, capitaine d'un navire français ayant fait désertion après refus de présenter les rôles d'équipage de son navire.

Par rapport aux instructions remises à Dillon et à Châtelain, c'est une certaine limpidité qui se dégage des tâches confiées à Saint-Amant. Là où il était attendu des deux précédents qu'ils collectent des données selon leur relative convenance (considérant le manque d'informations des ministères sur la Californie), le courrier de Dillon est pour le moins dirigiste : Saint-Amant se voit remettre un itinéraire assez détaillé et est dirigé vers des interlocuteurs, communautés et lieux clefs de l'Oregon, aussi les savoirs à recueillir sont-ils nombreux et expressément mentionnés (cartes, tarifs de douane, habitudes de consommation, litiges américano-britanniques...). Cette qualité des instructions de Dillon est à attribuer à une certaine connaissance que le personnage a déjà de l'Oregon par divers échos, après une année en poste à San Francisco ; mais s'il dispose déjà de quelques données sur le Territoire, il reste à les préciser et les quantifier afin qu'elles deviennent utiles au commerce français, d'où l'utilité de commander une enquête à Saint-Amant.

Sans tarder, celui-ci met le pied à l'étrier. Dès le 5 août, il embarque pour l'Oregon qu'il gagne quelques jours plus tard, et entame une vaste tournée du Territoire. Sans entrer dans le détail de ce qui sera le propos du deuxième chapitre, le voyage en Oregon de Saint-Amant se conclut en novembre 1851 ; il regagne San Francisco au milieu de ce même mois¹⁸⁶. L'expédition s'avérant coûteuse, il émet à son retour une demande d'indemnisation auprès de Dillon. En raison des motifs évoqués plus tôt et en l'absence de documents justifiant ses dépenses, le consul refuse de pourvoir aux frais excédentaires de Saint-Amant.

Cependant satisfait du résultat de ses observations, il lui propose une autre mission commerciale, cette fois vers l'archipel hawaïen. De même, il enjoint vivement l'agent, par deux fois, à contacter le MAE pour que soit régularisée sa situation et qu'il obtienne salaire : « Il importe que vous fassiez régulariser votre position en obtenant du département des Affaires étrangères un traitement fixe ou une indemnité temporaire qui me permette d'utiliser votre zèle et votre intelligence dans de nouvelles missions analogues à celle que vous venez de remplir. »¹⁸⁷ Le consul ne cache pas un certain enthousiasme vis-à-vis de cet agent qui a rempli les attentes placées sur lui ;

¹⁸⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 12 novembre 1851, folios 534-539.

¹⁸⁷ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. XLIII-XLV.

sans doute l'estime-t-il comme un enquêteur fiable et qu'il sera utile de garder à son service. Cependant, Saint-Amant décline l'offre de mission vers les îles Sandwich¹⁸⁸, ses finances ne le lui permettant pas : « Si j'avais seulement été remboursé des 148 piastres excédant de mes dépenses dans le voyage d'Orégon, je les aurais employées jusqu'à concurrence à cette nouvelle mission. Faute de moyens pécuniaires nécessaires j'ai dû la refuser. C'est assez misérable. »¹⁸⁹ Quant aux démarches administratives préconisées par Dillon, il est probable que, éloigné de la métropole, Saint-Amant n'ait pu les entreprendre ou n'ait pas souhaité s'y atteler¹⁹⁰. À partir de là, il préfère mener l'enquête sur la Californie en agent indépendant, probablement parce qu'il s'agit d'une entreprise plus abordable sur le plan des finances et du logement (rappelons encore que son épouse tient un salon plutôt lucratif à San Francisco, qu'elle déplace à Sacramento après les incendies de 1851¹⁹¹), et parce qu'il s'agit de sa destination première, avant l'Oregon. On lit : « Faute de fonds et abandonné entièrement, je n'ai plus fait d'exploration que celles que je me suis données, à mes propres frais, dans l'intérieur de la Californie et dans les autres États de l'Union. Néanmoins, j'en ai remis des rapports à M. le consul qui les a transmis au ministère, en disant publiquement que c'était ce qui avait paru de plus vrai et de plus juste sur ce sujet. »¹⁹² S'il mène cette mission à titre personnel en Californie, il n'en reste pas moins en contact avec le consulat, peut-être toujours dans cette optique d'être recruté par ce dernier plutôt que par le MAE directement. Grandement diminuées, ses perspectives de faire carrière ne sont sans doute pas complètement effacées.

I.D - Comparaison des profils : des enquêtes conçues à des fins de carrière

À l'issue de l'étude des profils de Dillon, Châtelain et Saint-Amant, une notion clef revient systématiquement : celle de carrière. Dans les trois cas, il est évident que l'enquête et la collecte d'informations menées par les personnages répondent avant tout à des logiques de progression dans la hiérarchie bureaucratique, de sécurisation ou d'acquisition d'un statut. Deux de ces

¹⁸⁸ Autre nom courant de l'archipel d'Hawaï au XIX^e siècle.

¹⁸⁹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. XLIV. Le terme de piastre désigne le dollar américain.

¹⁹⁰ On devine le scepticisme au moins *a posteriori* de Saint-Amant vis-à-vis du MAE. Lorsqu'il évoque son départ pour la Californie, on lit : « Le moment était arrivé d'aller la rejoindre [son épouse], on accumulait obstacles sur obstacles, et le budget était toujours mis en avant ; enfin, le Président le voulut, et on m'expédia du ministère des Affaires étrangères, le plus irrégulièrement qu'on put et avec l'arrière-pensée de se débarrasser de l'intrus une fois loin. » Conscient d'être mal perçu du ministère, il n'est pas à exclure que cette expérience l'ait dissuadé d'à nouveau s'adresser à la hiérarchie bureaucratique pour l'obtention d'un statut qu'on aurait eu toutes les chances de lui refuser. *Ibid.*, p. XIX.

¹⁹¹ CHALMERS, Claudine, « Françoise, Lucienne, Rosalie: French Woman-Adventurers in the Early Days of the California Gold Rush », *California History*, vol. 78, n°3, automne 1999, p. 152.

¹⁹² *Ibid.*, p. XLV.

personnages sont déjà insérés dans un appareil ministériel : du côté de Dillon, l'objectif est certainement d'acquiescer à terme un titre de consul général, soit l'un des échelons les plus hauts de la fonction consulaire. Pour Châtelain, il est question de s'extirper de ses prérogatives de rédacteur du MAC et de viser à l'obtention d'un poste mieux placé, tel que chef, sous-chef ou directeur de bureau. Pour Saint-Amant enfin, il ne s'agit tant pas de progresser dans une carrière que d'y entrer, d'abord grâce aux liens de patronage d'un individu puissant, ensuite par le biais de la mission commerciale.

Les trajectoires de Dillon et de Saint-Amant, leurs réussites et échecs respectifs, sont symptomatiques des implications d'une carrière au sein du MAE au XIX^e siècle, du rôle que jouent la professionnalisation et le patronage dans le métier de diplomate français, deux phénomènes rigoureusement traités par Alexandre Massé¹⁹³. Dans les deux cas, nous avons affaire à des hommes placés sous la protection d'individus politiquement influents, situés au plus haut échelon de la hiérarchie bureaucratique (respectivement, François Guizot et Louis-Napoléon Bonaparte), lesquels leur permettent de mettre un pied dans l'administration diplomatique. À ces égards, les parcours de Dillon et de Saint-Amant sont absolument classiques et représentatifs de bien d'autres carrières à la même époque. Quelles sont alors les justifications de la réussite de l'un et de l'échec de l'autre ? C'est là qu'intervient la professionnalisation du métier qui est à l'œuvre au XIX^e siècle. Alors que la fonction consulaire conserve certains de ses traits d'Ancien Régime, elle tend de plus en plus à intégrer des facteurs d'exigence propres à la croissance des administrations bureaucratiques contemporaines. Bien que le clientélisme représente encore un moyen d'entrée et de progression rapides dans la hiérarchie, une attention plus grande est portée aux états de service de l'agent : dispose-t-il d'une expérience de la bureaucratie ou de la diplomatie ? Si oui, peut-on la quantifier ? A-t-il le bénéfice d'une formation juridique ou de quelque autre compétence particulière ? Le patronage se subordonne progressivement à la qualité de la personne dont on souhaite accélérer l'ascension. Cet ensemble de logiques est bien loin d'être exclusif au MAE : les mêmes constats peuvent être observés dans les prosopographies que font, respectivement, William Reddy de l'administration du MI sur la période 1814-1848¹⁹⁴, et Jean Le Bihan des fonctionnaires

¹⁹³ Le paragraphe qui suit emprunte largement au propos de son article, MASSE, Alexandre, « La rigueur des règlements » contre « le levier de la faveur » : la professionnalisation des consuls de France face au clientélisme (1815-1852) », *Revue historique*, n°698, 2021/2, pp. 387-408. On peut le compléter avec celui de Virginie Martin, qui note les mêmes dynamiques dans les premières années de la Révolution. MARTIN, Virginie, « Devenir diplomate en Révolution : naissance de la « carrière diplomatique » ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°63-3, 2016/3, pp. 110-135.

¹⁹⁴ REDDY, William M., « Mériter votre bienveillance » : les employés du ministère de l'Intérieur en France de 1814 à 1848 », *Le Mouvement Social*, n°170, janvier-mars 1995, pp. 7-37.

intermédiaires du département et de la préfecture d'Ille-et-Vilaine sur tout le XIX^e siècle¹⁹⁵. Les carrières bureaucratiques tendent à la hiérarchisation, à se professionnaliser, à se codifier, et s'en remettent de plus en plus souvent à l'examen des compétences préalables des employés.

Or, c'est là que s'observe la différence entre Dillon et Saint-Amant : tandis que le premier a fait carrière dans les bureaux du MI puis du MAE, dispose grâce à cette expérience d'une certaine connaissance de la diplomatie (à défaut peut-être d'une formation juridique), maîtrise couramment au moins une langue étrangère, est familier de l'espace Pacifique, ce n'est pas du tout le cas du second, dont les seuls états de service bureaucratiques remontent à trente ans avant son départ pour la Californie. À l'inexpérience s'ajoute le facteur de l'âge : Saint-Amant a déjà cinquante ans lorsqu'il entame ses démarches auprès du MAE, là où Dillon n'en est âgé que de trente-deux au moment de sa première affectation à Newcastle. Enfin, Guizot, le protecteur de Dillon, a cet avantage d'être ministre des Affaires étrangères lorsqu'il propulse sa carrière. De son côté, bien qu'il soit président de la République, Louis-Napoléon Bonaparte reste extérieur à l'administration du MAE ; sa lettre de recommandation a moins de valeur que celle du ministre lui-même, ou de tout autre haut-fonctionnaire du MAE. La tentative de Saint-Amant de devenir agent consulaire s'apparente à une forme d'arrivisme politique déplaisant largement au ministère, lequel lui adresse alors un certain dédain, laissant à Dillon la tâche de lui trouver une utilité. L'échec de Saint-Amant démontre que le clientélisme seul n'est plus une condition suffisante d'accès au métier.

Il est également question, pour les agents en poste ou aspirants, d'être à même de se faire remarquer favorablement des échelons administratifs supérieurs de la bureaucratie. Quoique l'État commande régulièrement des enquêtes et d'autres projets à même d'octroyer aux fonctionnaires une occasion de faire leurs preuves¹⁹⁶, les agents peuvent aussi faire face à des périodes que l'on dirait creuses ou à des affectations présentant peu d'opportunités de se démarquer¹⁹⁷. Ils peuvent alors être amenés à des prises d'initiative personnelles : il s'agit de se créer des faits d'armes. C'est

¹⁹⁵ Voir en particulier la deuxième partie de l'ouvrage, traitant spécifiquement des questions de l'entrée et de progression dans la carrière. LE BIHAN, Jean, *Au service de l'État. Les fonctionnaires intermédiaires au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 145-257.

¹⁹⁶ Les multiples enquêtes de l'État sur l'opinion publique sous la Restauration et la monarchie de Juillet en sont des exemples probants : nombre de fonctionnaires, préfets et sous-préfets ont utilisé ces initiatives du MI pour grimper les échelons de l'appareil administratif. Certains des délégués sélectionnés pour ces missions disposaient, par ailleurs, d'une expérience préalable. KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, pp. 131-133.

¹⁹⁷ À titre d'exemple, Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet du Second Empire dans l'Orne, est contraint malgré lui à une lente avancée de sa carrière, placé en poste dans un département rural souffrant d'être peu actif, dynamique ou attractif. KARILA-COHEN, Pierre, « Le Christ s'est arrêté à Origny : Le temps, l'enquête et l'administrateur », dans DEMARTINI, A.-E., KALIFA, D. (dir.), *imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle : études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, pp. 111-114. Pour de nombreux diplomates expérimentés aussi, dans la première moitié du XIX^e siècle, l'affectation en Amérique est perçue comme un frein à la carrière, car impliquant beaucoup plus de missions d'observations que d'action. SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 176-184.

selon cette logique qu'il faut par exemple interpréter la désastreuse tentative de Dillon de renforcer l'influence française aux îles Sandwich. Doivent être considérées dans le même sens son enquête dans le nord de la France, celle de Châtelain en Californie, celle enfin de Saint-Amant en Oregon : si l'entreprise est couronnée de succès, elle devient un facteur favorable à l'ascension dans la carrière, en tant que démonstration de prise d'initiative, et d'une capacité à s'acquitter d'un objectif de renseignement économique au service de l'État. Si les trois agents ont en commun d'avoir choisi la Californie (la côte ouest nord-américaine au sens plus large) comme terrain d'observation, ce n'est sans doute pas tant parce qu'ils éprouvent un intérêt personnel à son sujet (sans prétendre qu'ils n'en auraient aucun) qu'en raison du double avantage que c'est une destination aussi prisée qu'elle est mal connue du public, des ministères et du commerce français. Autrement dit, la ruée vers l'or est à envisager comme le prétexte à une enquête à même de satisfaire la progression des trois individus dans leur carrière.

Quel que soit l'intérêt personnel que les agents ont à mener leurs missions, leurs ministères respectifs s'en accommodent volontiers : leur principale préoccupation reste de favoriser l'expansion commerciale française, ce dont participe chacun de ces projets, grâce à une collecte d'informations économiques. L'aval donné à Dillon et à Châtelain pour leurs enquêtes témoigne de cette volonté des ministères, de l'État, d'obtenir un maximum de renseignements quant à la conjoncture socio-économique à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Ainsi, quand bien même il ne se trouve pas à l'initiative des projets de ses fonctionnaires, le gouvernement français est prompt à leur apporter un soutien. On en revient à cette idée de convergence d'intérêts mutuels entre agents et ministères. À nouveau, les trois personnages étudiés ne sont pas des cas isolés. Par exemple, divers organismes étatiques (chambre des députés, MI...) ont pu apporter leur concours au projet d'enquête d'Alexis Tocqueville sur les prisons des États-Unis en 1831 : s'il s'agissait d'une initiative personnelle servant de prétexte à son voyage en Amérique et à l'étude des institutions démocratiques du pays, la bureaucratie avait largement intérêt à diriger, à soutenir financièrement et par des recommandations le projet de Tocqueville, car concernant un important enjeu d'actualité aux yeux de l'opinion et de l'administration françaises¹⁹⁸. Si l'on étend l'optique hors de France et du XIX^e siècle, le soutien politique et financier de la chancellerie d'État impériale aux projets d'exploration commerciale de l'océan Indien du Néerlandais William Bolts découle des mêmes logiques. Entièrement due à l'initiative de Bolts, la mission servait avant tout à satisfaire ses intérêts marchands et à acquérir des responsabilités en justifiant la fondation d'une nouvelle compagnie des Indes basée à Trieste et Anvers ; du côté de la chancellerie, l'entreprise est favorablement accueillie

¹⁹⁸ ZUNZ, Olivier, *Tocqueville : L'homme qui comprit la démocratie*, Paris, Fayard, 2022, pp. 43-47 ; TOCQUEVILLE, Alexis (de), *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, 1991, p. 1236.

car permettant d’opposer une concurrence aux Britanniques et de collecter des savoirs dont l’État pouvait profiter, en les mettant à disposition du commerce de l’Empire¹⁹⁹. À ces égards, la carrière des agents et l’intérêt étatique semblent étroitement liés, entrent en tout cas en complémentarité.

Il convient d’adresser un paragraphe au profil social des enquêteurs, puisque celui-ci a toute son importance : en plus de chercher activement à faire une entrée dans la carrière, ils appartiennent tous trois au monde de la bourgeoisie française, parisienne plus particulièrement. Deux d’entre eux au moins sont issus d’un milieu ayant pu jouir d’une forme d’ascension sociale grâce à la carrière de leurs parents sous l’Empire : ainsi en va-t-il du père de Saint-Amant, de celui de Châtelain, et, si les affirmations de Daniel Lévy sont avérées, du père de Dillon. Lorsqu’ils se rendent chacun en Californie, ils disposent d’un capital social et financier relativement aisé, baignent dans le monde de la notabilité parisienne et des fonctionnaires ministériels. Sur ce plan, ils ne se distinguent pas davantage de leurs divers homologues. Tandis que Saint-Amant est très semblable par ces aspects à son prédécesseur Duflot de Mofras, ils ressemblent aussi, par leurs origines, aux enquêteurs sociaux de la même période, tels Villermé ou Parent-Duchâtelet, tous deux des notables fréquentant les sociétés savantes et médicales²⁰⁰. Là encore, il est difficile de passer à côté de la comparaison avec Tocqueville, intégré aux sphères de la notabilité française par sa noblesse et disposant d’un capital économique assez confortable lorsqu’il quitte la France pour sa mission américaine²⁰¹. La sociabilité et la culture de nos agents sont celles d’une petite bourgeoisie qui n’a de cesse de se renforcer tout au long du XIX^e siècle, aussi cela suppose-t-on qu’ils partagent des conceptions communes à ce milieu, diffusées par des vecteurs tels que *La Revue des Deux Mondes* qui s’impose comme l’un des principaux lieux d’expression de la notabilité française²⁰² et dont se saisit par exemple Dillon. Enfin, ils se montrent partisans du maintien d’un ordre social conservateur et dominé par la bourgeoisie : c’est le cas de Châtelain, dont on suppose la participation à la répression des émeutes de juin, de Saint-Amant, soutien fidèle de la cause bonapartiste, et de Dillon, faisant partie du cercle de connaissances de Guizot, ce qui laisse sous-entendre un alignement du personnage sur ses vues politiques, libérales sur le plan économique, conservatrices sur le plan social. Il s’agit d’autant de dispositions susceptibles d’influer sur les observations des trois individus lors de leurs voyages outre-Atlantique.

¹⁹⁹ FELICITE, Indravati, *Op. cit.*, 2024, pp. 372-376.

²⁰⁰ JARRIGE, François, LE ROUX, Thomas, « 1. Naissance de l’enquête : les hygiénistes, Villermé et les ouvriers autour de 1840 », dans GEERKENS, É., HATZFELD, N., LESPINET-MORET, I., VIGNA, X. (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l’Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, p. 43, p. 46.

²⁰¹ ZUNZ, Olivier, *Op. cit.*, 2022, pp. 17-45.

²⁰² LOUE, Thomas, « La revue », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 339-344.

I.E - Des missions commerciales dans le prolongement de la pénétration du Pacifique des décennies 1830 et 1840

Au-delà des enjeux de carrière, il est nécessaire de replacer ces missions commerciales dans la continuité de la course au Pacifique des années 1830 et, surtout, 1840. En filigrane du parcours des agents, on lit une préoccupation constante du gouvernement de la monarchie de Juillet, en partie reprise par la Seconde République : la volonté d'assurer une présence de la France dans l'océan Pacifique. Elle est omniprésente dans la carrière de Dillon, nommé consul à Hawaï puis à San Francisco, en raison des connaissances qu'il a acquises sur la région après avoir résidé à Honolulu, où il s'est illustré par sa posture d'impérialiste agressif. À San Francisco il prend le relais, certes d'Édouard Guys, mais aussi de Jacques-Antoine Moerenhout, avec lequel il partage d'étonnantes similarités de parcours²⁰³. À un moindre degré, on retrouve la préoccupation pour le Pacifique dans la carrière de Châtelain, anciennement secrétaire de l'exposition faisant suite à la mission Lagrené dirigée vers la Chine. S'il voyage en Californie, c'est parce qu'il doit d'abord se rendre à Valparaiso, place commerciale majeure de cette façade du continent sud-américain. Saint-Amant enfin s'inscrit dans la continuité de la mission Duflot de Mofras, à la fois par le profil et les itinéraires qu'il emprunte, avant d'être envoyé en Oregon par Dillon qui souhaite des renseignements sur l'état des rivalités anglo-américaines depuis la signature du traité de 1846, puis de se voir proposer une nouvelle mission vers Hawaï (certes déclinée). La totalité de ces missions s'inscrit dans la suite de développements politiques au cœur desquels se trouve l'océan Pacifique.

En effet, elles ont tout à voir avec le contexte postérieur aux guerres napoléoniennes où les puissances occidentales cherchent, d'une part, à s'étendre dans le Pacifique pour accéder aux marchés extrême-orientaux, et d'autre part à s'investir en Amérique latine afin de tirer profit de l'empire colonial espagnol, démantelé par les indépendances des années 1820. Concernant le premier point, rappelons que les années 1830 et 1840 sont celles de la révolution industrielle : souhaitant écouler un maximum de biens manufacturés à l'étranger en échange de matières premières (produits de consommation exotiques, combustibles, métaux précieux), les puissances européennes s'intéressent de près aux routes devant permettre d'atteindre un Orient pensé comme

²⁰³ En effet, avant de devenir vice-consul de France à Monterey, Moerenhout était agent consulaire français à Tahiti ; tout comme Dillon à Hawaï, il s'est illustré par son impérialisme, ayant pris le parti de défier la représentation consulaire britannique sur place et de remettre une demande de protectorat à l'amiral français Dupetit-Thouars. C'est après ce tour de force ayant permis à la France de s'emparer de Tahiti que Moerenhout est réaffecté en Californie. Difficile de ne pas faire de parallèle entre les deux hommes. LAUX, Claire, *Art. cit.*, dans JESNE, F. (dir.), *Op. cit.*, 2017, pp. 92-94 ; DECKKER, Paul (de), *Op. cit.*, 1997, pp. 253-265.

un vaste réservoir de consommateurs potentiels ; elles nécessitent cependant des points d'accès et de ravitaillement pour leurs navires. La première de ces puissances n'est autre que la Grande-Bretagne, laquelle hérite déjà d'un double avantage grâce à sa marine sortie renforcée des guerres révolutionnaires et napoléoniennes et à ses colonies extra-européennes, particulièrement l'Inde, l'Australie et le Canada ; elle cherche rapidement à s'emparer d'îles dans le Pacifique afin de conforter son ascendant face à ses concurrents, notamment la France. Cette dernière, sous le règne de Louis-Philippe, bien qu'elle veille à l'entretien de relations amicales avec la Grande-Bretagne, souhaite ne pas être distancée : par émulation et volonté de soutenir la concurrence commerciale des Britanniques, le gouvernement français mandate plusieurs expéditions maritimes afin d'à son tour cartographier et conquérir les îles du Pacifique. C'est ainsi que dans les années 1830 et 1840, la France s'empare de Tahiti, des îles Marquises et de la Polynésie, nommant par ailleurs tout un ensemble de consuls chargés de la représenter auprès des monarchies encore indépendantes de la région. En dépit de ces tentatives, de l'existence d'un *lobbying* impérialiste marqué au sein du MAE et du MMC, et des velléités de Guizot, la France reste distancée par sa rivale d'outre-Manche²⁰⁴ et doit également faire face à l'arrivée d'un troisième joueur dans le courant des années 1840 : les États-Unis. Mue par la politique d'expansion vers l'Ouest des présidents Tyler et Polk, dans un contexte d'affirmation du nationalisme étatsunien²⁰⁵ et où les États du Sud cherchent à leur tour à acquérir des points d'accès vers la Chine pour y écouler leur coton, l'Union entame sa propre politique de conquête du Pacifique. C'est ainsi qu'elle mandate de grandes missions d'exploration continentale (celle de John Frémont par exemple), conteste à la Grande-Bretagne la possession de l'Oregon (aboutissant à la signature du traité éponyme en 1846) et sa présence en Amérique du Nord²⁰⁶, et qu'elle déclare la guerre au Mexique, afin de s'emparer d'une Californie d'abord envisagée comme la porte d'entrée vers le marché chinois²⁰⁷. Sont également lancées des missions d'exploration maritime à travers l'océan Pacifique, notamment celle de James Dwight Dana entre 1838 et 1842²⁰⁸. En parallèle de ces événements nord-américains, chaque puissance envoie des

²⁰⁴ Voir BLAIS, Hélène, « Les voyages français dans le Pacifique : pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845) », thèse d'histoire, EHESS, 2000, mais aussi les contributions déjà citées de Claire Laux.

²⁰⁵ C'est pendant ces années que l'on voit la théorisation de la « Destinée Manifeste » par John O'Sullivan. ALIMI-LEVY, Yohana, *La démocratie américaine et les révolutions françaises de 1830 et 1848*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2023, pp. 293-308.

²⁰⁶ BRAUER, Kinley J., « The United States and British Imperial Expansion, 1815-1860 », *Diplomatic History*, vol. 12, n°1, hiver 1988, pp. 19-37.

²⁰⁷ WAITE, Kevin, *West of Slavery: The Southern Dream of a Transcontinental Empire*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2021, pp. 19-30.

²⁰⁸ IGLER, David, *The Great Ocean: Pacific Worlds from Captain Cook to the Gold Rush*, Oxford, Oxford University Press, 2013, pp. 155-179 ; VERNEY, Michael, *A Great and Rising Nation: Naval Exploration and Global Empire in the Early US Republic*, Chicago, University of Chicago Press, 2022, pp. 43-74.

émissaires chargés de signer des traités de libre-échange avec la Chine : la Grande-Bretagne signe le traité de Nankin en 1842 et obtient la souveraineté sur Hong-Kong, les États-Unis signent le traité de Wangxia en 1843, tandis que la France désigne enfin la fameuse ambassade Lagrené la même année, laquelle aboutit à la signature du traité de Whampoa le 24 octobre 1844, renforçant cette nécessaire recherche des points d'appuis théorisés par Guizot, à comprendre comme des escales sous domination officielle ou non de la France²⁰⁹.

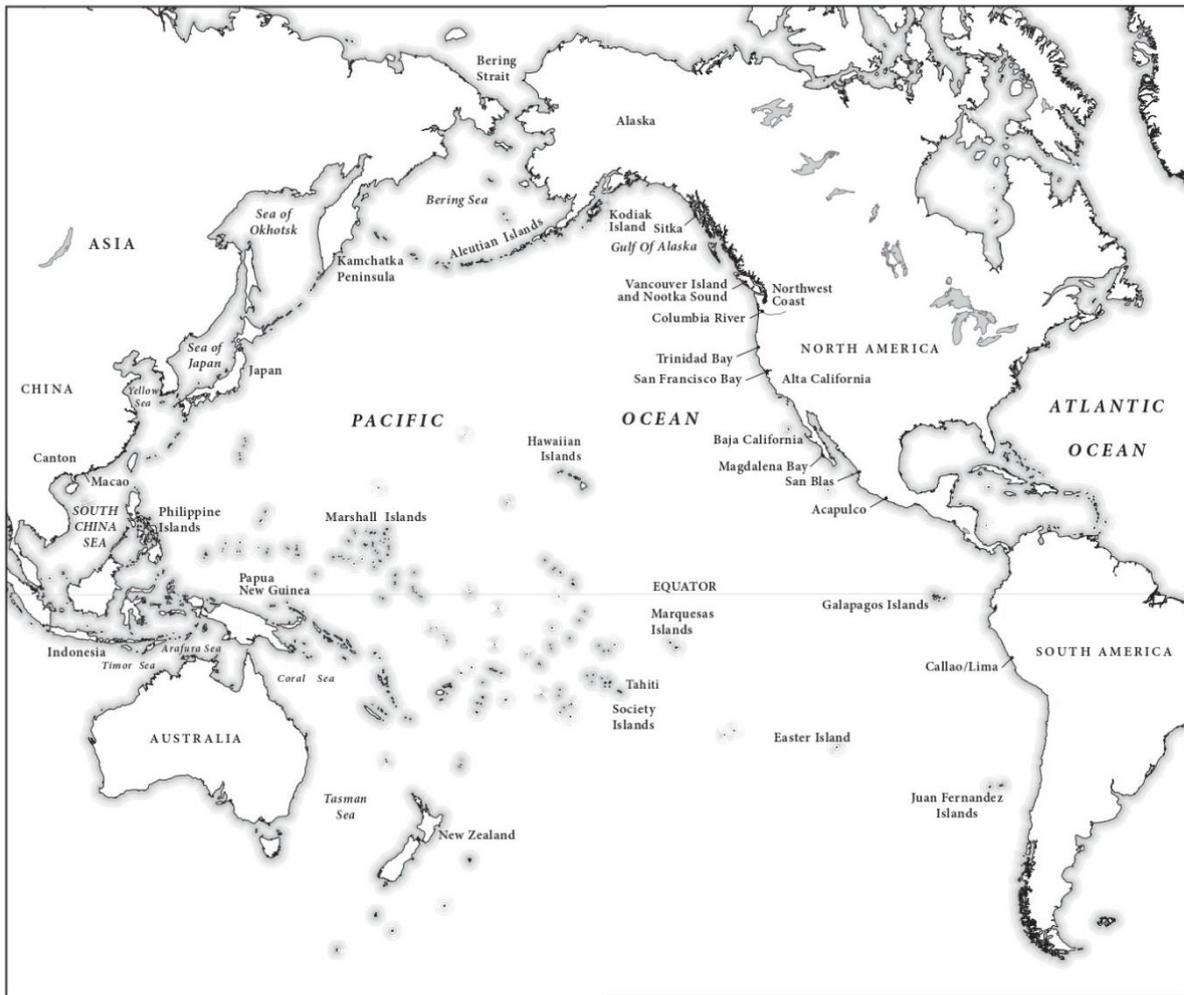


Figure 0.1 The Pacific Ocean with places identified in the text. Map by Pease Press Cartography.

Figure 2 - Carte de l'océan Pacifique, tirée de IGLER, David, *The Great Ocean: Pacific Worlds from Captain Cook to the Gold Rush*, Oxford, Oxford University Press, 2013, pp. 6-7.

Dans le même temps, les grandes puissances de l'Atlantique-Nord entreprennent de se lancer à la conquête commerciale de l'Amérique latine. Là encore, la Grande-Bretagne et les États-Unis devançant la France, reconnaissant les indépendances dès 1823, tandis que le régime

²⁰⁹ DURAND, Guy, KLEIN, Jean-François, « Une impossible liaison ? Marseille et le commerce à la Chine, 1815-1860 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°57, 2010/1, p. 148, p. 153.

des Bourbon s'y refuse jusqu'en 1830 par respect du pacte de famille avec la monarchie espagnole ; ce défaut de la diplomatie française la place en désavantage par rapport aux deux autres, qui s'empresment de négocier des accords de libre-échange et l'ouverture de ports-francs dès les années 1820²¹⁰. Malgré son retard sur ce terrain, la France parvient à acquérir une place relativement confortable en Amérique latine : sa très forte présence commerciale au Mexique, doublée d'une influence culturelle renforcée par sa politique pan-latine censée contenir l'expansion des États-Unis ayant affirmé leur volonté de placer le continent dans leur orbite selon les principes de la doctrine Monroe, lui confèrent un rôle de premier plan dans cette partie du monde²¹¹. La France travaille ainsi à la construction d'un empire informel, fondé sur sa puissance culturelle et commerciale²¹².

La conjoncture des deux décennies antérieures à la ruée a son importance pour la compréhension des logiques derrière les missions commerciales confiées aux agents : lorsque chacun se rend sur la côte ouest des États-Unis, il existe déjà un double précédent des missions commerciales et de l'impérialisme français. Les années 1830 et 1840 sont marquées par plusieurs missions d'exploration et de commerce dans le pourtour du Pacifique, chacune jouant un rôle dans les projets d'expansion de la France. Bien sûr, elles n'ont pas toutes le même poids : il est évident que l'on ne peut placer sur un pied d'égalité les expéditions maritimes des amiraux Dumont d'Urville et Dupetit-Thouars avec les missions plus modestes de Duflot de Mofras et de Jean-Baptiste Rives, loin qu'elles sont d'avoir les mêmes moyens et la même portée. Néanmoins, toutes s'inscrivent dans la permanence d'un impérialisme ne prenant pas seulement la forme d'une conquête par les armes : la quête de renseignements scientifiques et mercantiles sert aussi à remplir un agenda expansionniste, à légitimer l'entrée de la France dans cette zone.

À cet égard, il faut interroger les conclusions de la thèse d'Annick Foucier sur la mission commerciale d'Eugène Duflot de Mofras : en effet, elle récuse la dimension impérialiste de l'opération, estimant que le peu de moyens investis par le MAE et le MMC pour prêter assistance à leur agent, ainsi que le manque d'entrain affichés par les ministres à l'exposition de ses résultats, sont des marqueurs suffisants pour mettre en doute la volonté française de prendre pied en Californie. Elle y ajoute le fait que les projets proprement impériaux de l'agent-explorateur étaient loin d'être partagés par les ministères, que la France ne cherchait pas à s'arroger la souveraineté sur

²¹⁰ MARNOT, Bruno, « Présence militaire, diplomatie et prospection des nouveaux marchés. L'exemple de la France et de l'Amérique latine dans la première moitié du XIX^e siècle », dans LAURENT, S. (dir.), *Op. cit.*, 2010, pp. 89-106.

²¹¹ SHAWCROSS, Edward, *France, Mexico and Informal Empire in Latin America, 1820-1867: Equilibrium in the New World*, Londres, palgrave macmillan, 2018 ; BARTOLOMEI, Arnaud, « Formaliser l'empire pour favoriser le commerce. Les stratégies institutionnelles de la pénétration européenne du marché mexicain (1821-1867) », *Outre-Mers*, n°410-411, 2021, pp. 37-61.

²¹² Nous nous permettons de renvoyer à l'introduction de la partie 2 de ce mémoire, aux pages 114-115.

la Californie, et que la mission de Duflot de Mofras n'était pas une entreprise de reconnaissance préalable à une conquête militaire²¹³. Ces affirmations méritent d'être discutées, ou plutôt, réactualisées. Bien entendu, et elle le souligne à raison, la France n'avait nullement l'intention de s'emparer de la Californie, quoique l'idée ait pu circuler sur le territoire-même pendant les années 1840²¹⁴, et il est incontestable que Duflot de Mofras était sous-financé par les ministères censés lui accorder un soutien. Toutefois, il serait réducteur de considérer de la sorte l'impérialisme dans sa seule dimension formelle, ou pensé aux plus hautes strates de l'État : récemment, Indravati Félicité²¹⁵ et David Todd²¹⁶, et bien avant eux John Gallagher et Ronald Robinson²¹⁷, parmi d'autres, ont démontré que l'impérialisme ne se manifestait pas uniquement par des moyens militaro-diplomatiques, mais aussi par l'économie, la recherche de nouveaux marchés desquels s'emparer, par la culture, le droit... En outre, qu'il est multiforme, et cela est entièrement vrai au XIX^e siècle.

L'entreprise de Duflot de Mofras nous paraît indissociable de ce phénomène, et emporte avec elle une certaine conception de l'empire : l'agent pense les opportunités que la France est en mesure de tirer par divers moyens de la Californie (alors sous domination du Mexique, lui-même dans la sphère d'influence française en Amérique) et se sert du voyage pour encourager le gouvernement à s'y investir, affichant des idées qui font écho à des notions d'impérialisme commercial. Pour Annick Foucrier, cependant :

« S'il est exact que certains agents français, sur le terrain, manifestèrent des visées sur la Californie, peut-on pour autant parler de « la France » ? En France, la politique se traite au sommet, et non pas au niveau des agents. L'exemple de Dupetit-Thouars, acceptant de son propre chef le protectorat à Tahiti, n'est pas contradictoire. L'installation des Anglais à Tahiti pouvait menacer la présence française aux Marquises. La Californie n'a pas cette urgence stratégique. »²¹⁸

À cette affirmation, nous nous rangeons derrière l'analyse d'Indravati Félicité sur les manifestations de l'impérialité germanique à l'époque moderne : l'impérialisme se pense aussi à l'échelle d'individus considérés (ou se considérant) comme des représentants de l'intérêt de leur nation, qu'ils aient bénéficié ou non d'un soutien gouvernemental, imbus de conceptions

²¹³ FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1991, pp. 691-712.

²¹⁴ PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, « Nuestra California. Faire Californie entre deux constructions nationales et impériales (vers 1810-1850) », thèse d'histoire, EHESS, 2014, p. 229, p. 596.

²¹⁵ FELICITE, Indravati, *Op. cit.*, 2024.

²¹⁶ TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022

²¹⁷ GALLAGHER, John, ROBINSON, Ronald, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, vol. 6, n°1, 1953, pp. 1-15.

²¹⁸ FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1991, p. 710.

impérialistes et coloniales, exerçant une forme de *lobbying* qui appelle expressément aux conquêtes territoriales ou à l'affirmation de sa puissance. Autrement dit, l'impérialité se traduit aussi par des rapports particuliers au monde, et Duflot de Mofras offre un exemple concret de cette tendance²¹⁹. S'arrêter aux seules prises de décisions stratégiques ou aux chefs du gouvernement reviendrait à négliger ces dimensions de l'impérialisme. De surcroît, il ne nous semble pas anodin que Louis-Philippe et le maréchal Soult eux-mêmes, malgré les oppositions *a posteriori* des ministères, accordent une mission de reconnaissance et d'exploration à cet individu tandis que la France raffermirait son emprise sur le Mexique et le Pacifique, qu'elle est en compétition en Californie-même avec les autres puissances occidentales²²⁰, où elle recherche activement de nouveaux points d'appui. Quand bien même il ne s'agit que d'une entreprise modeste n'ayant pas porté les fruits espérés par son auteur, sa conception est impérialiste et s'inscrit largement dans la continuité des missions d'exploration du Pacifique (qu'elles soient françaises, britanniques ou étatsuniennes) amorcées à la même période. À tout le moins, la mission Duflot de Mofras est l'une de ces manifestations de l'impérialité française de cette époque, bien qu'elle n'ait pas eu d'aboutissement concret.

Or, les projets des trois agents étudiés par ce mémoire s'inscrivent dans cette permanence. L'intérêt qu'ils portent à la Californie dans le contexte de la ruée vers l'or, au même titre que le gouvernement et l'opinion publique, est moins une rupture qu'une continuité des années 1830 et 1840 ; si cet intérêt pour la Californie existait déjà auparavant, la ruée l'a décuplé²²¹. Le marché extrême-oriental continue d'intriguer les négociants métropolitains ; la France dispose à présent de nombreuses stations navales dans le Pacifique, renforce encore et toujours sa présence au Mexique et continue de craindre l'expansion des États-Unis sur ces deux terrains, plus encore qu'avant le renversement de Louis-Philippe²²², aussi les instructions des ministères aux agents mentionnent explicitement la volonté de déceler des opportunités commerciales sur la façade Pacifique. L'autonomisation du consulat de San Francisco avec à sa tête Dillon, connu comme étant un agent de l'impérialisme français, l'envoi de Châtelain en Amérique du Sud et en Californie, et le voyage de Saint-Amant s'inscrivent tous dans la suite d'une démarche impérialiste amorcée depuis au moins deux décennies. Tous ces éléments ont leur importance, aussi y reviendrons-nous dans la deuxième partie de ce mémoire.

²¹⁹ FELICITE, Indravati, *Op. cit.*, 2024, pp. 16-24.

²²⁰ Si le premier vice-consulat de France à Monterey n'est instauré qu'en 1846, la présence anglo-américaine se traduit déjà par l'existence de consulats britannique et étatsunien, ce dernier se faisant le champion d'une conquête de la province par les États-Unis. PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, *Op. cit.*, 2014, pp. 523-529.

²²¹ IGLER, David, *Op. cit.*, 2013, pp. 183-185.

²²² SIM, Gérard, *Op. cit.*, 2020, pp. 380-416.

Chapitre II - Vérifier sur place la véracité de la ruée : itinéraires et matérialité de l'enquête

Une fois acté leur départ vers la Californie ou l'Oregon, les agents doivent se prêter à des investigations d'ampleur parfois considérable. Il s'agit pour eux de vérifier, de visu, les réalités matérielles de la ruée vers l'or, de voir comment se traduit concrètement cet essor inédit de la côte ouest des États-Unis. En d'autres termes, les agents doivent être leurs propres témoins du phénomène de ruée. Au-delà, ils en deviennent régulièrement des acteurs, au gré des circonstances, de leurs prérogatives ou de leurs projets personnels.

La mise en pratique de l'enquête implique une certaine mobilité de ces agents observateurs. Qu'il s'agisse de Dillon, de Châtelain ou de Saint-Amant, les trois hommes doivent, pour donner de la consistance à leur témoignage, se rendre en personne sur les lieux les plus dynamiques de la façade Pacifique, suscitant le plus d'intérêt aux yeux du commerce métropolitain. Il faut évaluer la véracité des nouvelles qui parviennent régulièrement en France, ainsi que le potentiel économique qu'elle peut en tirer au même titre que ses citoyens émigrants. Chacun des agents est poussé, d'une façon ou d'une autre, à parcourir des distances considérables, souvent sur un temps relativement court (quelques mois, voire semaines). Tout comme Pierre Karila-Cohen est amené à considérer l'ampleur des voyages des délégués de police sous la première Restauration²²³, il faut se pencher sur cet investissement de la côte ouest par les hommes auxquels les ministères français ont donné leur aval. Il s'agit en outre d'apprécier les trajets qu'ils empruntent, l'emprise spatiale de leurs enquêtes, le temps de celles-ci, enfin leurs limites. Par ailleurs, il faut interroger le caractère exceptionnel de ces missions : par la comparaison avec d'autres enquêtes, avec les déplacements d'autres individus à des occasions différentes, il s'impose d'évaluer si les performances des trois agents sont si impressionnantes qu'elles y paraissent au premier regard, ou si, au contraire, elles s'inscrivent dans une norme de l'enquête.

Précisons d'emblée un certain déséquilibre dans le traitement des itinéraires des personnages : tous n'ont pas laissé une quantité égale de sources permettant d'apprécier comme il se doit les différents voyages qu'ils entreprennent, ni n'ont voyagé de façon équivalente. Il est évident que la double enquête de Saint-Amant en Oregon et en Californie ne peut être traitée de la même façon que les quelques déplacements de Dillon et de Châtelain dans le *Golden State*, aussi reste-t-on tributaire du degré de précision très variable des sources à disposition.

²²³ On se rapporte en particulier à son étude de cas sur l'enquête de juillet 1814. Voir KARILA-COHEN, Pierre, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 130-138 ; « De l'enquête politique comme voyage : Les agents itinérants des ministères de la Police et de l'Intérieur sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 135-146.

II.A - Les enquêtes ponctuelles et circonstanciées de Dillon : la mobilité du consul et son réseau d'informateurs (septembre 1849 - juin 1851)

Là encore, dans un premier temps, c'est par agent et ordre chronologique que l'on propose d'aborder chaque itinéraire. Selon cette considération, Dillon est à nouveau le premier cas à étudier. Avant de jeter un œil à ses itinéraires au cours de sa première année d'exercice en tant que consul de France à San Francisco, de juillet 1850 à juillet 1851, il faut se pencher sur la première enquête qu'il mène à titre officieux, laquelle donne lieu à la publication de son article dans *La Revue des Deux Mondes*²²⁴ et sert de tremplin à son retour dans la fonction consulaire.

Cette première investigation est réalisée sur un temps très court : tout juste une semaine, du 24 septembre au 1^{er} octobre 1849, alors qu'il est de retour d'Honolulu vers la métropole. Si l'on se fie à son article, Dillon semble avoir limité ses déplacements à deux points, la ville de San Francisco d'une part, les bords du fleuve Sacramento d'une autre. En effet, il s'attarde très longuement sur la description de ses expériences quant à ce qui est alors la porte d'entrée de l'immigration et du commerce en Californie et mentionne, plutôt brièvement, avoir arpenté les environs de ce fleuve et de la ville qui y est associée²²⁵. Sans doute a-t-il emprunté un *steamer*²²⁶ pour s'y rendre²²⁷, aussi sa visite aux abords du Sacramento implique qu'il s'est certainement rendu à quelques-uns des placers²²⁸ sur ses rives, sans que l'on ne puisse cependant identifier lesquels : Dillon ne mentionne aucun nom. De même, il est difficile d'apprécier le temps qu'il passe à tel ou tel endroit, puisqu'il reste assez évasif sur ce point. On pourrait grossièrement envisager qu'il a équitablement réparti son séjour entre San Francisco et le Sacramento, à l'avantage de la première (environ quatre jours dans l'une et trois concernant le second).

Bien que ce séjour soit très court, le consul semble avoir fait plein usage du peu de temps à sa disposition, puisqu'il parvient en l'espace d'une semaine à obtenir un aperçu assez complet de

²²⁴ DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, pp. 193-219.

²²⁵ On lit : « Ainsi il y avait aux environs du Sacramento, au moment où je le visitais [...] », *Ibid.*, p. 203.

²²⁶ Nous empruntons ce terme aux agents qui l'emploient eux-mêmes dans leurs écrits pour désigner les navires à vapeur.

²²⁷ La circulation des personnes et des marchandises de San Francisco vers l'intérieur de la Californie dépend grandement, en effet, du réseau maritime et fluvial : les liaisons par bateau (qui se dotent vite de la machine à vapeur) permettent une accélération des trafics nécessaires à l'approvisionnement du pays aurifère. De San Francisco, il est possible de joindre Sacramento ou Stockton en une dizaine d'heures. BETHEL, A. C. W., « The Golden Skein: California's Gold-Rush Transportation Network », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 257-258.

²²⁸ Le terme de placer est courant, dans le contexte de la ruée vers l'or, pour désigner les exploitations aurifères visant à extraire l'or ne se trouvant pas dans les filons rocheux mais dans les dépôts alluviaux.

San Francisco, de son marché, de ses principaux lieux mondains et de sociabilité (bars, salles de jeux, cafés, salons). Il se rend auprès de notables locaux, aurait assisté à des scènes de tribunaux populaires et à des jugements rendus par l'*alcalde*²²⁹ de Sacramento, acquérant de la sorte quelques connaissances quant au fonctionnement du système judiciaire de la Californie. Enfin, il étudie plusieurs sites miniers, parvient à appréhender le fonctionnement des placers grâce à ses observations et aux témoignages des individus qu'il croise sur sa route. Nous entrerons ultérieurement dans le détail des interlocuteurs qu'il rencontre et du volume de données collecté auprès d'eux. Ce qu'il importe de souligner ici, c'est la capacité de cet agent à se rendre en un nombre assez important de lieux, à mener des observations efficaces en un laps de temps finalement très réduit. On peut y deviner une habitude qui s'est construite au fil du temps et de son expérience consulaire.

Comme expliqué au cours du chapitre précédent, cette première enquête a eu pour fonction d'octroyer à Dillon des connaissances préalables à une nouvelle titularisation en Californie. Elle a permis au personnage de se familiariser avec cet environnement, son dynamisme, ses institutions et leur fonctionnement, de comprendre les ressorts du développement socio-économique local. En bref, autant de considérations qui lui ont permis de se placer en connaisseur vis-à-vis du public français et du MAE en publiant dans *La Revue des Deux Mondes*.

C'est fort de cette expérience qu'il regagne la Californie un peu moins d'un an plus tard, le 22 juillet 1850, cette fois en tant que consul de San Francisco. Assez rapidement, il y prend ses marques et des renseignements sur sa nouvelle circonscription ; il réalise une tournée d'inspection de la ville, victime d'un incendie le mois précédent, et se rend au surlendemain de son arrivée auprès de Collier, le collecteur de la douane, afin de dénouer les contentieux au sujet des saisies de navires²³⁰. Il est possible, à partir des nombreuses dépêches de sa correspondance consulaire, de restituer les itinéraires approximatifs qu'il emprunte lors de l'exercice de sa fonction entre le 22 juillet 1850 et le 14 juin 1851. À ceux-là, nous pouvons ajouter les quelques voyages connus des subordonnés de Dillon, à envisager comme des relais d'observation²³¹ :

²²⁹ Les *alcaldes* sont un héritage de l'administration civile de la Californie mexicaine : nommés par l'armée dans certains cas, élus dans d'autres, ils assument aussi bien des fonctions de maire que de juge. Ce système se maintient (avec toutefois des contestations) pendant la période de transition entre la conquête étatsunienne et l'adhésion de la Californie à l'Union en 1850, et même quelques temps après. PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, « Nuestra California. Faire Californie entre deux constructions nationales et impériales (vers 1810-1850) », thèse d'histoire, EHESS, 2014, pp. 563-566, pp. 572-574, p. 672.

²³⁰ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 31 juillet 1850, folios 83-85.

²³¹ Nous empruntons là encore cette méthodologie aux travaux de Pierre Karila-Cohen, en particulier sa restitution de l'enquête du délégué de police Pierre Pierre. KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, pp. 133-135.

Encadré 1 - Itinéraires connus de Patrice Dillon et de ses agents (juillet 1850 - juin 1851)

ADC, CCC SF volume 1, dépêche du 31 juillet 1850, folios 83-85 :

22 juillet 1850 : Retour à San Francisco à bord du *steamer Oregon*, prise de fonctions au consulat.
Du 23 au 30 juillet env. : Inspection de San Francisco. À partir de cet instant, le consul s'y trouve la plus grande partie du temps.

ADC, CCC SF volume 1, dépêche du 30 août 1850, folios 94-95 :

Entre les 16 et 30 août 1850 : Déplacement à Sacramento en compagnie du gouverneur Burnett à la suite de l'émeute des *squatters* de la ville. Tournée aux mines de la Feather River (« Rivière aux Plumes », selon les termes du consul) et de la Yuba.

ADC, CCC SF volume 1, dépêche du 15 octobre, folios 114-117 :

Entre les 6 septembre et 15 octobre 1850 : Mission vers les mines du Nord « sur une étendue de 50 lieues carré », après des rumeurs de troubles dans les mines Sud et décision d'envoyer le vice-consul Lombard y enquêter.

Enquête du vice-consul Lombard (transcription et traduction d'Abraham Nasatir²³²) :

5 septembre 1850 : Entrevue de Lombard avec Dillon. Il est chargé de se rendre aux mines du Sud pour rendre compte de la situation des Français aux placers.

6 septembre : Stockton. Déplacement le jour-même à Double Springs (actuelle Valley Springs), dont il fait le point nodal de ses excursions vers les placers.

Du 7 septembre au 1^{er} octobre : Enquête de vingt-cinq jours sur les placers des rivières Mokelumne, Calaveras, Stanislaus et Tuolumne, « sur approximativement quatre-cent lieues ». Il mentionne s'être rendu aux placers d'Oregon Camp, Lower Bar, Middle Bar et Dry Creek.

Entre les 2 et 5 octobre env. : Retour à San Francisco et rapport à Dillon.

ADC, CCC SF volume 1, dépêche du 15 février 1851, folios 238-239 :

Janvier 1851 : Déplacement à San José pour rencontrer le nouveau collecteur de la douane, Thomas Butler King.

ADC, CCC SF volume 1, dépêches des 15 et 18 mai 1851, folios 292-293, 294-297 :

3 mai 1851 : Départ de San Francisco à bord d'un *steamer* vers 16h en compagnie de Thomas Butler King, du colonel Woodleif et d'autres notables américains. Ils se dirigent vers les Fourcades (Mokelumne-Hill) pour calmer les tensions qui ont éclaté entre mineurs français et anglo-américains.

4 mai : Le *steamer* de Dillon gagne l'embouchure du San Joaquin vers 3h du matin. Stockton doit être atteinte dans les quelques heures qui suivent.

5 mai : Les Fourcades sont atteintes dans l'après-midi. Dillon n'y reste qu'environ trois heures : informé d'un nouvel incendie à San Francisco, il est obligé de regagner la ville.

²³² NASATIR, Abraham P., « A French Pessimist in California: The Correspondence of J. Lombard, Vice-Consul of France, 1850-1852 », *California Historical Society Quarterly*, vol. 31, n°2, juin 1952, pp. 143-145.

6 mai : Stockton, après huit heures de trajet à cheval depuis les Fourcades. Il s'y arrête peu de temps.

7 mai env. : San Francisco. Inspection des dégâts qu'a subi la ville.

ADC, CCC SF volume 1, dépêche du 15 décembre 1851, folios 466-467 :

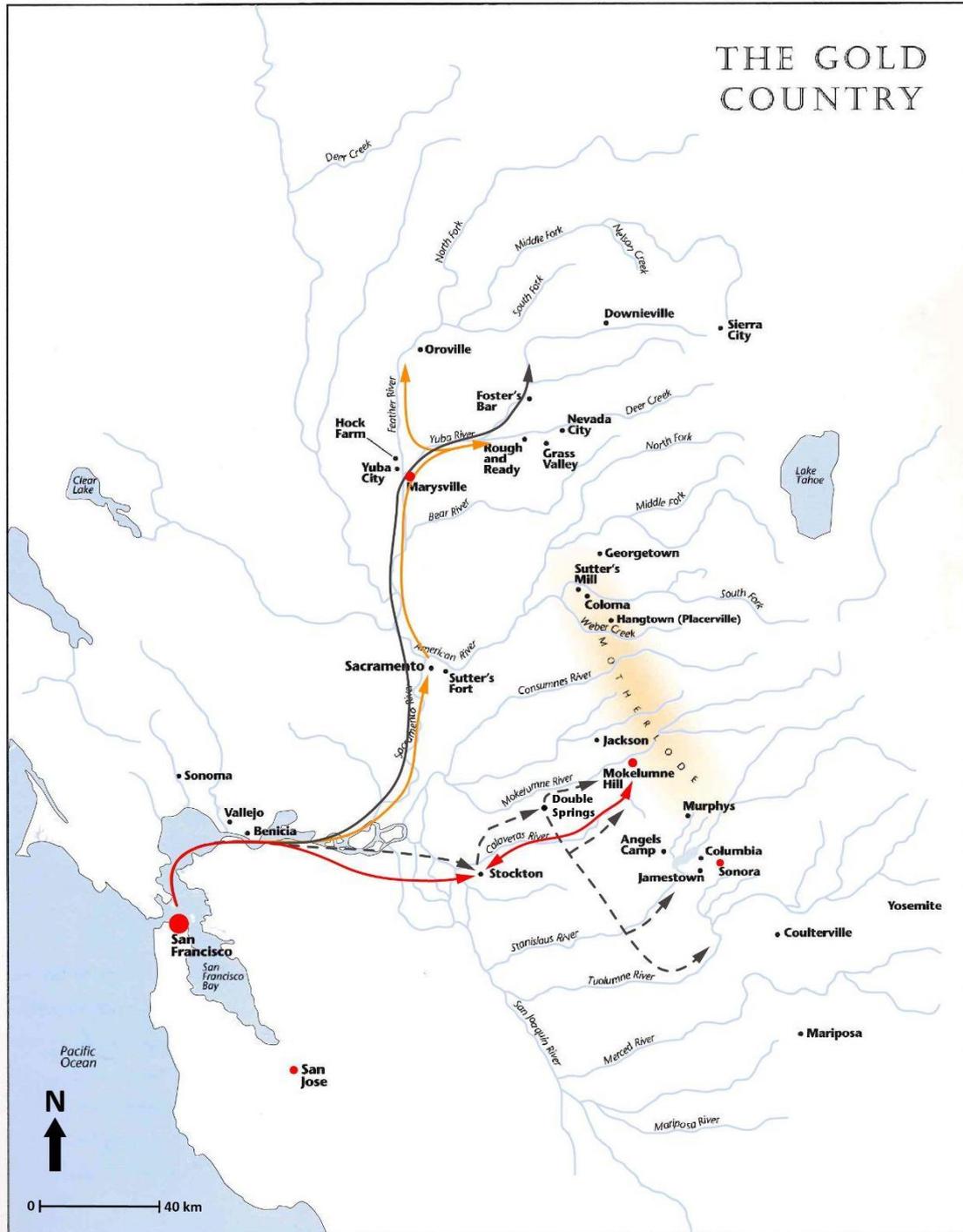
Décembre 1851 : Mise en place de quatre agences consulaires. Elles sont tenues par Pigné à Marysville, de la Rivière aux Fourcades, Mouton à San José et Satnistegui, le consul d'Espagne, à Sonora.

Déplacements du chancelier du consulat, Martial Chevalier (article dans *La Revue des Deux Mondes* en 1852²³³) :

Décembre 1850 : Excursion en compagnie de deux ex-officiers de l'armée française aux mines de la Yuba.

Printemps 1851 : Exploitations du placier de Long-Bar, aux bords de la Yuba.

²³³ CHEVALIER, Martial, « La Californie et l'émigration européenne », *La Revue des Deux Mondes*, tome 15, juillet-septembre 1852, pp. 989-1016.



● Consulat de France
● Agences consulaires
→ Enquête d'août 1850
→ Enquête de Dillon de septembre 1850
- - - → Enquête de Lombard de septembre 1850
→ Mission aux Fourcades du 3 au 7 mai 1851

© Elliot Beillot
 Fond de carte tiré de DRIESBACH, Janice T., JONES, Harvey L., HOLLAND, Katherine C., *Art of the Gold Rush*, Oakland, University of California Press, 1998, p. XVII.

Figure 3 - Principaux déplacements de Dillon lors de sa première année de fonction consulaire (juillet 1850 - juin 1851)

Lorsque l'on fait l'inventaire des déplacements du consul lui-même hors de la seule ville de San Francisco sur ce laps de temps, tous motifs confondus, quatre sorties sont à dénombrer, en août 1850, septembre-octobre 1850, janvier et mai 1851. Ce nombre passe à sept si on y ajoute l'enquête confiée au vice-consul de Monterey, Jules Lombard, en septembre 1850, et les deux excursions connues de Martial Chevalier, le chancelier du consulat. Ces différentes tournées ont en commun de répondre aux impératifs normaux du consulat. Ainsi, la première enquête de Dillon aux mines des rivières Feather et Yuba en août 1850 fait suite à la demande de Burnett, le gouverneur de la Californie, de se rendre avec lui à Sacramento afin de mettre un terme aux tensions ayant dégénéré les 14 et 15 du même mois en une émeute des *squatters* de la ville contre les autorités municipales, soutenues par les spéculateurs fonciers²³⁴ ; il est question de savoir si des Français ont participé au désordre. Ce qui devait être une mission assez classique d'apaisement se transforme en occasion, pour le consul, d'inspecter les mines. Il écrit au ministre :

« Depuis ma lettre du 31 Juillet j'ai fait un tour à la ville de Sacramento et aux mines des deux rivières des Plumes et de Yuba, de compagnie avec M. le gouverneur de la Californie. [...] Me trouvant à 4 journées d'un des principaux placers, J'ai voulu le visiter afin de m'assurer, par examen personnel, de ce qu'il y avait de vrai au fond des histoires qui ont cours ici, comme partout ailleurs, sur leur rendement prodigieux en or. »²³⁵

Difficile d'identifier quel est le placer auquel Dillon fait allusion ; le mieux que l'on sache, c'est qu'il se situe soit le long de la Yuba, soit de la Feather. Impossible aussi d'estimer le temps qu'il y passe, ni combien d'exploitations sont visitées. Ces imprécisions quant à ses trajets sont caractéristiques de la plupart des lettres et rapports du consul à l'attention du ministre. Quoi qu'il en soit, cette enquête s'inscrit dans une double logique de renseignements sur le fonctionnement des mines et de prise de contact avec la communauté française localement implantée ; Dillon fait montre d'une véritable diligence pour s'enquérir de l'état de sa circonscription.

Une nouvelle occasion de ce faire se présente à lui dès le mois de septembre suivant. De nouvelles tensions éclatent, cette fois entre les autorités étatsuniennes et les mineurs français. En cause : ces derniers refusent de verser l'impôt mensuel de 20 dollars sur les exploitations aurifères tenues par les étrangers, voté par la législature californienne avec l'aval du gouverneur au mois

²³⁴ Dans le contexte de la ruée vers l'or et plus généralement de la colonisation de l'Ouest, le terme de *squatter* désigne les individus s'installant illégalement sur des terres déjà concédées ou en attente de l'être. Sur la question des *squatters* de la ruée vers l'or et de l'émeute d'août 1850 à Sacramento, voir, respectivement, PISANI, Donald J., « Squatter Law in California, 1850-1858 », *Western Historical Quarterly*, vol. 25, n°3, automne 1994, pp. 277-310 ; et HURTADO, Albert L., *John Sutter : A Life on the North American Frontier*, Norman, University of Oklahoma Press, 2006, pp. 283-284.

²³⁵ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 août 1850, folios 94-95.

d'avril²³⁶ ; des violences sont signalées en certains points. À nouveau, Burnett se tourne vers le consulat de France pour que soit réglée la situation. Dillon fait encore preuve du zèle qui le caractérise : profitant d'une visite à San Francisco du vice-consul Lombard de Monterey, il le charge, le 5 septembre, d'une tournée dans les mines du Sud de la Californie aurifère, aussi bien afin de se renseigner que de convaincre les Français de se plier à la législation²³⁷. Ce dernier s'y attelle aussitôt et se lance dans une mission ininterrompue de vingt-cinq jours aux placers tenus par des nationaux, laquelle n'est pas sans rappeler, par son ampleur et les lieux abordés, celle de son prédécesseur, Moerenhout, deux ans plus tôt²³⁸. Dans le même temps, le consul entreprend une deuxième expédition le long de la rivière Yuba, en compagnie de Burnett ; si les troubles ont surtout éclaté dans le Sud, Dillon souhaite tout de même s'assurer de la situation des Français du Nord, vérifier s'ils sont sujets à des difficultés et autres heurts avec les autorités de l'État.²³⁹ Le diplomate prétend avoir visité les mines sur une étendue de « 50 lieues carré », soit environ mille-cent kilomètres carrés : c'est une superficie considérable²⁴⁰. À en juger les propos de Lombard, on peut supposer qu'il a parcouru une étendue semblable. Les événements d'août et de septembre sont ainsi devenus le prétexte à une grande enquête consulaire, partagée entre Dillon et Lombard, dont l'emprise couvre finalement la quasi-totalité de la Californie aurifère. L'agent est ainsi en mesure d'adresser au MAE, le 15 octobre, un double rapport brossant un large tableau des exploitations minières de la Californie.

Outre un déplacement sans doute bref à San José en janvier 1851 afin de rencontrer Thomas Butler King, le remplaçant de Collier au poste de collecteur de la douane, le dernier voyage d'importance entrepris par Dillon sur l'année étudiée a lieu au tout début du mois de mai 1851. À nouveau, elle répond à des circonstances singulières ayant trait aux querelles entre Français et Anglo-Américains. L'affaire est bien connue de l'historiographie, puisqu'elle est tout à la fois évoquée par Abraham Nasatir, Claudine Chalmers, Annick Foucrier, Malcolm Rohrbough et

²³⁶ Motivée par une poussée du nativisme en Californie, cette législation avait précisément pour but de dissuader les étrangers de se lancer à l'exploitation des mines et ainsi de favoriser les citoyens étatsuniens. Elle visait particulièrement les mineurs mexicains (latino-américains au sens plus large). ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold: The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013, pp. 206-209. CHAN, Sucheng, « A People of Exceptional Character: Ethnic Diversity, Nativism and Racism in the California Gold Rush », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, pp. 63-67.

²³⁷ NASATIR, Abraham P., *Art. cit.*, juin 1952, pp. 143-145. Est entendu comme le « Sud » l'ensemble de la région aurifère situé au sud de la rivière Cosumnes, voire de l'American-River.

²³⁸ Parti de San José, ce dernier a fait la tournée, entre les 5 et 25 juillet 1848, des premières exploitations de la rivière Mokelumne et des *dry diggings* du Sud avant de remonter au Nord, jusqu'au Sacramento et à la Nouvelle-Helvétie, le fief de Sutter. DECKKER, Paul (de), *Jacques-Antoine Moerenhout (1797-1879), ethnologue et consul*, Tahiti, Au vent des îles, 1997, pp. 355-366.

²³⁹ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folios 114-117.

²⁴⁰ Pour donner un ordre d'idée, c'est peu ou prou la surface de l'île de la Martinique.

Gérald Sim dans leurs travaux respectifs²⁴¹ : un groupe d'argonautes français installé au site des Fourcades (plus connu sous le nom de Mokelumne-Hill) fait la découverte d'un très riche gisement aurifère en avril 1851, suscitant la convoitise des anglophones. Ces derniers disputent aux Français la possession de l'exploitation ; les tensions sont telles qu'un Anglo-Américain est tué : ces derniers commencent à monter une riposte armée, tandis que les premiers s'y préparent en se retranchant au site minier de San Andreas, quelques kilomètres plus au sud. Informé de la situation par plusieurs Français de Stockton (entre autres, Eugène Duval, négociant, et Boursier de la Rivière, mineur) le 23 avril 1851, Dillon contacte aussitôt King et d'autres représentants de l'autorité étatsunienne pour se rendre sur les lieux et désamorcer la crise²⁴² : le départ de l'expédition est acté le 3 mai. Le rapport qu'il fait de son déplacement aux Fourcades se distingue des précédents par sa précision en termes de dates et de lieux indiqués : il renseigne ainsi ses étapes (parfois même l'heure à laquelle il arrive à tel ou tel point) et la durée de ses trajets. La mission de Dillon est vite accomplie, puisque le 5 mai, Français et Anglo-Américains acceptent de déposer les armes et de trouver un compromis. Sans doute le consul envisageait-il d'utiliser cette occasion, comme les deux précédentes, pour mener une enquête plus approfondie auprès de ses concitoyens et sur les mines de la rivière Mokelumne. Le projet (à supposer qu'il ait bien existé) n'a cependant pu se concrétiser, puisque trois heures à peine après son arrivée, Dillon est averti que San Francisco est de nouveau en proie aux flammes ; le voilà contraint d'y revenir au plus vite et de mettre un terme à l'excursion²⁴³. Elle n'aura duré que quatre jours, au cours desquels ont tout de même été parcourus, presque sans interruption et en alternant entre *steamer* et cheval, quelque trois-cents kilomètres. Succède à cette mission, dès le retour de Dillon à San Francisco, une inspection de la ville afin d'évaluer les dégâts provoqués par l'incendie²⁴⁴.

De cette observation des voyages de Dillon pendant sa première année d'exercice, plusieurs constats sont à tirer. Premièrement, comme le relevait déjà Gérald Sim, le personnage se distingue de ses confrères en poste aux États-Unis par sa grande mobilité. Tandis que les agents consulaires français installés dans le Sud et le Nord-Est de l'Union limitent généralement leurs déplacements à leur seule ville d'implantation consulaire, Dillon parcourt par trois fois plusieurs centaines de kilomètres de distance à l'intérieur de l'État pour, d'une part, aller à la rencontre de ses administrés,

²⁴¹ Dans l'ordre : NASATIR, Abraham P., « Guillaume Patrice Dillon », *California Historical Society Quarterly*, vol. 35, n° 4, décembre 1956, pp. 317-318 ; CHALMERS, Claudine, « L'aventure française à San Francisco pendant la ruée vers l'or, 1848-1854 », thèse d'études nord-américaines, Université de Nice, 1991, pp. 547-548 ; FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, pp. 138-139 ; ROHRBOUGH, Malcolm, *Op. cit.*, 2013, pp. 211-216 ; SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, p. 256.

²⁴² ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 avril 1851, folios 283-284.

²⁴³ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 mai 1851, folios 292-293.

²⁴⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 18 mai 1851, folios 294-297.

et d'autre part collecter en personne des renseignements sur les placers. De ce point de vue, la conduite de Dillon dénote avec celle d'un grand nombre de ses collègues²⁴⁵. Néanmoins, le second constat qui se dégage est que ces enquêtes-là restent ponctuelles et soumises aux circonstances. Si la logique de renseignement socio-économique entre évidemment en ligne de compte, les trois voyages de Dillon répondent d'abord à la nécessité de juguler les violences auxquels les Français prennent part en Californie : les enquêtes d'août et de septembre-octobre 1850, ainsi que la mission des Fourcades du mois de mai 1851, ont systématiquement pour but premier d'éviter de potentiels débordements. En outre, le consul entreprend personnellement ces missions aux mines pour des raisons spécifiques au contexte de la ruée vers l'or californienne, à savoir : la proximité entre son consulat de San Francisco et les sites miniers, qu'il lui est possible de joindre assez aisément et en peu de temps ; le nombre considérable de nationaux présents aux placers²⁴⁶ ; la compétition exacerbée et même violente entre groupes ethniques autour de la possession minière. Troisième conclusion enfin, bien qu'il soit évidemment plus mobile qu'un grand nombre de ses homologues, Dillon n'en passe pas moins le plus clair de son temps à San Francisco. Ses déplacements au dehors relèvent finalement plus de l'exceptionnel que de l'habituel, considérant que cette ville est le principal port et marché de la Californie ; devant rester disponible auprès des négociants et capitaines de navires, Dillon s'éloigne généralement peu de son poste²⁴⁷. Cela le pousse à s'en remettre à un réseau d'intermédiaires et de subordonnés auxquels il peut confier la tâche de s'informer sur la situation : c'est dans ce sens qu'une partie de l'enquête de septembre-octobre 1850 est confiée au vice-consul Jules Lombard. De la même façon, la mise en place de quatre agences consulaires à Marysville, Sonora, aux Fourcades et San José au mois de décembre 1851²⁴⁸ s'inscrit dans cette logique, sur laquelle nous reviendrons au cours du quatrième chapitre.

²⁴⁵ SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 256-258.

²⁴⁶ Les contemporains (parmi lesquels Dillon) estiment généralement la population française de Californie entre vingt et trente-mille habitants. Si ces chiffres sont probablement exagérés, toujours est-il qu'il s'agit de l'un des groupes ethniques les plus remarquables de Californie, aussi y sont-ils sans doute, en proportion, plus nombreux qu'ailleurs dans l'Union au même moment. FOUQUIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, p. 23, p. 133-134. SIM, Gérald, *Op. cit.*, pp. 254-255.

²⁴⁷ Devant rester à l'affût des entrées et sorties de navires dans les villes portuaires où ils sont installés, et devant assurer la tenue des états civils de concert avec leur chancellerie, les consuls sont de manière générale contraints à une certaine immobilité. Quoique Dillon se démarque quelque peu de ses collègues, la plus grande partie de son action consulaire s'inscrit dans cette continuité. Voir, entre autres, BARTOLOMEI, Arnaud, BROGINI, Anne, « De la réglementation aux pratiques marchandes : l'enregistrement des actes dans les chancelleries consulaires françaises (XVII^e-XIX^e siècles) », dans BARTOLOMEI, A., CALAFAT, G., GRENET, M., ULBERT, J. (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Rome-Madrid, Publications de l'École française de Rome, 2017. ; SEMPERE, Julien, « Un consulat sans chancellerie : le cas du consulat français de Barcelone (1679-1716) », dans *Ibid.* ; BELISSA, Marc, « Le rôle des consuls français aux États-Unis dans la transmission de l'information économique (1776-1815) », dans MARGAIRAZ, D., MINARD, P. (dir.), *L'information économique, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2008, pp. 241-251.

²⁴⁸ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 décembre 1851, folios 466-467.

II.B - La tumultueuse mission Châtelain : une grande tournée des mines du Sud (23 novembre 1850 - 21 mars 1851)

Anatole Châtelain, quant à lui, débarque à San Francisco le 23 novembre 1850, le même jour que les gardes mobiles poussés à l'émigration par le gouvernement de la République²⁴⁹, à l'issue de six mois d'un voyage maritime par la route du Cap Horn ponctué d'étapes à Montevideo (en Uruguay), Talcahuano et Valparaiso (au Chili)²⁵⁰. La restitution de l'itinéraire de Châtelain est nécessairement approximative, considérant que, à l'instar de Dillon, celui-ci n'entre qu'assez rarement dans les détails de ses déplacements en Californie. Il faut noter que l'agent dit avoir disposé de carnets de voyage dans lesquels il a consigné une certaine partie de ses observations²⁵¹ : si ceux-ci existent encore, ils devraient permettre de reconstituer ses trajets de façon plus exacte, en plus d'apprendre les informations qu'il récupère à tel ou tel instant, qui sont précisément les individus qu'il rencontre. Cependant, aucun de ces journaux ne figure dans son dossier de mission aux AN.

Il faut donc s'appuyer sur la trajectoire générale qu'il donne de son parcours, les quelques lieux qu'il aborde et la datation de ses rapports et correspondances pour être en mesure de déceler les grandes lignes de son enquête en Californie. Quant à l'estimation de la durée de certains de ses voyages entre telle ou telle étape, nous pouvons l'envisager par la comparaison avec l'enquête du délégué de police Pierre Pierre (*sic*) dans les départements de Bretagne entre juillet et décembre 1814²⁵², à partir d'équivalences de distance, et en nous appuyant sur les estimations de temps de trajet donnés par Martin Gravel dans son article traitant de la durée des voyages antérieurs à la révolution des transports du XIX^e siècle²⁵³. Tout cela amène à estimer comme suit l'itinéraire d'Anatole Châtelain en Californie :

²⁴⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Châtelain à Fleury, non datée (mais postérieure au 24 décembre 1852). « Enfait des plusieurs lettres émanées de ce département et dont il était porteur, M. Dillon en connaissant parfaitement la teneur, il le reconnaît : il y en avait trois ; je les lui ai présentées et mes lettres d'accréditation ; il doit se rappeler le jour ; le lendemain de mon arrivée en Californie et du débarquement des Passagers mobiles [...] ». Dillon rapporte l'arrivée des gardes mobiles le 23 novembre 1850. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 novembre 1850, folios 207-208.

²⁵⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, relevé des mémoires, notes et lettres transmises par Châtelain. L'inventaire de ses rapports en mentionne un de Montevideo daté du 7 août 1850, un autre de Talcahuano du 27 septembre 1850 ; aucun des deux ne figure cependant dans le dossier des missions de Châtelain aux AN.

²⁵¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Châtelain à Fleury, non datée (mais postérieure au 24 décembre 1852). « Mon journal du dimanche 9 mars 1851, cahier f. page 1, Mokelumne Ferry-Bar [...] »

²⁵² KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, pp. 133-135.

²⁵³ D'après Martin Gravel, une certaine stabilité se dégage de l'étude des temps de transport par voie de terre à l'époque préindustrielle, considérant qu'il n'existe qu'assez peu de différences d'une période à l'autre en termes de moyens de locomotion, jusqu'à l'émergence du chemin de fer. En poussant la comparaison aux situations de la Germanie du VIII^e siècle et du Manitoba de la mi-XIX^e siècle, Gravel remarque que, dans les deux cas, malgré l'état déplorable sinon

Encadré 2 - Itinéraire approximatif d'Anatole Châtelain (23 novembre 1850 - 21 mars 1851)

Enquête sur la Baie de San Francisco (23 novembre 1850 - 27 décembre 1850 env.) :

23 novembre 1850 : Débarquement à San Francisco. Début de l'enquête.

Du 23 novembre env. jusqu'au 7 décembre env. : San Francisco. Enquête sur la douane et le mouvement commercial.

8 décembre env. : Route vers San José.

Entre les 8 et 15 décembre env. : San José et ses environs. Étude de l'agriculture locale. Passage vraisemblable aux missions Santa Clara et San José de Guadalupe. Visite des mines de New Almaden.

16 décembre env. : Retour à San Francisco.

Du 18 au 20 décembre env. : Traversée de la Baie de San Francisco pour se rendre à Sonoma. Passages probables par la mission San Rafael et Petaluma.

Du 20 au 27 décembre env. : Sonoma. Étude de l'agriculture et des scieries des vallées de Sonoma et de Napa. Visite probable de Santa Rosa et de ses environs.

Enquête aux mines du San Joaquin (27 décembre env. - 12 janvier 1851) :

28 décembre env. : Route jusqu'à Stockton par voie de *steamer* (emprunté à Bénicia ou à San Francisco).

Du 28 décembre env. au 12 janvier 1851 : Arrivée à Stockton. Étude de l'agriculture aux environs de la ville. De là, voyage « à petites journées » le long du San Joaquin et de ses affluents (les rivières Calaveras, Stanislaus, Tuolumne, Merced et Mariposa) afin d'étudier les exploitations du Sud de la Californie aurifère. Étape possible à Mariposa. Retour à Stockton puis à San Francisco pour envoyer un premier rapport au MAC.

Enquête aux mines de la rivière Stanislaus (13 janvier env. - 20 février) :

13 janvier env. : Retour de San Francisco à Stockton.

14 janvier env. : Stockton.

Du 14 au 21 janvier env. : Itinéraire le long du San Joaquin puis de la Stanislaus jusqu'à Jamestown ou Sonora.

Du 21 janvier env. au 20 février : Jamestown ou Sonora. Étude approfondie des exploitations environnant Sonora, Jamestown et Murphy's Diggings. Assiste à la découverte d'un filon de quartz aurifère à Woodscamp. Il se rend probablement à quelques reprises aux exploitations des rivières Calaveras et Mokelumne. Participation à une expédition punitive contre les Indiens du North-Fork de la Stanislaus.

inexistant des routes et la très faible densité de population des deux espaces, les circulations individuelles étudiées (celles de missionnaires) restent impressionnantes et semblables en termes de rapport temps-distance parcourue. Il serait en outre possible d'estimer une moyenne entre vingt et cinquante kilomètres de trajet quotidien à pied et sur de longues distances, toutes situations confondues. GRAVEL, Martin, « Essai sur le temps long des transports avant la motorisation », *Revue historique*, n°707, 2023/3, pp. 511-533. Ces données peuvent se recouper avec celles de Karila-Cohen sur l'enquête de Pierre Pierre, offrant une base de comparaison adéquate pour l'estimation d'une part des trajets de Châtelain.

Interruption partielle de l'enquête pour tenter de s'enrichir aux mines (20 février - 14 mars env.) :

20 février : Jamestown. Lettre à Martial Chevalier pour l'informer de son départ vers les Fourcades (Mokelumne-Hill), où il doit retrouver Boursier de la Rivière pour se prêter à l'exploitation aurifère.

Du 21 au 24 février env. : Route vers les Fourcades. Passage par San Andreas.

24 février env. : Arrivée aux Fourcades.

Du 25 février au 14 mars env. : Interruption de l'enquête pour tenter d'exploiter l'or. Il reste aux abords de la rivière Mokelumne.

9 mars : Châtelain est à Mokelumne Ferry-Bar.

Départ de Californie (15 mars env. - 21 mars) :

Du 15 au 20 mars env. : Route vers Sacramento en vue d'un retour à San Francisco. Passage par Ione et visite du « Rancho Wilson ».

20 mars env. : Sacramento. Embarquement à bord d'un *steamer* à destination de San Francisco.

21 mars : San Francisco. Rencontre avec Dillon vers 11h. Ce dernier constate la situation catastrophique de l'agent et prend la décision de financer personnellement son départ. Châtelain embarque le jour-même à bord du *Gold-Hunter* pour rejoindre Tehuantepec au Mexique. Interruption des projets de visite des mines du Nord. Départ de Californie et fin de l'enquête de Châtelain.

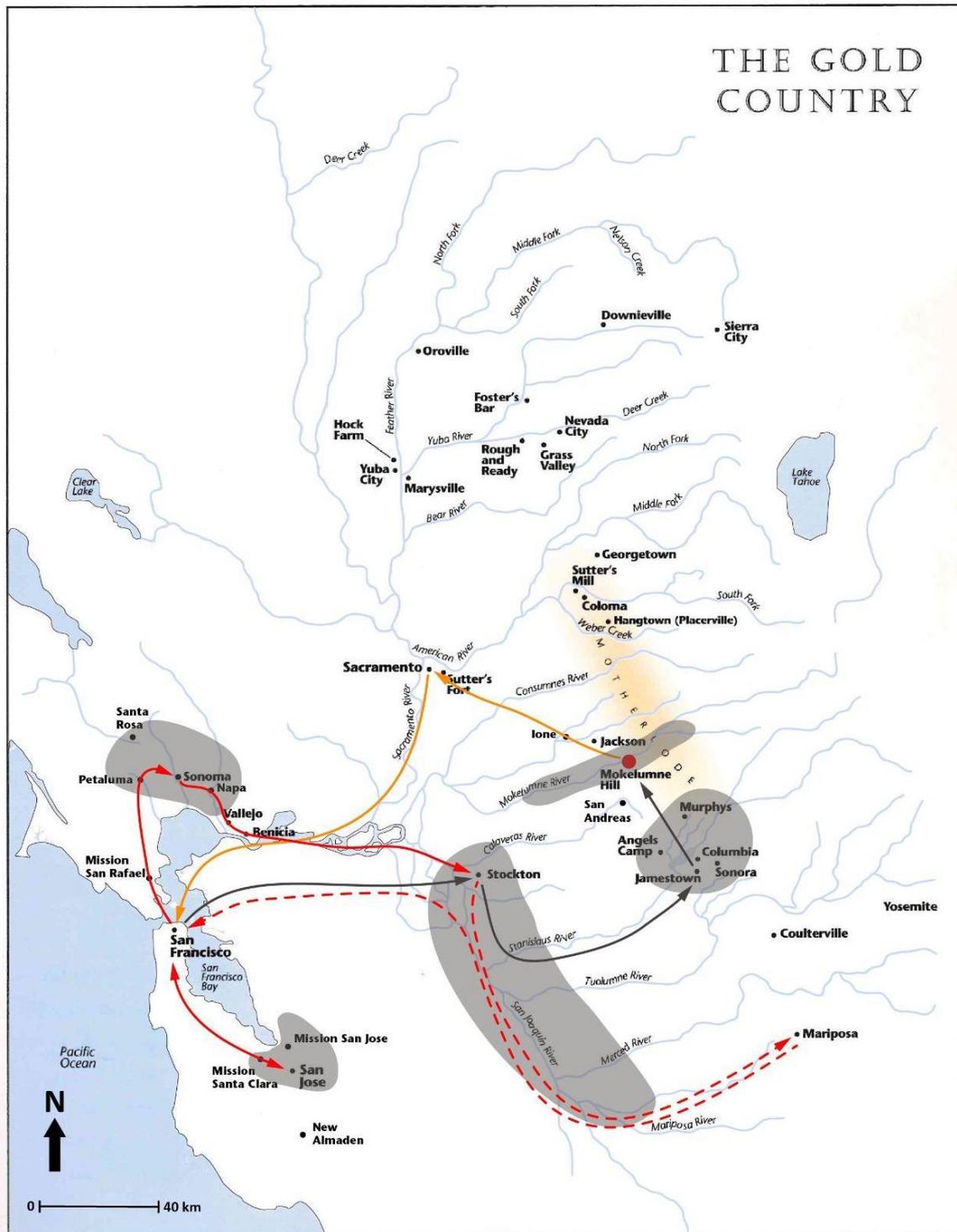


Figure 4 - Itinéraire approximatif de la mission Châtelain (23 novembre 1850 - 21 mars 1851)

L'enquête entreprise par Châtelain en Californie est surprenante à plusieurs titres ; elle débute pourtant de façon assez simple. On sait, tout d'abord, qu'il ne quitte pas San Francisco avant le 25 novembre, puisqu'il se rend à la rencontre de Dillon pour lui présenter ses lettres d'accréditation remises par les différents ministères en amont de son départ²⁵⁴. À dire vrai, si l'on en croit son rapport général, Châtelain séjourne à San Francisco jusqu'au 7 décembre environ, puisqu'il y serait resté pour étudier dans le détail tout ce qui se rapporte aux mouvements du commerce et de la navigation²⁵⁵, résidant au *Niantic-Ship*, vaisseau de transport de marchandises reconverti en hôtel²⁵⁶. Après cette période de relative immobilité, la première étape de son voyage est vraisemblablement San José, qu'il prétend avoir visité²⁵⁷, pour étudier le potentiel et la progression de l'agriculture de cette partie de l'État, comme le lui ont spécifié les instructions de la division de l'agriculture de son ministère. Par ailleurs, il fait montre d'un véritable intérêt, sinon d'une fascination, pour les traces de la colonisation antérieure de la Californie par les missionnaires de la Nouvelle-Espagne, desquels il visite les quelques vestiges bâtis²⁵⁸. En outre, son trajet l'a probablement conduit aux missions Santa Clara et San José. Il mentionne par ailleurs les mines de mercure de New Almaden, situées plus au sud de San José, ainsi que leurs rendements, et même le chef des opérations, un certain monsieur Pommier, ingénieur français²⁵⁹ ; cela amène à penser que Châtelain s'y est rendu. À supposer qu'il lui ait suffi d'une semaine d'observation à San José, il en serait reparti aux alentours du 15 décembre pour rentrer à San Francisco.

Sans doute y reste-t-il à nouveau quelques jours afin de l'observer, puis de faire route vers l'autre rive de la Baie pour rejoindre Sonoma. Là encore, il est à supposer qu'il se soit rendu à la mission San Rafael et à Petaluma, deux autres points d'intérêt situés sur son chemin ; sa présence à cette dernière est corroborée par la mention qu'il fait d'un ranch auquel il se serait rendu,

²⁵⁴ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Châtelain à Fleury, non datée (mais postérieure au 24 décembre 1852).

²⁵⁵ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 41. « Je trouve dans quelques notes échappées à l'incendie, des chiffres d'importations relevés pendant les 15 premières journées passées à San Francisco. » Ses propos sont corroborés par le fait qu'il ait rencontré un délégué de la chambre de commerce de Rouen, Marc Arnaudtizon, et lui a remis un rapport à transférer au MAC sur les tissus vendus en Californie, tout juste avant le départ de ce dernier. Dans son rapport publié, Arnaudtizon dit être parti de San Francisco le 6 décembre. ARNAUDTIZON, Marc, *Exploration commerciale dans les Mers du Sud et de la Chine*, Rouen, Imprimerie de Alfred Péron, 1854, p. 4.

²⁵⁶ *La Semaine*, 9 juillet 1852, p. 250.

²⁵⁷ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 13. « J'ai parlé du pays agricole qui commence : j'ai visité les principales localités et j'ai dû être moins étonné de la fertilité des sols que de la rapidité d'exécution des travaux. A Sonoma, à Napa, au Pueblo de San José, aux environs de San Francisco même et de Stockton, la charrue retourne le sol [...] »

²⁵⁸ Disant avoir assisté à un discours donné par un missionnaire de retour d'Oregon, il écrit, dans un article paru dans le *Journal des villes et des campagnes* et signé de sa main : « Je me rappelais ces nombreuses missions, Presidios, Pueblos de la Haute-Californie, dont j'ai visité les ruines avec tant d'intérêt [...] » ; *Journal des villes et des campagnes*, 17 octobre 1851.

²⁵⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 18.

anciennement tenu par le général Vallejo, puis vendu à des Français²⁶⁰. S'il se rend à Sonoma, à la vallée éponyme ainsi qu'à celles de Napa et de Santa Rosa, située plus au nord-ouest, c'est là aussi en raison de leur intérêt au plan agricole : il s'agit de points où se développe à grande vitesse une économie de subsistance agraire, tournée vers la culture des céréales, permettant l'approvisionnement en denrées du pays aurifère ainsi que de la métropole toujours grandissante de San Francisco²⁶¹. L'émergence d'un secteur industriel dominé par le sciage du bois concentre aussi l'intérêt de Châtelain pour les deux vallées, considérant le fleurissement des scieries le long des rivières Sonoma et Napa ; il se rend à plusieurs d'entre elles pour les étudier, estimer leur rentabilité et leurs rendements²⁶². Les premiers lieux abordés par l'agent ne sont donc pas les mines ; l'hypothèse la plus probable est qu'il ait pris le parti de privilégier de se rendre à des localisations plus proches de San Francisco en premier lieu, avant de faire voyage vers le centre névralgique de l'économie californienne, situé à l'intérieur des terres. Ce trajet répond donc d'un impératif d'optimisation de son temps de déplacement.

Un point pose cependant question à la lecture du premier rapport de Châtelain, daté du 12 janvier 1851 : il dit s'être rendu à Sonoma « dans un double but d'affaires et d'investigations », puis met en lumière le coût de ses déplacements (« [le voyage à Sonoma] vient de me coûter 300 francs ; ici ce n'est que 60 piastres ! »)²⁶³. Nous sommes là encore limités par le fait qu'il n'entre pas dans le détail, mais il semblerait que Châtelain ait mis à profit l'enquête pour tenter quelques opérations commerciales en Californie, peut-être la vente de marchandises qu'il aurait emmené d'Europe avec lui, de la même manière que l'avait tenté l'épouse Saint-Amant. En tous les cas, c'est une première démonstration du fait que l'agent ne borne pas son voyage en Californie à la seule question des investigations : c'est aussi l'occasion d'en tirer un profit personnel, d'y faire affaire. Sous ce point de vue, Châtelain est loin de se distinguer des autres individus partis en mission commerciale ou scientifique, considérant qu'il s'agit d'abord de voyages entrepris sur initiative personnelle, auxquels se greffe ensuite un soutien gouvernemental (financier, institutionnel), conditionné par la promesse d'informations²⁶⁴.

²⁶⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 16. Évoquant les vallées cultivables de la Californie, il dit : « [...] et au nord de la Baie [de San Francisco], San Rafael, Petaluma, où le général Valléjo (*sic*) a affermé un rancho au fils du général Lacombe, un compatriote [...] »

²⁶¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 13. Sur le rôle fonctionnel de Sonoma, Napa, Santa Rosa et San José en tant que centres agraires, voir PHELPS, Robert, « "All Hands Have Gone Downtown" : Urban Places in Gold Rush California », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, pp. 119-121, p. 129.

²⁶² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 20. « Des scieries à vapeur se montent aussi à Napa, Sonoma, Santa Rosa [...] »

²⁶³ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 28.

²⁶⁴ DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Voyager pour conquérir de nouveaux marchés. Les missions commerciales au XIXe siècle », dans CHARMASSON, T. (dir.), *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, Elliot BEILLIOT | Mémoire de Master | Université de Limoges | 2023/2024

Une fois achevées ses observations des vallées de Sonoma et de Napa, Châtelain décide, probablement à la fin du mois de décembre, de se rendre vers l'intérieur de l'État afin d'y mener l'enquête sur les placers de la Californie. Il est probable qu'il ait à son tour emprunté une liaison maritime et fluviale, potentiellement par Bénécia, plus au sud-est²⁶⁵, sinon après un autre retour à San Francisco. À l'instar de Jules Lombard, c'est une visite des mines du Sud que Châtelain projette de réaliser ; pour ce faire, il joint Stockton, centre névralgique de l'approvisionnement de cette partie de la Californie aurifère. Non sans mener une autre enquête sur l'agriculture (cette fois dans les plaines environnantes de Stockton), il entame un long voyage à pied le long du fleuve San Joaquin et de ses affluents. On lit, à l'introduction de son rapport écrit à Veracruz le 6 mai 1851 : « Après avoir parcouru à pied tout le sud de la Californie et fait aussi plus de cent lieues à petites journées depuis Stockton, le Calaveras, le Stanislaus, le Tuolumne, la Mercedes jusqu'à la Mariposa, je suis remonté au Mois de Mars dans la partie majeure au Mokelumne [...] »²⁶⁶. Il engage une première tournée d'au moins deux semaines de la Californie aurifère : c'est pour lui l'occasion de se renseigner dans les moindres détails sur les rendements des placers, la condition des mineurs, la forme et l'organisation de leur travail, leur équipement, le coût de la vie, la valeur de l'or qui est extrait. Difficile d'estimer les étapes exactement empruntées, puisqu'il n'en mentionne presque aucune ; tout au plus peut-on se risquer à envisager qu'il se soit rendu aux mines de Mariposa, dont il évoque les rendements²⁶⁷. De la même façon, on ne sait combien de temps Châtelain dédie à chaque placer, mais considérant la taille encore assez réduite des exploitations, ses étapes doivent être relativement courtes (de l'ordre de quelques heures tout au plus)²⁶⁸.

Il est à supposer qu'il interrompt un temps son enquête afin de faire route vers San Francisco : son premier rapport au MAC est daté du 12 janvier 1851 dans cette même ville²⁶⁹.

CTHS, 2010, pp. 212-215. L'étude que fait Stéphanie Soubrier des demandes de mission scientifique rejetées par le ministère de l'Instruction Publique au XIX^e siècle démontre également le caractère tout à fait personnel des projets initiaux des demandeurs (s'il s'agit parfois de tirer un profit pécuniaire du voyage, il est souvent question d'acquérir une forme de prestige social, en se forgeant une réputation d'aventurier ou d'explorateur, figures à la mode dans la seconde moitié du siècle). SOUBRIER, Stéphanie, « Les éconduits de la Science : les demandes de missions lointaines rejetées par le ministère de l'Instruction publique (1842-1900) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°57, 2018, pp. 75-90.

²⁶⁵ Moins importante que San Francisco sur le plan du transport maritime et fluvial, la ville de Bénécia dispose aussi d'un embarcadère et tente, sans succès, d'opposer une concurrence à sa rivale servant de point de passage vers la Baie. LOTCHIN, Roger W., *San Francisco 1846-1856: From Hamlet to City*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1979, pp. 36-38.

²⁶⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 6 mai 1851, p. 1.

²⁶⁷ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, pp. 17-19 ; rapport de Châtelain au MAC du 10 juin 1851, p. 13.

²⁶⁸ Quoique la forme des exploitations commence déjà à changer au moment du voyage de Châtelain, c'est encore le modèle de l'exploitation individuelle ou en petits groupes de mineurs qui domine. JUNG, Maureen A., « Capitalism Comes to the Diggings: From Gold-Rush Adventure to Corporate Enterprise », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 56-62.

²⁶⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 1.

Cela implique un itinéraire retour de Châtelain des mines les plus au sud pour à nouveau faire étape à Stockton, emprunter un *steamer* et s'y rendre pour rédiger puis expédier son rapport au ministère. Si l'on peut supposer un temps d'arrêt du personnage dans cette ville, celui-ci doit être plutôt bref : il lui faut reprendre son investigation des placers. Dès le lendemain ou le surlendemain, la liaison San Francisco-Stockton est réempruntée. Cette fois, Châtelain concentre son observation des mines en un point précis : les branches de la Stanislaus.

Tout porte à croire qu'il se rend aux exploitations environnant Sonora et Jamestown, peut-être réside-t-il dans l'une des deux villes (plutôt la seconde, considérant qu'il expédie de là un courrier à l'attention de Martial Chevalier, le chancelier du consulat)²⁷⁰. Il adresse en effet, dans son rapport général à l'attention du ministre, de longs paragraphes sur les observations qu'il aurait faites des mines situées dans cette région, lesquelles sont en revanche singulièrement absentes du premier rapport daté du 12 janvier²⁷¹. On peut aussi supposer qu'il ait fait déborder son enquête sur les placers situés à proximité, aux rivières Tuolumne et Calaveras. De façon plus surprenante, il dit aussi, dans son récit de voyage, avoir participé à une expédition punitive contre les Indiens, ce en compagnie d'ex-membres de la garde mobile :

« [...] une colonne d'Indiens descendaient (*sic*) des sources du Stanislaus, du Mokelumne et du Calaveras avec l'intention de faire une immense *razzia* de mules et de chevaux, dans les plaines resserrées entre les contreforts de la Sierra. Deux expéditions s'organisèrent à l'improviste pour les repousser et les châtier ; je m'empressai d'en faire partie. - Une soixantaine de gardes mobiles, conduits en Californie sur une corvette de l'État, étaient accourus prendre part à la *chasse à l'Indien*. C'est à peine si nous avons eu le plaisir, une couple de centaines d'hommes que nous étions, d'entendre quelques flèches siffler à nos oreilles pendant que nous nous réchauffions, le soir, aux feux imprudents de nos bivouacs. Et si jamais l'un de nous écrit le bulletin de nos combats, il n'aura qu'à constater la perte du bout d'oreille *d'un chasseur* enlevé par une flèche, tandis que l'ennemi laissa quelques morts sur le champ de bataille, les rives du *North-Fork* du Stanislaus. »²⁷²

Dans ses travaux consacrés au génocide des Indiens de Californie, Benjamin Madley enregistre un incident daté autour des mois de décembre 1850-janvier 1851, impliquant une vaste opération de représailles à l'encontre d'Indiens, à laquelle ont pris part des gardes mobiles²⁷³ : en termes de chronologie, bien que la date de l'événement soit assez imprécise, cela peut tout à fait correspondre à l'instant où l'agent était présent dans la région. En termes de localisation, en revanche, il est difficile de trouver une correspondance : l'incident relevé par Madley s'est produit

²⁷⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, copie d'une lettre de Châtelain à Martial Chevalier du 20 février 1851.

²⁷¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 77-78.

²⁷² *La Semaine*, 30 juillet 1852, pp. 299-300.

²⁷³ MADLEY, Benjamin, *An American Genocide. The United States and the California Indian Catastrophe, 1846-1873*, New Haven, Yale University Press, 2016, p. 188.

à proximité de la boutique de James Savage, dans la région environnante de Mariposa ; on est loin de la branche nord de la Stanislaus. Cependant, d'autres événements de la sorte sont connus dans la zone d'activité de Châtelain au mois de janvier 1851 (l'un d'entre eux est localisé à vingt-cinq miles de Columbia)²⁷⁴. Quoi qu'il en soit, si les propos de l'agent sont avérés, alors il a individuellement pris part au processus génocidaire déjà amorcé contre les Indiens, ayant manifestement suivi un élan général de représailles après quelque larcin déformé en crime majeur par les colons. Par le même coup, il dépasse de nouveau le cadre de sa seule mission initiale d'observation. Ajoutons qu'il est intéressant que cet événement ait trouvé sa place dans le récit de Châtelain, qu'il s'en vante : outre la fierté qu'il éprouve d'avoir participé au massacre des Indiens, cela sous-entend également que l'étayage de tels faits d'armes entrerait en adéquation avec la sensibilité de son lectorat, que ce dernier serait acquis à la cause coloniale dont Châtelain s'est fait le bras armé.

C'est le 20 février que l'on touche à la partie *a priori* la plus étonnante du voyage accompli par Châtelain en Californie : présent à Jamestown, il écrit à Martial Chevalier pour lui indiquer, non seulement l'interruption de son enquête, mais en plus qu'il se rendra prochainement aux mines afin d'acquérir des économies en vue du retour en France. On lit :

« Je pars demain pour les Fourcades, retrouver M. de la Rivière, travailler aux mines avec lui et gagner quelqu'argent en attendant que M. le Consul auquel j'adresserai une demande officielle de rapatriement des Fourcades même m'ait fait connaitre le moment et les moyens qu'il me désignera pour le retour.

Au moment de votre départ, je viens couronner ma quasi importunité par cette lettre vous demandant de vouloir bien dès maintenant, en parler à l'occasion à M. le Consul. Ma décision est formellement prise. La mission que j'ai reçue du Gouvernement et que j'ai prolongée pour être utile à une parente est terminée dès maintenant. Je reprends ma vie d'explorations, d'observations, et je ne demande plus qu'à rentrer au Ministère le plus tôt possible. »²⁷⁵

Cette correspondance est révélatrice de la très grande autonomie que s'accorde l'agent dans la poursuite de sa mission, puisqu'il se permet de l'interrompre sur sa propre initiative afin de se lancer à son tour à l'exploitation de l'or. Quant aux raisons derrière cette surprenante décision, il faut envisager qu'à l'issue de ses différentes enquêtes, Châtelain, confiant et au fait du fonctionnement des placers, pense pouvoir tenter sa chance de faire fortune ; sans doute faut-il aussi y voir une volonté d'amortir les coûts d'une investigation pesant déjà sur ses finances personnelles. Si l'on ne peut se renseigner avec certitude sur le montant de ses dépenses, il faut

²⁷⁴ *Ibid.*, pp. 433-434.

²⁷⁵ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, copie d'une lettre de Châtelain à Martial Chevalier du 20 février 1851.

garder à l'esprit qu'il vit ses quatre mois d'enquête sur la base d'économies emmenées à son départ de France ; Châtelain doit pourvoir à ses frais de déplacement (le voyage océanique jusqu'à San Francisco, les différents allers-retours entre cette ville et l'arrière-pays)²⁷⁶, de nourriture, possiblement ceux de logement à certaines de ses étapes. S'y ajoutent des retenues sur salaire durant son congé, ainsi que la perte de plusieurs de ses bagages le long du trajet²⁷⁷. Enfin, après avoir décidé de se rendre aux mines, les frais d'achat de l'équipement minier sont à prendre en compte. Autrement dit, son budget tombé à court à l'issue d'une vaste expédition extrêmement coûteuse, il a dû percevoir le travail aurifère comme un moyen de subsistance adéquat, le temps que le consul puisse lui arranger un hypothétique retour en France (là encore, aux frais du gouvernement). Au reste, impossible de savoir ce qu'il désigne comme les travaux « prolongés pour être utile à une parente » : on ne sait de qui il est question, ni du service rendu.

À supposer qu'il s'en soit tenu à son calendrier, Châtelain quitte Jamestown le 21 février 1851 et atteint peu de temps après le site des Fourcades, pour travailler avec de la Rivière en compagnie d'autres mineurs français. Probablement sa route l'amène-t-il à se rendre à San Andreas (qu'il désigne sous le nom de « San Andrews »), située sur la rivière Calaveras, entre la Mokelumne et la Stanislaus, où il observe les travaux réalisés sur place par d'autres associations d'argonautes français²⁷⁸ ; peut-être même y a-t-il travaillé au cours de l'interruption partielle de son enquête. À l'instar de nombreux autres mineurs, Châtelain ne s'est probablement pas contenté de chercher l'or en un seul lieu, et a dû se rendre en plusieurs points situés aux environs des Fourcades²⁷⁹. L'agent semble avoir longtemps maintenu son activité aux mines en comparaison de la durée totale de son voyage, au bas mot deux semaines, sinon trois, puisqu'il se justifie au ministère de sa présence à Mokelumne Ferry-Bar le 9 mars 1851, relativement à ses litiges en matière de remboursements de frais au consul²⁸⁰. L'estimation de la date de son départ des mines est assez approximative, les raisons aussi : sa demande de rapatriement a-t-elle reçu réponse ? A-t-il jugé bon de mettre un terme à son aventure aux placers ? Celle-ci fut bien plus malheureuse qu'escompté par Châtelain, puisque sa correspondance indique qu'à son retour à San Francisco, il est dépourvu d'économies,

²⁷⁶ Entre autres citations, en plus de celle déjà relevée concernant son déplacement à Sonoma : « Il me faut au moins 20 piastres pour aller à pied à Sacramento, à San Francisco et revenir. » AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Châtelain à Fleury, non datée (mais postérieure au 24 décembre 1852). De plus, MMC émet une réclamation au sujet des 600 francs de frais de table dus par Châtelain. AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, lettre du MMC au MAC du 26 août 1852.

²⁷⁷ Une note du ministère sur les dépenses de la mission Châtelain évoque 1148 francs et demi de retenue sur salaire le temps de la mission. AN, F/12/2593/A, note non datée relative aux frais de mission de Châtelain. La note fait aussi mention de la perte de ses bagages, mais sans évaluer le montant représenté.

²⁷⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 117 ; *La Semaine*, 6 août 1852, p. 315.

²⁷⁹ JUNG, Maureen A., *Art. cit.*, hiver 1998-1999, pp. 56-62.

²⁸⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Châtelain à Fleury, non datée (mais postérieure au 24 décembre 1852).

se trouve dans un état de santé catastrophique, et qu'une grande partie de ses bagages et vêtements ont été perdus aux placers ou dans quelque incendie, ainsi que le décrit le témoignage de Daugny, employé puis chancelier du consulat en 1852 :

« Je me rappelle parfaitement l'arrivée de M. Chatelain à San-Francisco revenant des mines ; dénué de toute ressource, manquant de la force physique nécessaire, il ne lui restait plus d'alternative que de mourir de faim ou de maladie [...] Ne pas s'employer pour tirer ce pauvre M. Chatelain d'embarras, dans ce moment où tout, santé, vêtement, moral, venaient à lui manquer à la fois, c'eût été le condamner à une perte certaine. »²⁸¹

Il est à supposer qu'il se retire des Fourcades aux alentours du 15 mars pour faire route à Sacramento, d'où il peut embarquer à bord d'un *steamer* et rejoindre San Francisco. Une étape est faite à Ione, où il étudie (sans doute brièvement) au moins une exploitation agricole, le « Rancho Wilson »²⁸². Il doit être présent aux alentours du 20 mars à Sacramento, puisque figure dans son rapport un exemplaire du *Sacramento Daily Times* publié le même jour²⁸³ ; l'après-midi ou le soir, il emprunte un *steamer* et parvient dès le lendemain à San Francisco.

Se trouvant dans la situation catastrophique précédemment décrite, Châtelain rencontre Dillon à onze heures au consulat de France. Ce dernier se serait apparemment pris de pitié pour l'agent du MAC : il lui propose aussitôt de financer son départ de Californie à bord du navire *Gold Hunter*, devant emprunter la liaison nouvellement ouverte à Tehuantepec, au Mexique²⁸⁴. Dans son rapport du 6 mai au ministère, Châtelain prétend avoir projeté de se rendre, depuis San Francisco, aux placers de l'extrême-nord, aux environs des rivières Trinity et Klamath, ainsi que de la Baie d'Humboldt. Il aurait cependant décidé d'avorter le projet dans la foulée de la proposition de Dillon :

« Le jour même de mon arrivée à San Francisco, M. Dillon consul de France m'a offert une occasion entièrement gratuite de traverser l'Isthme de Tehuantepec, de visiter une partie du Mexique des plus importantes [...] Le départ du bâtiment avait lieu quelques heures après mon arrivée. Mes bagages, mes livres étaient restés en divers endroits de la Californie du Sud - mais le désir de visiter un des premiers et d'une manière officielle une voie de communication importante, m'a empêché d'hésiter et je suis parti le soir même. »²⁸⁵

²⁸¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, copie d'une lettre du 24 août 1852 de Charles Daugny au consulat de France à San Francisco.

²⁸² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 43.

²⁸³ *Ibid.*, p. 139.

²⁸⁴ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, note de Châtelain à Fleury, non datée (mais postérieure au 24 décembre 1852).

²⁸⁵ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 6 mai 1851, pp. 1-2.

Quoiqu'il ne mente sans doute pas quant à son désir d'acquérir pour le MAC des renseignements de première main sur l'ouverture de cette ligne maritime, Châtelain évacue soigneusement toute mention de ses déboires aux mines, de son état de santé déplorable ; sa crédibilité vis-à-vis de la hiérarchie est en jeu. S'il a un temps nourri l'intention de se rendre dans la partie septentrionale de la Californie, il faut mettre en doute, au regard de sa condition, la possibilité qu'il ait réellement souhaité s'y rendre une fois parvenu à San Francisco. Enfin, il se méprend quant à la gratuité du voyage vers le Mexique : Dillon a payé de sa poche les frais d'embarquement de Châtelain, pensant explicite son attente d'être remboursé au retour de l'agent en France ; il s'est lui aussi trompé. Cette incompréhension entre les deux hommes donne lieu à une foisonnante correspondance entre le MAE et le MAC, l'un transmettant les exigences de remboursement de Dillon, l'autre prenant part à la défense de Châtelain²⁸⁶.

En tous les cas, c'est donc le 21 mars 1851 que prend fin l'enquête - en Californie du moins, puisqu'elle se prolonge au Mexique, au Texas, en Louisiane puis à New York. En quatre mois, l'agent aura parcouru un millier de kilomètres au minimum, presque entièrement à pied. Tout semble indiquer une mission difficile : sur le plan matériel, Châtelain est ruiné par sa tournée des placers et des villes de la Californie. Physiquement, il est éprouvé par les distances quotidiennement parcourues et par son expérience de mineur, se trouvant tout à la fois malade et en état de malnutrition à l'issue du voyage. Peu d'enquêtes ou de missions commerciales de ce genre ont été aussi pesantes pour les agents les ayant entreprises. Les enquêtes américaines d'Alexis de Tocqueville et de Michel Chevalier, si elles sont comparables à celle de Châtelain par la distance parcourue (voire la dépassent), sont bien loin de se caractériser par la même quantité d'efforts physiques fournis : ni l'un ni l'autre ne se sont prêtés à des travaux semblables à ceux de l'agent aux mines d'or, aussi ont-ils grandement tiré parti des moyens de locomotion à leur disposition (chemin de fer, cheval)²⁸⁷. Il en va de même pour la mission de l'ambassade Lagrené en Extrême-Orient de 1843-1844, laquelle s'est largement contentée d'une observation des procédés de manufacture en vigueur sans prendre part à l'exercice du travail sur place²⁸⁸. En outre, Châtelain se distingue par

²⁸⁶ Entre autres, AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, lettre du MAE au MAC du 2 mars 1852 ; lettre du ministre à Fleury du 20 mars 1852 ; lettre du MAE au MAC du 24 décembre 1852 ; note de Fleury au ministre du 17 février 1853. Près de dix ans après les faits, Châtelain n'a toujours pas remboursé les frais qu'il doit à Dillon, puisque sa veuve émet une relance en 1860 pour récupérer l'argent qui était dû à son époux ; AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, lettre du bureau de la législation des douanes au MAE du 26 janvier 1860.

²⁸⁷ TOCQUEVILLE, Alexis (de), *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, 1991, p. 1242 ; JENNINGS, Jeremy, « Democracy before Tocqueville : Michel Chevalier's America », *The Review of Politics*, vol. 68, n°3, été 2006, pp. 410-411.

²⁸⁸ Ni l'étude de Mau Chuan-Hui, ni celle de Pascal Clerc sur la mission Lagrené ne mentionnent la participation des membres de l'expédition à quelque effort physique : il s'agit systématiquement de se placer dans un seul rôle d'observation. CHUAN-HUI, Mau, « Enquêtes françaises sur la sériciculture chinoise et leur influence, fin XVIII^e-fin XIX^e siècles », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°14, 2007/2, pp. 24-36 ; CLERC, Pascal, « Les missions

l'expérience qu'il a acquise de première main aux placers : non seulement a-t-il assisté aux travaux des mineurs de Californie, mais il y a aussi pris part, expérimenté la difficulté de ce qu'est une exploitation aurifère (avec les conséquences désastreuses qui s'en sont suivies) ; à cela il faut y ajouter l'expédition à laquelle il a participé contre les Indiens. À son échelle, Châtelain fut un des nombreux acteurs de la ruée vers l'or, se départissant de son seul rôle d'analyste. Enfin, le caractère coûteux du projet est loin d'être exclusif à sa mission, considérant que quantité d'autres dossiers du même genre, adressés à la direction ministérielle, soulignent l'insuffisance des frais remboursés en comparaison des dépenses réellement impliquées²⁸⁹. De ce point de vue, sa situation se rapproche de celle d'un grand nombre d'agents consulaires faisant régulièrement remonter au MAE le caractère modeste de leurs émoluments au regard de leurs charges personnelles²⁹⁰.

II.C - Saint-Amant, l'Oregon et la Californie

II.C.1 - D'Astoria à Fort-Boise : l'exploration de la piste de l'Oregon (5 août 1851 - 12 novembre 1851)

L'enquête de Saint-Amant sur la côte ouest, quant à elle, se découpe en deux phases distinctes : son voyage en Oregon, du 5 août 1851 au 12 novembre 1851, et son séjour californien, de cette date jusqu'au 15 juillet 1852. Il faut commencer par se pencher sur le premier des deux itinéraires, plus simple à déterminer que le second : il est effectivement possible de borner ses différentes étapes grâce aux six rapports qu'il a adressés au consul lors de son périple, aussi y renseigne-t-il de façon plutôt précise la trajectoire qu'il a empruntée. À ceux-là faut-il ajouter son récit de voyage, lequel comprend une carte du Territoire de l'Oregon, marquée de l'itinéraire emprunté par Saint-Amant (quoiqu'assez approximative dans la représentation de ses voyages le long de la vallée de la Willamette), et des renseignements complémentaires dont il n'aurait pas fait mention dans les rapports. Par ailleurs, rappelons encore que ce voyage de Saint-Amant a déjà pu faire l'objet d'un traitement par Melinda Marie Jetté, laquelle lui a consacré un article (quoiqu'il soit moins question de l'étude pratique de son itinéraire que de la vision qu'a le personnage de ses objets

commerciales de la Chambre de commerce de Lyon au XIX^e siècle. L'investigation rationnelle d'un potentiel spatial », *Histoire, monde et culture religieuse*, n°37, 2016/1, pp. 49-65.

²⁸⁹ DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, *Art. cit.*, dans CHARMASSON, T. (dir.), *Op. cit.*, 2010, pp. 214-215.

²⁹⁰ SIM, Gérard, *Op. cit.*, 2020, pp. 171-176.

d'observation, de ses interlocuteurs)²⁹¹. Voici donc l'itinéraire emprunté par Saint-Amant en Oregon :

Encadré 3 - Itinéraire de Saint-Amant dans l'Oregon (5 août - 12 novembre 1851)

Arrivée en Oregon (5-8 août 1851) :

5 août : Départ de San Francisco par bateau. Escale à Trinidad.

6 et 7 août : Escales successives à Port-Orford et Umpqua.

8 août : Arrivée vers midi à Pacific-City, escale d'une demi-heure. Escale à Astoria.

Premier et deuxième séjours dans la vallée de la Willamette (août-septembre 1851) :

Autour du 10 août : Arrivée à Portland.

13 août : Fort-Vancouver.

14 août : Portland. Premier rapport à Dillon.

15 août : Départ pour Oregon-City.

Du 16 au 30 août env. : Séjour aux Prairies Françaises.

31 août : Retour à Oregon-City. Second rapport à Dillon.

Du 2 au 19 septembre env. : Deuxième séjour aux Prairies Françaises. Saint-Amant remonte la Willamette jusqu'à Salem, et se rend au retour aux établissements de Saint-Paul, Saint-Louis, Dayton et Lafayette.

20 septembre : Portland. Troisième rapport à Dillon.

Voyage le long de la piste de l'Oregon (21 septembre - 15 octobre 1851) :

Autour du 21 septembre : Fort-Vancouver. Report du voyage prévu vers Puget's Sound. Début de la remontée du fleuve Columbia.

23 septembre env. : Les Cascades.

25 septembre env. : Les Dalles.

27 septembre env. : Fort Walla-Walla.

1^{er} octobre env. : Fort-Boise.

Entre les 2 et 8 octobre env. : Saint-Amant rebrousse chemin peu après Fort-Boise. Il réalise un double détour par la rivière Yakima puis par le Grand-Coulé.

8 octobre env. : Rivière John Day et embarquement à bord d'un ferry.

10 octobre env. : Les Dalles.

12 octobre env. : Les Cascades.

15 octobre : Portland. Quatrième rapport à Dillon.

Voyage dans les plaines de la rivière Tualatin (15-30 octobre 1851) :

Entre les 15 et 30 octobre : Expédition dans la vallée de la rivière Tualatin. Visite de l'île Sauvie puis voyage jusqu'aux villes de Milton et de Saint-Helens. De là, voyages aller-retour par voie de

²⁹¹ JETTÉ, Melinda Marie, « The Frenchman's Gaze: Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 121, n°2, été 2020, pp. 120-155.

terre jusqu'à Hillsboro, où séjourne Saint-Amant. Brève expédition sur la rivière Catapoodle. Passage succinct par Tualatin. Retour probable vers Portland par Saint-Helens.
30 octobre : Portland. Cinquième Rapport à Dillon.

Départ de l'Oregon (3-12 novembre 1851) :

3 novembre : Départ de Portland.

Entre les 3 et 12 novembre : Voyage par voie de terre le long de la rive droite du Columbia jusqu'à Pacific-City et au Cap Disappointment. Il s'aventure sur le territoire des Indiens Chinook.

12 novembre : Embarquement sur un *steamer* à destination de San Francisco. Sixième et dernier rapport à Dillon. Fin de l'enquête en Oregon.



- - - - - ➔ Itinéraire de Saint-Amant en Oregon
 Itinéraire de Saint-Amant dans la vallée de la Willamette (voir figure 6)

Carte tirée de SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 139 bis.

Figure 5 - Itinéraire de Saint-Amant dans l'Orégon (5 août 1851 - 12 novembre 1851)

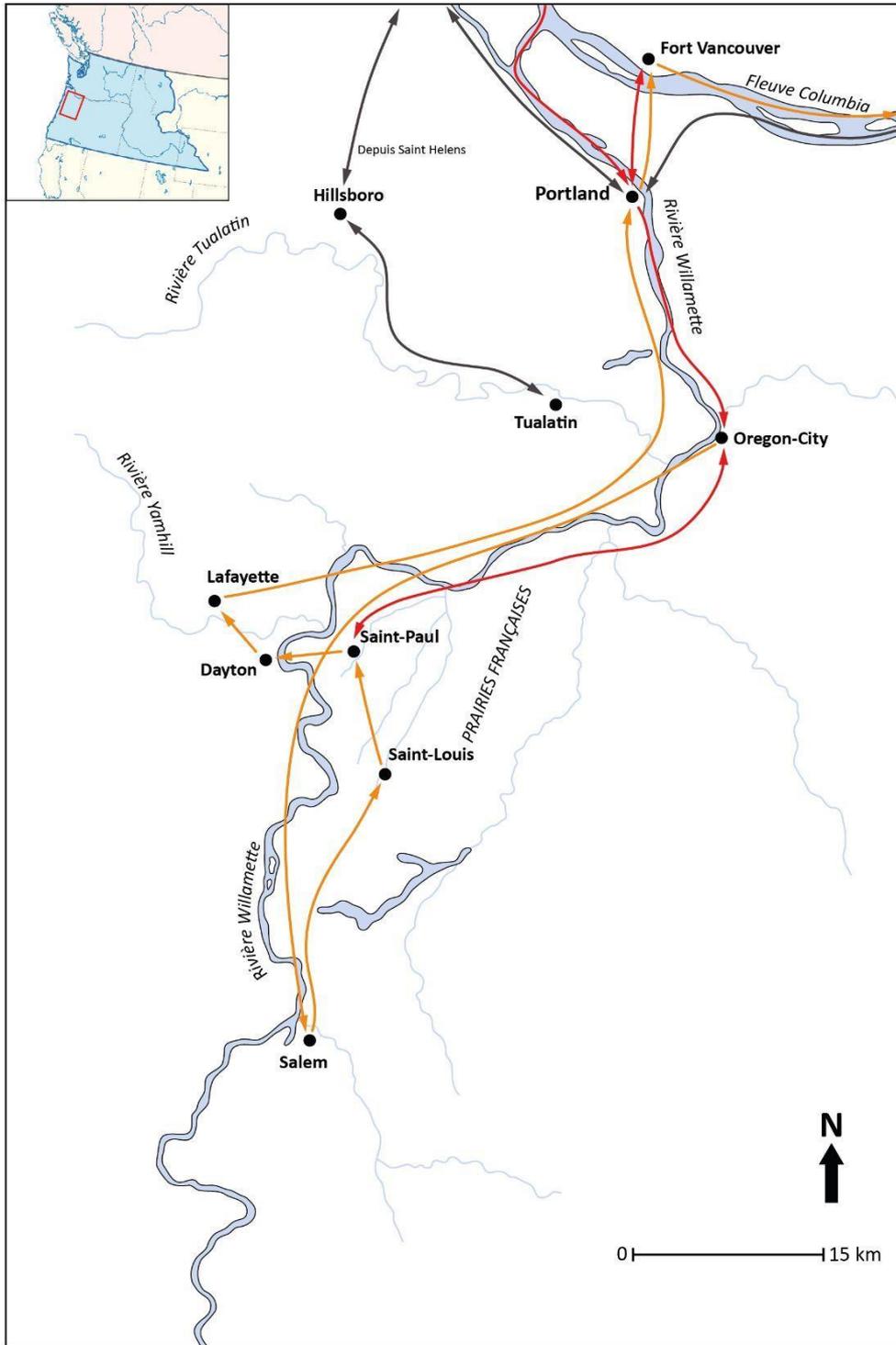


Figure 6 - Itinéraires de Saint-Amant dans la vallée de la Willamette (août-octobre 1851)

Comme précisé au cours du premier chapitre, l'itinéraire initial du voyage de Saint-Amant au travers de l'Oregon est largement borné par les instructions du consul Dillon, comprenant un certain nombre de points clefs à visiter²⁹². Ici, l'agent suit rigoureusement sa feuille de route, dans un premier temps du moins, puisqu'il débute son enquête aux premières escales fixées par son trajet maritime : les arrêts à Trinidad, Port-Orford et Umpqua sont mis à profit pour réaliser quelques observations de ces installations urbaines encore mineures mais en plein développement. Il suffit de trois jours pour que son *steamer* atteigne l'embouchure du fleuve Columbia et que Saint-Amant pose brièvement pied à Pacific-City, puis, surtout, au poste de la douane d'Astoria où, comme convenu par le consul, il rencontre le collecteur des douanes et récupère les informations relatives au commerce local, aux droits d'entrée des navires et des marchandises. Son séjour sur place est assez bref (une journée ou deux), puisqu'il rejoint Portland aux alentours du 10 août : la ville devient alors le point nodal de toutes ses allées et venues entre les vallées du Columbia et de la Willamette, grâce à sa position stratégique entre l'un et l'autre cours d'eau²⁹³. Certainement doit-il louer une résidence sur place, le temps de son enquête. Toujours en se conformant aux instructions consulaires, Saint-Amant emprunte la liaison fluviale et se dirige vers l'un des quelques comptoirs encore possédés par la CBH, le Fort-Vancouver, où il s'agit d'entrer en contact avec le commandant du poste pour prendre tous les renseignements nécessaires sur la place de la Compagnie. De retour à Portland dès le lendemain, il adresse son premier rapport à Dillon le 14 août, lui faisant savoir son intention d'entamer aussitôt une exploration de la vallée de la Willamette à partir d'Oregon-City, la capitale.

S'y dirigeant en recourant encore aux liaisons fluviales, il semble ne pas s'y être attardé plus que cela (peut-être y reste-t-il une journée tout au plus), préférant se rendre immédiatement aux plaines de la Willamette, en particulier aux Prairies Françaises, qu'il visite une première fois pendant deux semaines : il souhaite faire la connaissance des locaux, descendants des Métis franco-indiens, là encore selon les demandes de Dillon²⁹⁴. De ce premier séjour dans les Prairies Françaises, nous ne disposons que d'assez peu d'informations, considérant que Saint-Amant se contente de brièvement l'évoquer dans son second rapport et privilégie la description des installations urbaines précédemment parcourues (Portland, Fort-Vancouver, Oregon-City). Tout ce que l'on peut affirmer, grâce à son récit de voyage, c'est qu'il réside auprès des jésuites de Saint-Paul, qui semble être le point nodal de ses explorations des Prairies Françaises²⁹⁵. À la suite d'un bref aller-retour à

²⁹² ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 14 août 1851, folios 477-481.

²⁹³ Ce positionnement avantageux de Portland lui permet de rapidement croître et de s'imposer comme une force d'attraction, au détriment de la capitale du Territoire, Oregon-City. ROBBINS, William G., « Town and Country in Oregon: A Conflicted Legacy », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 110, n°1, printemps 2009, pp. 55-57.

²⁹⁴ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 31 août 1851, folios 482-491.

²⁹⁵ SAINT-AMANT, Pierre-Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 202-203.

la capitale territoriale pour adresser un deuxième rapport à Dillon (et demander de nouvelles instructions²⁹⁶), Saint-Amant reprend l'exploration de la vallée de la Willamette, réside chez les familles métisses (notamment chez le Canadien Antoine Masta)²⁹⁷ et poursuit pendant environ deux semaines son observation minutieuse de la société des Prairies Françaises²⁹⁸. L'intérêt de Saint-Amant se conforme toujours strictement aux directives du consul : il veille à acquérir un maximum de savoirs sur les locaux, leurs mœurs, leurs habitudes de consommation, leurs moyens de subsistance. Une large part des observations de Saint-Amant, à l'instar de celles de Châtelain en Californie, se porte vers l'agriculture et ses conditions. L'agent est amené à étudier le climat local, la qualité des sols et de l'irrigation, le bétail, les différents types de cultures en vigueur dans la région.

Dans son troisième rapport, Saint-Amant informe le consul qu'il a poussé son excursion jusqu'à Salem, la future capitale de l'État d'Oregon, alors en pleine croissance grâce aux flots de l'émigration anglo-américaine en provenance de l'Est²⁹⁹. De là, il reprend la route vers le nord par voie de terre, traversant en sens inverse les Prairies Françaises : successivement, il fait escale aux villes de Saint-Louis, Saint-Paul, puis, de l'autre côté la rivière, Dayton et Lafayette, dont il remarque le peuplement anglo-américain autrement plus dynamique que celui des Prairies Françaises. Empruntant le chemin du retour à bord de plusieurs *steamers*, il s'arrête momentanément à Oregon-City, d'où il rejoint à nouveau Portland pour adresser à Dillon son troisième rapport. Toujours sans nouvelles instructions de ce dernier³⁰⁰ en raison d'une latence dans la transmission des courriers de Portland à San Francisco (le service postal entre les deux villes étant bimensuel³⁰¹), mais désireux de se rendre utile, Saint-Amant s'en remet à lui-même pour définir la suite du trajet : sa première décision est de se diriger vers le Puget's Sound, au Nord, près de la frontière avec le Canada britannique, tel qu'il en a informé le consul par son second rapport.

De retour à Fort-Vancouver, il décide d'un changement de plan à la dernière minute : le directeur local de la CBH, Peter Ogden, lui propose de rejoindre une expédition, comprenant des trappeurs de la Compagnie et leurs guides Indiens de la tribu des Multnomah, chargée de remonter

²⁹⁶ *Ibid.*, folio 491. « J'espère recevoir de vos nouvelles prochainement, Monsieur le Consul. Elles importent à la direction de mon voyage. Pensez-vous que ce sera nécessaire d'aller dans le nord à Puget's Sound près du territoire anglais ? »

²⁹⁷ Saint-Amant accorde un long passage de son récit à son séjour chez ledit Masta. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854, pp. 193-209.

²⁹⁸ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folios 492-505.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ Il ne cache pas éprouver une certaine frustration quant à ce défaut de communication avec son employeur : « Je n'ai pas eu de vos nouvelles et j'en éprouve un peu de contrariété. Voici plus d'un mois que vous avez lu mon premier rapport. » *Ibid.*, folio 505.

³⁰¹ Le rythme de la circulation postale est indiqué par Saint-Amant dans son sixième rapport : « À bord du steamer qui fait le service bis-mensuel (*sic*) pour la poste entre l'Orégon et la Californie, j'ai trouvé nombreuse compagnie. » ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 12 novembre 1851, folio 538.

le cours du fleuve Columbia³⁰². Aux yeux de l'agent, l'occasion est trop belle pour être refusée : au projet de se rendre vers le Puget's Sound se substitue l'opportunité d'explorer la partie orientale de l'Oregon. C'est ainsi qu'il se justifie de son choix vis-à-vis du consul : « Je voulais aller dans le Puget's Sound, et c'est dans ce sens que se terminait mon dernier rapport. Mais ayant trouvé une occasion de compagnons de voyage (ce qu'il ne faut jamais laisser s'échapper dans ce pays-ci), j'ai commencé par remonter le Columbia jusque dans les plaines du Whalla-Whalla, à 300 milles de son embouchure. »³⁰³ S'engage près d'un mois d'expédition, à rebours de la Piste de l'Oregon. S'appuyant sur les services de ses guides (dont le rôle est, aussi bien dans les rapports à Dillon que dans le récit de voyage, largement minoré³⁰⁴), il procède à une difficile, pour ne pas dire périlleuse, remontée du Columbia. Quoiqu'il évacue de son rapport toute plainte ou mention des risques qu'il a pu prendre, les dangers avérés du fleuve³⁰⁵ sont régulièrement décrits par Saint-Amant au cours de son récit³⁰⁶.

Sa route suivant une ligne droite le long du cours d'eau, il fait naturellement étape aux installations qui s'y situent : d'abord aux comptoirs des Cascades puis des Dalles, à Fort Walla-Walla, tenu par la CBH et des missionnaires franco-canadiens, enfin à Fort-Boise (désigné en tant que « Fort-Boisé »), autre poste de commerce de la CBH situé dans l'actuel État d'Idaho. À supposer que Saint-Amant ait bien débuté son expédition au lendemain de l'envoi de son dernier rapport à Dillon, vers le 21 septembre, et que soient équitablement répartis dans le temps l'aller et le retour, il a parcouru près de sept-cents kilomètres en presque deux semaines, et davantage au retour. Cela suppose qu'il accomplit des trajets quotidiens d'environ quarante-cinq kilomètres, ce qui est tout à fait considérable, quoiqu'il faille garder à l'esprit qu'une grande partie de cette route se fait en alternant entre le canot et le cheval³⁰⁷.

Les observations de Saint-Amant au cours de ce périple se portent alors sur quatre faits : le peuplement indien de l'Oregon oriental, le système missionnaire en place dans cette partie du

³⁰² SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 223-224.

³⁰³ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folio 506.

³⁰⁴ JETTE, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, pp. 136-137.

³⁰⁵ Sur la Piste de l'Orégon et le voyage par le fleuve Columbia, voir EDWARDS, G. Thomas, « The Oregon Trail in the Columbia Gorge, 1843-1855 : The Final Ordeal », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 97, n°2, été 1996, pp. 134-175.

³⁰⁶ « [...] les canots et les barques sont des lieux de peu de délices; dans la pirogue indienne, à peine peut-on bouger sans risquer de faire chavirer : un éternuement suffit pour faire noyer. Dans la plupart des barques, on n'est guère mieux abrité. Il faut y essayer, de première main, les raffales du vent et de la pluie, sauter les plus dangereux *rapides*, subir d'énormes *portages* au milieu de chemins impraticables. » SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 274.

³⁰⁷ « Quand je dus partir pour franchir les montagnes des *Cascades*, je louai, de concert avec quelques Américains, une chaloupe qui nous remonta de *Fort-Vancouver* jusqu'à la chaîne à travers laquelle le fleuve s'est frayé un passage. » *Ibid.*, p. 224. « À partir des *Dalles*, nous avons quitté la voie liquide, et c'est à cheval que nous franchissions les 120 milles qui nous séparaient de *Whalla-Whalla*, situé un peu au-dessous du confluent des deux branches nord et sud de la *Columbia*. » ; *Ibid.*, p. 233.

Territoire (les Dalles et Fort Walla-Walla étant les deux seuls exemples concrets à se présenter sous ses yeux), l'émigration anglo-américaine voyageant d'Est en Ouest le long de la Piste, enfin la constitution du paysage (celui des plaines, des forêts et des montagnes) et le potentiel agraire du « Middle-Oregon »³⁰⁸ ; une certaine quantité d'informations lui est fournie par des interlocuteurs tiers.

Malgré son intention de pousser l'expédition jusqu'au Fort-Hall, puis au Grand Lac Salé, en territoire mormon, Saint-Amant rebrousse chemin peu après Fort-Boise : épuisé, lassé de son voyage, craignant que de le prolonger jusqu'en Utah ne dure trop longtemps, et dépourvu du matériel ainsi que des économies nécessaires, il préfère revenir sur ses pas et entamer le retour vers Portland³⁰⁹. S'ensuit alors un trajet en sens inverse, ponctué par un détour, dit-il, de six jours sur la rivière Yakima, où il se lance à l'exploration d'une caverne³¹⁰, puis jusqu'au Grand-Coulé, l'ancien lit du Columbia ; ces deux événements sont absents des rapports de Saint-Amant au consul. Contrairement à son voyage aller, il ne s'arrête pas au Fort Walla-Walla et se rend directement jusqu'à la rivière John Day pour y emprunter un ferry et poursuivre plus sereinement la descente du Columbia, se séparant progressivement, par ailleurs, de ses guides et compagnons de voyage. Deux jours après son embarquement, il regagne la mission catholique établie aux Dalles ; il lui faut autant de temps pour parvenir aux Cascades et, enfin, regagner Fort-Vancouver et Portland³¹¹.

Son séjour dans la ville est de courte durée, puisqu'il se dirige aussitôt vers l'île Sauvie (qu'il désigne en tant qu' « île Multnomah »), située sur le Columbia, après avoir eu vent de quelque agitation criminelle sur place. Ce déplacement lui offre l'occasion de se rendre aux deux villes portuaires voisines de Milton et de Saint-Helens, situées plus en aval du fleuve. Il séjourne probablement dans cette dernière, et constate sa croissance urbaine ralentie par sa concurrence commerciale avec la première, aussi prédit-il que les deux installations risquent de s'étouffer mutuellement au profit de Portland³¹². Voyageant en compagnie de l'ex-capitaine Travailot, et profitant des chevaux mis à disposition par ce dernier, Saint-Amant entreprend de traverser par voie de terre les plaines de la Tualatin pour se rendre à Hillsboro, localité récemment fondée par les colons anglo-américains et où doit se tenir un tribunal chargé de juger le crime ayant eu lieu à l'île Sauvie³¹³. Là encore, l'attention de Saint-Amant se porte sur le potentiel agraire de la vallée, qu'il estime comparable à celui des Prairies Françaises. De plus, il entend profiter de son passage par Hillsboro pour prendre connaissance du fonctionnement de la justice américaine telle qu'elle

³⁰⁸ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folios 506-525.

³⁰⁹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 326-327.

³¹⁰ *Ibid.*, pp. 353-363.

³¹¹ *Ibid.*, pp. 364-367.

³¹² *Ibid.*, pp. 367-368.

³¹³ *Ibid.* ; ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 30 octobre 1851, folios 526-533.

est rendue sur la Frontière. À partir de là, le détail de ses déplacements est assez flou, puisque les descriptions de son récit de voyage alternent entre Hillsboro et Saint-Helens (ce qui pourrait sous-entendre de potentiels aller-retours entre les deux localités) et que son cinquième rapport manque de précision. On suppose qu'il s'est rendu au moins brièvement dans la ville de Tualatin, qu'il mentionne autant dans son récit de voyage que dans son rapport. De la même manière, il indique avoir traversé le Columbia pour aller à la rivière Lewis (qu'il désigne sous son ancien toponyme de rivière « Cadole-Poodle »)³¹⁴ ; tout cela rend cette partie de son itinéraire assez confuse, mais il n'est probablement pas retourné dans la vallée de la Willamette. Toujours est-il qu'il revient une dernière fois à Portland, le 30 octobre, pour écrire son cinquième rapport au consul.

Il y réside trois jours avant de s'en aller le 3 novembre, suivant à pied le cours du Columbia jusqu'à son embouchure. L'agent souhaite prendre connaissance de la situation au nord du fleuve, de l'état des Indiens Chinooks qui y résident et, enfin, évaluer une dernière fois l'usage agricole qu'il est possible de faire de cette partie du territoire. Aussi s'agit-il encore de se renseigner auprès des missionnaires catholiques : Saint-Amant se dirige vers Chinook-Point et la mission Stella Maris, tenue par le prêtre Louis Joseph Lionnet³¹⁵, quelques kilomètres à l'est du Cap Disappointment. Il profite ainsi de l'occasion pour observer les messes données par le missionnaire, la tenue des modestes cultures en vigueur et même s'adonner à un éprouvant exercice de pêche avec les Indiens³¹⁶. Le séjour est manifestement de courte durée, puisqu'il embarque en catastrophe à bord du *steamer* assurant la liaison entre Portland et San Francisco ; c'est à bord de celui-ci qu'il écrit, le jour-même, son sixième et dernier rapport à Dillon, le 12 novembre 1851³¹⁷.

Le voyage de Saint-Amant à travers l'Oregon est impressionnant, d'abord par les distances parcourues, qui sont faramineuses : on compte en l'espace de trois semaines un parcours d'environ deux-mille kilomètres, le long d'une route certes connue et en compagnie de guides, mais qui n'en est pas moins périlleuse et éprouvante. À cela il faut ajouter ses multiples allers-retours dans la Willamette, le long de la Tualatin et à l'embouchure du Columbia, ce qui au terme des quatre mois d'expédition (moins les visites de Trinidad, Port-Orford et Umpqua) fait monter le calcul à un minimum de deux-mille-cinq-cents kilomètres parcourus³¹⁸. Ramené à une moyenne, cela suppose des trajets quotidiens d'environ vingt-cinq kilomètres : il s'agit là encore de la moyenne basse des

³¹⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 371-372 ; ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 30 octobre 1851, folio 528.

³¹⁵ JETTE, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, pp. 143-144.

³¹⁶ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 386-390.

³¹⁷ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 12 novembre 1851, folios 534-539.

³¹⁸ Pour donner un ordre d'idée, cela équivaut à la distance entre Paris et Moscou à vol d'oiseau.

voyages au long cours envisagée par Martin Gravel³¹⁹. La mission Saint-Amant en Oregon semble donc se conformer à une certaine norme, ce qui ne retire rien à son caractère coûteux et difficile³²⁰.

II.C.2 - Le séjour de Saint-Amant en Californie : tourisme ou enquête ? (novembre 1851 - juillet 1852)

Au voyage de Saint-Amant en Oregon succède un séjour en Californie qui s'étend du 15 novembre 1851 environ jusqu'au 15 juillet 1852, une date confirmée par l'une des pièces justificatives employées dans l'avant-propos des *Voyages en Californie et dans l'Orégon*³²¹. Il convient cependant de préciser qu'il a déjà eu l'occasion de brièvement visiter quelques parties de l'État avant son départ pour l'Oregon : on sait que son navire fait escale dans la ville de San Diego au début du mois de juillet 1851, qu'il en visite les environs avant de rembarquer et d'enfin atteindre San Francisco le 20 juillet³²². Il y réside dix jours, avant de rédiger un courrier (qu'il cite dans son ouvrage et à l'attention d'un destinataire qui ne nous est pas connu) décrivant la ville qui se remet encore des incendies de mai et de juin 1851³²³. À cette occasion, il est témoin des activités du premier comité de vigilance de la ville, véritable service d'ordre et de milice qui s'illustre par sa brutalité et le caractère expéditif de la justice qu'il rend³²⁴. De son propre aveu, Saint-Amant, en attente d'une affectation par le consul de France, ne s'est pas encore aventuré hors de la ville : il n'a d'échos de la situation des placers que par la presse et grâce aux rencontres qu'il fait. Son

³¹⁹ GRAVEL, Martin, *Art. cit.*, 2023/3, pp. 517-519.

³²⁰ Sans surprise, on remarque à nouveau le poids financier de l'opération. Parmi les pièces justificatives avancées dans l'ouvrage de Saint-Amant figure un courrier de Dillon prenant acte des dépenses personnelles de son employé. On lit : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la date du 9 de ce mois [de décembre], ainsi que l'état des dépenses qu'elle renfermait. Il résulte de cette pièce que les dépenses effectuées par vous à l'occasion du voyage d'exploration de l'Orégon, se sont élevées au chiffre de 848 piastres 25 cens, ou à 148 piastres 25 cens de plus que le montant de l'avance que je vous ai faite en partant. » Dillon se dit dans l'incapacité de rembourser Saint-Amant de ces 148 dollars, à son grand dam. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. XLIV-XLV.

³²¹ Il s'agit en l'occurrence d'une citation de l'*Écho du Pacifique*, organe de presse francophone basé à San Francisco. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, pp. XLV-XLVI.

³²² *Ibid.*, pp. 98-101, pp. 107-111.

³²³ *Ibid.*, pp. 122-138.

³²⁴ Le comité de vigilance désigne le service d'ordre extralégal mis en place à San Francisco en 1851 et en 1856 afin de juguler les désordres criminels. Son instauration est une conséquence de la criminalité endémique de San Francisco : des citoyens de la ville (en majorité des Anglo-Américains, dont un certain nombre de marchands et de nouvelles élites sociales) attribuent la situation à une défaillance de l'autorité municipale et s'organisent en milice, procédant à des arrestations et exécutions arbitraires. Le comité de vigilance de 1851 et son successeur en 1856 sont deux instants charnières d'une normalisation de la situation californienne, car illustrant la mise en place brutale d'un ordre social bourgeois en vigueur sur la côte est des États-Unis. Sur les comités de vigilance, voir ETHINGTON, Philip J., *The Public City: The political construction of urban life in San Francisco, 1850-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, pp. 86-127.

expérience initiale de la Californie se limite donc à sa principale ville et à une escale dans l'extrême-sud de l'État, dont la situation n'a que peu à voir avec celle du pays aurifère³²⁵.

Lorsqu'il revient d'Oregon au milieu du mois de novembre, la situation de la Californie n'a que relativement peu changé ; on ne peut en dire autant de la situation personnelle de l'agent. On l'a vu, Saint-Amant refuse l'offre de Dillon de partir en mission aux îles Sandwich, aussi le personnage choisit-il de rester en Californie plutôt que de repartir vers la France pour régulariser sa situation auprès du MAE. Autrement dit, il ne répond plus d'aucun statut ni de quelque obligation que ce soit : le voilà en Californie en agent complètement autonome, dépourvu de hiérarchie ou d'instructions desquelles s'acquitter. Quoiqu'il prétende avoir écrit plusieurs rapports à l'attention du consul pendant son séjour en Californie³²⁶, il n'en subsiste qu'un seul aux ADC, celui du 4 juin 1852³²⁷. Si d'autres courriers de ce genre ont été écrits à Dillon, alors celui-ci n'a pas jugé bon de les envoyer au ministère et les a consignés aux archives du poste de San Francisco, ce qui implique leur destruction au cours du tremblement de terre de 1906³²⁸. Cette hypothèse est cependant peu probable. Certainement vaut-il mieux envisager un mensonge de Saint-Amant servant à redorer son blason auprès des lecteurs et de l'administration. Cette possibilité est renforcée par le fait que Saint-Amant ne cite, pour 1852, qu'un unique courrier de Dillon, daté du 9 juin, lequel remercie l'agent de la pertinence de ses observations et lui promet de faire parvenir son rapport du 4 au MAE³²⁹. Si comme il le prétend d'autres rapports ont été envoyés au consul, il devient alors étonnant que les réponses enthousiastes de ce dernier n'aient pas elles aussi trouvé leur place dans le récit de voyage.

Tout cela pose question quant aux projets de Saint-Amant en Californie à l'issue de son voyage en Oregon : quelles sont ses motivations ? A-t-il laissé de côté son intention de devenir un agent titulaire du MAE ? Peut-on véritablement parler d'une enquête pour désigner son séjour en Californie ? Difficile d'y répondre, considérant qu'il est loin de s'étendre sur la nature de ses activités. La lecture de son récit de voyage ne laisse deviner qu'un séjour au cours duquel il veille moins à enquêter sur les parts de vérité de la ruée vers l'or (encore que l'idée d'acquisition de

³²⁵ Les divergences entre le Nord et le Sud de la Californie (aux plans politique, démographique, économique) sont telles que des projets de partition de l'État sont régulièrement proposés jusqu'à la guerre de Sécession. WAITE, Kevin, *West of Slavery: The Southern Dream of a Transcontinental Empire*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2021, pp. 155-159.

³²⁶ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. XLV. « Faute de fonds et abandonné entièrement, je n'ai plus fait d'explorations que celles que je me suis données, à mes propres frais, dans l'intérieur de la Californie et dans les autres États de l'Union. Néanmoins j'en ai remis des rapports à M. le consul qui les a transmis au ministère, en disant publiquement que c'était ce qui avait paru de plus vrai et juste sur le sujet. »

³²⁷ ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folios 203-210.

³²⁸ SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 696-697.

³²⁹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. XLV.

renseignements ne soit pas oubliée) qu'à s'intégrer à la société californienne, surtout au milieu des nouvelles élites sociales de Sacramento et de San Francisco. Pour ainsi dire, la seule véritable enquête qu'il entreprend est celle de la dernière dizaine de mai 1852, donnant lieu au fameux rapport du 4 juin à Dillon, à un moment où Saint-Amant se prépare à quitter le *Golden State*. Sans doute s'agit-il d'une ultime initiative visant à bien être perçu du consul et à maximiser ses chances d'acquérir un statut (tout du moins des indemnités) de la part du MAE. C'est ce que sous-entend l'introduction de son rapport : « Quoiqu'on me laisse ici sans aucun traitement et que je ne reçoive aucune espèce d'instruction, je ne me considère pas moins toujours en mission sous l'empire de mon ordre de départ de France. C'est même ce qui m'empêche de me livrer à des spéculations privées. »³³⁰ Sans doute exagère-t-il largement la priorité qu'il accorde au ministère.

³³⁰ ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folio 203.

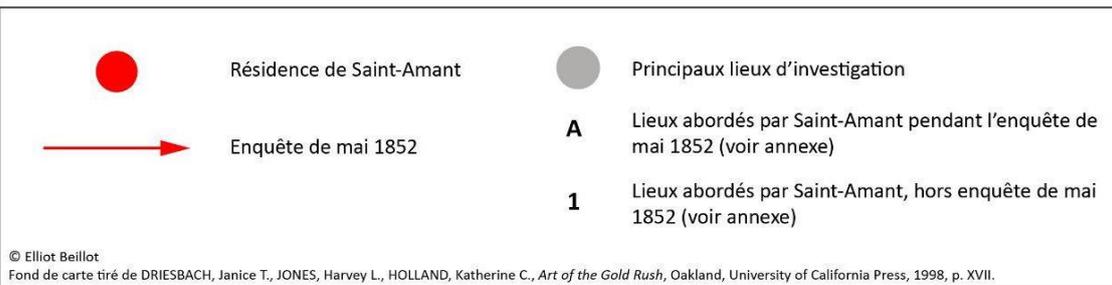
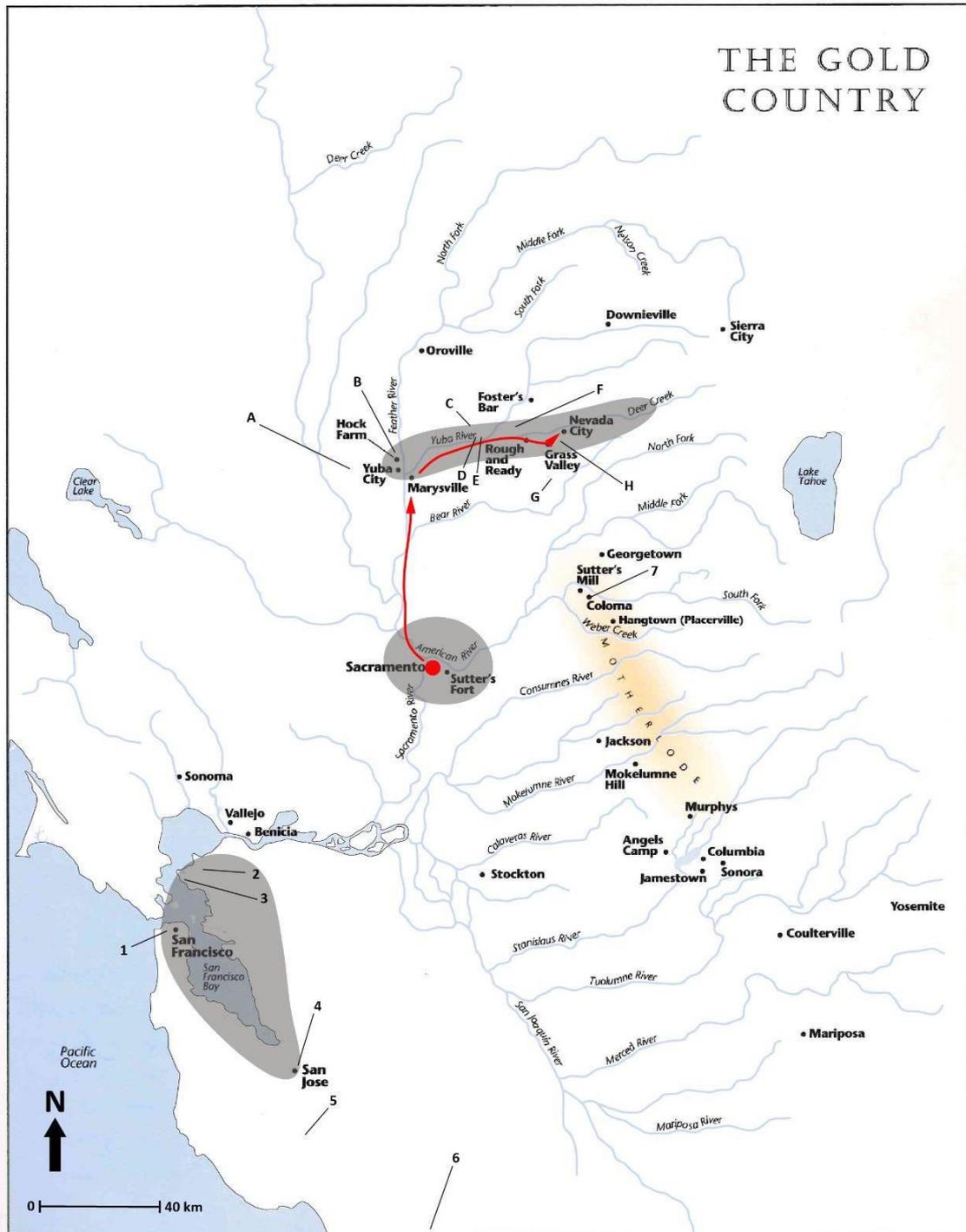


Figure 7 - Itinéraires et lieux d'investigation de Saint-Amant en Californie (novembre 1851 - juillet 1852)

Encadré 4 - Annexe de la figure 7. Inventaire des lieux connus abordés par Saint-Amant :

Enquête de la dernière dizaine de mai 1852 (CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folios 203-210, complété des localisations mentionnées dans les *Voyages en Californie et dans l'Orégon*) :

- A : Sutter-City.
- B : Hock Farm.
- C : Sicard Flat.
- D : Park's Bar.
- E : Barton's Bar.
- F : Industry-Bar.
- G : Lafayette Hill.
- H : Gold-Flat.

Lieux précisément mentionnés par Saint-Amant dans les *Voyages en Californie et dans l'Orégon* :

- 1 : San Francisco.
- 2 : San Pablo.
- 3 : Castro-Point.
- 4 : San José.
- 5 : New Almaden.
- 6 : Résidence de José Castro.
- 7 : Coloma.

Contrairement aux autres itinéraires, il est presque impossible de restituer de façon linéaire la route qu'il a pu emprunter en Californie. Quoique l'on puisse déterminer la trajectoire de son enquête de la fin mai 1852 grâce aux indications de son rapport et aux quelques localisations qu'il y mentionne ainsi que dans le récit de voyage, on ne peut en dire autant de l'ensemble de son séjour. En effet, la structure de cette partie du livre est quelque peu décousue en comparaison de celle sur l'Oregon, qui suivait une trame linéaire ; ici, la Californie est plutôt traitée sous la forme d'un rapport général semblable à celui de Châtelain, selon un chapitrage thématique et non chronologique, aussi Saint-Amant s'embarrasse-t-il peu d'exemples précis. Quoiqu'il mentionne plusieurs des localisations qu'il a pu visiter, on ne peut réellement déterminer de trame du voyage. En outre, on ne peut que se limiter à faire l'inventaire des lieux abordés et, à partir de là, envisager ses principales zones d'investigation.

Commençons par la partie la mieux connue du séjour de Saint-Amant, en l'occurrence l'enquête de mai 1852. La trajectoire générale de cette enquête et la date de son début sont bornées par l'agent dès les premières lignes de son rapport du 4 juin : « Le 20 du mois dernier je me suis

dirigé pour la première fois, du côté de Marysville, sur les bords de la Feather's river, de la Yuba et, au-delà, dans les montagnes de Nevada-City. »³³¹ Derrière cette enquête, il se justifie d'un désir d'acquérir des renseignements que le ministère (et le public français) pourrait mettre à profit sur cette zone qui capte alors la plus grande part de l'émigration française vers les placers (celle de la Loterie des lingots d'or³³²) ; il s'agit de rendre compte de la situation de l'une des régions les plus dynamiques de Californie sur le plan de l'exploitation aurifère³³³. En un peu plus d'une semaine, Saint-Amant fait la tournée des placers établis le long de la rivière Yuba, dont certains des principaux, tels que Grass Valley. L'essentiel des exploitations minières nommément citées dans le récit de voyage se trouvent dans cet espace : il faut donc envisager que la plus grande part des sites miniers qu'il a visités tout au long de son voyage californien sont ceux-là. L'agent l'évoque lui-même dans son récit de voyage :

« C'est en courant et superficiellement que j'ai visité les différentes exploitations aurifères. Je n'avais que le temps juste, avant de quitter la Californie, de saisir au vol quelques aperçus de ce travail. J'ai mis la main à l'œuvre, non pas assez long-temps pour y trouver un profit mais suffisamment pour y être initié et rapporter quelques fruits curieux de ces essais. »³³⁴

Deux remarques sont à faire. Premièrement, il affirme, à l'instar de Châtelain, avoir tenté l'exploitation aurifère, fait sur lequel il revient un peu plus tard³³⁵. À en juger la description qu'il en donne, Saint-Amant est sans doute loin d'avoir fourni un effort physique aussi soutenu que l'enquêteur l'ayant précédé, aussi faut-il supposer qu'il ne s'est prêté aux travaux des mines que sur un laps de temps très court. La seconde tient au fait que, de façon paradoxale et malgré le contexte de ruée vers l'or, il n'accorde que très tardivement son attention aux conditions réelles de l'extraction aurifère et du travail minier. De surcroît, quoique son enquête ait fait l'objet d'un rapport apprécié par le consul, celle-ci est assez brève et n'est sans doute pas aussi complète que celles entreprises les années précédentes par Châtelain et Dillon, puisque ne se focalisant que sur un espace finalement assez restreint (bien que très attractif).

Naturellement, les objets de ses observations varient assez peu de ceux de Châtelain et de Dillon : ce sont toujours les placers qui suscitent l'intérêt de l'agent, la situation des mineurs, mais

³³¹ ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folio 203.

³³² La Loterie des lingots d'or est une initiative du gouvernement français : il organise en 1851 une grande loterie nationale dont les fonds servent à financer l'envoi de quelque trois-mille citoyens français en Californie (pour la plupart des ouvriers et d'anciens émeutiers de juin 1848). FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, pp. 124-127.

³³³ Voir MANN, Ralph, *After the Gold Rush: Society in Grass Valley and Nevada-City, California, 1849-1870*, Stanford, Stanford University Press, 1982, pp. 9-70.

³³⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 569.

³³⁵ *Ibid.*, pp. 589-590.

surtout la croissance des exploitations industrielles de quartz aurifère³³⁶. On ignore si c'est à l'aller ou au retour, mais il visite aussi la rive ouest de la Feather-River et se rend aux établissements de Sutter-City et de Hock-Farm³³⁷, où il rencontre John Sutter, ex-proprétaire de la scierie où fut découvert l'or de Californie. De nouveau, l'observation des exploitations agricoles se trouve au centre de ses préoccupations ; c'est encore une certaine récurrence que l'on observe dans le choix des objets d'enquête des agents.

Au-delà du voyage aux mines du Nord, il est possible de déceler d'autres lieux ayant suscité un intérêt marqué de Saint-Amant tandis qu'il était présent sur le sol du *Golden State*. Naturellement, et quoiqu'il ne le mentionne pas tant que cela, le premier d'entre eux est vraisemblablement Sacramento, où il réside grâce au café qu'y tient son épouse ; il faut envisager que c'est elle qui, des deux, rapporte l'essentiel des revenus du ménage et permet à Saint-Amant de réaliser ses multiples déplacements en Californie. Sacramento est à considérer comme un point nodal de ses va-et-vient dans l'État, qu'à l'issue de son séjour il doit avoir de solides connaissances quant à cette ville et ses environs. Outre Sacramento, San Francisco est un autre lieu abondamment visité par Saint-Amant : le personnage semble y avoir passé un temps considérable, puisqu'il y fréquente les principaux lieux de convivialité, multiplie les voyages entre cette métropole en pleine croissance et son arrière-pays. On remarque encore la force d'attraction exercée par San Francisco. De façon peut-être plus surprenante, il semble aussi avoir arpenté à plusieurs reprises les localités à l'est de la Baie, en particulier San Pablo, cependant moins à des fins d'enquête que pour s'adonner à la chasse en compagnie de quelques connaissances³³⁸.

Toujours dans la Baie de San Francisco, il est à supposer qu'il s'est rendu à San José et aux mines de New Almaden, dont il décrit des routes d'une qualité qui tend à s'améliorer en raison d'un effort de planchéage initié par les autorités municipales et étatiques. S'il ne dit pas explicitement être passé par cette ville, on sait en revanche qu'il s'est rendu jusqu'au ranch d'un grand propriétaire foncier mexicain-californien, José Castro, dans le sud de la vallée de Santa Clara³³⁹, dont San José est un point de passage quasi-obligé. Là encore, les raisons de ces voyages de Saint-Amant ne sont pas si claires ; il dit s'être rendu jusqu'en territoire *californio* avec un ami anglais, pour y rencontrer les anciennes élites de la Californie. S'agissait-il d'un voyage de curiosité, d'une forme de tourisme ?

³³⁶ Elles sont à distinguer des exploitations individuelles, car impliquant l'usage de moyens d'extraction et de fractionnement du quartz autrement plus coûteux en hommes, matériel et capitaux. MANN, Ralph, *Op. cit.*, 1982, pp. 24-26.

³³⁷ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 519-520, pp. 549-550 ; ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folio 207.

³³⁸ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 521-533.

³³⁹ *Ibid.*, pp. 513-515.

Cette possibilité n'est pas à exclure. Il semble avoir en tout cas passé quelques jours auprès des *Californios* avant de quitter la vallée de Santa Clara.

La seule autre localisation précise qu'il dit avoir visité est l'ancienne scierie de Sutter à Coloma, soit le site de la découverte de l'or le 24 janvier 1848, le but de Saint-Amant étant de voir de ses propres yeux où a pu débiter la ruée³⁴⁰. Il faut supposer qu'il a dû mettre à profit ce voyage pour se rendre aux exploitations situées le long de l'American-River entre Sacramento et Coloma, bien qu'aucune ne soit nommée contrairement aux exploitations de la Yuba. Du reste, difficile de déterminer les autres localités qu'il a pu visiter ; rien n'indique qu'il se soit dirigé vers le nord de la Baie de San Francisco, ni vers Stockton et les mines du Sud. L'essentiel de son temps dans le *Golden State* semble s'être partagé entre la vallée du Sacramento et la moitié sud de la Baie de San Francisco, et ce n'est qu'assez tardivement qu'il se rend vers les mines du Nord. Finalement, ses itinéraires paraissent assez semblables à ceux de Dillon.

II.D - Synthèse des itinéraires des agents

Des similitudes sont à observer entre les enquêtes de Dillon, Châtelain et Saint-Amant, d'abord sur le plan de la part d'initiatives personnelles qu'elles comprennent. Si ces trois personnages se sont illustrés par leurs prises d'initiative dès avant leurs voyages, elles se poursuivent jusque sur le terrain : ce fait est toujours à attribuer à la distance qui les sépare de leurs employeurs. En l'absence de nouvelles directives de Dillon, on remarque très vite, par exemple, que Saint-Amant cherche à s'illustrer et à acquérir de son propre chef un maximum d'informations qui pourraient être à même de satisfaire le consul, lequel lui a accordé sa confiance. Quoique ce dernier n'ait jamais fait part d'un désir d'obtenir des données sur l'Oregon oriental, Saint-Amant a immédiatement saisi l'occasion s'étant présentée à lui de s'y rendre : de la sorte, il témoigne à son employeur d'un véritable esprit d'entreprise, ce qui ne semble pas avoir déplu à Dillon, bien au contraire. Dillon lui-même témoigne de cet esprit d'initiative lorsqu'il prend la décision d'envoyer Jules Lombard aux mines du Sud, puis de se rendre personnellement aux Fourcades pour régler les querelles entre mineurs. Quant à Châtelain, il est celui qui la pousse la plus loin en se départissant à plusieurs reprises de ses instructions, soit pour tenter de faire affaire, soit pour tenter de faire fortune aux placers à l'instar de nombreux autres émigrants.

Il ne s'agit pas de cas isolés ou de tendances nouvelles : comme on a déjà pu le signifier, ce genre d'initiatives imposées par la distance entre subordonné et employeur est déjà constaté aux

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 568.

époques antérieures, dans le monde de la diplomatie comme dans celui du négoce. On peut par exemple se rapporter au cas de Jean-Joseph Leydet, agent de la firme commerciale du Marseillais Pierre Collique au début du XIX^e siècle, étudié par Arnaud Bartolomei, qui constate la confiance de l'un placée sur l'autre pour, d'une part, collecter de façon autonome des informations commerciales de première importance, d'autre part pour agir en représentant compétent de la firme en Espagne et à Gênes³⁴¹. Quoique les trois agents ne répondent pas des mêmes prérogatives, on observe des logiques semblables dans leur relation employeur-employé (vis-à-vis des ministères, du consul) et dans le degré d'autonomie qui leur est accordé (ou qu'ils s'accordent).

L'autre point de ressemblance que l'on observe a trait au poids des circonstances ponctuelles sur l'itinéraire des agents : si Saint-Amant prend la décision de voyager jusqu'en Oregon oriental, c'est d'abord parce que la possibilité de le faire s'est présentée à lui. Les agents tendent ainsi à privilégier les occasions prometteuses au détriment des plans longuement établis ; bien qu'il semble avoir projeté de longue date une expédition vers le Puget's Sound, celle-ci est constamment repoussée jusqu'à son abandon définitif face à l'arrivée des saisons froides. De la même manière, la route jusqu'au Fort-Hall est interrompue en raison des difficultés morales, physiques et matérielles rencontrées par Saint-Amant ; Châtelain renonce à explorer l'extrême-nord de la Californie pour les mêmes raisons (encore que sa situation soit plus délicate que celle de Saint-Amant). Quant à Dillon, ses sorties hors de San Francisco découlent quasi-systématiquement de la tournure des événements aux placers et de demandes émises par les autorités de l'État.

Enfin, on remarque qu'ils partagent évidemment les mêmes lieux d'investigation. Quoiqu'ils n'explorent pas tout à fait les mêmes régions, chaque agent se rend aux placers de la Californie et réalise de véritables tournées destinées entièrement centrées sur l'apprentissage et l'observation empirique du fonctionnement des mines d'or. Les territoires tournés vers une mise en valeur agricole ne sont pas en reste, et font l'objet d'une attention soutenue de Saint-Amant comme de Châtelain (quoique peut-être moins de Dillon, qui *a contrario* se soucie bien plus des seules exploitations aurifères). Pour terminer, que ce soit en Oregon ou en Californie, on peut identifier des points nodaux de leurs déplacements. En l'occurrence, les villes-champignons que sont Portland, Sacramento, Stockton et bien entendu San Francisco, sont des étapes incontournables de leurs voyages respectifs : de nouveau, leur prédominance en tant que points de passage s'explique par leur rôle central dans l'approvisionnement de l'arrière-pays, et par leur connexion avec celui-ci grâce aux routes fluviales, que les agents empruntent abondamment pour accélérer leurs allers et venues.

³⁴¹ BARTOLOMEI, Arnaud, « Commerce à distance et voyage d'affaires. Les missions à Gênes et à Cadix de Jean-Joseph Leydet, un commis qui voyage (1803-1804) », *Entreprises et histoire*, n°66, 2012/1, pp. 86-90.

Partie 2 - La prospection des sociétés de ruée comme dynamique de l'impérialisme informel français

Malgré les divergences entre les personnalités et itinéraires des trois hommes, on voit se développer une pratique commune de l'enquête. En effet, Dillon, Saint-Amant et Châtelain partagent des objets communs d'investigation (le fonctionnement des placers, l'essor d'une société agraire, l'accroissement des flux commerciaux), et s'adressent aux mêmes catégories de personnes. Autrement dit, en dépit de parcours *a priori* très différents, ils partagent, à peu de choses près, le même traitement de l'enquête sur la côte ouest des États-Unis.

Il convient ici de se pencher sur ces traits communs des diverses missions commerciales entreprises par les investigateurs. Deux questions doivent simultanément attirer l'attention : à qui s'adressent-ils ? Pour récupérer quelles informations, quels types de données ? Elles ne peuvent être traitées séparément, considérant que la teneur de l'enquête dépend de l'interlocuteur auquel l'agent fait face : il est évident que l'on ne peut pas acquérir les mêmes renseignements auprès d'un mineur qu'auprès d'un navigateur ; l'enquête sur les mines d'or ne répond pas du même traitement que celle sur les places marchandes.

C'est donc par catégorie d'interlocuteurs que l'on raisonnera ici : il n'est plus nécessaire de traiter séparément les investigations de Châtelain, Dillon et Saint-Amant ; le ou les processus d'enquête peuvent être observés de façon synthétique, dans leur ensemble. En l'occurrence, on identifie deux types de démarche : l'une qui se fonde sur une observation globale et méthodique des forces laborieuses (mineurs, agriculteurs) se trouvant au cœur du phénomène de ruée ; l'autre, qui s'attarde davantage sur les élites politiques, sociales, économiques, de façon semi-formelle, pour constituer des réseaux d'information ayant trait aux mouvements plus généraux du commerce, des prix et des législations en vigueur - parmi d'autres préoccupations.

Enfin, il s'agit de voir que la mission commerciale est une entreprise qui s'inscrit dans une dynamique plus globale de la politique économique et étrangère française de la mi-XIX^e siècle : l'expansion de son empire informel, compris comme la domination d'un territoire par des moyens autres que l'exercice d'une autorité souveraine, en s'appuyant sur un contrôle économique et culturel, parfois juridique³⁴². Tout comme Indravati Félicité traite la dynamique impériale du Saint-Empire à l'époque moderne à partir de multiples exemples d'entreprises individuelles³⁴³, nous

³⁴² Cette définition de l'impérialisme informel est reprise de l'introduction de l'ouvrage de David Todd sur la question, *Un empire de velours*. TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022, pp. 5-8.

³⁴³ FELICITE, Indravati, *Le Saint-Empire face au monde : Contestations et redéfinitions de l'impérialité, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2024, pp. 17-20.

considérons que les initiatives de Châtelain, de Dillon et de Saint-Amant accompagnent un mouvement général d'expansionnisme du capitalisme français ; elles ne peuvent être comprises hors de ce contexte. La mission commerciale, en tant que prospection d'un marché extérieur à la métropole en vue de sa conquête économique, est une entreprise éminemment impériale, dans sa conception, sa pratique et ses conclusions, qu'il convient de mettre en lumière, mais qui comprend aussi des limites. De ce point de vue, par l'étude des trois personnages et des conceptions politiques, culturelles et intellectuelles émanant ou découlant de leurs enquêtes, nous observerons des permanences par rapport à la période pré-ruée vers l'or quant à l'investissement de la France en Californie et dans le cadre plus large du pourtour Pacifique.

En même temps que l'on se penche sur la nature des données collectées et les stratégies ou démarches employées par les trois enquêteurs pour acquérir leurs informations, il convient de s'attarder sur la diversité des profils et des personnes qu'ils ont pu rencontrer tout au long de leurs missions respectives. Pour ce faire, on s'appuiera sur les cinq tableaux figurant en Annexe 1 de ce mémoire, faisant le recensement de l'ensemble des personnes (nommées ou non) que les agents affirment avoir rencontré au cours de leurs pérégrinations sur la côte ouest, toujours sur le modèle des travaux de Pierre Karila-Cohen³⁴⁴. Toutes les données constituant ces tableaux sont issues des divers rapports et publications des trois hommes, aussi fait-on la distinction entre les différentes enquêtes d'un même personnage (sont traités séparément le premier séjour de Dillon à San Francisco en 1849 et sa première année d'exercice consulaire, de même pour les enquêtes de Saint-Amant en Oregon et en Californie). Concernant les dates et les circonstances avancées, celles-ci sont dans une majorité de cas approximatives, selon les sources à disposition et leur qualité en la matière ; pour le premier séjour de Dillon à San Francisco et l'enquête de Saint-Amant en Californie, aucune date ne peut être avancée, au regard de l'imprécision des deux personnages sur la question.

³⁴⁴ KARILA-COHEN, Pierre, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 136-137.

Chapitre III - L'enquête « par le bas » : l'investigation auprès des catégories laborieuses de la côte ouest

La première catégorie d'interlocuteurs que l'on peut immédiatement identifier à la lecture de leurs itinéraires est celle des travailleurs laborieux, comprenant l'ensemble des hommes émigrant vers la Californie et l'Oregon afin d'investir le secteur primaire de l'économie des deux territoires : les mines et l'agriculture. En tant qu'objets souvent primordiaux des différentes enquêtes, les exploitations minières et agricoles attirent une attention toute particulière du trio d'agents étudiés, lesquels cherchent à les observer sous toutes leurs coutures, en mobilisant des procédés similaires d'investigation, afin d'acquérir les mêmes données à mettre à disposition des ministères français.

Il convient ici de préciser que le gros du propos portera sur l'enquête relative aux mines d'or de Californie, plus que sur celle relative aux exploitations agricoles. En effet, les premières sont, d'assez loin, celles qui ont donné lieu aux plus longs développements des personnages étudiés ; par conséquent, il faut y consacrer plus de temps, aussi peut-on considérer l'enquête sur le pays aurifère comme une base à l'observation des autres. Il ne s'agira pas de traiter des quelques industries émergentes des deux États ne se rapportant pas à l'or ou à l'agriculture, là encore par contrainte de temps et en raison des limites des sources à cet égard³⁴⁵.

III.A. - L'enquête sur les mines d'or, révélatrice d'un potentiel commercial français en Californie

III.A.1 - Les mineurs, interlocuteurs privilégiés des agents

Comme explicité précédemment, les mentions que font les trois personnages de leurs rencontres avec les mineurs ne manquent pas à la lecture de leurs rapports et récits respectifs ; régulièrement, ils invoquent la parole des mineurs rencontrés ou prétendent les avoir vus à l'œuvre aux placers. On peut ainsi lire, par exemple, dans les rapports de Dillon suite à sa première visite

³⁴⁵ Quoique les agents mentionnent régulièrement les quelques industries émergentes de la façade Pacifique (notamment les scieries hydrauliques), elles ne font qu'assez rarement l'objet de développements poussés ; ils privilégient systématiquement l'étude, soit des mines, soit de l'agriculture, soit du commerce. D'où le parti pris de ne pas davantage s'y attarder.

des mines : « J'ai vu travailler des malheureux pendant huit heures de suite, sous un soleil de 43 degrés centigrades pour arriver à un résultat de 8 piastres »³⁴⁶, ou encore :

« Des courses prolongées pendant plusieurs semaines sur les bords de la rivière dite de la yuba, qui se jette dans le Sacramento, ont mis l'auteur de cette note à même de reconnaître que le mineur y obtient une moyenne de 20^f par jour. [...] Le témoignage presque uniforme des travailleurs des autres placers accuse une production identique dans leurs localités respectives. »³⁴⁷

Les divers rapports de Châtelain abondent, eux aussi, d'indications relatives à ses rencontres avec des mineurs et autres travailleurs s'attelant aux détournements de cours d'eau requis pour procéder à l'extraction de l'or. Peut-être même est-il celui qui, des trois, les évoque le plus souvent, ce qui est logique au regard du temps considérable qu'il a consacré à la seule tournée des mines du Sud. On lit dans son rapport général, lorsqu'il se rapporte aux rendements des mines et au salaire des hommes y travaillant : « Ces appréciations sont le résultat d'une enquête que j'ai faite au nord et au sud sur les principaux lieux d'exploitation, auprès des plus anciens mineurs en contrôlant le dire des uns par les indications des autres. »³⁴⁸ Par ailleurs, évoquant la situation plus spécifique des mineurs français, il dit :

« J'ai vu un grand nombre de français associés, en petits groupes, il est vrai, mais associés pour le commerce, pour le travail de la terre et celui des mines. À Tuolumne, par exemple, associés pour le barrage de la rivière ; [...] 30 Français s'étaient aussi associés pour un barrage du Mokelumne au Gros Caillou, au-dessus de Upper Ferry et Big Bar, au pied du Grand Pic, pour un travail d'une année de durée. »³⁴⁹

Du côté de Saint-Amant, en revanche, la mention de ses rencontres avec les mineurs tend à l'implicite, puisqu'il évoque bien souvent leur situation sans nécessairement se rapporter à des exemples de ce qu'il a vu ou de prospecteurs qu'il aurait interrogé ; sans doute ne l'a-t-il pas jugé nécessaire, ou alors s'agit-il d'une négligence de sa part. En tout cas, son rapport du 4 juin 1852 et les deux chapitres du récit de voyage dédiés à la situation des mines d'or évoquent plus souvent des généralités que des exemples précis. De manière générale, cependant, on ignore la teneur réelle des échanges entre les enquêteurs et les ouvriers : bien souvent, les agents se contentent d'étayer leurs rencontres par le biais d'assertions simples telles que « j'ai vu », « j'ai rencontré », « je me suis rendu à », sauf quelques exceptions. À cet égard, ils écrivent selon les standards rédactionnels de

³⁴⁶ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 août 1850, folio 94v.

³⁴⁷ ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 272.

³⁴⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 78.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 117.

l'époque, considérant que ces formules de témoignage assez approximatives s'avèrent très courantes dans les récits de voyage³⁵⁰. Tout cela rend néanmoins complexe d'apprécier la dimension humaine de leur démarche vis-à-vis des catégories laborieuses.

Il est impossible de quantifier le nombre et la part des mineurs dans la masse des individus rencontrés par les enquêteurs, considérant qu'eux-mêmes ne s'y rapportent jamais. Cependant, au regard des itinéraires et propos de chacun, il ne semble pas exagéré de dire que tous en ont rencontré plusieurs centaines, qu'ils sont la catégorie socio-professionnelle qu'ils ont la plus largement côtoyée. Si l'on s'attarde sur chaque enquêteur, il semble évident que Saint-Amant n'a rencontré que relativement peu de chercheurs d'or sur les lieux où ils travaillent, en comparaison de Châtelain et de Dillon. Concernant ce dernier, si ses quelques enquêtes et déplacements au sein du *Golden State* ont été des occasions d'aller de lui-même à la rencontre des mineurs, on peut facilement supposer qu'un grand nombre d'entre eux (les Français surtout) se sont directement rendus auprès de lui, au consulat de San Francisco, afin de bénéficier de cette même protection consulaire. L'exemple le plus visible en cette matière est l'arrivée, fin avril 1851, d'une délégation de mineurs français venus des Fourcades afin de régler la situation de crise face aux Anglo-Américains³⁵¹. Dans ce même registre, le consul fait état du passage à son poste, soit de nouveaux argonautes français désireux de se renseigner sur les destinations les plus profitables³⁵², soit de mineurs en situation précaire de retour des placers³⁵³, pour certains afin d'être rapatriés (demande à laquelle il ne peut généralement pas pourvoir en raison du budget resserré à sa disposition)³⁵⁴.

La prééminence des mineurs et chercheurs d'or comme interlocuteurs des agents est peu surprenante. La principale raison justifiant leur importance numérique dans les enquêtes, et la plus évidente, c'est le poids écrasant de l'exploitation minière dans l'emploi en Californie : on parle précisément de ruée vers l'or parce que le secteur minier (aurifère en l'occurrence) est, de très loin, le plus attractif de l'État. À partir des données du recensement de 1850, en prenant en compte ses limites, Karen Clay et Randall Jones estiment qu'environ soixante-mille des quatre-vingt-douze-

³⁵⁰ MOUSSA, Sarga, « Le récit de voyage, genre « pluridisciplinaire » : À propos des voyages en Égypte au XIX^e siècle », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 249-250.

³⁵¹ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 avril 1851, folio 283.

³⁵² « Les premières émotions passées, nos émigrants se rendent à peu près tous au consulat, les uns pour demander quels sont les meilleurs placers, les autres pour tâcher d'obtenir les moyens de s'y rendre, tous enfin pour se plaindre de leurs capitaines et des compagnies qui les avaient enrôlés. » ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 277v.

³⁵³ « Chaque jour, il m'arrivait des plaintes des travailleurs français, que des gens mal famés se disant Américains, mais venus assez souvent de Botany-Bay, expulsaient des claims ou terrains qui leur appartenaient en vertu du droit local du premier occupant. » ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 20 mars 1851, folio 248.

³⁵⁴ « Il ne se passe pas de jour que plusieurs de nos français, arrivés depuis peu de jours et à la hâte, pour s'enrichir en Californie, ne se présentent à la chancellerie pour solliciter leur rapatriement aux frais de l'Etat. » ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folio 115v.

mille habitants européens comptés en Californie sont des mineurs, soit 65% de la population de l'État³⁵⁵. Autrement dit, la société californienne (dans les premiers temps de la ruée du moins) est composée aux deux tiers environ de mineurs, une part considérable qui rend incontournable le fait de se renseigner auprès d'eux, d'autant plus que cette population s'approprie et dépense sur place une partie de la richesse extraite des mines³⁵⁶. La part prise par les mineurs dans le peuplement de la Californie implique la structuration de services marchands complètement orientés vers leur approvisionnement, en termes de denrées, de matériel, d'habits et biens de consommation³⁵⁷. Les mines et les individus qui y travaillent sont la colonne vertébrale de l'économie californienne, justifiant de fait que les enquêteurs leur accordent tout ou partie de leur attention : il s'impose de saisir les habitudes de consommation de ce public ciblé, qui partage généralement la même situation économique et sociale, le même effort de travail, les mêmes lieux de divertissement, les mêmes motivations personnelles et s'approvisionnent aux mêmes endroits et auprès des mêmes personnes. En d'autres termes, les mineurs sont perçus comme une très large masse de consommateurs qu'il serait possible de cerner dans sa globalité. Or, pour ce faire, il est nécessaire que les agents acquièrent un vaste échantillon de témoignages qu'il serait possible de mettre en relation les uns avec les autres, afin de déterminer quelle est la condition du mineur moyen ; c'est là tout le sens de la première citation de Châtelain, de même que de ses démarches.

À ces égards, on observe des parallèles avec les multiples enquêtes ouvrières en plein essor dans la première moitié du XIX^e siècle. Tandis qu'en Europe la révolution industrielle bat son plein, les initiatives d'enquête publiques comme privées se multiplient pour tenter de cerner la condition d'une population ouvrière en pleine croissance, bien distincte des traditionnelles catégories paysannes et de l'artisanat auxquelles étaient mieux habitués les corps élitaires et politiques³⁵⁸. Les enquêtes entreprises par Villermé, Parent-Dùchatelet et Darcet³⁵⁹, ou encore par les saint-simoniens³⁶⁰ dans les années 1830 et 1840, répondent de logiques semblables à celles de Dillon,

³⁵⁵ CLAY, Karen, JONES, Randall, « Migrating to Riches ? Evidence from the California Gold Rush », *The Journal of Economic History*, vol. 68, n°4, décembre 2008, p. 1003.

³⁵⁶ WEST, Elliott, *Continental Reckoning: The American West in the Age of Expansion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2023, pp. 26-27.

³⁵⁷ VILLERBU, Soazig, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, Passés Composés, 2023, p. 178 ; JOHNSON, Susan L., *Roaring Camp : The Social World of the California Gold Rush*, New York, W. W. Norton & Company, 2000, pp. 100-101, pp. 107-108.

³⁵⁸ JARRIGE, François, LE ROUX, Thomas, « 1. Naissance de l'enquête : les hygiénistes, Villermé et les ouvriers autour de 1840 », dans GEERKENS, É., HATZFELD, N., LESPINET-MORET, I., VIGNA, X. (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019, pp. 41-42.

³⁵⁹ *Ibid.*, pp. 44-47.

³⁶⁰ DEMIER, Francis, « Les saint-simoniens à la rencontre des ouvriers parisiens au tournant des années 1830 », dans MUSSO, P. (dir.), *L'actualité du saint-simonisme. Colloque de Cerisy*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, pp. 115-129.

Châtelain et Saint-Amant : par les mêmes méthodes, en essayant de recueillir les mêmes données, on cherche à obtenir le plus grand nombre de témoignages d'ouvriers et à les observer dans leur environnement quotidien (privé comme de travail), de sorte à prendre toute la mesure de leur situation et d'en dresser une vue d'ensemble schématique.

Cependant, la finalité de ces enquêtes diverge de celles menées en Californie. Tandis que les investigations sur la condition ouvrière répondent à des fins politiques, en ayant pour but de percevoir les causes d'un mal-être social et les moyens d'y remédier, ou bien d'identifier de potentiels foyers de sédition révolutionnaire³⁶¹, les missions des agents ont une visée d'abord mercantile. C'est ainsi que se caractérise la mission commerciale : on cherche à cerner le mode de vie et la pensée d'une population pour déterminer si elle est encline à consommer des produits français en échange de ressources et de capitaux dont peuvent tirer parti les industries métropolitaines. On reste dans une logique purement capitaliste, visant à l'accroissement du profit des exportateurs français, des élites marchandes.

III.A.2 - L'émigration française, un objet d'étude à part entière

Parmi les différents groupes de mineurs, ce sont les Français qui attirent le plus souvent l'attention des trois investigateurs ; il faut les distinguer du reste. Comme l'ont relevé Annick Foucrier et Malcolm Rohrbough, les Français constituent l'un des groupes d'émigrants les plus visibles de la ruée, puisqu'ils se sont aussi dirigés en masse vers la région aurifère. Ce fait transparait dans les rapports et récits des agents : ils accordent tous de longs paragraphes à la situation des Français, tant et si bien que des chapitres entiers leur sont dédiés³⁶². Outre quelques-unes des citations mentionnées plus haut, Châtelain ne se prive pas d'offrir plusieurs exemples de mines tenues par des Français, de leur organisation de travail, tel qu'à San Andreas :

« Enfin à San Andrews près de Doublesprings entre le Stanislaus et le Calaveras, à 18 lieues de Stockton, 40 Français, entr'autres exemples, de l'ancienne Compagnie l'aurifère, arrivés au nombre de 60, sous la direction du Commandant du génie M. de la Varennes, se sont organisés en association sous le nouveau nom de Compagnie de l'Union, et sous la direction d'un Français depuis longtemps en Amérique M Lacoste, assisté de l'aumônier de la Compagnie, M Bompard. [...] J'ai cité les noms pour donner plus de poids à la citation. »³⁶³

³⁶¹ JARRIGE, François, LE ROUX, Thomas, *Art. cit.*, dans GEERKENS, É., HATZFELD, N., LESPINET-MORET, I., VIGNA, X. (dir.), *Op. cit.*, 2019, pp. 41-42.

³⁶² SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854, pp. 436-466 ; AN, F/12/2593, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 107-121.

³⁶³ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 117-118.

De la même façon, Saint-Amant se réfère aux quelques rencontres qu'il a fait de Français aux mines des environs de Nevada-City :

« Nous avons des français marchant à leur suite [celle des Américains], et beaucoup sont encore sur la route ; d'autres établis sur S. Fork, où ils ont donné le nom de French-Hall à une naissante ville. [...] à 5 milles en deça à Grass-Valley existe une exploitation de quartz qui est la reine de la contrée. Elle a été découverte par des français associés à des Canadiens et à des Suisses, qu'elle a promptement [illisible]. Le nom de Lafayette a été donné à cette montagne dont les flancs recèlent les plus riches filons de quartz. [...] Je ne nomme pas les français qui y ont des intérêts, car ils ne sont connus que par des prénoms et des noms de guerre. J'ai vu avec peine que c'était assez l'usage de nos compatriotes de se cacher ainsi sous des sobriquets, comme si la distance ne les dissimulait déjà pas assez. »³⁶⁴

Quant à Dillon, on l'a mentionné plus tôt, ses prérogatives consulaires l'amènent très régulièrement à rencontrer des mineurs spécifiquement Français se trouvant dans des situations délicates, aussi faut-il supposer qu'ils sont l'objet prioritaire de ses enquêtes sur les mines septentrionales. L'importance numérique de « l'élément français » est telle que les agents s'essaient à des dénombrements nécessairement approximatifs, faute d'un réel effort de recensement : déjà Édouard Guys, le prédécesseur de Dillon, estimait les Français installés en Californie à vingt-cinq-mille en avril 1850 (dont cinq-mille à San Francisco et mille-cinq-cents à San José)³⁶⁵. Son estimation est constamment reprise par ses successeurs : Dillon dit par trois fois au MAE que la population française de Californie compte ce minimum³⁶⁶ et peut même s'élever jusqu'à trente-mille âmes, justifiant de cette manière la mise en place des quatre agences consulaires en décembre 1851³⁶⁷. Châtelain et Saint-Amant avancent cette même donnée³⁶⁸, et l'historiographie (Annick Foucrier et Malcolm Rohrbough en tête) ne se risque pas à des estimations différentes, faute de sources plus exactes ; les chiffres d'Édouard Guys et de Dillon sont restés la principale (si ce n'est l'unique) référence en la matière, et mériteraient certainement d'être réévalués.

³⁶⁴ ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 6 juin 1852, folios 206v-207.

³⁶⁵ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Guys au MAE du 30 avril 1850, folio 60.

³⁶⁶ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folio 116 ; ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 276v. On lit, dans ce dernier : « Des renseignements puisés à des sources diverses autorisent à affirmer que le chiffre total de la population française n'est guère en ce moment au-dessous de 20,000. Il serait intéressant de savoir si la condition générale de cette masse si considérable d'émigrants est heureuse et si la grande majorité de nos nationaux est en droit de se féliciter d'être venue ici ; à ce sujet, nous ne pouvons donner que des aperçus approximatifs. »

³⁶⁷ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 décembre 1851, folios 466v.-467.

³⁶⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 26 ; SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 439-440.

Cette proportion considérable de Français parmi les chercheurs d'or concourt à l'obligation de mener des investigations sur les mines, tant et si bien qu'ils peuvent être considérés comme un objet d'enquête à part entière (c'est le cas lorsque l'on observe les enquêtes de septembre-octobre 1850 conduites par Dillon et Lombard). Il s'agit en effet de savoir si les nationaux se distinguent du reste des mineurs, et ainsi, d'estimer si le gouvernement doit encourager ou non le mouvement d'émigration, lui permettre d'orienter au mieux les éventuels argonautes en amont de leur départ de la métropole. La visée de cette démarche est d'évaluer le degré de succès des compagnies californiennes qui pullulent en France, mènent des campagnes publicitaires agressives et proposent d'organiser l'émigration de travail et l'extraction de l'or contre le reversement d'une part des bénéfices de la société aux investisseurs³⁶⁹. À celles-ci se superposent les initiatives directement encouragées par le gouvernement, telles que l'envoi de la compagnie des gardes mobiles et de la Loterie des lingots d'or³⁷⁰, toutes deux assidûment suivies par les agents³⁷¹. Il faut aussi envisager que cette présence des Français aux placers est un facteur qui leur facilite l'enquête : d'abord, parce que c'est retirer une barrière linguistique qui pourrait ralentir les investigations (rappelons que Saint-Amant ne semble maîtriser l'anglais que de façon imparfaite), ensuite car on peut supposer une éventuelle méfiance qui soit moindre de la part de leurs compatriotes que des autres groupes de mineurs (encore qu'aucun des agents n'affirme avoir eu à faire face à quelque réticence de la part des individus qu'ils ont interrogé).

III.A.3 - La recherche d'une statistique sur les mines : l'interrogatoire des argonautes

À l'appui de ces tentatives d'envisager le train de vie des émigrants de tous horizons se déploie une véritable recherche de données chiffrées, statistiques. L'enquête des trois agents

³⁶⁹ BLUMENTHAL, Henry, « The California Societies in France, 1849-1855 », *Pacific Historical Review*, vol. 25, n°3, août 1956, pp. 252-254.

³⁷⁰ FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, pp. 124-127 ; ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold : The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013, pp. 143-161.

³⁷¹ Deux dépêches de Dillon se rapportent expressément aux gardes mobiles (l'une à leur accueil, l'autre aux quelques troubles qu'ils auraient engendré aux placers). ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 novembre 1850, folios 207-208 ; ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 14 décembre 1850, folios 233v.-234. Quant à Saint-Amant, rappelons qu'il dirige son enquête de mai 1852 vers les mines du Nord en raison de l'arrivée récente d'émigrés de la Loterie des lingots d'or aux environs de Marysville et Nevada-City. ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folio 203.

s'inscrit de ce point de vue dans la continuité de travaux qui existent déjà depuis l'Ancien Régime³⁷², ayant pris une toute autre ampleur à l'époque napoléonienne avec la réalisation des enquêtes sur la statistique départementale dans la première moitié des années 1800³⁷³ : les chiffres sont envisagés d'une part comme une garantie de véracité, et d'autre part comme une information précise permettant (dans le cas de figure qui nous intéresse) aux exportateurs et marchands d'estimer les opportunités à leur disposition, la quantité et la valeur des biens à expédier sur le marché³⁷⁴. À la statistique pure s'ajoute un volet descriptif et interprétatif devant permettre une compréhension globale de l'objet soumis à enquête : quantitative, l'investigation doit aussi être qualitative³⁷⁵.

Lorsqu'ils se rendent aux mines, il faut supposer que les agents ont à l'esprit une liste de questions préparées à l'avance, souvent liées aux instructions fournies en amont par le ministère (quand il ne s'agit pas d'un décalque de celles-ci), à adresser aux mineurs, comme on peut le retrouver dans d'autres types d'enquêtes³⁷⁶. Puisque l'idée est de cerner le train de vie de cette catégorie laborieuse et d'en définir une vue d'ensemble chiffrée, le processus de questionnement doit être rationalisé, ce qui passe par la mise en place d'interrogatoires uniformes, d'observations générales qu'il est obligatoire de faire. Quoique nous n'ayons pas de trace dans les archives de ces hypothétiques questionnaires, on les lit en filigrane des données rapportées ; de la sorte, nous

³⁷² VASQUEZ, Julien, « Du renseignement économique à la « mesure de l'État » : l'intendant expert sous l'Ancien Régime », dans LAURENT, S. (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, pp. 45-64.

³⁷³ Voir PERROT, Jean-Claude, « L'âge d'or de la statistique régionale (an IV - 1804) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°224, 1976, pp. 215-276 ; et BOURGUET, Marie-Noëlle, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1988.

³⁷⁴ MARZAGALLI, Silvia, « La circulation de l'information, révélateur des modalités de fonctionnement propres aux réseaux commerciaux d'Ancien Régime », *Rives nord-méditerranéennes*, n°27, 2007, pp. 127-129.

³⁷⁵ KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, pp. 92-94.

³⁷⁶ Les délégués de police de la première Restauration, par exemple, se faisaient remettre des instructions accompagnées de questionnaires précis par le comte Beugnot, le commanditaire de l'enquête, lesquels orientaient largement la teneur des informations recherchées. De la même manière, on remet aux préfets des questionnaires sur l'opinion publique de leurs départements, à remplir régulièrement et expédier à l'attention du MI. *Ibid.*, pp. 122-126 ; KARILA-COHEN, Pierre, « La formation d'un savoir composite : les enquêtes sur l'opinion sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°19, 2008/2, p. 41. On retrouve aussi l'usage de questionnaires dans les enquêtes de Villermé et de Parent-Duchâtelet auprès des ouvriers, et il en va de même des enquêtes ouvrières lancées par l'État Belge dans les années 1840. JARRIGE, François, LE ROUX, Thomas, *Art. cit.*, dans GEERKENS, É., HATZFELD, N., LESPINET-MORET, I., VIGNA, X. (dir.), *Op. cit.*, 2019, pp. 45-46 ; GEERKENS, Éric, « 3. Les enquêtes ouvrières belges des années 1840 : un foisonnement sans lendemain », dans *Ibid.*, pp. 72-73. Enfin, les missions d'exploration du Pacifique (celle de Freycinet de 1817 par exemple) étaient aiguillées par des listes d'objets à observer lors des escales insulaires. BLAIS, Hélène, « Un protocole d'enquête pour un voyage autour du monde : universalisme et organisation pratique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°9, 2003, pp. 165-173.

pouvons envisager comme suit, de façon non-exhaustive et nous appuyant plus spécifiquement sur le rapport général de Châtelain³⁷⁷, la typologie des questions relatives aux mineurs :

Encadré 5 - Questionnaire hypothétique des agents sur la situation des mineurs :

Questions liées au travail et à ses conditions :

Quel est le temps passé à travailler aux placers dans une journée ? Dans une semaine ?
Quelle est l'organisation du travail ? Les mineurs travaillent-ils seuls, à plusieurs ? Existe-t-il des compagnies pour l'extraction de l'or ?
Comment l'or est-il extrait ? Avec quel matériel ? S'agit-il d'un travail difficile ?

Questions liées à l'argent, aux finances :

Quel bénéfice est tiré de l'extraction de l'or à l'échelle individuelle ?
Quel est le coût du matériel requis pour l'extraction aurifère ? Quels capitaux faut-il investir dans une exploitation minière ?
Quelles sont les principales dépenses du mineur ? Quel est le coût de la vie quotidienne, hebdomadaire ?

Questions liées à la « vie privée » des mineurs :

Quels sont les divertissements des mineurs ? À quels lieux se rendent-ils à cette fin ? Qui tient ces lieux ?
Quels produits consomment-ils ?
D'où émigrent-ils ? Par quels moyens ?
Quel est leur cadre de vie ? Comment se logent-ils ?
Comment les mineurs considèrent-ils leur travail ?

Puisqu'il s'agit de dresser une vue d'ensemble aussi complète que possible du train de vie de l'ouvrier, les agents ne font l'économie d'aucune question : ils cherchent à savoir dans le moindre détail comment se déroule son travail aux mines, quels sont les dépenses et revenus de l'émigrant, enfin même des détails plus personnels qui pourraient être mobilisés par le commerce français, ou servir d'indicateur aux nationaux envisageant l'émigration. Considérant que ces questions sont consubstantielles du processus d'enquête, elles méritent que l'on se penche dessus plus en détail. Faute de temps cependant, et afin de rester relativement concis, toutes ne pourront être traitées.

³⁷⁷ Ce dernier étant le plus volumineux, complet et ordonné de la masse des rapports et autres dépêches des trois agents, il est le plus adéquat pour dresser une typologie du questionnaire, que l'on peut répliquer sur le reste des documents à disposition.

III.A.3.a - L'investigation sur les difficultés du travail aux mines

Tout d'abord, on remarque la récurrence des questions ayant trait aux seuls efforts de l'exploitation aurifère. Que ce soit par l'interrogatoire des mineurs ou l'observation minutieuse de leur labeur, les agents cherchent à comprendre le fonctionnement des placers. Un motif récurrent des rapports et des récits de voyage consiste à faire un état des lieux de l'extraction de l'or, des procédés associés, du matériel requis et de la difficulté qui en découle. Certaines des citations déjà mentionnées s'y rapportent, mais on peut en trouver d'autres encore : Châtelain, par exemple, sur la base des témoignages recueillis auprès des mineurs, de l'analyse des placers et peut-être même de son expérience personnelle, insiste sur la nécessité de s'organiser à plusieurs et d'acquérir un équipement adéquat pour tirer quelque bénéfice de l'or :

« Avant tout, il faut bien savoir que les bons résultats ne peuvent être maintenant obtenus en Californie qu'au moyen de l'association des travailleurs et de l'emploi des mode plus productifs d'exploitation. Transport de la terre à dos de mulets ou dans une voiture ; Lavage en grand dans de vastes Rockers, log toms, tels sont les moyens à employer. »³⁷⁸

Dans ce même rapport, il ajoute, relativement aux efforts physiques qui doivent être consentis par les chercheurs d'or :

« Enfin bien que le travail des Mines, tel qu'il est encore pratiqué, ne demande pas une éducation industrielle particulière, il ne faut pas ignorer à quel point il est très fatigant et que justement pour s'y livrer avec fruit et faire ce que je disais tout à l'heure, travailler vite et beaucoup, il faut une constitution robuste ou du moins qui ne soit pas déjà attaquée ou altérée dans son principe. »³⁷⁹

Dillon et Saint-Amant ne sont pas en reste : tous deux se livrent aussi à la description des moyens qui doivent être mobilisés pour avoir du succès grâce à l'exploitation aurifère. On lit ainsi chez le premier, dans son article à *La Revue des Deux Mondes* :

« On opère sur ce théâtre [aux *wet diggings*] au moyen d'une machine appelée *cradle* (berceau), ou par de simples cuvettes en étain. Les résultats qu'on obtient ainsi sont certains et constans. La moyenne n'est guère au-

³⁷⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 10 juin 1851, pp. 8-9.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 11.

dessous de 12 piastres (60 fr.) par jour pour chaque travailleur; mais, je le répète, pour arriver à ce chiffre, il faut travailler comme on ne le fait nulle autre part au monde [...] »³⁸⁰

Les propos ci-dessus concernent les exploitations individuelles, cependant ils ne s'y limitent pas, puisqu'ils se rendent aussi sur les lieux d'une extraction industrielle du minerai. Saint-Amant ne se prive pas de longuement décrire le fonctionnement de ce qu'il qualifie comme les « grandes exploitations » de la rivière Yuba et de Nevada-City, lesquelles se caractérisent par l'usage qu'elles nécessitent, soit de la force hydraulique (impliquant le détournement de cours d'eau) pour extraire les filons d'or les plus difficiles d'accès, soit par la construction de fours et de moulins à fractionner le quartz, deux méthodes extrêmement coûteuses (et donc hors de portée des petites associations de mineurs)³⁸¹.

Les enquêteurs insistent systématiquement, tous supports confondus (rapports ou récits), sur la difficulté du travail aux mines, sur l'attirail que doivent acquérir les mineurs (en se référant constamment à la terminologie des placers : *craddle*, *rocker*, *long-tom*, *sluices...*³⁸²), sur les lieux de l'exploitation (*wet* et *dry diggings*³⁸³), sur la force de travail que doit mobiliser l'ouvrier et s'il s'organise avec d'autres argonautes pour monter des compagnies. En outre, les agents ont veillé à s'imprégner, soit par l'interrogatoire des mineurs soit par des observations empiriques, souvent les deux, du fonctionnement et de la variété des exploitations minières.

III.A.3.b - Le daguerréotype comme support illustratif de l'enquête au sein du récit de Saint-Amant

Concernant cette volonté de restituer aussi fidèlement que possible la réalité du travail aux mines, l'une des spécificités des récits de voyage de Châtelain, mais surtout de Saint-Amant, tient à la mise en image de leur propos. En effet, *Les Portes d'Or* et les *Voyages en Californie et dans l'Orégon* comprennent chacun des illustrations, des gravures, dont le but avoué est de proposer au lecteur une vision des placers qui soit en phase avec les réalités matérielles du phénomène de ruée. Toutes mériteraient d'être traitées à parts égales, néanmoins, toujours en raison de la contrainte du temps et à des fins d'exhaustivité, nous ne nous en arrêterons qu'à quelques exemples. En l'occurrence, il

³⁸⁰ DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, p. 211.

³⁸¹ ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folios 204v.-205v.

³⁸² Ces termes désignent différents outils utilisés par les mineurs pour laver et filtrer l'or dans les rivières.

³⁸³ Ils désignent, respectivement, les exploitations où l'or est récupéré dans les cours d'eau et lits de rivières, et les exploitations nécessitant de creuser dans un sol sec.

convient de s'attarder sur le cas particulier de l'usage de daguerréotypes dans le récit de voyage de Saint-Amant. En introduction de son développement sur les exploitations aurifères, celui-ci explique :

« Pour mieux initier mes lecteurs à l'existence anormale du mineur, pour leur donner le sentiment plus intime de ces régions merveilleuses, produisant directement ce que les hommes ont admis d'un commun accord comme la représentation de toutes choses et ce qu'ils placent au-dessus de tout, je mettrai en regard quelques-unes des planches relevées sur les lieux mêmes, à l'aide de l'infaillible et irrécusable daguerréotype. »³⁸⁴

Il exprime textuellement la volonté de restituer de façon exacte la réalité du travail aurifère par l'usage du support daguerréotypique, transposé en gravure. La mobilisation de cet objet et le propos de Saint-Amant sont intéressants à plus d'un titre : tout d'abord, il convient de préciser que chaque daguerréotype, ancêtre de la photographie, est nécessairement unique ; en raison du procédé de fabrication qu'il implique, on ne peut le produire en série comme une gravure ou une photographie imprimée³⁸⁵. Autrement dit, Saint-Amant a forcément récupéré de lui-même les daguerréotypes qu'il fait paraître dans son récit de voyage : ils ont été produits en Californie puis ramenés en France, où ils ont servi de modèles aux gravures figurant dans son récit. Le personnage mentionne bien avoir rencontré au moins un daguerréotypiste californien, auprès duquel il a pu se procurer ces modèles³⁸⁶. Tout cela suppose la circulation, d'un continent à l'autre et de main en main, d'images inédites de la ruée. Le second élément saillant de cette citation se rapporte au caractère prétendument « infaillible » du daguerréotype : parce qu'il s'agit d'une image prise sur le vif, elle est nécessairement représentative de la réalité. S'il est exact que les gravures tirées de daguerréotypes mobilisées par Saint-Amant permettent de se faire une meilleure idée de ce qu'est matériellement la ruée, il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit jamais que de l'immortalisation d'un lieu donné, à un instant donné, comprenant une évidente part de mise en scène ; il peut contribuer à offrir une vision tronquée de la réalité du travail des mineurs californiens. Mais puisque Saint-Amant lui confère un caractère infaillible, il acquiert dans son esprit une double valeur de bon objet illustratif à proposer à son lectorat et de témoignage corroborant les observations de son enquête³⁸⁷.

³⁸⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 559.

³⁸⁵ Pour le résumer grossièrement, un daguerréotype résulte de la transposition de la lumière captée par l'appareil associé sur une unique plaque en métal ou en argent, chimiquement traitée en plusieurs étapes. ASPINWALL, Jane L., DAVIS, Keith F., *Golden Prospects: Daguerreotypes of the California Gold Rush*, New Haven, Yale University Press, 2019, p. 10.

³⁸⁶ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 608.

³⁸⁷ Il n'est pas le seul à attribuer à la photographie cette vertu d'exactitude absolue : en 1848, *L'Illustration*, le principal journal illustré du pays, propose à ses lecteurs des planches gravées adaptées de daguerréotypes, représentant les barricades du mois de juin. Un commentaire les accompagne, louant la photographie comme plus représentative de la réalité que de longues descriptions. GERVAIS, Thierry, « Poétique de l'image 2. La photographie au service de

Du reste, rien ne permet de savoir dans quelles conditions et avec quelles intentions il a acquis ces daguerréotypes en premier lieu : s'agissait-il d'un souvenir de son séjour californien, utilisé *a posteriori* pour enrichir son récit ? Avait-il déjà l'intention de s'en servir à des fins d'illustration de son enquête ? Rien n'est moins sûr.

Parmi les treize gravures figurant dans les *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, deux sont identifiables comme des reproductions de daguerréotypes ; la première figure à la page cinq-cent-quatre-vingt-quinze de l'ouvrage, et représente le lavage de l'or à l'aide d'un *long-tom*, tandis que la seconde figure page six-cent et représente prétendument le placer d'Industry-Bar sur la Yuba. Aucune des deux n'est signée, il est donc impossible d'identifier le graveur. Quelques éléments permettent d'affirmer que ces deux images ont pour base un daguerréotype : le premier, ce sont les personnages prenant la pose sur l'une et l'autre gravure. Lorsque l'on souhaite faire apparaître des individus sur un daguerréotype, il est nécessaire qu'ils restent statiques, autrement ils ne figureraient pas sur l'image en raison des contraintes techniques posées par l'appareil³⁸⁸ ; par la suite, le graveur n'a eu qu'à les reproduire tels quels. La seconde caractéristique tient à l'extrême détail des gravures, reproduisant le trait des objets photographiés par l'appareil ; les autres illustrations contenues dans le récit sont loin d'approcher le même degré de précision, de densité du décor et des personnages. Une troisième enfin, c'est la ressemblance qu'ils partagent avec tous les autres daguerréotypes produits à la même époque en Californie : sont systématiquement représentés des mineurs vêtus de l'accoutrement qui leur est propre (chapeaux, chemises en flanelle, pantalons et bottes), prenant la pose au beau milieu des exploitations minières, manifestement interrompus au cours de leur travail. Les deux illustrations du récit de Saint-Amant reprennent tous les codes habituels des photographies de la Californie aurifère des années 1850³⁸⁹.

l'information visuelle (1843-1914) », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 851-853.

³⁸⁸ Pour qu'un daguerréotype soit réussi, un temps d'exposition à la lumière s'impose, de durée plus ou moins longue (généralement d'une à trente secondes). Or, ce procédé implique que tout objet mouvant pendant ce laps de temps ne peut être capturé par l'appareil, d'où la nécessité que les éventuels figurants (les mineurs dans le cas présent) prennent la pose. ASPINWALL, Jane L., DAVIS, Keith F., *Op. cit.*, 2019, p. 10.

³⁸⁹ Sur ce point, nous renvoyons au chapitre 3 de l'ouvrage de Jane Aspinwall et de Keith Davis, *Ibid.*, pp. 43-63.

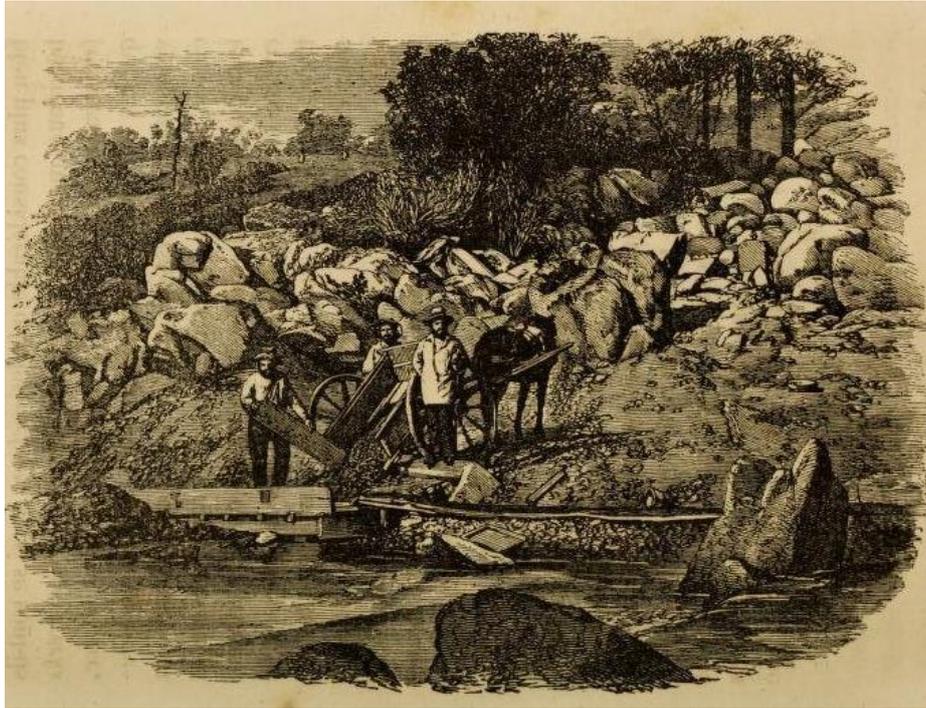


Figure 8 - *Le lavage de l'or au long-tom*, dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 595.

Si l'on se penche sur chaque illustration, la première accompagne le propos de Saint-Amant sur le fonctionnement du *long-tom* : on y aperçoit trois hommes, des mineurs, prenant la pose au centre de l'image, au sein d'un décor rocailleux et vaguement parsemé de végétation. L'un d'entre eux, à gauche, déverse dans le *long-tom* situé à leurs pieds le contenu d'une charrette attelée à un âne ou un cheval ; l'objectif de l'opération est de filtrer la terre et les minerais sans valeur afin d'en dégager l'or, ainsi que le décrit Saint-Amant³⁹⁰. Le daguerréotype transformé en gravure est ici mobilisé par l'auteur pour conférer un « surplus de véracité » à ses propres observations sur le fonctionnement du matériel employé aux exploitations individuelles ; à la valeur illustrative de l'image s'ajoute une valeur documentaire, instructive dont le but est la restitution fidèle d'un type de placer³⁹¹. C'est également un moyen d'offrir une plus-value à l'objet de vente que sont les *Voyages en Californie et dans l'Orégon*³⁹². Au reste, on ignore quel est le lieu représenté, ni quand fut prise la photographie, Saint-Amant s'abstenant de s'attarder sur ces détails.

³⁹⁰ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 595-596.

³⁹¹ GERVAIS, Thierry, *Art. cit.*, dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *Op. cit.*, 2011, pp. 853-855.

³⁹² L'image gravée, de manière générale (pas seulement celle reproduite d'une photographie), s'impose à la même époque comme un outil éditorial avantageux : il existe alors une vraie demande du public lecteur pour les illustrations au sein des ouvrages imprimés. RENARD, Margot, *Aux origines du roman national : La construction d'un mythe par les images, de Vercingétorix aux Sans-culottes (1814-1848)*, Paris, mare & martin, 2023, pp. 72-73.

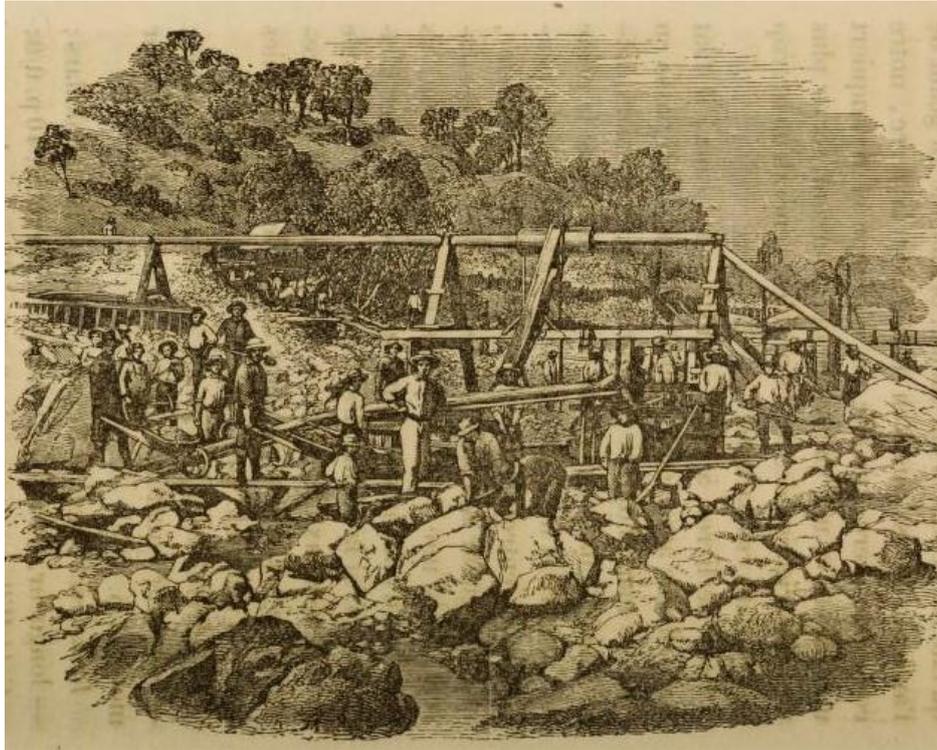


Figure 9 - *Placer d'Industry-bar*, dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 600.

On en sait plus, en revanche, sur le second daguerréotype mobilisé. En effet, il s'agit, d'après Saint-Amant, d'un daguerréotype du placer d'Industry-Bar, situé sur la rivière Yuba, pris le 9 mai 1852, soit peu de temps avant sa propre enquête³⁹³ ; sans doute tient-il ces informations du daguerréotypiste auprès duquel il se l'est procuré, aussi s'agit-il probablement de l'une des exploitations visitées par Saint-Amant au cours de son voyage aux mines en mai 1852. Si cette illustration est inédite, deux autres photographies du site représenté sont connues et régulièrement réemployées au sein de diverses publications sur la ruée vers l'or (comme on l'observe Figure 10, issue de l'ouvrage de Jane Aspinwall sur les daguerréotypes de la ruée). Bien que l'on aperçoive des différences sensibles de distance de prise photographique et de placement des mineurs, c'est le même site qui est représenté : on l'identifie à la conduite d'eau au second plan et à la physionomie du paysage en arrière-plan. Le plus souvent, il est estimé qu'il s'agit du placer de Taylorsville ; cette donnée est cependant sujette à débat, puisque cette ville n'existe pas encore lorsqu'est pris le premier daguerréotype en partant du haut sur la Figure 10³⁹⁴. Peut-être Saint-Amant nous renseigne-t-il sur la localisation exacte représentée. Quoiqu'il en soit, il est évident qu'il a obtenu

³⁹³ « Ainsi, par exemple, dans le *placer d'Industry-Bar*, dont voici la physionomie, relevée le 9 mai 1852 [...] » SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 600-601.

³⁹⁴ Ainsi que le précise la notice du premier daguerréotype dans la bibliothèque numérique de la Huntington Library, consultée le 29/07/2024 : <https://hdl.huntington.org/digital/collection/p15150coll2/id/21389/>

son daguerréotype auprès du même auteur anonyme que celui des deux autres. Comme pour la précédente illustration, il s'agit de la mise en image d'un type précis d'exploitation minière ; on quitte le terrain des mines individuelles ou de petits groupes pour rejoindre celui des exploitations industrielles faisant appel à la force hydraulique. Le discours écrit accompagnant l'image reste quant à lui purement descriptif, s'attardant sur le fonctionnement (physique et financier) de l'exploitation présentée. Le but est toujours de montrer l'une des réalités matérielles des placers, ici en s'attardant sur le modèle émergeant des grandes exploitations.

Cette pratique de la collecte d'images sur place, à des fins démonstratives, illustratives, s'inscrit au reste dans le courant des normes des missions commerciales de l'époque. Jules Itier, par exemple, représentant marseillais de l'ambassade Lagrené, fait appel aux services d'un « peintre philippin » afin d'illustrer chacune des étapes du procédé local de confection d'étoffes, selon cette idée d'au mieux restituer les processus industriels observés par l'agent en mission³⁹⁵. Même chose à Batavia (l'actuelle Jakarta), où ils obtiennent d'un autre artiste local des dessins représentant l'industrie du batik, un tissu indonésien³⁹⁶. En Chine même, ils font l'acquisition d'une grande quantité de dessins servant à illustrer toutes sortes d'objets et de procédés séricicoles, lesquels nourrissent largement les expositions et les publications sur la mission menée par les délégués³⁹⁷. Les daguerréotypes ici collectés sur place par Saint-Amant (mais aussi les images lithographiées) semblent remplir le même but : offrir une illustration fidèle de phénomènes et procédés observés par le rapporteur.

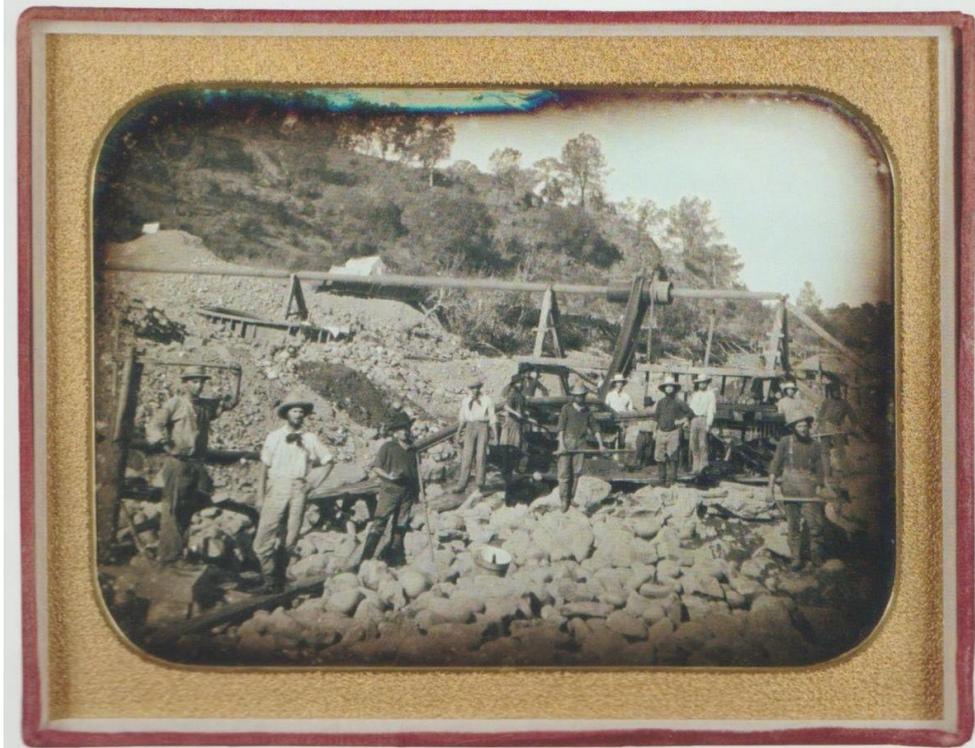
³⁹⁵ SALMON, Claudine, « La mission de Théodose de Lagrené et les enquêtes sur les textiles d'Insulinde (1844-1846) », *Archipel*, n°75, 2008, pp. 173-174.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 180.

³⁹⁷ DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Missions commerciales et collections techniques au XIX^e siècle : l'introuvable « musée chinois » de la mission de Chine », *Artefact*, n°5, 2016, pp. 89-90.



141 Unknown maker, American. *Miners at Taylorsville, California*, ca. 1851. Half-plate daguerreotype. Huntington Library, San Marino, California.



142 Unknown maker, American. *Riverbed mining scene with fifteen miners, including Elmer Bliss*, ca. 1852-58. Half-plate daguerreotype. Bancroft Library, University of California, Berkeley.

Figure 10 - Daguerreotypes supposés représenter l'exploitation de Taylorsville, dans ASPINWALL, Jane L., DAVIS, Keith F., *Golden Prospects : Daguerreotypes of the California Gold Rush*, New Haven, Yale University Press, 2019, p. 137.

III.A.3.c - Le financement des exploitations aurifères : une économie multiforme

Le second volet de questions que l'on identifie a trait aux finances des mineurs et des exploitations. S'il est intéressant de savoir dans quelles conditions ils travaillent, l'une des premières nécessités de l'enquête est d'estimer si l'extraction de l'or est une entreprise rentable, tant pour le travailleur laborieux que pour les éventuelles associations à but lucratif qui souhaiteraient s'y investir. Tout cela implique d'estimer la balance des bénéfices et dépenses impliquées par ces projets, de la quantifier. En premier lieu, on essaie de se renseigner sur les gains personnels des mineurs et la stabilité de leur salaire dans le temps. De nouveau, Châtelain opère le traitement le plus rigoureux en la matière, puisqu'il renseigne dans son rapport général :

« Les premiers mineurs ont gagné des sommes énormes. Un grand nombre récoltaient plusieurs onces par jour. On abandonnait les diggings qui ne rapportaient pas 100, 150 onces par mois. [...] La moyenne d'une journée de travail fut en 1848 de 3 à 4 onces par jour En 1849 cette moyenne fut de 1 once à 1 once $\frac{1}{2}$ En 1850 la moyenne ne dépasse pas $\frac{3}{4}$ d'once 12\$ et reste entre ce chiffre et $\frac{1}{2}$ once 8\$ Dans la première partie de 1851 1^{er} trimestre, la moyenne était descendue à 5 et 4\$ »³⁹⁸

Par son interrogatoire des mineurs, Châtelain parvient à dresser une moyenne des bénéfices qu'ils tirent de l'exploitation de l'or, en notant une tendance marquée à la baisse du revenu moyen, phénomène qu'il attribue à l'accroissement constant du nombre de chercheurs d'or, et donc de la concurrence, proportionnellement à la raréfaction du minerai (ou du moins à la complexification des moyens de l'extraire). Sans nécessairement essayer de vérifier les variations de salaire dans le temps, et par d'autres calculs, Saint-Amant avance des moyennes semblables aux estimations de Châtelain³⁹⁹.

Considérant qu'on ne peut se contenter de savoir les seuls revenus des mineurs, les enquêteurs cherchent à définir leurs dépenses, ou donnent même directement à voir la somme d'argent conservée par le travailleur laborieux une fois sa journée achevée. Dillon se livre à ce genre de constats à la suite de l'enquête de Lombard : « Il résulte du rapport de m. Lombard que le produit d'une journée de mineur, dans les placères du Sud, peut s'évaluer, en moyenne, de 2 à 5 piastres

³⁹⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 78.

³⁹⁹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 585. « Il faut pouvoir laver de cent cinquante à deux cents seaux par jour, à deux bons travailleurs, pour obtenir 4 à 5 dollars. C'est ce que j'ai vu le plus généralement. J'avais estimé la moyenne de la journée d'un mineur à 4 dollars (20 francs) » ; cependant ce calcul serait exagéré du double en prenant deux bases constatées : cent mille mineurs à l'ouvrage (et ils sont plus que moins), et 1 million de francs d'or (200,000 dollars) qui est le rendement journalier et moyen de l'industrie aurifère en Californie depuis dix ans. »

(10 à 15 francs), toutes dépenses payées. »⁴⁰⁰ Châtelain se prête au même genre d'estimations : « Les conditions de l'existence pour l'individu sans famille sont encore assez élevées : sans le vin, nécessaire dans ce pays pour éviter les maladies, les fièvres, il faut compter au moins 2 piastres par jour. »⁴⁰¹

Le plus souvent, les agents tentent de compter la mise initiale qu'il faut investir pour lancer convenablement une exploitation aurifère, et à partir de quel instant s'opère le retour sur investissement. De ce point de vue, ils partagent le constat que d'importantes dépenses doivent être consenties en amont du travail à proprement parler. On lit dans le rapport général de Châtelain : « 40\$ est la somme minimale que l'émigrant en Californie doit emporter avec lui. 50\$ seraient plus en rapport avec les dépenses obligatoires et il n'y aurait rien là encore pour faire face à l'imprévu. »⁴⁰² Il ajoute, plus loin :

« [...] il faut même que le mineur se fasse au plus vite un capital roulant de 100-200\$. Pour pouvoir exploiter une bonne localité, il sera souvent nécessaire qu'il achète des vivres, une bête de somme pour les transporter, ainsi que des bagages, tentes, outils. Dans certains endroits, il lui faudra une pompe pour épuiser l'eau. Autrement, il faudra faire l'acquisition d'un Log-tom [...]. D'ailleurs, ne lui faut-il pas compter quelquefois avec la maladie ? Ne peut-il pas être mis hors de travail par une blessure ? Et les soins coûtent cher aux mines. »⁴⁰³

Ces observations ont trait, là encore, aux seules exploitations individuelles, mais les entreprises d'échelle industrielle sont aussi concernées par l'enquête sur les finances des placers. Saint-Amant, comme mentionné précédemment, a mené des investigations sur les compagnies se chargeant du détournement des cours d'eau contre versement d'une rente par les associations de mineurs recourant à la force hydraulique. Entre autres préoccupations de cette enquête, le capital qu'il est nécessaire d'investir dans de telles entreprises en fait partie : « Pour se livrer à cette industrie des eaux, il faut d'abord une assez grande mise de fonds, qui passe en frais de main-d'œuvre de journaliers, terrassiers, bûcherons et charpentiers. Le bois ne coûte que la peine de l'abattre et de le façonner. De riches ouvriers peuvent seuls entreprendre ces travaux de longue haleine [...] »⁴⁰⁴ Par comparaison, il estime que la réussite de ces projets est proportionnelle aux sommes

⁴⁰⁰ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folio 115.

⁴⁰¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 24.

⁴⁰² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 80.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 81

⁴⁰⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 599.

initialement investies, s'appuyant sur la base de quelques exemples qu'il a retenus avant son départ⁴⁰⁵.

III.A.3.d - L'enquête sur le train de vie des mineurs : identifier un public de consommateurs

La troisième série de questions que l'on peut enfin dégager a trait aux mineurs eux-mêmes, à leur vie privée. Au premier regard, et ramenée aux deux précédentes, celle-ci peut paraître anodine : il n'en est rien. Il faut en effet partir du principe que les agents sont présents en Californie pour déceler si l'on peut faire du public des mines un foyer de consommation des produits français, ce qui implique donc de se renseigner sur ses goûts, *a priori* subjectifs⁴⁰⁶. Là encore, l'idée des investigateurs est de mobiliser une multitude de témoignages individuels afin de déceler une vérité générale. On veut savoir si le travail des mines et les fruits qui en sont récoltés sont satisfaisants aux yeux de l'ouvrier, quel est le confort de sa vie quotidienne, s'il envisage de rester longtemps sur le sol du *Golden State*. L'acquisition de renseignements sur les mineurs eux-mêmes entre en complémentarité avec les principaux questionnements de l'enquête : peut-on faire consommer des produits français aux mineurs, et faut-il soutenir le mouvement d'émigration ?

Cette étude de la vie privée des mineurs est un lieu commun du travail des agents en mission. Dans son rapport du 1^{er} mai 1851 au MAE, Dillon accorde de longs paragraphes aux habitudes de consommation de la population californienne : à partir de ses observations et de l'étude du placement de divers biens importés d'Europe et même d'Extrême-Orient sur le marché de San Francisco, le consul se prête à une analyse des goûts des argonautes. En guise d'exemple de ces produits dont on essaie d'estimer la popularité, penchons-nous sur le cas des alcools, qui retient l'attention de Dillon. Il note que les eaux de vie sont le principal objet de vente français de Californie : le cognac et le bordeaux s'imposent comme des marchandises de premier choix auprès des mineurs. Sur ce dernier, il écrit au ministre :

⁴⁰⁵ *Ibid.* « *Weber et Coon-Hollow canal*, – coût, 20,000 dollars ; – longueur, quatorze milles et demi ; – rapport, par mois, 27 p. 0/0 ; *Rock-Creek canal*, à Nevada, – coût 10,000 dollars ; – longueur six milles ; – rapport par mois, 40 p. 0/0 ; *Gold-Hill canal*, – coût, 9,265 dollars ; – longueur, dix milles et demi ; – rapport, par mois, 48 p. 0/0. »

⁴⁰⁶ Lorsqu'il se penche sur le potentiel économique des produits du luxe et du demi-luxe français, David Todd remarque la place prépondérante du goût dans le succès de cette industrie : on achète mondialement les produits de consommation français parce qu'ils incarnent une forme de « bon goût » conservateur dont l'admission par les classes moyennes dépasse la seule échelle individuelle. Tenter de sonder le goût des mineurs s'inscrit dans les stratégies d'un capitalisme français dont l'offre répond expressément à la demande de certains goûts. TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 126-134.

« Les vins de Bordeaux sont les plus appropriés de tous à la consommation, et ceux qu'on préfère généralement. Les mineurs à force de rester long temps dans l'isolement des placers, avec peu ou point de viandes fraîches et presque jamais de liqueurs, contractent des maladies scorbutiques qui cèdent, ainsi que le prouvent d'innombrables expériences, à l'usage des Bordeaux. »⁴⁰⁷

Il poursuit en expliquant que la crème de tartre contenue dans ce vin contribue à faire du bordeaux l'un des produits les plus en vogue des mines de Californie, en raison de ses vertus thérapeutiques et de son rôle de stimulant. Après avoir décrit la popularité que rencontraient les vins de Champagne aux placers dans les premiers temps de la ruée, le consul présente de la sorte le nouveau « régime » des mineurs (en le rapportant aux gains tirés de l'exploitation aurifère) : « Il faut qu'on se contente, aujourd'hui, d'un gain moyen de 20 à 25^f par jour. aussi le mineur est-il devenu économe, et même sobre. Il fuit les produits divers qu'on étale devant lui, et cherche, dans les distractions de la pêche et de la chasse, des moyens de subvenir à ses besoins. »⁴⁰⁸ Si l'on observe une attention prononcée du consul pour les questions du goût et des besoins des mineurs, elles ne sont pas traitées de façon isolée : il les raccroche aux autres objets d'enquête (le salaire, le pouvoir d'achat, les conditions de vie...). On voit la démonstration de cet aspect qualitatif de la démarche d'investigation que tendent à exiger les ministères.

La question des produits consommés va généralement de pair avec celle des moyens de divertissement de ce public, ce qui implique de savoir quand les mineurs se permettent un relâchement de leurs efforts. Le constat commun, en l'occurrence, est que le dimanche reste le moment de la semaine spécialement réservé aux distractions, ainsi que l'exprime Saint-Amant : « On sacrifie le dimanche par le repos, et les Américains ont fait prévaloir cet usage avec autant de rigueur dans les *placers* que dans les villes. [...] A l'inverse des mœurs parisiennes, on va des campagnes à la ville le dimanche. »⁴⁰⁹ S'ensuivent des descriptions des lieux d'approvisionnement, de convivialité et de distraction habituels des mineurs, où ils dépensent l'essentiel des économies gagnées au cours de la semaine. En la matière, la référence aux maisons de jeu et aux bars est un élément récurrent des rapports et, surtout, des récits de voyage. Dillon, dans *La Revue des Deux Mondes*, ne se prive pas d'étayer de façon pour le moins imagée la popularité de ces établissements qu'il dit avoir fréquenté à quelques occasions en fin d'année 1849⁴¹⁰. Quant à Saint-Amant, celui-ci note avec regret (en raison de son conservatisme), dans son rapport du 4 juin 1852, leur succès le long de la rivière Yuba (d'autant plus, dit-il, que les Français sont nombreux à s'y rendre ou à les

⁴⁰⁷ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 267.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, folios 267v-268.

⁴⁰⁹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 582.

⁴¹⁰ DILLON, Patrice, *Art. cit.*, janvier-mars 1850, p. 198.

tenir)⁴¹¹. Châtelain, enfin, fait le même commentaire quant au succès de tels commerces tenus par des Français, mais sans partager le pessimisme de Saint-Amant : « Dans l'intérieur on retrouve les Français partout. Il n'est pas de métier ou de profession qu'ils n'exercent pas. Beaucoup tiennent des Bar-houses, des Boarding et Eating-houses ou se sont faits boulangers dans les villes comme les plus chétifs hameaux. »⁴¹² C'est aussi l'occasion d'avoir un aperçu des reconversions professionnelles des nationaux n'ayant pu réussir aux placers.

III.A.4 - Les conclusions de l'enquête sur les mines : une dynamique encourageante pour l'emprise commerciale française

Lorsque l'on arrive au terme du processus d'enquête sur les mines, la vue d'ensemble qui se dégage varie assez peu d'un personnage à l'autre. Leur examen des placers et des données compilées les conduit généralement à envisager que le mineur moyen est un Anglo-Américain, travaillant souvent dans des conditions difficiles. Malgré la dureté de l'exploitation aurifère, les agents estiment que le mineur californien est parfaitement capable d'acquiescer un train de vie relativement confortable, à condition d'investir des sommes d'argent suffisamment conséquentes sur place et en amont du départ, en plus de se plier à une certaine discipline de travail. Au regard de la prospérité de certains ouvriers, de leur situation sanitaire, de leurs habitudes de consommation (observées sur les lieux mêmes ou déterminées pour partie grâce aux données du mouvement commercial) et du développement accéléré de tous les services destinés à leur approvisionnement, les trois observateurs tendent à estimer que le public des mines, au sens large, se rapproche sensiblement d'un genre de classe moyenne que peuvent conquérir les industries françaises de la consommation (en particulier celles des textiles et des vins).

Leurs conclusions ne sont pas dénuées de fondements : comme le relèvent Susan Lee Johnson et Brian Roberts dans leurs travaux respectifs, le mouvement de ruée vers l'or s'accompagne de l'émergence rapide d'une véritable classe moyenne, consciente de son statut, demandeuse en termes de ressources et désireuse de se démarquer socialement des classes laborieuses traditionnelles ; cela passe par la demande et la consommation de produits jusqu'alors considérés comme réservés à la bourgeoisie et à l'aristocratie⁴¹³. Le désir de démarcation des classes

⁴¹¹ ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folios 207v.-208.

⁴¹² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 115.

⁴¹³ JOHNSON, Susan L., *Op. cit.*, 2000, pp. 72-76, pp. 151-152 ; ROBERTS, Brian, *American Alchemy : The California Gold Rush and Middle-Class Culture*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2000.

moyennes permis par la ruée est parfaitement identifié par Dillon, dont l'analyse est certes assez générale et ne se limite pas au seul public des placers :

« Il est certain que si le monde demeurait fixe et stationnaire, il serait impossible que ces nouvelles masses d'or pussent venir prendre place dans le système général, sans y causer une grave perturbation ; cette fixité, cette immobilité des choses est bien loin d'exister. [...] Au sein de chaque peuple, un mouvement analogue se manifeste : les classes moyennes, dont les besoins étaient autrefois simples et peu nombreux, ont aujourd'hui tous les besoins compliqués d'une nouvelle aristocratie. »⁴¹⁴

Quant aux exploitations elles-mêmes, les agents considèrent après enquête que la Californie se trouve dans une période de transition, d'un modèle fondé sur l'entreprise individuelle et la petite association vers un mode d'exploitation véritablement industriel, fondé sur l'usage de la machinerie ou de ressources tierces (l'eau, le mercure...). Châtelain exprime textuellement cette conclusion dès son premier rapport du 12 janvier 1851 : « Les mines d'ailleurs, comme le commerce, comme les affaires en Californie, entrent de même dans une nouvelle phase. Sans que l'exploitation individuelle, superficielle cesse, ainsi que je l'ai déjà dit ; l'exploitation industrielle, la véritable sûre et durable exploitation commence, celle des sociétés, des capitaux. »⁴¹⁵ Toujours dans son rapport du 1^{er} mai 1851, Dillon résume : « Encore huit à dix mois et l'exploitation à machines aura remplacé le travail individuel ou à bras. »⁴¹⁶ Leurs observations ne sont pas dénuées d'une certaine justesse, au regard du déclin progressif des propriétés individuelles au profit des organisations fondées sur l'investissement de capitaux conséquents⁴¹⁷.

Les conclusions de leurs enquêtes sur la présence française aux placers méritent que l'on s'y attarde, mitigées à certains égards, enthousiastes à d'autres. On remarque tout d'abord une condamnation systématique des compagnies californiennes : Dillon, au même titre que Saint-Amant et Châtelain, se montre très critique de ce qu'il perçoit (à juste titre) comme des entreprises frauduleuses décevant perpétuellement les attentes de leurs investisseurs et de leurs employés. Il écrit, le 30 septembre 1850 :

« Je ne dois pas laisser ignorer au département que les prospectus des nombreuses compagnies qui se sont formées en France pour l'exploitation des mines de la Californie, sont peu en rapport avec les faits que j'ai,

⁴¹⁴ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 273.

⁴¹⁵ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 16.

⁴¹⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 272v.

⁴¹⁷ Sur le changement d'ampleur des modes d'exploitation minières, nous renvoyons encore à JUNG, Maureen A., « Capitalism Comes to the Diggings: From Gold-Rush Adventure to Corporate Enterprise », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 52-77.

ici, sous les yeux. Aucune compagnie que je sache n'a pu garder les travailleurs une fois rendus sur les lieux ; aucune n'en a pu recevoir, en conséquence, un envoi de poudre d'or ni valeur quelconque. »⁴¹⁸

À peu de choses près, Châtelain parvient à des conclusions identiques sur les compagnies californiennes : « Or, ceux qui souffrent de ces entreprises, ce ne sont pas les directeurs, cela va sans dire ; c'est un peu le travailleur qui paie trop cher un passage dans de mauvaises conditions et ne trouve pas sur le sol étranger la tutelle promise à son inexpérience ; c'est surtout l'actionnaire qui, lui, perd tout, intérêt et capital. »⁴¹⁹ Non seulement les compagnies californiennes sont douteuses par leur fonctionnement, disent-ils, mais elles ne sont pas adaptées aux conditions de la ruée et de la Californie, faute de connaissances réelles sur les conditions de l'exploitation aurifère. Ils estiment, autrement dit, qu'elles nuisent au mouvement d'émigration à long-terme et aux intérêts français. Notons par ailleurs que de cette citation transparaît un parti pris évident de Châtelain en faveur de l'actionnaire, perçu comme le plus grand perdant de l'histoire, moins que le travailleur manuel (qui n'est pourtant pas moins une victime des promesses des compagnies).

Concernant les Français émigrés, les constats des agents se montrent plus nuancés. Certes, ils louent régulièrement leurs efforts aux mines : lorsqu'il écrit au consul, Saint-Amant dresse un bilan assez enthousiaste de sa visite auprès des Français⁴²⁰. De la même manière, Châtelain adresse au ministre des paragraphes élogieux sur l'énergie déployée par les nationaux pour assurer leur réussite en Californie⁴²¹, et il en va de même pour Dillon aux yeux de qui les Français témoignent d'une véritable « ingéniosité »⁴²². Quoiqu'ils affichent généralement une certaine satisfaction à l'égard de leurs concitoyens, ils partagent cependant les mêmes critiques : Saint-Amant déplore qu'ils s'obstinent à refuser l'apprentissage de l'anglais, se tiennent à l'écart des Anglo-Américains, et ne se dotent pas de la même rigueur de travail qu'eux⁴²³. Il craint en outre qu'ils ne soient trop grégaires et s'attirent les foudres des Anglo-Américains, du moins ne ternissent l'image des Français aux États-Unis. Habitué aux heurts depuis les enquêtes de l'automne 1850 et la mission aux Fourcades, Dillon fait part des mêmes préoccupations au mois de juin 1851, lorsqu'un mouvement d'émigration se concentre vers Carson's Creek à la suite de la découverte d'un gisement de quartz aurifère⁴²⁴. Les trois hommes tiennent peu ou prou les mêmes mots quant à la facilité qu'a une partie des Français à se décourager une fois arrivés face à l'exploitation minière, attribuant cet état

⁴¹⁸ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 septembre 1850, folio 110.

⁴¹⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 118.

⁴²⁰ « En résumé ce que j'ai vu et recueilli de tous côtés pour nos compatriotes est satisfaisant dans son ensemble. » ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folios 210-210v.

⁴²¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 116-118.

⁴²² ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 276, folios 277v.

⁴²³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 440-442, p. 461.

⁴²⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 14 juin 1851, folio 301v.-302.

de fait à leur impréparation (au point de vue des moyens financiers et matériels exigés) et à une certaine inexpérience vis-à-vis du travail manuel (considérant que bon nombre d'argonautes français sont des urbains issus de catégories aisées)⁴²⁵. Loin d'aller vers le pessimisme quant à la situation matérielle des Français, ils affichent une relative prudence, en tout cas relèvent des travers à corriger.

De façon *a priori* paradoxale, et sans l'exprimer de façon si explicite, les enquêteurs remarquent que les Français réussissent mieux en Californie lorsqu'ils ne se tournent pas vers l'exploitation aurifère mais vers l'économie de service aux mineurs. Si l'on en a déjà eu un aperçu, les divers rapports et récits abondent de descriptions faisant état du succès des établissements français de divertissement. Au-delà, Dillon ne cache pas sa satisfaction quant à la capacité que les Français ont à investir les métiers du secteur des services :

« [...] nos nationaux trouvent à vivre là ou des anglais ou des américains périraient de misère. Mille petites industries sont, à l'instant, organisées. [...] On devient marchand ambulant ou garçon de café, ou bien encore batelier ou voiturier. Un grand nombre conservent un souvenir de leurs vieilles habitudes de joueur, et fondent, sur le champ, des entreprises de lansquenets ou de rouge et de noir. »⁴²⁶

Saint-Amant abonde dans le même sens, en reprenant presque mot pour mot les termes du consul⁴²⁷. Ils constatent qu'une grande part des argonautes ayant une connaissance des métiers de l'industrie du luxe, du divertissement, de la restauration et du service se tournent logiquement vers ces mêmes emplois pour tirer leur épingle du jeu en Californie, à l'issue des expériences décevantes ou malheureuses aux placers.

Au regard de cette flexibilité des Français et de leur importance numérique, les agents offrent à leurs ministères un avis généralement optimiste sur les possibilités qu'ils ouvrent à l'influence française en Californie. Châtelain les considère comme un vecteur de placement des produits métropolitains sur le marché californien, propres à créer des foyers de consommation et à diffuser le goût pour les biens français dans les villes et aux placers :

« Pour ce qui est, ensuite, de l'émigration française qui est assez grande et devant se continuer encore comme résultat d'un besoin impérieux dont la Californie seule devait amener la satisfaction, elle a une importance véritable pour faciliter le placement de nos articles et leur prédominance sur les articles similaires

⁴²⁵ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 août 1850, folio 94v.-95 ; ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 février 1851, folios 241-241v. ; ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 278 ; SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 442.

⁴²⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 277v.

⁴²⁷ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 464.

étrangers. Des journaux anglais annoncent des colonnes françaises dans leurs feuilles et les marchands recherchent des commis parlant la langue française pour répondre à nos nationaux. »⁴²⁸

Dillon exprime la même satisfaction le 30 septembre 1850. Il perçoit l'essor du peuplement français en Californie comme éminemment avantageux pour l'influence métropolitaine, car créateur d'une demande et d'une influence française sur un territoire en cours de colonisation et d'enrichissement rapide. On lit :

« La Californie offre, aujourd'hui, des ressources particulières, quand ce ne serait pas sa population française, la plus nombreuse peut-être qu'il y ait sur aucun autre point du globe. Nous commençons à avoir des journaux en français ; nous avons déjà une église catholique française, des écoles françaises. La ville de San Francisco ne renferme que des cafés, des restaurants et des maisons de jeu français, et c'est notre langue qu'on entend parler le plus fréquemment en passant par les rues. Chacun de ces éléments a de la valeur commerciale et devra aider à alimenter, dans l'avenir, comme il le fait à présent le mouvement des transports sous notre pavillon. »⁴²⁹

Il s'enthousiasme encore, au mois de novembre, de l'arrivée des gardes mobiles, qu'il perçoit comme contribuant à « beaucoup fortifier l'influence française en Californie »⁴³⁰. Quant à Saint-Amant, il s'enorgueillit de la vigueur d'une certaine culture de masse française en Californie, permise par le succès des romans grand public d'Alexandre Dumas et d'Eugène Sue (il cite les *Trois Mousquetaires* et *Le Comte de Monte-Cristo*, traduits en anglais), des journaux français (en particulier *L'Écho du Pacifique* d'Étienne Derbec)⁴³¹ et par les quelques théâtres français qui essaient à San Francisco et dans les autres villes de l'intérieur du pays. Il résume en quelques mots : « Notre goût, et l'on peut dire notre génie à créer des plaisirs et des amusements, ne sont pas restés inactifs. »⁴³²

La lecture des rapports et récits de voyage laisse penser que les trois investigateurs considèrent la Californie comme un territoire de peuplement colonial où les Français forment, par le nombre et grâce à leur visibilité, un genre de groupe de pression au service de la métropole, en favorisant l'implantation de ses produits manufacturés et de la culture française (par la langue, la mise en place de théâtres, des maisons de jeu...). De même, ils justifient pleinement la présence du consulat qui, par ses prérogatives d'assistance aux citoyens, exportateurs et vaisseaux sous pavillon national, s'impose comme un relai direct de l'influence et d'une autorité françaises ; si le consulat

⁴²⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, pp. 23-24.

⁴²⁹ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 septembre 1850, folio 110v.

⁴³⁰ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 novembre 1850, folio 208.

⁴³¹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, p. 459.

⁴³² *Ibid.*, p. 461.

de San Francisco est loin d'être aussi puissant que d'autres⁴³³, il n'en joue pas moins un rôle de pivot pour la projection de la puissance commerciale française dans le Pacifique. On comprend en outre que les agents envisagent la Californie comme un territoire que la France peut, grâce à l'attraction de ses nationaux par la ruée, annexer à son empire informel, par les mêmes stratégies lui ayant permis de s'implanter insidieusement dans des pays tels que le Mexique et l'Égypte. En l'occurrence, l'expatriation de citoyens français et la création d'une offre et d'une demande pour les produits culturels et industriels français font partie de ces leviers de l'impérialisme français de la mi-XIX^e siècle⁴³⁴. Dillon, Saint-Amant et Châtelain en sont conscients, et encouragent le gouvernement à poursuivre ce mouvement à l'issue de leurs enquêtes aux mines ; ils considèrent qu'une dynamique favorable à la métropole est d'ores-et-déjà engagée et peut permettre au pays l'acquisition d'un point d'appui. Lorsqu'il écrit son récit dans le journal *La Semaine*, le discours de Châtelain se teinte d'une dimension propagandiste au service d'un impérialisme commercial français porté par l'expatriation :

« Il est, enfin, un autre résultat connexe et qui a pour nous une importance toute particulière, c'est que cette émigration constamment croissante de nos nationaux nous crée, à l'étranger, des consommateurs tout naturels, qui y popularisent d'abord et font prévaloir ensuite nos produits. [...] Partout où le Français porte ses pas, il porte avec lui ses goûts, ses habitudes, et petit à petit, sans y déroger en rien, il les fait accepter et établit leur triomphe. »⁴³⁵

Et il ajoute encore : « Le Français impose son influence à la région qui lui donne l'hospitalité ; il ne subit pas l'influence étrangère, il la domine. »⁴³⁶ Le consul exprime les mêmes sentiments dans *La Revue des Deux Mondes*, à l'issue de son premier séjour à San Francisco : il perçoit la Californie comme doublement avantageuse pour la France, en tant que déversoir d'un excédent

⁴³³ Un exemple radical de système consulaire puissant est celui de la France en Égypte : en plus d'aiguiller le commerce national, il accapare de vastes prérogatives juridiques sur les citoyens français et s'impose comme un genre « d'État dans l'État ». TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 206-213.

⁴³⁴ David Todd considère en effet l'expatriation des citoyens français (qualifiés surtout) comme l'un des principaux vecteurs de l'influence française dans le monde ; c'est le cas en Égypte, où les Français sont si nombreux et proportionnellement plus riches que le reste de la population du pays qu'ils parviennent à s'imposer en un véritable groupe de pression mobilisé par la métropole. TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 195-206. Quant aux pays d'Amérique latine tels que le Mexique, la France (à l'instar de la Grande-Bretagne), parvient à les acquérir en s'appuyant sur l'adhésion des classes moyennes émergentes et des élites locales à la culture française, grâce aux biens culturels et manufacturés, à la construction d'une image conservatrice du pays. SHAWCROSS, Edward, *France, Mexico and Informal Empire in Latin America, 1820-1867: Equilibrium in the New World*, Londres, palgrave macmillan, 2018, pp. 63-70. Voir aussi BARTOLOMEI, Arnaud, « Formaliser l'empire pour favoriser le commerce. Les stratégies institutionnelles de la pénétration européenne du marché mexicain (1821-1867) », *Outre-Mers*, n°410-411, 2021, pp. 37-61.

⁴³⁵ *La Semaine*, 30 juillet 1852, p. 299.

⁴³⁶ *Ibid.*

de population de la métropole et donc, à terme, de lieu d'écoulement de ses marchandises⁴³⁷. Cette conclusion est réitérée dans sa dépêche du 30 septembre 1850 au MAE ; bien qu'il y fustige les compagnies californiennes en raison de leur caractère frauduleux, il leur reconnaît pour utilité à court-terme de faciliter la colonisation de la Californie par des citoyens français : « Que les actionnaires ne se bercent donc pas d'illusions, les entreprises auxquelles ils s'associent peuvent bien rendre un service au pays en aidant à le débarrasser d'un trop plein de population et en créant de nouveaux centres de consommation pour nos produits français sur ce point lointain [...]. »⁴³⁸

La réitération constante des prévisions optimistes quant à l'émigration française et aux possibilités qu'elle offre amène à penser les missions commerciales de Dillon, Châtelain et Saint-Amant comme la démonstration - à échelle individuelle - d'une pensée de l'impérialisme informel au sein des ministères français. À leur hauteur et en mobilisant leur expérience de la mission commerciale, ils portent au sein du MAE et du MAC un genre de *lobbying* appelant la France à exercer une forme de domination indirecte sur la Californie, s'appuyant sur deux jambes : la participation à la colonisation de peuplement de l'État et, par ce biais, la diffusion de la culture et du goût pour les produits de consommation français. Il s'agirait à terme de placer la France en situation de partenaire commercial privilégié de la Californie, relation asymétrique basée sur l'écoulement des biens manufacturés de la métropole en échange de l'or extrait des placers. On retrouve un discours identique de la part d'agents consulaires en poste aux États-Unis à la même période, tels Hyde de Neuville, ministre plénipotentiaire de France à Washington, ou Jean-François Guillemain à la Nouvelle-Orléans : tous deux perçoivent très favorablement l'émigration française, car vectrice des produits français⁴³⁹.

De même, ces projets rappellent ceux du consul de Grande-Bretagne, H. G. Ward, à l'égard du Mexique lors de sa ruée argentifère dans les années 1820 : dans son ouvrage *Mexico in 1827*, il avançait des perspectives encourageantes pour la mainmise britannique sur le Mexique, convaincu que l'accroissement d'une classe moyenne mexicaine tirant bénéfice des extractions d'argent présentait une opportunité prometteuse d'écoulement des biens manufacturés de son pays (textiles en particulier). À terme, cela devait conduire à une mainmise informelle de la Grande-Bretagne *via* la consommation de ses produits⁴⁴⁰. Les écrits de Ward annonçaient déjà la mise en place de la tutelle franco-britannique sur le Mexique, largement fondée sur l'accaparement de son marché par les produits industriels des deux puissances et une politique de prêts monétaires. Tout comme

⁴³⁷ DILLON, Patrice, *Art. cit.*, janvier-mars 1850, p. 218.

⁴³⁸ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 septembre 1850, folio 110.

⁴³⁹ SIM, Gérald, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020, pp. 274-276.

⁴⁴⁰ Voir FOWLER, Will, « First Impressions: Henry George Ward's *Mexico in 1827* », *Journal of Latin American Studies*, vol. 50, n°2, mai 2018, pp. 265-289.

Dillon et ses homologues aux États-Unis, il militait pour l'implantation des maisons de négoce et des ingénieurs britanniques ; à leur différence, cependant, il s'agissait moins, à ses yeux, de faire valoir les produits manufacturés que de guider la population mexicaine vers un accroissement du rendement minier. Autrement dit, il souhaitait placer le Mexique dans l'orbite britannique en créant sur place une élite technicienne constituée de ses compatriotes ; les biens de consommation, quant à eux, devaient s'écouler par la force du libre-échange et de la dépendance du Mexique aux revenus de sa douane. En tous les cas, la Grande-Bretagne, à l'instar de la France, a largement tiré parti de l'envoi de ses petits marchands et négociants au Mexique, justifiant par leur présence les interventions sur place de la métropole⁴⁴¹. Châtelain, Dillon et Saint-Amant semblent vouloir la reproduction de ce schéma en Californie.

Cependant, l'optimisme de leurs perspectives pour l'exploitation des mines et de l'économie de service par les Français se heurte régulièrement aux initiatives de dissuasion engagées par l'État californien. La principale n'est autre que l'impôt sur les mineurs étrangers : s'il n'est pas spécifiquement dirigé contre les ressortissants français, les agents ne peuvent qu'en déplorer le contre-coup pour les nationaux. Châtelain qualifie comme un « Édit de Nantes » (qu'il doit confondre avec l'édit de Fontainebleau) l'impôt initial de 20 dollars mis en vigueur en avril 1850, qui eut pour effet le départ de nombreux mineurs mexicains (clients pour partie des services offerts par des Français) et d'impacter les exploitations françaises⁴⁴². Pareillement, si Dillon accepte volontiers d'accéder à la demande du gouverneur Burnett de se rendre aux placers afin d'éviter les débordements entre nationaux et Étatsuniens, il lui signifie son mécontentement quant à l'impôt (réduit à 3 dollars mensuels) et ses effets pour les Français, placés en situation de désavantage face aux Anglo-Américains⁴⁴³. Il écrit encore au ministère au mois de mars 1851, sur l'effet déplorable de l'impôt pour la présence française : « Bien que réduite sensiblement depuis quelques mois, cette taxe ou perception paralysait toujours les efforts de nos nationaux en même temps qu'elle fournissait un prétexte aux américains pour leur contester dans les placers, le droit de travailler, là où on l'obtenait en quantité comparativement supérieures. »⁴⁴⁴ En définitive, il est parfaitement averti - par l'affaire des Fourcades entre autres - que les Anglo-Américains contestent régulièrement, par la violence si besoin, la position des Français, ralentissant toute possibilité d'insertion avantageuse. Il n'est pas à exclure que ce genre d'informations dissuade les ministères

⁴⁴¹ Arnaud Bartolomei s'est penché sur le cas des maisons négociantes françaises implantées au Mexique dans les années 1830, mais la Grande-Bretagne a peu ou prou suivi le même mouvement. Voir BARTOLOMEI, Arnaud, « Après l'Empire. Les reconfigurations du commerce atlantique du Mexique (vers 1750-vers 1840) », HDR d'histoire, Université Toulouse - Jean-Jaurès, 2022, pp. 540-563.

⁴⁴² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 109-110.

⁴⁴³ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folios 114-115.

⁴⁴⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 20 mars 1851, folio 248.

d'agir de façon plus volontaire en faveur de l'investissement des entrepreneurs français en Californie, ou que ces mêmes entrepreneurs en soient découragés. Malgré des mots enthousiastes quant à la relative mainmise des Français sur l'économie du service et du spectacle, Saint-Amant ne peut que constater qu'ils sont une cible directe des projets de la législature visant à interdire les maisons de jeu ou à limiter le nombre hebdomadaire de représentations théâtrales⁴⁴⁵. Si les trois agents tiennent à ce que la France puisse acquérir une place prépondérante en Californie, ils se trouvent systématiquement placés devant le fait accompli que les Étatsuniens, poussés par un puissant mouvement nativiste⁴⁴⁶ et soutenus par les autorités souveraines locales, entendent conserver leur ascendant aux placers et dans les villes nées de la ruée - au détriment des Français⁴⁴⁷.

III.B - L'enquête sur les sociétés agraires de la Californie et de l'Oregon

L'autre temps fort de l'enquête auprès des catégories laborieuses concerne l'étude des exploitations agricoles. Ici, on pense surtout aux voyages de Châtelain dans les vallées de Santa Clara, de Napa et de Sonoma, et à la mission de Saint-Amant en Oregon, lesquels avaient pour but principal de mettre au jour les potentialités de l'agriculture dans ces deux espaces. Si l'on entend mettre en lumière cette partie des missions commerciales, on ne peut y consacrer autant de temps qu'à l'enquête aux placers : la quantité et la qualité des informations recueillies à ce sujet par les agents est loin d'être comparable à la précédente, aussi semble-t-il que Dillon n'ait pas tant accordé d'attention à cet objet d'étude en comparaison des mines de la Californie. Néanmoins, il convient d'adresser un développement sur cette question de l'agriculture, considérant qu'il s'agit du plus gros de l'enquête de Saint-Amant en Oregon. L'enjeu est enfin de démontrer un objectif, une pratique et une finalité semblables de l'enquête malgré un sujet d'observation différent.

III.B.1 - Une présence rurale prononcée

Lorsque l'on se réfère au Tableau 3 et au Tableau 4 (au Tableau 5 aussi dans une moindre mesure), on remarque une relative récurrence des mentions explicites ou implicites de rencontres

⁴⁴⁵ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 463, p. 629.

⁴⁴⁶ Le nativisme est une mouvance politique essentiellement fondée sur le rejet de l'immigration, soutenant avec ferveur l'exceptionnalisme des États-Unis, en particulier des citoyens protestants, nés étatsuniens et d'ascendance anglaise.

⁴⁴⁷ CHAN, Sucheng, « A People of Exceptional Character: Ethnic Diversity, Nativism and Racism in the California Gold Rush », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, pp. 65-66.

avec des interlocuteurs versés dans l'exploitation de la terre ou dans l'élevage. Plusieurs allusions de ce genre sont faites par Châtelain et Saint-Amant dans leurs écrits respectifs. Concernant le premier, on suppose qu'il a rencontré au moins un fermier à Ione, dans un lieu qu'il désigne comme le « rancho Wilson » (peut-être a-t-il même échangé avec le personnage éponyme)⁴⁴⁸. Pareillement, il fait mention des exploitations tenues aux environs de Petaluma et San Rafael par un Français, un « fils du général Lacombe »⁴⁴⁹, ce qui sous-entend là aussi qu'il a pu échanger avec ce personnage. Rappelons qu'il évoque de façon plus diffuse, dans son rapport du 12 janvier 1851, les diverses entreprises agricoles qui se développent dans les vallées de Sonoma, Napa et Santa Clara, ainsi qu'à proximité de San Francisco et de Stockton ; il complète : « L'industrie du beurre frais, aux mains des Allemands et des Suisses au Pueblo et à Sonoma ; l'élevage du bétail aux mains des Américains, tout a déjà pris vers la fin de l'année dernière une extension aussi large que rapide [...] »⁴⁵⁰. Il poursuit encore en évoquant le cas de Français versés dans l'horticulture et l'agriculture⁴⁵¹. On peut enfin lire, dans son rapport général :

« [...] la mine ne récompense pas avec autant de largesse, les fatigues et les labeurs du mineur. L'agriculture dès lors a attiré les regards ; les émigrants ont pris en mains la charrue, la bêche, et de nombreuses familles de ces habitans du Grand-ouest (far-ouest) des Etats-Unis, d'origine allemande, de suisses, d'irlandais se sont établis sur le sol à jamais, pour y créer leur propre fortune et celle de leurs enfants. »⁴⁵²

Ce genre de paragraphes laisse deviner qu'à quelques reprises, Châtelain a eu l'occasion de se renseigner auprès de ces mêmes émigrants agriculteurs de l'Ouest, d'échanger avec eux et de prendre connaissance de leurs origines. Concernant Saint-Amant, l'essentiel de ses échanges avec des fermiers et éleveurs a lieu au cours de son enquête en Oregon. Nous sommes renseignés à cet égard par la mention de ses multiples rencontres avec les familles de Métis franco-canadiens des Prairies Françaises⁴⁵³, ou encore par son séjour d'une ou deux journées au domicile d'Antoine Masta, connu comme étant un petit exploitant agricole, que Saint-Amant voit se prêter à des travaux de bûcheronnage et de construction d'une grange⁴⁵⁴. Il se prête également à la description des diverses installations urbaines et agricoles des plaines de la Tualatin où, dit-il, « il y a beaucoup plus de settlers [américains] que de Canadiens ». S'exprimant sur la ville de Lafayette, il ajoute, un peu plus loin : « elle ne compte pas un seul de nos nationaux parmi ses habitants. Aux environs il existe

⁴⁴⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 43.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁴⁵⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, p. 13.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁵² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 27-28.

⁴⁵³ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folios 495v.496.

⁴⁵⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 207-208.

encore quelques canadiens, mais le gros de la population, tant rurale qu'urbaine, est Yankee entremêlée de quelques Suisses et allemands. »⁴⁵⁵ Saint-Amant insiste encore sur ce peuplement dans son cinquième rapport au consul : « Aujourd'hui je vais parcourir avec vous des fermes superbes exploitées déjà depuis plusieurs années par des américains, des Irlandais et des Ecossais ; les français Canadiens n'y ont que très peu pénétré et seulement dans le Sud [...] »⁴⁵⁶ Tous ces détails sur la nationalité et les origines des agriculteurs de l'Oregon laissent deviner que, comme Châtelain, il a plus d'une fois eu l'occasion de dialoguer avec eux.

Concernant Dillon, il ne semble avoir eu presque aucune forme d'interaction avec les agriculteurs et fermiers de Californie. La seule citation qui s'y rapporte concerne les quelques plants de cultures établis à la mission Dolores, directement voisine de San Francisco⁴⁵⁷. Il faut supposer un relatif désintérêt de Dillon pour la question agricole, ou en tout cas qu'il ne peut pas y consacrer autant de temps qu'aux mines, probablement en raison de ses contraintes consulaires, l'essentiel des affaires qu'il a à gérer ayant trait au commerce ou aux placers ; sa relative immobilité l'empêche de s'enquérir personnellement de l'état de la Californie agricole.

La récurrence de la question agricole et des interactions avec les fermiers de Californie dans les enquêtes de Saint-Amant et (surtout) de Châtelain s'explique de nouveau par le contexte : si l'attrait de l'or stimule l'immigration du *Golden State*, l'immensité de ses terres cultivables et de ses pâtures suscite aussi les convoitises, d'autant plus en considérant les vastes quantités de ressources nourricières nécessaires à la satisfaction de l'appétit d'une population bien plus consommatrice que productrice de denrées⁴⁵⁸. Bien que la ruée parvienne à faire quelques heureux, elle compte aussi des déçus. Bon nombre d'entre eux se tournent vers d'autres métiers à l'issue de leurs entreprises infructueuses aux placers : certains, comme les Français mentionnés auparavant, se dirigent vers l'économie du service aux mineurs ou du divertissement des métropoles émergentes ; une autre partie d'entre eux se rabat sur l'agriculture, en raison d'une connaissance préalable de ces métiers par les émigrants⁴⁵⁹. La croissance de l'agriculture implique, par extension, celle d'un potentiel public de producteurs et de consommateurs que les agents doivent identifier. Un autre facteur de cet intérêt tient au passé de la Californie : avant l'annexion étatsunienne et la ruée vers l'or, la Californie espagnole puis mexicaine vit de la culture des céréales, des fruits, et surtout de l'élevage. Le système missionnaire, puis les *ranchos*, prospéraient des exportations de cuir et de viande bovine.

⁴⁵⁵ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folio 499v.

⁴⁵⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 30 octobre 1851, folio 526v.

⁴⁵⁷ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folios 274v.-275.

⁴⁵⁸ WEST, Elliott, *Op. cit.*, 2023, pp. 27-28 ; VAUGHT, David, *After the Gold Rush : Tarnished Dreams in the Sacramento Valley*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2007, p. 37

⁴⁵⁹ PAUL, Rodman W., « The Beginnings of Agriculture in California: Innovation vs Continuity », *California Historical Quarterly*, vol. 52, n°1, printemps 1973, pp. 17-18.

La première vague d'immigration anglo-américaine, dans les années 1840, était en grande partie motivée par les opportunités liées au bétail, qui se sont pérennisées⁴⁶⁰. La survivance de cet héritage économique et culturel explique pour partie l'insistance de Châtelain sur cette question, de même que les déplacements de Saint-Amant aux exploitations des *Californios* dans la vallée de Santa Clara.

Quant à l'Oregon, il faut garder à l'esprit que sa population déjà établie le long de la Willamette (celle des Métis franco-canadiens) ne vit pratiquement que de la culture des lopins de terre accordés par la CBH à ses trappeurs et à leurs familles, en récompense des services accomplis à l'Est⁴⁶¹. Aussi, tout comme la Californie, l'Oregon fait l'objet d'une ruée agricole dans les années 1840, encouragée par le parti démocrate gouvernant les États-Unis : l'implantation massive de *squatters* en quête de terres cultivables, aux dépens de l'économie pelletière, participait à la politique d'expansion des présidents Tyler et Polk, lesquels utilisaient la mise en valeur de la terre par les agriculteurs étatsuniens pour appuyer leur revendication territoriale⁴⁶². Au moment de la ruée vers l'or, l'Oregon a largement conservé son caractère et sa réputation de grenier de la côte ouest, devenu avantageux au regard de la croissance démographique effrénée de la Californie. Tout cela explique pourquoi Saint-Amant est amené à côtoyer et interroger ces agriculteurs de tous horizons, étatsuniens comme franco-canadiens : ils représentent l'écrasante majorité des habitants du Territoire et en sont le moteur économique.

Un dernier facteur d'intérêt commun aux deux agents, en Californie comme en Oregon, tient à la proportion des francophones parmi les agriculteurs⁴⁶³ ; elle se remarque lorsqu'ils évoquent à plusieurs reprises les Français, les Canadiens et même les Suisses. Tout comme pour l'enquête aux mines, on doit supposer qu'ils ont cet avantage de faciliter l'enquête. Melinda Marie Jetté remarque par exemple que les Métis de la Willamette tendent à accueillir avec hospitalité la plupart des visiteurs francophones, ce que Saint-Amant met à profit pour sa mission⁴⁶⁴.

⁴⁶⁰ PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, « La conversion d'une zone humide en région agricole : La colonisation de la vallée centrale de Californie, 1769-1873 », *Études rurales*, n°203, 2019, pp. 90-92.

⁴⁶¹ JETTÉ, Melinda Marie, *At the Heart of the Crossed Races: A French-Indian Community in Nineteenth-Century Oregon, 1812-1859*, Corvallis, Oregon State University Press, 2015, pp. 50-53.

⁴⁶² Voir SUVAL, John, « "The Nomadic Race to Which I Belong" : Squatter Democracy and the Claiming of Oregon », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 118, n°3, automne 2017, pp. 306-337.

⁴⁶³ Parmi les lieux visités par Châtelain et Saint-Amant, la vallée de Santa Clara se démarque : les Français déçus de la ruée y participent activement au développement de la viticulture et de l'arboriculture. FOUCRIER, Annick, *Op. cit.*, 1999, pp. 249-252.

⁴⁶⁴ JETTE, Melinda Marie, *Op. cit.*, 2015, pp. 201-202.

III.B.2 - Le sondage des perspectives agricoles de la côte ouest, révélateur d'un regard colonial

L'enquête sur les espaces ruraux de la Californie et de l'Oregon se démarque assez peu, dans la pratique, de celle sur les mines. Le processus de collecte des données doit se dérouler de la même façon : déplacement jusqu'aux exploitations, entrée en contact avec les travailleurs (probablement lorsque ceux-ci sont à la tâche) et interrogations sur une série de questions déterminées en amont de l'investigation. De nouveau, nous ne sommes pratiquement pas renseignés sur le détail des interrogatoires ou sur la teneur des échanges entre enquêteurs et enquêtés. Le seul cas véritablement documenté en la matière est la rencontre de Saint-Amant avec Antoine Masta aux Prairies Françaises : en effet, l'agent lui accorde des paragraphes entiers, puisqu'il considère Masta comme étant tout à la fois comme un cas exceptionnel (par son expérience, sa personnalité et les circonstances de sa rencontre) et un exemple-type d'exploitant canadien-français de la vallée de la Willamette (en termes de cadre de vie et de charge de travail). Ainsi sait-on que Saint-Amant a eu l'occasion de résider et manger chez lui le temps d'un soir au moins, de l'observer au travail et d'échanger avec le personnage sur son histoire. Il représente un cas concret d'interlocuteur replacé dans son environnement quotidien et lui sert à étayer des faits plus généraux sur les Prairies Françaises.

Sans surprise, certaines des préoccupations de l'enquête aux placers se retrouvent dans l'enquête agricole : on s'interroge toujours sur les conditions du travail, la rentabilité des projets, les rendements et le potentiel de « séduction » du public rural par les produits français de consommation. Cependant, en parallèle de ces questionnements communs, on en remarque aussi qui sont propres à la seule agriculture et à ses conditions, tout comme il en est sur la situation des mines. Il convient de s'y attarder quelque peu.

L'un des motifs les plus récurrents d'observation de Châtelain et de Saint-Amant se rapporte aux conditions physiques de l'exploitation agricole : on cherche à évaluer la qualité des sols, la teneur du climat local, à savoir si la Californie et l'Oregon sont des terres aussi viables qu'on le dit pour toute tentative d'élevage ou de mise en culture de la terre⁴⁶⁵. En la matière, le rapport général de Châtelain est extrêmement copieux : il dédie un chapitre entier aux seules caractéristiques

⁴⁶⁵ On retrouve les mêmes interrogations dans les questionnaires que Max Weber fait parvenir aux exploitants agricoles allemands à la fin du XIX^e siècle : si la pratique est différente, l'objectif aussi, le sujet d'enquête qu'est l'agriculture semble traité sous des angles comparables, à quarante ans d'écart et dans des contextes pourtant très différents. DESMAREZ, Pierre, TRIPIER, Pierre, « 6. Les études empiriques de Max Weber sur le travail agricole et industriel », dans GEERKENS, É., HATZFELD, N., LESPINET-MORET, I., VIGNA, X. (dir.), *Op. cit.*, 2019, pp. 114-116.

physiques de la Californie⁴⁶⁶. On lit par exemple, à la vingt-troisième page du rapport, mobilisant les informations dont il dispose quant aux rendements des céréales :

« Les plaines du Sacramento, entre les 38°30' et le 39°30' sont admirablement fertiles. Le blé rend 60 pour 1 ; toujours au moins 40 dans les plus mauvaises localités. Dix boisseaux de blé dans la Mission de San Francisco Solano, vallée de Sonoma et de Napa, en ont rapporté 1100. On m'a même cité une plantation de maïs qui à Santa Clara a produit 1644 pour 1. Un terrain récolté et laissé en friche l'année suivante a rapporté spontanément encore une demi-récolte. »⁴⁶⁷

Il estime aussi que l'irrigation, si elle n'est pas une nécessité immédiate, représentera à terme un avantage incontournable pour la Californie et ouvrira des perspectives prometteuses pour la mise en culture des terres situées dans la vallée du San Joaquin. Cette dernière pourrait, dit-il, « recevoir 2 à 3 millions d'âmes » grâce à la mise en œuvre de travaux d'irrigation⁴⁶⁸ ; on ne peut retirer un caractère visionnaire à ses estimations, sans doute était-il déjà au courant des projets d'irrigation envisagés par les Anglo-Américains⁴⁶⁹. Saint-Amant était quant à lui à des descriptions enjouées de la fertilité des plaines de la Willamette, des conditions climatiques favorables aux cultures et à l'élevage :

« La nature avait tout préparé d'avance : du Sud au Nord courent ces prairies séparées entre elles par des bouquets de bois qui encadrent ainsi des plateaux couverts d'herbages arrosés par des filets de sources naturelles dans toutes les directions. [...] Les nuits, fraîches dans toutes les saisons, préservent ces contrées des effets de la sécheresse. L'élève du bétail dans ces bois et ces prairies réussit à merveille : livré à lui-même, il y prend un développement considérable et dont la nature fait tous les frais. »⁴⁷⁰

L'Oregon est à son tour présenté comme une terre quasiment vierge de toute installation humaine, qui n'attend que d'être mise en valeur : Saint-Amant estime, sur la base de relevés qu'il aurait réalisés le long de la rivière Willamette, qu'à peine un huitième des terres en a été labouré, et que le reste pourrait être prospère une fois exploité selon le standard européen⁴⁷¹. Il ajoute encore : « Mais le grand bonheur de cette contrée, c'est que la récolte n'est pas variable ; elle ne manque jamais, comme chez nous, par l'effet des gelées, des grêles et des orages. La germination, la maturité n'ont pas d'ennemis, ce qui éloigne toutes les causes de disettes. Il y a sécurité complète pour le

⁴⁶⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 7-25.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁶⁹ Cependant, ces travaux ne se développent véritablement qu'au cours des années 1870 et 1880. PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, *Art. cit.*, pp. 95-97.

⁴⁷⁰ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folios 493v.

⁴⁷¹ *Ibid.*, folios 494v.-495.

cultivateur, qui n'a jamais lieu de se laisser aller au découragement ou au désespoir. »⁴⁷² Sous tous les rapports, l'état naturel des deux espaces abordés est présenté comme avantageux pour les exploitations de tous types ; les agents confirment que la Californie et l'Oregon font honneur à leur réputation de territoires qui, valorisés, seraient propices au développement d'un important marché d'exportation nourricière. Il ne faut pas écarter de ces nombreuses descriptions une incitation implicite à l'investissement de ces territoires par les entrepreneurs français. Quelques quinze ans auparavant, le consul de France au Texas⁴⁷³, Dubois de Saligny, écrit des textes de même teneur au sujet du sol texan, dans l'objectif avoué d'y encourager l'implantation des Français ; il espérait que cette propagande contribue à terme à arrimer le jeune État à la sphère d'influence française dans le Golfe du Mexique⁴⁷⁴. De la même manière, la poussée de la colonisation vers l'Ouest par les États-Unis est régulièrement stimulée par des opuscules et soi-disant manuels vantant les bienfaits du climat et des sols de tel ou tel territoire pour l'agriculture⁴⁷⁵. Les discours enthousiastes de Saint-Amant et de Châtelain ne sont pas sans rappeler ces initiatives antérieures pour certaines, contemporaines pour d'autres ; il faut y voir une même tentative d'encourager des Français à tirer profit des richesses du sol de la côte ouest, et donc de renforcer localement l'influence métropolitaine.

Du reste, l'enquête sur les climats et le potentiel des sols est systématiquement accompagnée d'investigations sur les cultures et élevages en vigueur. Concernant ce premier point, Saint-Amant comme Châtelain cherchent à déterminer quels sont les types de céréales produites en Oregon et en Californie. L'homme du MAC se prête ainsi à l'énumération des diverses cultures (des fruits aux légumes en passant par les céréales) ayant cours sur l'ensemble de la côte ouest :

« Quant à la limite de culture, on a obtenu du blé jusqu'au 62^e parallèle nord dans l'Amérique Russe, et de l'orge ainsi que de l'avoine jusqu'au 64^e – c'est dire si cette côte occidentale de l'Amérique du Nord est favorable à la culture des céréales. Toutes les légumineuses réussissent parfaitement bien, ainsi que les plantes potagères ; la pomme de terre au Nord ; la patate, les cucurbitacées, les sandias au Sud. »⁴⁷⁶

⁴⁷² *Ibid.*, folios 497-497v.

⁴⁷³ Le Texas est alors une république indépendante, reconnue par la France.

⁴⁷⁴ LAGAILLARDE, François, « 8. Diplomacy, Commerce and Colonization: Saligny and the Republic », dans LAGAILLARDE, F. (dir.), *The French in Texas: History, Migration, Culture*, Austin, University of Texas Press, 2003, pp. 108-112.

⁴⁷⁵ Dans les années 1850, Théodore Bost, citoyen étatsunien d'origine suisse, est par exemple convaincu de se diriger vers le Minnesota par la lecture d'un opuscule intitulé *Minnesota and its Resources*, dont le contenu véhicule l'image d'un Minnesota au climat fertile et tempéré (ce qui est loin d'être véridique). VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2023, pp. 160-161. Les initiatives de ce type se sont aussi multipliées pour la colonisation de la Californie, du Texas, du Colorado ou encore du Kansas. VILLERBU, Soazig, *La Conquête de l'Ouest : Le récit français de la nation américaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. 45-47.

⁴⁷⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 23.

Pareillement, Saint-Amant livre au consul un aperçu des produits de la terre en Oregon, notant le grand succès des cultures d'avoine et de froment, le placement mitigé du maïs et l'absence complète des blés de seigle⁴⁷⁷. L'enquête sur les semences est l'occasion de procéder à la collecte d'échantillons botaniques à expédier vers la métropole. Châtelain écrit à son ministre avoir fait parvenir de nombreux échantillons à l'Institut Agronomique de Versailles, à « M. Vilmorin » plus particulièrement, par l'entremise d'un botaniste new-yorkais, et présente une liste complète des espèces concernées ainsi que les usages qu'il serait possible d'en faire (dépassant le seul cadre de l'agriculture de subsistance)⁴⁷⁸. On retrouve une mention plus discrète, dans ses notes sur le Mexique, d'échantillons de pois ramenés de la mission Dolores et de semences de la mission San Luis Obispo (qu'il a probablement obtenues par un tiers)⁴⁷⁹. Quant à Saint-Amant, il tente lui aussi d'expédier en France quelques-unes des graines qu'il s'est procuré de son côté en Californie (il ne mentionne pas une telle pratique en Oregon) ; il évoque des spécimens d'*Artemisia*, d'agaves ou encore de *yedra*, une plante sauvage urticante commune dans l'État. Cependant, par excès de malchance ou d'amateurisme du personnage, la soixantaine de paquets de germes qu'il prétend avoir récupéré n'a pas survécu à la traversée de l'isthme de Panama, tant et si bien que « Dans les serres de Londres et de Paris, rien n'est venu. »⁴⁸⁰ Malgré des degrés de réussite différents, les deux agents n'en restent pas moins en contact avec divers instituts d'agronomie et n'hésitent pas à leur faire parvenir tout spécimen végétal exotique qu'il serait possible de faire fructifier en métropole. Cette pratique est loin d'être neuve, et fait aussi bien écho aux missions commerciales menées en Chine⁴⁸¹ qu'aux expéditions scientifiques dans le pourtour Pacifique sous la monarchie constitutionnelle⁴⁸².

Concernant les élevages, Châtelain et Saint-Amant recherchent des renseignements sur le type de bétail exploité, son degré de succès, ses méthodes et l'usage qui en est fait. En Californie,

⁴⁷⁷ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folio 497v.

⁴⁷⁸ « Des *Mimulus*, des *Enothéra* ; la *Gilia*, la *Tanchalagua* déjà commune dans les préparations pharmaceutiques de New-York ; des *Scilla*, l'poignon-Savon (*soap-plant*), des *Phlox*, des *azalia*, des *Spirea* ; l'*amelanchier* (bois rouge) ; le *Pin à pignons*, &, &. Il ne faut pas oublier le *Mezquite* dont l'écorce est si utile dans les arts comme dans la médecine. » AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 25.

⁴⁷⁹ La mission San Luis Obispo se situe dans le sud de la Californie, bien au-delà des espaces arpentés par Châtelain. AN/F12/2593/A, dossier Châtelain, notes sur le Mexique et les États-Unis, p. 8 bis.

⁴⁸⁰ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 543-546.

⁴⁸¹ La mission Lagrené est par exemple une occasion, pour Isidore Hedde, de collecter des échantillons de mûriers et de vers à soie, dans l'optique d'une adaptation et d'un perfectionnement des techniques séricicoles chinoises en France. CHUAN-HUI, Mau, « Enquêtes françaises sur la sériciculture chinoise et leur influence, fin XVIII^e-fin XIX^e siècles », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°14, 2007/2, pp. 31-32.

⁴⁸² BLAIS, Hélène, « Les voyages français dans le Pacifique : pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845) », thèse d'histoire, EHESS, 2000, pp. 363-368.

l'agent du MAC accorde une grande attention à l'expérience passée des missions catholiques sur ce plan, et parvient à collecter des données sur le nombre de bêtes qu'elles possédaient avant la sécularisation amorcée par l'État mexicain en 1833 :

« La Californie possédait alors de nombreux bestiaux. Environ 450,000 bêtes à cornes, 70,000 bêtes chevalines, 300,000 sujets de la race ovine. Les seules missions de San Luis Rey et de San Gabriel, comptaient, l'une 80,000 bêtes à cornes, l'autre 105,000 ; cette dernière malgré d'abondants pâturages, avait dû diminuer les sujets de la race chevaline pour assurer la nourriture à la race bovine. »⁴⁸³

À la suite de cette numération des bêtes possédées par les missionnaires, il poursuit en évoquant les multiples usages connus de cette exploitation animale. En l'occurrence, il se prête au compte des diverses exportations de cuir, de suif et de viande résultant de l'élevage⁴⁸⁴. Quelques pages plus tard, il continue en remarquant que les élevages n'ont rien perdu de leur vigueur, bien au contraire, depuis la conquête étatsunienne :

« Mais comme cet abandon [de l'élevage] rendit aussi cette industrie très lucrative, beaucoup d'individus y firent retour. Le prix des bestiaux décupla de valeur, et les ranchéristes s'occupèrent de l'élève de la Race Bovine très facile dans un pays fertile sous un aussi beau ciel. En 1850, on comptait encore 200,000 têtes de gros bétail. La qualité de la viande est excellente. La race porcine prenait aussi un plus grand développement. [...] Fin 1850 et commencement 1851, on en importait de la belle race anglaise des Iles Sandwich en quantité énormes. La race ovine et les volailles manquaient presque en 1851 et en 1849. Dès la fin de cette dernière année, la spéculation avait porté ses vues de ce côté. On était allé dans le Sud de la Californie, à la mission de San Miguel, au Nouveau Mexique et au Mexique, à Santa Fé et à Sonoma, acheter des milliers de tête de la race ovine ; et les spéculateurs avaient presque dépouillé les Iles Sandwich des volailles qui y étaient en nombre immense et qui s'y vendaient d'abord presque pour rien. »⁴⁸⁵

Châtelain considère que les élevages de Californie s'illustrent par leur extrême vitalité, stimulée par les importations animales de toutes parts, la diversification des élevages, l'accroissement considérable de leurs effectifs et la multiplication des *ranchos* tenus par les Euro-Américains. En outre, pense-t-il, le *Golden State* ne tend pas seulement à se diriger vers une situation d'autosuffisance, il pourrait à terme devenir le principal exportateur de viandes et de cuirs du pourtour Pacifique. Mêmes résultats du côté de Saint-Amant en Oregon : celui-ci prend grande note de la multiplicité d'animaux élevés sur le Territoire, de même que du caractère très extensif de cet élevage :

⁴⁸³ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 23-24.

⁴⁸⁴ *Ibid.*, pp. 37-39.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, pp. 44-45.

« Les habitants lâchent bêtes à cornes, chevaux et cochons à la fin de l'été, et tous ces animaux, plus ou moins bien marqués par leurs propriétaires, ne rentrent aux habitations qu'à la fin de l'hivernage. C'est alors, et après plus de sept mois d'absence, que les vaches avec leurs veaux et leurs mâles, les chevaux et leurs élèves, les troupeaux de cochons riches de deux ou trois portées, reviennent à leurs étables respectives comme pour servir à l'inventaire et constater les profits et pertes. »⁴⁸⁶

S'ensuit l'expression de sentiments on ne peut plus optimistes quant au développement futur de l'élevage : « L'Orégon, qui se pourvoyait, il n'y a pas encore six ans, de bétail en Californie, va en avoir à lui revendre. »⁴⁸⁷ Cette posture est cependant aussitôt contrebalancée par des réserves sur cette agriculture pastorale ; il estime à terme que cette façon de pratiquer l'élevage « ne saurait être normale et la plus rentable », qu'elle ne peut soutenir l'arrivée constante d'émigrants étatsuniens depuis les Rocheuses. L'informateur de Dillon ne se prive pas de mots négatifs à l'encontre des exploitants de la vallée de la Willamette et de leur gestion des parcelles, du bétail : il considère qu'ils ne connaissent « ni ordre, ni économie »⁴⁸⁸. Comme le remarquait déjà Melinda Marie Jetté dans son étude des *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, de telles prises de position contre les méthodes d'élevage des habitants des Prairies Françaises trahissent un double biais bourgeois et colonial du personnage à leur égard⁴⁸⁹. Les deux préoccupations sont intimement liées : Saint-Amant considère que seules les exploitations à caractère rentable (ou conçues comme telles) sont dignes d'intérêt et en mesure de participer au développement de l'économie de marché émergente de la façade Pacifique du continent nord-américain ; elles doivent représenter une norme. *A contrario*, il dénigre le modèle d'exploitation plus traditionnel en vigueur aux Prairies Françaises, tourné vers la subsistance locale plutôt que vers la course aux profits et à l'exportation⁴⁹⁰. En cela, le discours que Saint-Amant propose au consul est éminemment colonial : il part du postulat que la norme en vigueur est celle de l'exploitation industrielle du monde occidental, au mépris de toutes les autres ; c'est ici qu'il trace une délimitation entre « monde civilisé » et « monde barbare », une rhétorique également récurrente dans ses rapports et son récit, l'amenant au dénigrement des Métis et Indiens de l'Oregon⁴⁹¹.

⁴⁸⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folio 493v.-494.

⁴⁸⁷ *Ibid.*, folio 494.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, folios 494-494v.

⁴⁸⁹ JETTÉ, Melinda Marie, « The Frenchman's Gaze: Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 121, n°2, été 2020, p. 136.

⁴⁹⁰ JETTE, Melinda Marie, *Op. cit.*, 2015, p. 203.

⁴⁹¹ Plus spécifiquement, ce regard sur les Indiens, sur leur « sauvagerie » entrant en inadéquation avec la « civilisation », n'est pas exclusif à Saint-Amant : il s'inscrit dans une trame culturelle plus globale, considérant avec dédain et paternalisme les prétendus retards culturel et technologique des Indiens d'Amérique. Les discours des voyageurs français au Brésil au XIX^e siècle sur les Indiens de la jungle amazonienne ne varient ainsi pas tant que cela de ceux sur Elliot BEILLOT | Mémoire de Master | Université de Limoges | 2023/2024

Un tel discours n'est pas sans rappeler celui des économistes saint-simoniens en vogue au sein des ministères français à la même période, de Michel Chevalier en particulier⁴⁹². Chantres du libre-échange, ils théorisent l'industrialisme (conçu comme une recherche d'accroissement des rendements par le progrès technique) en tant que condition *sine qua non* de l'existence de la civilisation. Considérant le monde sous un rapport eurocentré, leur doctrine juge qu'il est du devoir des puissances d'Europe occidentale de « régénérer » ou d' « élever » les peuples dont l'économie n'est pas tournée vers l'exportation et l'accroissement des capitaux, en leur apportant par le commerce (et non l'exercice d'une domination souveraine) les techniques manufacturières et agricoles occidentales. Selon cette conception, l'économie capitaliste européenne est une norme à atteindre à l'échelle universelle, tandis que les économies extra-européennes sont des exceptions qu'il convient d'effacer afin de mener au profit mutuel des deux parties, dans un système de relations asymétriques. Enfin, la théorie saint-simonienne, plus eurocentrée que francocentrée, considère que les puissances occidentales doivent collaborer entre elles plutôt que de s'affronter. En cela, il n'est pas question de contester aux autres nations européennes leurs possessions coloniales, mais au contraire d'en tirer profit à leurs côtés, par l'implantation commerciale. Cette doctrine est structurante de la politique d'expansion ultramarine de la France, du ministère Guizot à la chute du Second Empire, préférant s'appuyer sur la puissance de l'économie plutôt que sur celle des armes⁴⁹³.

Or, ces théories conditionnent l'enquête et le regard des agents sur les systèmes agricoles de la côte ouest et les opportunités que la France peut en tirer, témoignant au passage de la puissance du courant intellectuel saint-simonien au sein des ministères. Il ne fait aucun mystère que Châtelain et Dillon sont des acteurs sensibles à leur rhétorique. Tandis que le premier se réfère quelquefois aux écrits de Chevalier lors de la rédaction de son récit dans *La Semaine*⁴⁹⁴, le second aurait co-écrit avec Guizot plusieurs articles dans *La Revue des Deux Mondes*, faisant appel à la même

les Indiens nord-américains : on les affuble toujours du qualificatif de « sauvages » et on leur refuse la compatibilité avec la civilisation européenne. Voir GADENNE, Clothilde, « Aux origines de l'ethnologie ? Le regard des voyageurs français sur les Indiens du Brésil 1840-1900 », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *À la redécouverte des Amériques : Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, pp. 53-71.

⁴⁹² Sur la personnalité et la doctrine de Michel Chevalier, voir DROLET, Michael, « Industry, Class and Society : A Historiographic Reinterpretation of Michel Chevalier », *The English Historical Review*, vol. 123, n°504, octobre 2008, pp. 1229-1271. Sur le mouvement saint-simonien au sens plus large, voir PICON, Antoine, *Les saint-simoniens, Raison, imaginaire, utopie*, Paris, Belin, 2002.

⁴⁹³ TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 46-51. Comme le remarquent cependant David Todd, Edward Shawcross et Arnaud Bartolomei dans leurs travaux respectifs sur l'impérialisme informel français au Mexique, la puissance des armes (et surtout de la marine) vient en renfort à celle de l'argent, afin par exemple d'appuyer la signature de traités de libre-échange à l'avantage des puissances ascendantes. L'intervention française au Mexique en 1862 est la traduction la plus brutale de l'usage des armes pour imposer une mainmise informelle sur un pays étranger.

⁴⁹⁴ *La Semaine*, 30 octobre 1852, p. 491 ; *La Semaine*, 13 novembre 1852, p. 524.

rhétorique de la civilisation et de l'empire économique que les saint-simoniens⁴⁹⁵. Le simple fait qu'il ait pu graviter dans l'entourage du ministre et bénéficier grâce à lui d'une avancée de carrière laisse supposer des accointances intellectuelles entre les deux hommes, une vision du monde partagée. Quant à Saint-Amant, s'il n'existe pas de signes si remarquables d'une influence directe du saint-simonisme sur sa personne, sa prose en reprend tous les attributs. Malgré son optimisme pour les possibilités de la vallée de la Willamette, il fait part au consul d'un véritable dédain vis-à-vis des Métis locaux : « Il n'y a ni progrès, ni civilisation, ni travail ni de développement parmi ces cultivateurs canadiens, au contraire les familles décroissent en valeur, car les métis qui aident et doivent remplacer leurs pères ne les valent pas, et n'ont aucune vocation à le faire. »⁴⁹⁶ Selon lui, la population franco-canadienne n'est pas en mesure de rivaliser avec l'émigration anglo-américaine : outre une dynamique démographique à l'avantage des seconds, il considère comme un frein irrémédiable leur refus de s'adapter à l'économie de marché en provenance de l'Est du continent, ce qu'il attribue en partie au métissage entre Indiens et Européens. Par conséquent, il estime que le commerce français n'a rien à tirer des habitants des Prairies Françaises, ainsi qu'il le signifie textuellement : « Quant à la France, je ne vois pas ce qu'elle peut attendre et espérer à présent de ses anciens natifs. Ils ne sauraient nous servir qu'autant que nous enverrions des émigrants dans la contrée, qui seraient certaines d'un meilleur accueil que toute autre classe d'émigrants, de la part de ces auteurs de la genèse de l'Orégon. »⁴⁹⁷ À l'inverse, les meilleurs sentiments sont exprimés vis-à-vis des Anglo-Américains qui se lancent à la colonisation du Territoire. Lorsqu'il rencontre plusieurs d'entre eux à rebours de la Piste de l'Orégon, il fait savoir au consul qu'ils ne sont pas à envisager comme des démunis, mais comme « ce que nous appellerions classe moyenne », doués du sens des affaires, d'un esprit d'industrie et déjà parfaitement rôdés à l'exercice d'une agriculture intensive à destination du commerce marchand⁴⁹⁸. Autrement dit, ils sont la cible que doit privilégier le commerce français en Oregon s'il compte s'y investir, délaissant complètement les francophones. Pour à nouveau emprunter les mots de Melinda Marie Jetté, ils ne sont aux yeux de Saint-Amant qu'un reliquat de l'ancien empire colonial français en Amérique du Nord, dont l'utilité à la métropole est désormais dépassée⁴⁹⁹. Le personnage va

⁴⁹⁵ CHALMERS, Claudine, « L'aventure française à San Francisco pendant la ruée vers l'or, 1848-1854 », thèse d'études nord-américaines, Université de Nice, 1991, pp. 539-540.

⁴⁹⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 20 septembre 1851, folio 495v.

⁴⁹⁷ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 211.

⁴⁹⁸ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folio 512.

⁴⁹⁹ JETTE, Melinda Marie, *Op. cit.*, 2015, p. 202.

jusqu'à considérer leur disparition comme inéluctable sans, finalement, que cela ne soit dommageable à quiconque⁵⁰⁰.

Un regard analogue se retrouve dans la lecture que fait Châtelain de la situation agraire de la Californie avant et après la conquête par les États-Unis. Reprenant certains *topoi* déjà employés par des prédécesseurs tels que Duflot de Mofras et le vice-amiral Dupetit-Thouars⁵⁰¹, il n'hésite pas à livrer une vision biaisée des *ranchos* et de leurs exploitants *californios*, décrivant un système social, politique et agricole en proie à l'anarchie et au déclin économique après la sécularisation des missions en 1833. Châtelain attribue cet état de fait au délitement des structures catholiques, à l'inexpérience politique qui serait inhérente aux Mexicains-Californiens et à l'usage d'une main d'œuvre indienne jugée « peu civilisée »⁵⁰². En parallèle, la colonisation étatsunienne de la Californie est saluée comme porteuse d'ordre, plus savante et à même de rendre au territoire tout son potentiel passé, de le perfectionner. À son tour, il manifeste des sentiments positifs vis-à-vis des « Américains de l'Ouest », considérés comme des exploitants aguerris. Dans ce système colonial, les *Californios* disposant encore de la propriété foncière sont envisagés comme les dernières traces de la domination mexicaine sur la Californie, voués à disparaître au même titre que les Métis de la Willamette face à leurs concurrents anglophones⁵⁰³. Les termes de Saint-Amant à l'encontre des *Californios* ne diffèrent pas tant de ceux de Châtelain, aussi leur adresse-t-il les mêmes critiques sur la mise en valeur de la terre⁵⁰⁴. Loin d'être une originalité, leur discours s'inscrit dans la norme des écrits français sur la ruée vers l'or, décrivant une dichotomie entre une Californie mexicaine laissée en désordre par le système des *ranchos* ayant succédé aux missions, et une Californie étatsunienne régénérée par la colonisation et l'expertise des Anglo-Américains⁵⁰⁵. Ce discours sous-entend que ces derniers (en-dehors des expatriés français) sont seuls en mesure de se placer en clients et partenaires commerciaux fiables. Les agents témoignent de la sorte d'une pensée de l'« empire

⁵⁰⁰ Entre autres citations : « Dans son développement futur, le pays ne perdra pas à la substitution de la famille américaine à la famille canadienne. Celle-là du moins, avec son travail rigoureux et soutenu, saura bien demander à la fertilité du sol tout ce qu'il peut rendre. » SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 180-181.

⁵⁰¹ FOUCRIER, Annick, « De Lapérouse à Léon de Cessac : regards français sur les Indiens de Californie (1786-1880) », dans AUGERON, M., HAVARD, G. (dir.), *Un continent en partage : Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, pp. 332-333.

⁵⁰² *La Semaine*, 23 juin 1852, pp. 203-204.

⁵⁰³ *La Semaine*, 30 juin 1852, pp. 218-219.

⁵⁰⁴ « Quelques semis d'orge étaient jadis tout ce que faisaient en céréales les anciens Californiens. Tout en mêlant le pain aux *frijoles* et aux *tortillas*, ils abandonnaient au capitaine Sutter, successeur des Russes et des missionnaires, la charrue et le labourage. A la rigueur, la vie pastorale leur suffisait, n'exigeant qu'une simple surveillance, tandis que l'agriculture demande une somme de travail ne pouvant convenir au tempérament ou au caractère de ces colons qui placent le repos au-dessus de tout. » Il ajoute encore : « Ils ne se feront jamais aux mœurs américaines. Cette nature d'origine espagnole, mêlée de sang indien, a l'indolence native des peuples qui vivent sous un heureux climat. Ils tiennent beaucoup du créole de nos colonies tropicales, incapables qu'ils sont de se plier aux habitudes de travail et d'agitation de la race anglo-saxonne. » SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 515-516.

⁵⁰⁵ Sur ce point, voir VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2007, pp. 142-157.

collaboratif», pour reprendre l'expression de David Todd, idée selon laquelle les puissances impériales occidentales et leurs représentants sont un corollaire de la puissance impériale française car permettant l'ouverture et le développement de nouveaux marchés dont peuvent tirer parti les entrepreneurs nationaux⁵⁰⁶.

Tout cela pose question sur leurs attentes et croyances lorsqu'ils engagent leurs enquêtes respectives : ont-ils lancé leurs missions pour confirmer des *a priori* ? Ou bien, à l'inverse, les ont-ils acquis à leur issue ? Comme exprimé plus haut, il vaut mieux considérer que ces conceptions étaient déjà bien ancrées dans la mentalité des trois personnages, dès avant leur départ pour la Californie, purs produits qu'ils sont de la bourgeoisie française et des appareils ministériels, eux-mêmes imprégnés des théories coloniales précédemment citées. Evelyne Sanchez Guillermo parvient aux mêmes conclusions lorsqu'elle traite du regard européen sur l'industrie mexicaine de la première moitié du XIX^e siècle : les voyageurs européens au Mexique, pour certains des épigones de Saint-Simon, imbus de ses doctrines économiques et des conceptions culturelles qui en découlent, peinent à percevoir l'émergence et le potentiel manufacturier du pays, le considérant par avance comme trop en retard par rapport à l'Europe. Le voyage sert à valider des idées préconçues, parfois au mépris de certaines réalités économiques⁵⁰⁷. Ainsi, il semble probable que Saint-Amant et Châtelain s'attendaient à ce que leurs enquêtes confirment des biais solidement ancrés sur les Indiens, les Mexicains-Californiens et les Anglo-Américains. Le caractère pour le moins orienté de leurs observations concourt par ailleurs à l'entretien de telles conceptions du monde et de l'altérité au sein du MAE et du MAC.

Au reste, à l'issue de l'enquête agricole (mais ce constat s'applique aussi à l'enquête minière), il semble évident que l'on ne peut qualifier de façon équitable la qualité des investigations des différents agents. Châtelain est sans conteste, des trois hommes, celui qui offre les rapports les plus copieux et complets : cela se traduit par l'abondance de chiffres qu'il avance et l'étayage de plusieurs exemples précis. Il démontre qu'il est un fonctionnaire du MAC bien rompu aux pratiques d'enquête, aussi sa course presque ininterrompue aux placers, aux champs et à San Francisco offre des bases solides aux résultats qu'il parvient à tirer de sa mission, pour autant qu'elle soit orientée au point de vue des conceptions et des suggestions qu'il émet. Dillon fait montre du même zèle, encore que sa mobilité réduite (ou un manque d'intérêt ?) l'empêche de s'enquérir de la situation californienne au plan agricole. On ne peut en dire autant de Saint-Amant : sans rien retirer au caractère impressionnant de son voyage en Oregon, ni à ses divers déplacements en Californie, il

⁵⁰⁶ TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 17-21, pp. 40-46.

⁵⁰⁷ Voir SANCHEZ, Evelyne, « L'industrie mexicaine vue par les voyageurs européens du XIX^e siècle », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *Op. cit.*, 2002, pp. 207-222.

est évident que sa pratique de l'enquête auprès des catégories laborieuses n'est pas aussi complète que celle des deux précédents. Tandis que les rapports et dépêches de Dillon et Châtelain regorgent de données chiffrées, Saint-Amant s'abstient d'en fournir (en tout cas pour sa mission en Oregon) ; ceux-ci sont rares, sinon absents de ses témoignages. S'agit-il d'une marque d'amateurisme ou d'un défaut d'accès à de tels renseignements ? On ne peut le déterminer avec certitude, mais toujours est-il qu'il n'offre bien souvent que des observations générales, quasi-systématiquement teintées d'un regard colonial sur les lieux qu'il arpente et les populations qu'il rencontre⁵⁰⁸.

⁵⁰⁸ Sans prétendre que de telles considérations sont absentes des productions écrites de Dillon et de Châtelain, loin de là, il est clair qu'elles se retrouvent le plus souvent dans leurs récits respectifs que dans les rapports adressés aux ministères.

Chapitre IV - Notabilité et information marchande : la quête de renseignements auprès de la « bonne société »

Le second versant d'importance des missions commerciales est celui se rapportant aux démarches d'enquête auprès des élites sociales, politiques et marchandes de la côte ouest. Cette partie du processus d'enquête se distingue de la précédente, en cela que l'interrogation des élites ne répond pas des mêmes logiques que de celle des catégories laborieuses. Tandis que les mineurs et fermiers sont envisagés comme un ensemble anonyme dont il faut brosser un portrait moyen, la notabilité se démarque, dans les rapports et récits de voyage, par la mise en avant d'individualités ou d'associations d'hommes « remarquables », et ce, au motif du capital social, économique et culturel à leur disposition. Mieux instruites et installées au sein de la hiérarchie sociale (dans l'esprit des enquêteurs du moins), ces élites se placent en surplomb par rapport au reste des émigrants, et sont donc considérées comme pourvoyeuses d'informations que ne pourrait fournir le reste de la population ; on pense aux prix et législations commerciales. Cette conception de la notabilité dans le cadre de l'enquête de la première moitié du XIX^e siècle n'a rien de neuf, et s'impose à vrai dire comme une norme courante : le notable est toujours un interlocuteur singulier, privilégié⁵⁰⁹. Pour citer Pierre Karila-Cohen, l'enquête répond ainsi d'une « logique verticale »⁵¹⁰. Parce que les élites ne sont pas considérées de la même manière que les populations laborieuses, les agents adaptent différemment leurs pratiques d'enquêtes et les moyens d'en rendre compte ; par extension, cela implique la recherche d'autres informations, mais toujours dans le but de permettre à la France de se faire une place confortable en Californie.

En raison des spécificités propres aux rencontres élitaires de chacun des agents, il sera de nouveau nécessaire, dans un premier temps, de les traiter de façon individuelle. De cette manière, nous pourrions apprécier les diverses stratégies qu'ils emploient et leurs sensibilités face à des

⁵⁰⁹ Dès l'enquête sur la statistique départementale menée sous Napoléon, il est évident aux yeux du ministre de l'Intérieur et des préfets que les élites (aristocrates, propriétaires fonciers) sont la source la mieux éclairée pour répondre à leurs diverses interrogations. BOURGUET, Marie-Noëlle, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1988, pp. 175-177. Cette pratique se poursuit au cours des premières enquêtes de la Restauration : le délégué de police Pierre Pierre entreprend de sonder l'opinion publique en Bretagne en s'appuyant principalement sur les dires des représentants locaux de la notabilité. KARILA-COHEN, Pierre, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 136-137. Si l'on prend le cas des missions à l'étranger, Tocqueville s'attarde quasi-systématiquement sur ses rencontres avec des notables lors de son voyage en Amérique (c'est le cas lorsqu'il débarque à New York), et il en va de même pour la mission Lagrené en Extrême-Orient. ZUNZ, Olivier, *Tocqueville : L'homme qui comprit la démocratie*, Paris, Fayard, 2022, pp. 51-52. SALMON, Claudine, « La mission de Théodose de Lagrené et les enquêtes sur les textiles d'Insulinde (1844-1846) », *Archipel*, n°75, 2008, pp. 171-172.

⁵¹⁰ KARILA-COHEN, Pierre, « La formation d'un savoir composite : les enquêtes sur l'opinion sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°19, 2008/2, p. 44.

interlocuteurs et notables variés. C'est également une façon de vérifier de quelle façon le discours de ceux-là même marque la vision que restituent les agents dans leurs rapports et récits de voyage. Malgré cette diversité de profils, ce sont les mêmes données qui sont collectées : les informations marchandes, telles que les variations de prix, très recherchées par les chambres de commerce françaises et les ministères, et que nous étudierons dans le chapitre V.

IV.A - Dillon et la rencontre avec les élites comme stratégie d'insertion commerciale

Lorsque l'on se penche sur le milieu élitaires côtoyé par les agents, il devient utile de mobiliser les cinq tableaux en annexe ; ceux-ci permettent une meilleure visualisation des divers profils individuels connus que Dillon, Châtelain et Saint-Amant ont pu rencontrer. Un premier fait saillant qui se dégage est l'extrême prépondérance de ces mêmes notables dans le catalogue des rencontres faites par Dillon, aussi bien lors de son premier séjour à San Francisco fin 1849, que lors de sa première année d'exercice de la fonction consulaire. Le consul doit constamment échanger avec divers membres de l'élite californienne. Le concernant, deux types de profils se démarquent : les représentants d'une autorité politique souveraine ; et les élites marchandes, négociantes.

Les premiers, d'abord, sont essentiellement des personnalités de premier rang de la politique californienne : on compte au moins deux rencontres avec le gouverneur de l'État, Peter Burnett, dans les débuts de la présence consulaire de Dillon ; il est amené à négocier plusieurs fois avec le collecteur de la douane étatsunienne, James Collier, afin de dénouer l'affaire des saisies de navires advenues lorsque Édouard Guys était en poste à San Francisco, puis avec son successeur, Thomas Butler King, que le consul dit déjà connaître personnellement. Le concernant, il ne faut pas exclure que Dillon s'en soit fait un ami lors de son premier séjour de l'automne 1849 ; King se trouvait en Californie au même moment pour y mener campagne en faveur des whigs, en vue de l'élection des délégués à la convention constitutionnelle d'État⁵¹¹. Deux autres individus peuvent être remarqués dans les rapports de Dillon, à savoir un « général Wilson », envoyé du Secrétariat au Trésor des États-Unis, et un autre « colonel Woodleif », dont le rôle et les fonctions exactes ne sont pas précisées, mais que l'on suppose être un représentant de l'autorité politique (peut-être un individu siégeant à la législature de l'État). À ceux-là peut-on enfin ajouter l'*alcalde* de Mokelumne-Hill, rencontré lors de la crise des Fourcades. Pour la plupart, Dillon les croise dans le

⁵¹¹ STEEL, Edward M., *T. Butler King of Georgia*, Athens, University of Georgia Press, 1964, pp. 74-75.

cadre formel de son exercice de la fonction consulaire : tous ou presque entrent en contact avec lui pour le règlement des divers contentieux relatifs à la communauté française implantée en Californie. Rappelons que Burnett fait par deux fois appel à ses services en raison des troubles survenus aux placers et que l'essentiel des mentions faites de rencontres avec les collecteurs de la douane ont trait aux négociations sur les navires.

De la même façon, c'est dans le cadre de ses fonctions qu'il est amené à rencontrer les notables et négociants français implantés localement. Un certain nombre d'entre eux, chefs ou représentants des maisons françaises de commerce de San Francisco, reste en contact avec lui afin de s'enquérir (ou de l'enquérir) du mouvement des prix ou du mouvement maritime. D'autres se rendent auprès de lui afin de signaler les pertes encourues à l'issue des incendies qui touchent la ville⁵¹². Certains d'entre eux enfin lui écrivent pour signaler les troubles aux placers - c'est le cas au moment de l'affaire des Fourcades. Tous les noms ne sont pas connus, mais plusieurs d'entre eux ont pu être identifiés par Claudine Chalmers et Annick Foucrier lors de leurs propres travaux sur la communauté française de San Francisco. On sait par exemple de François Pioche, l'homme auprès duquel Dillon obtient les archives consulaires d'Édouard Guys, qu'il est un négociant et banquier solidement implanté au sein des milieux d'affaires de la ville⁵¹³. Il en va de même de Jean-Jacques Chauviteau, de Victor Marziou et d'Eugène Delessert, tous trois des hommes d'affaires en contact avec les marchands de la métropole ; certains d'entre eux s'impliquent dans les activités du comité de vigilance de 1851⁵¹⁴. Parmi les noms qui reviennent souvent, mentionnons brièvement Charles Boursier de la Rivière. S'il existe peu de documentation le concernant, il semble être un représentant influent auprès des Français installés aux placers de Mokelumne-Hill et de ses environs ; pour cause, il joue un rôle actif dans la résolution de l'affaire des Fourcades, aussi est-ce vers lui que se tourne Châtelain pour s'engager dans la prospection minière. Le personnage paraît être un contact régulier de Dillon.

Au premier abord, le consul semble souvent contraint d'échanger avec ce premier volet d'interlocuteurs. Toutefois, il faut relever la part non-négligeable de l'informel dans ses démarches. La totalité des entretiens de Dillon lors de son séjour de septembre 1849 a lieu en-dehors d'un cadre formalisé (et pour cause, il n'est pas encore investi consul de San Francisco), considérant qu'il participe à des jeux et banquets pour se mêler à cette nouvelle société urbaine. Il dit aussi avoir eu l'occasion de dialoguer amicalement avec le gouverneur Burnett lors de leur voyage en commun

⁵¹² ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 18 mai 1851, folio 296.

⁵¹³ FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, pp. 169-171.

⁵¹⁴ CHALMERS, Claudine, « L'aventure française à San Francisco pendant la ruée vers l'or, 1848-1854 », thèse d'études nord-américaines, Université de Nice, 1991, p. 114, p. 224-226, pp. 463-465, pp. 490-493.

sur le Sacramento, et on sait qu'il rencontre à plusieurs reprises Thomas Butler King dans un cadre privé, purement amical⁵¹⁵. Son implication auprès de la communauté française lui permet de nouer de liens solides avec les hommes d'affaires précédemment énumérés : d'après Claudine Chalmers, la présence de Dillon aux côtés de ces personnages lors d'événements publics ou semi-publics tels que des fêtes et banquets est très remarquée de la presse francophone locale. Ces liens d'amitié avec les négociants expliquent aussi, dit-elle, son point de vue plutôt favorable à l'instauration du comité de Vigilance et les relations cordiales entretenues avec lui⁵¹⁶. Ces mêmes notables francophones, par ailleurs, deviennent ses yeux et ses oreilles en plusieurs points de l'État lorsqu'il met en place les agences consulaires de Marysville, San José, des Fourcades et de Sonora en décembre 1851⁵¹⁷, signe de la confiance que leur accorde le consul mais aussi des liens interpersonnels entre ces hommes. De la sorte, Dillon travaille activement à la construction d'un canal d'informations en s'insérant dans les réseaux de sociabilité élitaires de la Californie (et de San Francisco surtout, principal lieu de transit des marchandises et informations de l'État). Au-delà des seules préoccupations de renseignement, il s'agit d'acquiescer les bonnes grâces des tenants du pouvoir économique et politique afin que ces derniers ne se placent pas en obstacles mais en partenaires de l'expansion commerciale française. De ce point de vue, il s'attelle à suivre les demandes initiales du ministère : « Je vous recommanderai seulement de ne rien négliger pour vous maintenir dans les meilleures relations avec les autorités américaines et vos collègues étrangers. Nulle part en effet la mesure et la réserve que doivent prendre pour règle la conduite des agents de la République à l'étranger, ne sont plus nécessaires qu'en Californie [...] »⁵¹⁸

Dans la pratique, Dillon se distingue peu des agents consulaires installés autre part. S'intégrer à l'élite locale par l'entretien de relations personnelles amicales est une stratégie courante de l'implantation consulaire de part et d'autre du globe. Ainsi, les consuls français en poste à Tunis (au Maghreb de façon plus large) sous la Révolution et l'Empire cherchent à s'attirer la sympathie des Beys afin de favoriser le développement de relations commerciales saines entre les deux

⁵¹⁵ C'est en ces termes que Dillon présente sa première rencontre avec King suite à son arrivée à San Francisco : « Le nouveau collecteur s'est installé à la Douane de San Francisco, au commencement du mois dernier; le connaissant depuis plusieurs années, j'ai pu aborder avec lui l'affaire de nos saisies, sans échange de notes officielles, et dans notre première entrevue. » ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 février 1851, folio 238.

⁵¹⁶ *Ibid.*, pp. 493-494.

⁵¹⁷ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 septembre 1851, folios 466v-467. Outre Boursier de la Rivière, on sait de Pigné (Pigné-Dupuytren, de son nom complet, appartenant à la famille de l'anatomiste Guillaume Dupuytren) qu'il est un médecin assez influent du nord de la région aurifère, en plus d'avoir participé aux expéditions de flibuste françaises. CHALMERS, Claudine, *Op. cit.*, 1991, pp. 691-693. Quant à son agent en poste à Sonora, Satnistegui, tout juste dit-il qu'il est consul d'Espagne ; on ne sait réellement l'étendue de ses relations et de ses contacts avec Dillon, mais il est à supposer que les deux personnages se connaissent un minimum pour qu'il se voie confier un rôle de renseignement et d'assistance aux Français.

⁵¹⁸ ADC, CCC SF volume 1, lettre du ministère à Dillon, 2 mai 1850, folio 61v.

parties⁵¹⁹. À la fin du XIX^e siècle, le consul de Russie aux Indes orientales néerlandaises veille pareillement à se placer en interlocuteur privilégié du gouverneur de la colonie, en s'assurant de le rencontrer à plusieurs reprises hors du cadre strictement diplomatique. Il mise sur sa collaboration dans l'ouverture des ports indonésiens à la marine russe, et profite de ces occasions pour collecter certaines données commerciales⁵²⁰. Hors du seul milieu consulaire, le même type d'approche est à remarquer dans l'exercice de la fonction préfectorale. Fonctionnaire désigné dans un département auquel il est généralement étranger, il importe que le préfet censé être l'œil du pouvoir en province acquière lui aussi des sources d'informations. Or, tout comme les consuls, les préfets prennent part à la sociabilité élitaires de leurs zones d'affectation afin de s'y créer des contacts fiables et durables, capables de relayer toutes sortes de renseignements (sur l'opinion publique entre autres). C'est aussi une façon d'instaurer des liens de fidélité, voire de clientèle, entre la notabilité locale et le pouvoir central, incarné par le préfet⁵²¹. Les méthodes du consul Dillon ne semblent pas s'en éloigner de façon si drastique.

Il est aidé dans son approche par les points de vue qu'il partage avec cette élite franco-étatsunienne. À quelques occasions, le consul fait part de la teneur de ses échanges avec les représentants des autorités locales : à l'issue de l'une de ses conversations avec le gouverneur Burnett, il se satisfait du regard qu'ils partagent quant à la colonisation de la Californie par l'émigration européenne. Les propos qu'il rapporte traduisent à nouveau ce rapport impérial au monde, lorsqu'il évoque avec lui la question de l'émigration en Californie :

« Comme m. Burnett a de l'instruction et une certaine étendue d'esprit et que je le voyais attentif et soucieux, j'ai passé à d'autres considérations du même ordre telles que la supériorité des peuples au sein desquels des éléments ou races diverses se croisent sans cesse, sur ceux qui croupissent dans un isolement infécond ; le danger d'engendrer des habitudes de paresse en grévant d'impôt le travail manuel qui a, partout, besoin de stimulans. Je lui ai demandé en riant s'il convenait que le gouvernement de la Californie fit son début dans le monde en imitant l'empereur du Japon qui, du moins, ne dresse pas, lui, d'embûches pour les étrangers puisque il leur fait défense d'entrer dans ses États. »⁵²²

Les bonnes relations de Dillon avec King, quant à elles, sont à attribuer à la francophilie du second, qu'il partage avec d'autres membres du parti whig. Le consul va jusqu'à estimer ce même

⁵¹⁹ Voir WINDLER, Christian, « Réseaux personnels, perception de l'Autre, et pratique des relations consulaires et politiques dans l'espace méditerranéen », dans BELISSA, M., FERRAGU, G., *Acteurs diplomatiques et ordre international, fin XVIII^e siècle - XIX^e siècle*, Paris, Éditions Kimé, 2007, pp. 73-97.

⁵²⁰ SNOW, Karen A., « A Russian Consul in the Dutch East Indies (1894-1899): Southeast Asia Through Russian Eyes », *Russian History*, vol. 31, n°1, printemps-été 2004, pp. 65-66.

⁵²¹ KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, pp. 243-248.

⁵²² ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folio 114v.

parti whig comme étant le plus favorable à l'intérêt français, et le plus prompt à signer des traités avantageux au point de vue du commerce entre les deux nations⁵²³. Il faut aussi préciser que Thomas Butler King, en tant que représentant des intérêts sudistes, fait partie des principaux porteurs de l'expansion des États-Unis vers l'océan Pacifique et de la mise en place d'une ligne de chemin de fer continentale censée relier San Francisco et la Nouvelle-Orléans⁵²⁴. D'après Claire Laux, Dillon est un acteur favorable à l'insertion étatsunienne dans cette partie du globe, ayant écrit plusieurs articles à destination des journaux francophones de Californie, appelant à l'annexion des îles Sandwich afin de contrer l'expansion de la Grande-Bretagne, mais aussi par ressentiment personnel à l'égard de la monarchie hawaïenne⁵²⁵. Loin d'être hostile à cette irruption étatsunienne dans le Pacifique, on retrouve là une autre explication des atomes crochus qu'il partage avec le collecteur de la douane.

Appartenant à une société bourgeoise en quête d'ordre et de stabilité, et dépréciant fortement les débordements de violence de la ruée vers l'or, ainsi qu'il l'affirme dans *La Revue des Deux Mondes*⁵²⁶, Dillon se rallie aussi avec mesure à l'instauration du comité de vigilance en juin 1851. Le 14 de ce mois, il écrit au ministre, après un bref résumé des faits (les vols ayant eu lieu à San Francisco, puis l'exécution arbitraire de John Jenkins et de ses complices) :

⁵²³ Il exprime le souhait, dans sa dépêche du 15 octobre 1850, qu'un « homme aussi éclairé que Daniel Webster » (l'un des principaux dirigeants whigs) puisse parvenir à la tête des États-Unis afin de s'assurer de relations moins conflictuelles avec la république américaine. *Ibid.*, folios 116-116v. Dillon donne à voir du parti whig une mouvance résolument francophile ; s'il est exact que certains whigs affichent des sentiments pro-français, leur diplomatie commerciale tend à privilégier la mise en place de tarifs protectionnistes n'épargnant pas les produits nationaux (encore qu'ils soient d'abord dirigés contre les biens britanniques). Voir IRWIN, Douglas A., « Antebellum Tariff Politics: Regional Coalitions and Shifting Economics Interests », *The Journal of Law and Economics*, vol. 51, n°4, novembre 2008, pp. 715-741. Aussi, contrairement aux prétentions du consul, l'entente franco-étatsunienne ne fut pas à l'ordre du jour du secrétariat d'État de Webster, plus préoccupé par le spectre de la sécession et par l'apaisement des relations avec l'Autriche à la suite du soutien de l'administration Taylor à la révolution hongroise. Webster s'est contenté de mener une diplomatie mesurée, voire de retrait, vis-à-vis des Européens. Voir SHEWMAKER, Kenneth E., « Daniel Webster and the Politics of Foreign Policy, 1850-1852 », *The Journal of American History*, vol. 63, n°2, septembre 1976, pp. 303-315 ; SIM, Gérald, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020, pp. 405-406. L'opinion de Dillon sur les partis étatsuniens semble influencée par ses propres liens avec King, politicien whig, et par l'historique du parti démocrate comme champion de l'expansion territoriale des États-Unis au Texas et au Mexique, au détriment de l'influence française (bien que le parti démocrate sudiste soit aussi francophile, par intérêt commercial et par extension de son anglophobie). Sur ce dernier point, voir ZVENGROWSKI, Jeffrey, *Jefferson Davis, Napoleonic France, and the Nature of Confederate Ideology, 1815-1870*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2019, pp. 49-61.

⁵²⁴ WAITE, Kevin, *West of Slavery: The Southern Dream of a Transcontinental Empire*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2021, pp. 28-29.

⁵²⁵ LAUX, Claire, « Les consuls français dans le Pacifique durant le XIX^e siècle : des agents d'un empire français dans les Mers du Sud ? », dans JESNE, F. (dir.), *Les consuls, agents de la présence française dans le monde XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, pp. 94-95.

⁵²⁶ DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, pp. 202-203.

« un comité de salut public, composé des principaux citoyens, s'est aussitôt formé et siège encore. [...] Tout ce mouvement est beaucoup moins sérieux qu'il n'y paraît. L'ancien système, qu'on appelle système légal, n'était que de l'anarchie. Le système nouveau qu'on veut y substituer est une autre anarchie, mais moins alarmante en ce qu'elle a pour organes et meneurs des hommes considérables et amis de la tranquillité. Je me borne à dire ce mot, pour que le mouvement dont il s'agit ne cause pas au loin des alarmes sans fondement. »⁵²⁷

Par cette citation, le consul signifie être partisan d'une collaboration avec le comité de vigilance tout juste instauré : d'abord, parce qu'il est dirigé par les « principaux citoyens » et des « hommes considérables », comprendre par là des connaissances personnelles de Dillon. Outre les négociants français précédemment mentionnés, le comité inclut des personnalités influentes telles que Samuel Brannan, l'une des plus grandes fortunes de San Francisco⁵²⁸, dont l'action fut déjà saluée par le consul à l'issue de son premier séjour en 1849⁵²⁹. S'il n'affirme pas l'avoir rencontré, il semble en tout cas qu'il en ait une opinion favorable en raison de son rôle passé d'organisateur de milice ayant participé à la mise en déroute de bandes criminelles⁵³⁰. Ensuite, les termes de Dillon laissent entendre que le ministère doit faire savoir, en métropole, que le comité est un organe auquel il est possible de faire confiance ; si son caractère légal est plus que douteux, le consul est d'une part à même de s'imposer comme médiateur, et d'autre part il conçoit le comité comme une organisation à même de stabiliser une ville en proie au désordre, lequel est nuisible au commerce (dont celui des nationaux). Il s'agit à ses yeux d'un mal nécessaire à l'instauration d'une société d'ordre bourgeoise, marchande et verticale⁵³¹. Les propos qu'il adresse à sa hiérarchie s'inscrivent dans la continuité de ce qu'il écrivait à l'automne 1849, à l'attention du lectorat aisé de *La Revue des Deux Mondes* : déjà estimait-il nécessaire que la bourgeoisie se porte en meneuse des catégories populaires, de la classe moyenne émergente :

⁵²⁷ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 14 juin 1851, folio 303v.

⁵²⁸ ETHINGTON, Philip J., *The Public City: The political construction of urban life in San Francisco, 1850-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, pp. 106-108.

⁵²⁹ DILLON, Patrice, *Art. cit.*, janvier-mars 1850, pp. 205-206.

⁵³⁰ En l'occurrence, le consul s'arrête à l'affaire des *Hounds*, service de milice actif en 1849 et rapidement devenu un organe dirigé contre les mineurs et marchands chiliens. Ils ont cessé leur activité à la suite de leur arrestation par une foule galvanisée et organisée par Brannan lui-même. Ce que Dillon manque de préciser, c'est que les *Hounds* étaient pour partie dirigés par l'élite marchande de San Francisco. MCGRATH, Roger D., « A Violent Birth: Disorder, Crime, and Law Enforcement, 1849-1890 », *California History*, vol. 81, n°3/4, 2003, pp. 36-37.

⁵³¹ Lorsqu'il écrit au MAE (mais aussi dans la *Revue des Deux Mondes*), Dillon est précurseur d'une norme des écrits français sur le comité de vigilance : tous les contemporains ou presque accueillent favorablement l'instauration du comité, du moins s'abstiennent de le condamner, précisément parce qu'il est porteur de cet ordre bourgeois, désiré par les élites françaises à la suite des émeutes de juin 1848. VILLERBU, Soazig, *La Conquête de l'Ouest : Le récit français de la nation américaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. 148-151.

« Lorsque la bourgeoisie mit en avant pour la première fois la prétention, alors exorbitante en apparence, de marcher de pair avec la noblesse, cette dernière s'en alarma grandement : c'était, à ses yeux, l'anarchie, le chaos, dont on menaçait la société. Peu à peu, cependant, les nobles en ont pris leur parti : ils se sont mêlés au mouvement nouveau, ils l'ont dirigé, et, dans quelques pays de l'Europe, ils l'ont même fait tourner à l'avantage de leur propre cause. Il faut que les classes moyennes imitent à leur tour cette sage conduite. Il ne leur reste qu'un moyen d'échapper aux dangers de l'avènement de la démocratie : c'est de travailler à éclairer les masses en même temps qu'à les contenir, c'est de faire cause commune avec leur propre cause, et de ne point craindre de descendre dans l'arène chaque fois qu'on menace la tranquillité publique. »⁵³²

On retrouve ici une autre raison de l'approbation de Dillon quant aux activités du comité de vigilance : il met en pratique ce qu'il préconisait lui-même, à savoir la direction d'un mouvement de foule par des élites embourgeoisées, « éclairées », à des fins de maintien de l'ordre en place. Sans nécessairement approuver les violences excessives ou le caractère extralégal des milices, il estime que les élites européennes doivent s'inspirer des élites américaines dans leur façon de canaliser la fureur populaire⁵³³.

Par leur relative entente, par la vision coloniale, verticale et occidentalocentrée qu'ils partagent du monde, et par leurs responsabilités respectives, le consul et ses interlocuteurs s'insèrent dans le cadre théorique de l'impérialisme collaboratif, toutes proportions gardées cependant : il ne faut pas oublier que Dillon n'a dans les faits aucune emprise sur les décisions de la législature de l'État, pour certaines hostiles aux intérêts français. Malgré les vœux qu'il exprime dans l'une de ses dépêches⁵³⁴, King ne parvient pas à remporter l'élection sénatoriale de 1851 face au sortant John C. Frémont, tant et si bien que le scrutin est repoussé à l'année 1852, après quarante-deux tours ; il s'y fait alors battre par le candidat esclavagiste du parti démocrate⁵³⁵. Dillon précise avoir reçu une invitation de King à se présenter à la tribune de la législature (dans le contexte électoral) pour s'exprimer favorablement à son égard et de se prononcer sur la question des douanes ; en outre, il a été directement proposé au consul de s'immiscer dans la politique californienne. C'est une offre qu'il refuse, de sorte à « ne pas s'aliéner le parti démocrate »⁵³⁶, conscient de l'instabilité politique de sa circonscription et de la puissance de l'appareil démocrate qui tient notamment le siège de gouverneur de l'État. Accepter reviendrait à mettre en péril

⁵³² DILLON, Patrice, *Art. cit.*, janvier-mars 1850, p. 203.

⁵³³ *Ibid.*

⁵³⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 février 1851, folios 238-238v.

⁵³⁵ WAITE, Kevin, *Op. cit.*, 2021, pp. 95-96. Il convient de préciser que l'élection des sénateurs aux États-Unis ne se déroulait pas de la même façon qu'aujourd'hui : tandis qu'à présent les sénateurs sont directement élus par les citoyens de leur État, ils sont encore élus, au XIX^e siècle, par les législatures (l'équivalent du Congrès des États-Unis à l'échelle d'un État), ce qui donne parfois lieu, comme dans le cas présent, à des élections indécises, tout particulièrement lorsqu'il n'y a aucun parti majoritaire.

⁵³⁶ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 3 mars 1851, folio 244.

l'influence française à plus long terme. Enfin, Dillon reste contraint de négocier pied-à-pied avec King et surtout son prédécesseur Collier pour le règlement des litiges sur les navires saisis. La tension avec lui est telle, dans les premiers temps de sa prise de fonction, qu'il lui est impossible d'accéder aux registres maritimes détenus par la douane⁵³⁷. Si relation asymétrique il y a, elle n'est pas à l'avantage du consul qui doit se confronter à la souveraineté des États-Unis sur la Californie. Ses rencontres fréquentes avec les politiciens locaux influent peu sur cet état de fait.

IV.B - Rencontres informelles et proximités culturelles : les stratégies d'investigation de Saint-Amant en Oregon

Bien que le statut de Saint-Amant soit très différent de celui du consul, sa mission n'en repose pas moins sur son entente avec la notabilité de la côte ouest. En Oregon comme en Californie, il doit nombre d'informations aux élites sociales des deux espaces. Il faut cependant relever d'importantes divergences quant à la typologie de ces individus d'un territoire à l'autre, quant au contexte de ces rencontres aussi. Lorsqu'il visite d'abord l'Oregon, Saint-Amant se cantonne d'abord à démarcher les personnalités indiquées par Dillon : cela inclut Adair, collecteur de la douane d'Astoria, Peter Ogden, directeur local de la CBH, ainsi que les nombreux missionnaires catholiques francophones présents aux Prairies Françaises et le long de la Piste de l'Oregon. On peut y ajouter, plus succinctement, les quelques chefs d'établissements commerciaux des petites villes naissantes du Territoire. Globalement, ce sont des élites marchandes et religieuses que l'on identifie.

À leur égard, Saint-Amant mobilise une autre approche que celle du consul : tandis que ce dernier est un officiel investi par le gouvernement français, disposant du statut reconnu de diplomate, ce n'est qu'officieusement que Saint-Amant mène sa mission commerciale en Oregon. Autrement dit, il ne peut accéder aussi aisément que Dillon aux précieuses informations détenues par les représentants des diverses entités implantées sur ce sol - du moins, c'est la crainte qu'il transmet à son supérieur. Bien qu'il puisse mobiliser les lettres de recommandation produites par le consulat de San Francisco, Saint-Amant décide de n'en faire usage qu'avec parcimonie, de crainte que ses interlocuteurs (il pense au directeur de la CBH) ne se méfient de ses intentions ou ne lui offrent des informations tronquées. Bien qu'il remette les lettres de Dillon au colonel Adair et

⁵³⁷ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 septembre 1850, folio 110v.

obtienne des résultats aussitôt satisfaisants⁵³⁸, il opte pour une autre tactique afin d'approcher Ogden et tout autre notable : se présenter en simple voyageur, en « touriste »⁵³⁹. Pour ce faire, il reconnaît avoir été aidé (à sa propre surprise) par sa renommée de joueur d'échecs : « Mon nom rappelle toujours le grand joueur d'Echecs, & j'ai été surpris de me trouver aussi connu en Amérique qu'en Europe. Cette réputation me sert d'autant mieux qu'on vient au devant de moi, bien que je n'ai jamais trouvé l'ombre d'un Echiquier. »⁵⁴⁰. La réputation internationale de l'aspirant diplomate lui permet de se placer aussitôt dans les bonnes grâces d'Ogden, lequel lui offre sans rechigner de prendre part à son repas. Le crédit qu'ils accordent à Saint-Amant, reconnu comme un personnage distingué, comme un membre de la « bonne société » bourgeoise, lui permet de se placer au-dessus de quelque soupçon d'espionnage. C'est dans un cadre purement privé et informel que Saint-Amant parvient à soutirer à ses interlocuteurs les données exigées par le consul, d'une part sur la législation et les tarifs douaniers appliqués en Oregon, d'autre part sur la vigueur de la CBH au sein de ce même Territoire. Cette façon de pratiquer l'enquête partage des ressemblances avec celle de Dillon, en ce qu'elle mobilise l'informel, mais elle évoque aussi l'action des délégués de police de la Restauration, lesquels cherchent constamment à dissimuler leurs intentions réelles de renseignement politique vis-à-vis de leurs interlocuteurs ; beaucoup misent sur leur propre statut social pour s'insérer dans l'entourage des notables qu'ils souhaitent interroger⁵⁴¹. Elle garantit en tout cas à l'agent de ne pas se trouver face à un discours volontairement biaisé par ses informateurs.

Quant aux missionnaires et aux marchands francophones, il semble moins aidé par sa réputation d'échéviste que par sa nationalité française. Bien qu'il ne l'évoque jamais clairement, il est probable qu'il parvienne à loger aux différents presbytères orégonais grâce à une forme de solidarité nationale entre lui et les missionnaires, avec lesquels il partage la même langue et la même citoyenneté. Dans les derniers temps de son voyage en Oregon, il bénéficie par exemple de l'hospitalité de l'abbé Lionnet, tenant de la mission Stella Maris, située non-loin de l'embouchure

⁵³⁸ « J'ai recueilli tous ces renseignements avec beaucoup d'exactitude sur les documents officiels ou auprès des autorités compétentes. Le colonel Adair, à qui j'ai remis votre lettre d'introduction, m'a fait le meilleur accueil et comme Collecteur de la Douane et comme père de famille. » ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 août 1851, folio 480.

⁵³⁹ Plusieurs fois, il mentionne user de cette appellation de touriste ou voyageur pour se glisser dans les bonnes grâces de ses interlocuteurs : « Je me présente le plus que je peux en simple touriste afin de ménager toutes les surexplicitations. » *Ibid.*, folio 481v. « J'ai été passer une journée à Fort Vancouver et me suis fait présenter comme voyageur-naturaliste au chief-factor, M. Hogden. [...] Par la triple facilité des entretiens familiers avec le chef des emplois, la visite des lieux et des renseignements puisés de toutes parts dans le pays je me suis clairement édifié sur la position actuelle de cette importante compagnie [la CBH]. » ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 31 août 1851, folio 485v.

⁵⁴⁰ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 août 1851, folio 481v.

⁵⁴¹ KARILA-COHEN, Pierre, « De l'enquête politique comme voyage : Les agents itinérants des ministères de la Police et de l'Intérieur sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 135-146.

du Columbia : non seulement Saint-Amant parvient à s'entendre avec lui, mais aussi il n'hésite pas à signifier à ses lecteurs que l'interaction a grandement été facilitée par leur origine agenaise commune (Lionnet est issu de Castelmoron, village situé à vingt-cinq kilomètres de Monflanquin, ville natale de Saint-Amant)⁵⁴². Les mêmes logiques sont à l'œuvre lorsqu'il réside à la mission des Dalles, tenue par le père Mesplé, originaire de Carcassonne⁵⁴³, et qu'il se fait aider du père Prat (lui-même ami de Mesplé et issu de Carcassonne) au cours du voyage pédestre vers l'embouchure du Columbia⁵⁴⁴ : le double facteur linguistique et national s'impose comme un atout participant au bon déroulé de la mission de Saint-Amant, qui doit ainsi beaucoup au système missionnaire catholique actif en Oregon⁵⁴⁵. Quant à sa bonne entente avec les quelques marchands français, il la doit, outre la langue et la nationalité, à la lettre de recommandation du consul. Dans le cas un peu plus particulier de Travaillot, anciennement capitaine du *Duc de Lorge* et reconverti en marchand implanté à Portland, Saint-Amant semble s'être attiré son amitié par la promesse d'intercéder en sa faveur auprès de Dillon⁵⁴⁶. Là encore une décision profitable, puisque c'est en sa compagnie et grâce à ses chevaux qu'il voyage jusqu'aux plaines de la Tualatin, et sans doute est-ce de lui qu'il tient un certain nombre d'informations sur l'Oregon : il est présenté au consul comme un homme qui « a acquis de l'influence dans cette contrée qu'il a sillonnée en tous sens, et dans laquelle il fait du commerce et des spéculations de terrains. »⁵⁴⁷

La collaboration des missionnaires et de Travaillot avec Saint-Amant semble avoir été primordiale au succès de ses investigations. En plus de lui offrir des points d'étape et de ravitaillement, les missions (comme la CBH par ailleurs) lui permettent d'entrer en contact avec le monde indien de l'Oregon. Le clergé catholique et les agents de la Compagnie semblent s'être

⁵⁴² JETTE, Melinda Marie, « The Frenchman's Gaze: Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 121, n°2, été 2020, pp. 144-145. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 386-387.

⁵⁴³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 352.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 386.

⁵⁴⁵ Il n'est pas le seul dans ce cas de figure : Isidore Hedd, représentant de l'industrie des soies de l'ambassade Lagrené, emprunte de nombreuses informations aux missionnaires (protestants surtout, dans son cas) implantés en Chine de longue date, eux-mêmes au courant des pratiques locales de la culture de la soie. CHUAN-HUI, Mau, « Enquêtes françaises sur la sériciculture chinoise et leur influence, fin XVIII^e-fin XIX^e siècles », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°14, 2007/2, p. 31. À Baltimore, Tocqueville obtient aussi des renseignements grâce aux établissements catholiques établis sur place, lesquels contribuent à biaiser son jugement des différents courants religieux aux États-Unis. ZUNZ, Olivier, *Op. cit.*, 2022, pp. 101-102.

⁵⁴⁶ Rappelons que ses instructions initiales préconisaient à Saint-Amant d'entrer en contact avec Travaillot afin de collecter les rôles d'équipage qu'il doit au MMC (sous-entendu, sous peine de sanctions). Après avoir fait la rencontre du capitaine, c'est en son nom que Saint-Amant fait parvenir à Dillon les rôles d'équipage du *Duc de Lorge* (ne figurant pas dans la correspondance consulaire). D'après l'échéquiste, Travaillot n'était pas au courant de l'attente du consul. Toujours est-il que cet épisode semble avoir permis à l'enquêteur de se nouer un contact précieux au sein d'une contrée qu'il ne connaît pratiquement pas. ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 14 août 1851, folios 481-481v.

⁵⁴⁷ *Ibid.*, folio 481v.

placés comme des interprètes entre lui et les individus appartenant aux diverses tribus indiennes peuplant le territoire. Toutefois, cette dépendance vis-à-vis de traducteurs et de sources tierces induit un regard biaisé de Saint-Amant sur les Indiens. Non seulement n'a-t-il qu'assez peu d'opportunités de dialoguer lui-même avec eux⁵⁴⁸, mais il doit aussi s'en remettre à des informateurs dont la vision de l'indianité est déjà orientée par un dédain semblable pour les mœurs indiennes, la crainte de leur « sauvagerie ». On en revient à ce regard colonial sur le monde : à plus d'une reprise, Saint-Amant prétend que le clergé de l'Oregon nourrit autant de pessimisme que lui quant à la possibilité d'évangéliser les Indiens, déplorant qu'ils ne se conforment aux mœurs chrétiennes que par intérêt matériel⁵⁴⁹.

Pour partie, la vision de Saint-Amant sur certaines tribus est conditionnée par celle de ses informateurs missionnaires et des hommes de la CBH, qui ne concorde pas toujours avec le regard des Anglo-Américains, et pour cause, ces entités répondent d'expériences différentes vis-à-vis de l'indianité. Tandis que la CBH tend à s'accommoder des Indiens comme supplétifs de ses trappeurs et laisse libre-cours aux missionnaires catholiques pour les acquérir aux mœurs européennes, les Étatsuniens les perçoivent en obstacle à la colonisation agraire de l'Ouest, et mènent à leur rencontre une politique de traités asymétriques, de guerre et de déportation qui trouve son acmé dans les années 1830, sous la présidence d'Andrew Jackson⁵⁵⁰. Or, ces expériences conditionnent des rapports différents à l'indianité, auxquels se confronte Saint-Amant lorsqu'il acquiert ses renseignements ou rencontre les tribus indiennes de l'Oregon. Comme le remarque Melinda Marie Jetté, lorsqu'il restitue le récit du massacre de la mission Whitman par les Cayuses en 1847⁵⁵¹, il tend

⁵⁴⁸ En-dehors de ses guides, et bien qu'il soit certain qu'il ait plus d'une fois rencontré des Indiens, on ignore si Saint-Amant en a souvent croisé qui maîtrisent le français ou l'anglais, mais il est probable qu'ils n'aient pas été si nombreux ; du moins, il n'en fait pas mention.

⁵⁴⁹ « Ce n'est que mécaniquement que par calcul d'avantages mondains qu'ils [les Indiens] passent de l'idolâtrie sous la loi de notre divin Rédempteur. Les conversions sont en raison directe du profit matériel qu'ils trouvent immédiatement à chacun des sacrements ; les missionnaires ne se font plus illusion à ce sujet, et c'est même une des plus pénibles souffrances de leur vie d'abnégation et de martyre. » SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 248-250.

⁵⁵⁰ VILLERBU, Soazig, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, Passés Composés, 2023, pp. 94-103, pp. 137-141.

⁵⁵¹ Dans les années 1840, une mission protestante menée par le révérend Whitman et sa famille s'implante en Oregon, à proximité de ce qui devient par la suite le Fort Walla-Walla ; elle se trouve rapidement prise dans l'engrenage des relations complexes, voire difficiles, existant déjà entre la CBH, les missions catholiques, les émigrants étatsuniens et les Indiens en situation de chute démographique. Dans ce contexte, Whitman et ses associés tentent de conditionner leur aide aux tribus indiennes (parmi lesquels les Cayuses) à l'apprentissage de l'agriculture et l'inculcation des mœurs chrétiennes ; ils ne parviennent qu'à s'attirer leur méfiance réciproque, tandis que leur assistance se dirige finalement vers les colons Anglo-Américains toujours plus nombreux. Dépossédés de leurs ressources par les émigrants aidés par Whitman et craignant que ce dernier ne répande la rougeole parmi eux, les Cayuses prennent des otages et déciment la mission le 29 novembre 1847. Par son retentissement, cet événement marque un tournant dans la politique indienne des États-Unis en Oregon, servant de justification à l'accélération de la colonisation, à la mise en réserve des populations indiennes et à une réponse armée plus systématique à leurs actes de violence réels ou supposés. Voir ADIS,

à se départir du narratif communément admis par les colons étatsuniens pour accorder un peu plus d'espace au point de vue des Indiens, aux raisons les ayant poussés à l'acte⁵⁵². Sans se soustraire à son propre sentiment colonialiste, donnant de Whitman le portrait d'un homme bon et juste (quoique acquis aux intérêts des États-Unis en Oregon), victime des « effets de la superstition de ces races sauvages »⁵⁵³, il fait montre d'une relative sympathie pour les Cayuses, du moins n'adresse pas à leur rencontre de mots aussi cruels qu'à d'autres tribus⁵⁵⁴. On peut attribuer cette façon de percevoir l'événement à la proximité culturelle de Saint-Amant vis-à-vis des missionnaires catholiques, autrement plus proches des Cayuses que ne l'étaient les protestants de la mission Whitman ; cela a aussi à voir avec sa propre rencontre, de nature amicale, avec les Cayuses lors de son retour vers Portland (bien qu'ils n'aient échangé aucun mot, faute d'une maîtrise mutuelle de la langue)⁵⁵⁵.

À l'inverse, il tient des mots extrêmement hostiles à l'encontre des Indiens Snakes (ou Shoshones) qu'il n'a vraisemblablement que peu, voire pas rencontrés. Il n'a de connaissances réelles à leur sujet que par le biais de Craigie, l'unique agent de la CBH en poste à Fort-Boise, lui-même contraint dans la gestion de ses affaires par les relations de la Compagnie avec la tribu⁵⁵⁶, et par quelques-uns des marchands et émigrants rencontrés sur la Piste de l'Oregon, prétendument victimes des larcins des Shoshones⁵⁵⁷. De la même manière, bien qu'il s'y arrête moins longuement, il n'hésite pas à affubler de qualificatifs péjoratifs les Blackfeet, au sujet desquels il est d'abord renseigné par les missionnaires installés aux Prairies Françaises et sur la Piste de l'Oregon⁵⁵⁸ ; or, ces missions se chargent de convertir des tribus en position de faiblesse par rapport aux Blackfeet⁵⁵⁹ parvenus à tirer leur épingle du jeu en se plaçant alternativement en partenaires commerciaux des

Cameron, « The Whitman Massacre: Religion and Manifest Destiny on the Columbia Plateau, 1809-1858 », *Journal of the Early Republic*, vol. 25, n°2, été 2005, pp. 221-258.

⁵⁵² JETTE, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, p. 137.

⁵⁵³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 226-227.

⁵⁵⁴ « Nous revîmes avec bonheur les forêts de sapins des *Montagnes Bleues* et fîmes halte au *Grand-Rond*. Il y avait sur cet immense plateau de 60 milles de circonférence une réunion extraordinaire des diverses factions de la tribu *Cayuse*. On peut l'accuser d'être dominée par trop d'orgueil et lui reprocher le meurtre du docteur Whitman ; mais malgré ces taches elle vaut infiniment mieux que les *Snakes* et les *Pieds-Noirs*. » *Ibid.*, p. 351.

⁵⁵⁵ « Je fus admis à prendre place au milieu des chefs. Nous fumâmes ensemble, assis gravement comme un aéroplane, ou plutôt accroupis à la façon des tailleurs, la pipe de l'alliance et de la fraternité. On se la repassait à la ronde après que les lèvres en avaient exprimé deux ou trois bouffées de tabac. Impossible de causer avec ces *Peaux-Rouges*, mais que le silence a aussi d'éloquence dans de pareilles conditions ! Étonnés mutuellement de nous voir, nous sympathisions franchement, quoique réunis de si loin, pour la première et probablement pour la dernière fois ! » *Ibid.*

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 325.

⁵⁵⁷ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folios 508v-509.

⁵⁵⁸ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 229-230, pp. 241-242, pp. 295-296.

⁵⁵⁹ Saint-Amant, par ailleurs, semble conscient de cet état de fait, ainsi qu'il l'affirme dans l'un de ses rapports au consul : il considère que seules les tribus les moins nombreuses, ou les plus faibles, sont sensibles aux évangiles. Il ne fait jamais que répéter les propos qu'ont dû lui tenir les missionnaires. ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folios 509v-510.

États-Unis et de la CBH⁵⁶⁰. Le jugement de Saint-Amant est ainsi influencé par les perceptions négatives, d'une part, d'un clergé catholique qui peine à asseoir son autorité spirituelle sur certaines tribus, lesquelles s'en prennent à ses ouailles ; et d'autre part, d'agents d'une compagnie pelletière sur le déclin, obligée de traiter avec des groupements indiens autrement plus puissants qu'elle par endroits et dont les allégeances sont mouvantes. Ce conditionnement de l'opinion de Saint-Amant sur les tribus indiennes est tel qu'il s'alarme que des marchands de la Compagnie puissent être autorisés à échanger des armes avec eux⁵⁶¹, et va même plus loin en suggérant que l'armée des États-Unis agisse de façon préventive à l'encontre des Shoshones avant que leurs actes (il pense aux vols et aux meurtres) ne puissent inspirer les Blackfeet ou les Nez-Percés à faire de même⁵⁶².

L'influence des missionnaires catholiques se lit aussi dans les impressions de Saint-Amant lorsqu'il évoque leur réussite par rapport à leurs homologues protestants dans la tâche d'évangéliser les Indiens : puisqu'il ne fréquente que les établissements missionnaires tenus par les jésuites et les autres ordres, sa vision du paysage religieux de l'Oregon est tronquée⁵⁶³. Ainsi, il estime que le gouvernement des États-Unis, plutôt que de se porter vers les protestants, devrait s'orienter vers les catholiques pour obtenir la soumission spirituelle des Indiens, étape nécessaire à leur pacification⁵⁶⁴. D'après Saint-Amant, l'avantage des catholiques tient à leur francité : les tribus conserveraient un bien meilleur souvenir des missionnaires catholiques parce qu'ils sont Français, du moins parlent la langue⁵⁶⁵. On retrouve dans ces considérations une forme de nostalgie de l'empire colonial français en Amérique du Nord, la survivance de l'idée selon laquelle la domination française sur les Indiens fut mieux acceptée et bienveillante à leur égard. De façon intéressante, et peut-être même surprenante, le consul Dillon exprime des mots semblables dans *La Revue des Deux Mondes*, non sans condamner le massacre perpétré par les États-Unis contre les Indiens de Californie :

⁵⁶⁰ Voir CALLOWAY, Colin G., « The Inter-Tribal Balance of Power on the Great Plains, 1760-1850 », *Journal of American Studies*, vol. 16, n°1, avril 1982, pp. 25-47 ; et HALL, Ryan, « Before the Medicine Line. Blackfoot Trade Strategy and the Emergence of Northwest Plains Borderlands, 1818-1846 », *Pacific Historical Review*, vol. 86, n°3, août 2017, pp. 381-406.

⁵⁶¹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 241.

⁵⁶² ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folios 509-509v.

⁵⁶³ JETTE, Melinda Marie, *Art. cit.*, été 2020, pp. 147-148.

⁵⁶⁴ « Si le gouvernement américain était bien conseillé, il n'emploierait que les missionnaires catholiques qui, mieux que ses ministres [protestants], de trop spéculative vertu, possèdent les sympathies de l'Indien ; il parviendrait ainsi à se rattacher la plus grande partie des tribus qui lui sont encore hostiles. » SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 230.

⁵⁶⁵ « Les Peaux-Rouges ne connaissent réellement que deux nations de *Faces-Pâles*, les Français, *Passayouks*, qu'ils aiment, et les *Bostons* et *Kinjors* (Anglais, corruption de *King-George*), qu'ils confondent, et pour lesquels ils n'ont pas à beaucoup près autant de sympathie. Ils semblent n'avoir pas oublié que ce sont des pèlerins français, des *robes noires*, la croix et l'Évangile en main, qui allèrent leur porter les paroles de la fraternité humaine et de la miséricorde divine. » *Ibid.*, p. 231.

« La responsabilité et la honte d'un pareil état des choses [la guerre contre les Indiens] reviennent à l'Union américaine, qui, [...] détruit sans miséricorde les Indiens partout où elle les trouve sur son passage. Seule parmi les nations civilisées, la France a su éclairer et émanciper les tribus soumises à sa domination sur le continent américain. La gloire de ce résultat revient d'abord, il faut le reconnaître, à son génie essentiellement sympathique; mais une part de cette gloire appartient aussi à un ordre religieux non moins riche en apôtres qu'en martyrs [...]. »⁵⁶⁶

La condamnation des États-Unis, si elle est sans doute sincère, ne sert qu'à mieux faire valoir des conceptions insinuant que la présence française en Amérique du Nord était de nature civilisatrice et amicale vis-à-vis des Indiens, à l'inverse de celle des Anglo-Américains, essentiellement guerrière. Ces remarques de Saint-Amant et de Dillon montrent la survivance du rêve colonial français en Amérique du Nord, pourtant abandonné par le pouvoir politique après l'échec de la reconquête de Saint-Domingue par Napoléon⁵⁶⁷. En citant implicitement Duflot de Mofras, Saint-Amant en va jusqu'à regretter que le gouvernement de Louis-Philippe n'ait pas saisi l'occasion de la crise américano-britannique pour prendre le contrôle de l'Oregon et y reconstruire un Canada Français⁵⁶⁸. Enfin, ils encouragent implicitement la France à poursuivre l'envoi de missions sur le continent, elles aussi vectrices de l'influence nationale puisque ayant le potentiel de se placer en médiatrices entre les Indiens et les États-Unis ; il ne faut pas oublier qu'au XIX^e siècle, les missions sont l'un des fers de lance de l'impérialisme informel français, en Extrême-Orient surtout, où ils servent de prétexte à de nombreuses interventions de la métropole⁵⁶⁹.

IV.C - La reproduction par Saint-Amant d'un train de vie bourgeois en Californie

Comme cela a pu déjà être signifié au cours du chapitre II, l'enquête de Saint-Amant en Californie ne répond pas des mêmes logiques que son enquête en Oregon. Les catégories sociales auxquelles il se confronte sont différentes, et à dire vrai, il n'est pas certain qu'il ait réellement enquêté en dehors de sa tournée aux placers de la Yuba à la fin du mois de mai 1852. Pour autant,

⁵⁶⁶ DILLON, Patrice, *Art. cit.*, 1850, p. 217.

⁵⁶⁷ Ils ne sont pas les seuls à nourrir cette nostalgie de l'empire français : quinze ans auparavant, Michel Chevalier écrivait déjà sur le potentiel gâché de la Nouvelle-France, perdue aux Anglo-Américains en 1763. TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022, pp. 48-49.

⁵⁶⁸ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 211-212.

⁵⁶⁹ MARKOVITS, Rahul, SINGARAVELOU, Pierre, TODD, David, « Chapitre 1. Une franco-mondialisation impériale ? Domination informelle et expansion coloniale », dans DELUERMOZ, Q. (dir.), *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 60-62.

il convient de se pencher sur sa sociabilité californienne, laquelle reste pourvoyeuse d'informations et façonne ses conceptions du *Golden State*.

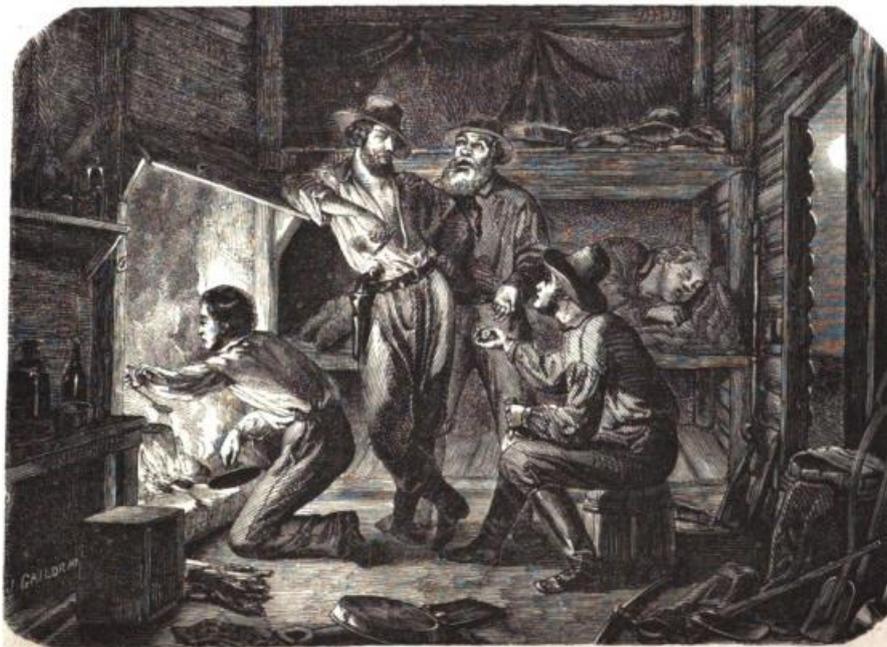
Plus difficile, ici, de dresser une typologie des notables côtoyés par Saint-Amant ; il reste généralement évasif sur les personnages qu'il rencontre, mais on peut en identifier au moins une catégorie : les propriétaires fonciers, héritiers pour certains du système des *ranchos* mexico-californiens. En l'occurrence, on remarque des mentions des frères José et Victor Castro, tous deux propriétaires d'exploitations d'élevage, chez lesquels il a eu l'occasion de prendre des repas, voire de loger. Il dit aussi avoir rencontré d'autres exploitants de la vallée de Santa Clara, sans préciser qui. Mais surtout, le plus célèbre de ses interlocuteurs n'est autre que John Sutter, l'homme à qui l'on attribue la possession du site de découverte de l'or en Californie, alors propriétaire de l'exploitation agricole de Hock-Farm, non loin de Marysville. Ensemble, ils forment la seule vraie catégorie identifiable de notables rencontrés par Saint-Amant. Le reste est plus diffus. De façon non-exhaustive, il a pu rencontrer Étienne Derbec⁵⁷⁰, le propriétaire de l'*Écho du Pacifique*, principal journal francophone de Californie ; en cette qualité, il est, avec Dillon et d'autres, l'un des chefs officieux de la communauté française émigrée⁵⁷¹. Sans que ne soient précisés de noms, il affirme aussi avoir eu plusieurs rencontres amicales avec divers individus : c'est le cas d'un « ami anglais » qui l'a par exemple accompagné dans ses expéditions de chasse à San Pablo et dans la vallée de Santa Clara, ou de joueurs d'échecs de diverses nationalités pendant l'hiver 1851-1852, au café de sa femme, à Sacramento. Bien que Saint-Amant ne mentionne pas les fonctions de ces personnalités, nous pouvons supposer qu'ils doivent plus ou moins répondre du même statut social que lui, partager les mêmes goûts, habitudes et divertissements, en bref qu'ils appartiennent eux aussi à un genre de petite bourgeoisie.

Parmi les divers interlocuteurs de Saint-Amant, on remarque aussi Charles Nahl et Frederick Wenderoth, deux artistes reconnus de la ruée vers l'or : émigrés allemands en Californie, ceux-ci ont peint de multiples scènes de genre représentant des mineurs et des paysages

⁵⁷⁰ Parmi les pièces justificatives figure un article issu de l'*Écho du Pacifique*, daté du 16 juillet 1852 et faisant suite au départ de Saint-Amant de Californie. On lit : « Quant à nous, qui avons toujours trouvé chez M. Saint-Amant un concours des plus dévoués dans la rude tâche que nous nous sommes imposée, soit par la communication sur la nouvelle politique de la France, soit sur notre localité, nous ne pouvons que regretter son absence, et faire des vœux pour le revoir dans des contrées avec lesquelles il est si parfaitement identifié. » L'article laisse ainsi entendre que Saint-Amant était *a minima* un correspondant régulier de Derbec, peut-être même une connaissance plus personnelle. *Ibid.*, pp. XLV-XLVI. De plus, lorsqu'il mentionne la publication de l'*Écho du Pacifique*, Saint-Amant écrit, après avoir détaillé l'expérience de mineur de Derbec : « Comme le rédacteur [du journal] a passé lui-même par l'état de mineur, il en est meilleur juge que tout autre, et nous en a fait l'aveu. » *Ibid.*, p. 459.

⁵⁷¹ WILSON, Karen S., « Seeking America in America: The French in the California Gold Rush », *Southern California Quarterly*, vol. 95, n°2, été 2013, p. 135.

californiens, essentiellement au cours des années 1850, mais aussi après⁵⁷². Bien que Saint-Amant ne mentionne jamais leurs noms, sa rencontre avec eux est attestée par l'usage qu'il fait de leurs lithographies : Nahl et Wenderoth tenaient en effet une boutique à Sacramento (lieu de résidence des Saint-Amant) en 1852, au sein de laquelle ils vendaient dessins, peintures et lithographies⁵⁷³. L'une d'entre elle, intitulée *Miner's Cabin, Result of the Day*, parvient à faire son chemin en France de la même manière que les daguerréotypes, d'abord dans le journal *L'Illustration*, auquel Saint-Amant offre une contribution en 1853⁵⁷⁴, puis dans son récit de voyage⁵⁷⁵, dans les deux cas sous forme de reproductions gravées réalisées par Jules Gaildrau, servant à alimenter la restitution du cadre de vie des mineurs. Sans citer nommément l'un ou l'autre des deux artistes, il écrit dans *L'Illustration* : « Les trois planches que nous donnons ici sont extraites de l'album d'un jeune Américain, qui, doué d'un remarquable talent de dessinateur, vient de l'exercer tout récemment en Californie. »⁵⁷⁶ Il semble donc avoir pu acquérir au moins trois des illustrations qu'il mobilise de la boutique de Nahl et Wenderoth ; tout comme pour les daguerréotypes précédemment observés, on ignore quelles étaient ses intentions initiales lorsqu'il se les est procurées.



Vue intérieure d'une hutte de mineurs en Californie.

Figure 11 - GAILDRAU, Jules, *Vue intérieure d'une hutte de mineurs en Californie*, dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), « Souvenirs de la Californie », *L'Illustration*, 3 août 1853, p. 85.

⁵⁷² Sur Nahl et Wenderoth, voir JONES, Harvey L., « The Hessian Party. Charles Christian Nahl, Arthur Nahl and August Wenderoth », dans DRIESBACH, J. T., JONES, H. L., HOLLAND, K. C., *Art of the Gold Rush*, Oakland, University of California Press, 1998, pp. 47-64.

⁵⁷³ *Ibid.*, pp. 47-48.

⁵⁷⁴ *L'Illustration*, 3 août 1853, p. 85.

⁵⁷⁵ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 581.

⁵⁷⁶ *L'Illustration*, 3 août 1853, p. 85.

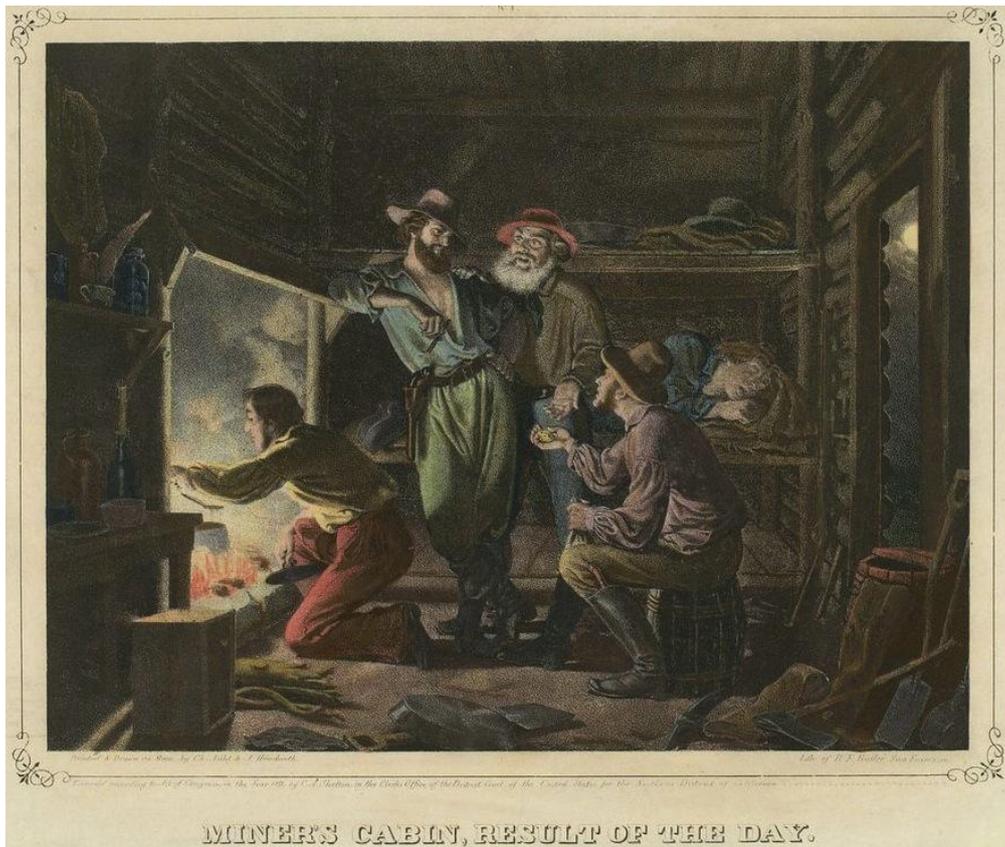


Figure 12 - NAHL, Charles C., WENDEROTH, Frederick, *Miner's Cabin, Result of the Day*, lithographie, 31,6 x 44,5 cm, 1852⁵⁷⁷.

S'il est certain qu'il a pu croiser leur route, il est en revanche plus complexe de les inclure dans une typologie : peut-on les qualifier d'élites ? Ils le sont d'un certain point de vue, moins par leur patrimoine que par leur éducation, par leur formation aux arts académiques qu'ils importent d'Europe en Californie et leur contribution à la construction d'une image stéréotypée du *Golden State*, des mineurs et du travail aux placers. Penchons-nous sur l'illustration des figures 11 et 12. Il s'agit d'une scène de vie quotidienne : cinq mineurs sont représentés sous le toit d'une *log cabin* (une cabane de rondins), quatre d'entre eux se tenant debout autour d'un feu et le dernier dormant sur son lit à l'arrière-plan. Ne sont représentés que des hommes, typés européens ; à l'exception du cinquième représenté en train de dormir, chacun arbore une barbe et l'accoutrement typique des mineurs californiens. Tandis que le plus à gauche est accroupi devant le feu, travaillant à la cuisine (activité qui serait alors normalement réservée aux femmes, ici absentes), les trois au centre de l'image se rassemblent autour du fruit de leur travail, l'or extrait pendant la journée. Remarquons plus particulièrement le deuxième personnage en partant de la gauche, dont la virilité est mise en

⁵⁷⁷ Illustration tirée de Wikimedia Commons, consulté le 02/08/2024 : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Wenderoth_Miners_cabin.jpg

valeur, certes par sa barbe fournie, mais aussi par sa posture, sa chemise entrouverte laissant voir son torse et le holster chargé d'un revolver à sa ceinture. Cette illustration véhicule l'image d'une Californie tout à la fois masculine (ne sont aperçus que des hommes dans un environnement privé et quotidien, dont un s'adonnant aux tâches domestiques), européanisée et industrielle (on aperçoit des outils de travail tels que des pelles et des pioches dans la partie inférieure-droite de l'illustration, et bien qu'ils apparaissent dans le relatif confort de leur *log cabin*, tous les personnages restent en tenue de travail, aussi met-on l'or au centre de l'image, que l'on devine être la récompense d'un labeur difficile). L'aspect proprement californien est quant à lui incarné par l'environnement (l'intérieur d'une *log cabin*, envisagée comme la demeure du mineur moyen), par l'habillement des personnages et l'or qu'ils se partagent, autant de caractéristiques que l'on ne retrouverait nulle part ailleurs. Il s'agit d'une image très romancée de la vie quotidienne des placers et qui véhicule ce que Saint-Amant perçoit volontiers comme des valeurs cardinales, celles d'industrie en particulier, et qu'il importe en France. Notons le décalage évident entre cette gravure et celles adaptées de daguerréotypes observées au chapitre III, que ce soit au point de vue du trait ou de la représentation des objets : tandis que les photographies sont reproduites fidèlement et témoignent, presque sobrement, de ce que sont des placers, le dessin de Nahl et de Wenderoth montre un environnement quotidien et non de travail, des personnages dans des postures dynamiques, non-statiques, au sein d'un lieu fermé. Malgré la dissemblance entre ces deux types d'images, elles se côtoient au sein de l'ouvrage de Saint-Amant. Pourquoi ? Parce qu'il ne leur attribue, là encore, qu'une valeur illustrative et démonstrative : à ses yeux, *Miner's Cabin* est une autre représentation fidèle du cadre de vie normal des mineurs californiens, qu'il peut donc mobiliser de la même façon. Comme dans le cas des daguerréotypes, le discours écrit accompagnant cette image n'est qu'une description des *log cabins* et du train de vie quotidien des mineurs ; il ne s'agit de nouveau que d'un support illustratif presque quelconque, mais qui pourtant transmet une vision bien particulière de ce qu'est le phénomène de ruée.

Le dénominateur commun des rencontres de Saint-Amant, c'est qu'elles ont là encore lieu dans un cadre informel, ce qui est logique, considérant qu'il ne répond plus de quelque obligation que ce soit envers le consul, qu'il n'est plus en mission officielle ni même officieuse. À l'exception de Nahl et Wenderoth, et de ses parties avec les joueurs d'échecs qui tiennent plutôt du semi-formel (en cela que les compétitions étaient soumises à souscription et servaient à gonfler les revenus des époux Saint-Amant)⁵⁷⁸, ces différentes personnalités semblent avoir été rencontrées dans un cadre amical, privé, et surtout, de divertissement ; du moins, c'est toujours de cette manière qu'il le présente. Il en va ainsi de nombreux individus mentionnés lorsqu'il fait le récit de ses parties de

⁵⁷⁸ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 465.

chasse aux environs de San Pablo ; quant aux Castro et aux anciens ranchéristes, il les rencontre à l'occasion de son tourisme dans la vallée de Santa Clara. C'est peu ou prou dans le même contexte qu'il s'entretient avec Sutter à Hock-Farm : tout porte à croire qu'il ne s'est pas tant porté à sa rencontre en complémentarité de son enquête aux mines de mai 1852 (il est loin d'étayer à Dillon les détails de son échange avec lui) que pour s'entretenir personnellement avec l'un des noms les plus célèbres de la ruée vers l'or. Sans que l'on ne puisse l'affirmer avec certitude, Saint-Amant a dû faire la connaissance de Derbec au cours de ses pérégrinations à San Francisco, peut-être lors d'un événement public de la communauté française. À première vue, les préoccupations d'enquête semblent absentes de toutes ces rencontres avec des notables, ou en tout cas, passent au second plan : on a moins affaire à un séjour californien ayant pour but premier la transmission d'informations sur la ruée en France qu'à un instant où Saint-Amant cherche à socialiser, à se familiariser avec la société californienne et à y recréer son train de vie de petit bourgeois parisien⁵⁷⁹ - le commerce des vins en moins.

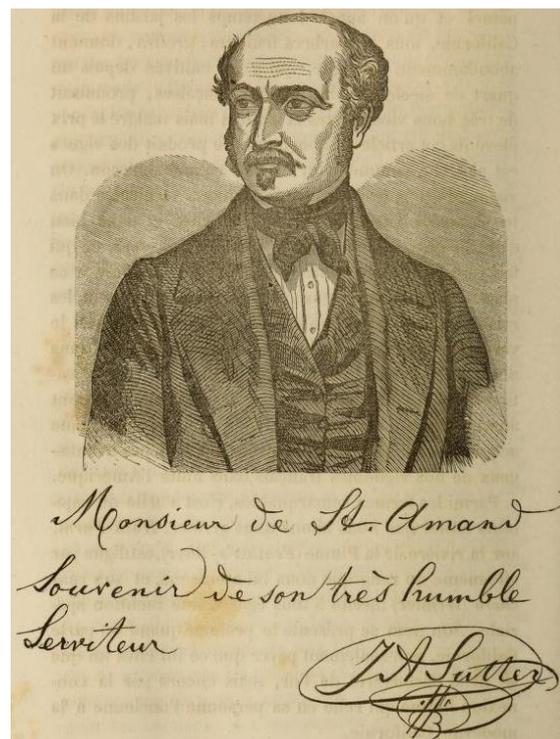


Figure 13 - Portrait de John Sutter, dans SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), Voyages en Californie et dans l'Orégon, Paris, Librairie L. Maison, 1854, p. 550.

⁵⁷⁹ Saint-Amant ne semble pas être une exception : à son instar, de nombreux autres émigrés de la capitale reproduisent, une fois débarqués à San Francisco, leurs habitudes, leur train de vie, leur sociabilité et se réapproprient les mêmes métiers. L'originalité de Saint-Amant semble surtout tenir à son retour en France et à la publication *a posteriori* de son expérience. FOUCHIER, Annick, « Paris sur le Pacifique : Parisiennes et Parisiens, réels et imaginés, en Californie aux XIX^e et XX^e siècles », dans GAUVARD, C., ROBERT, J.-L. (dir.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, pp. 549-561.

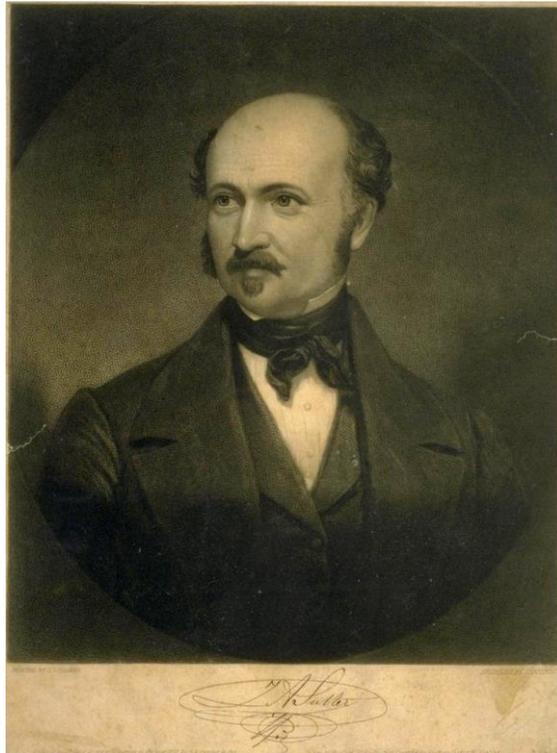


Figure 14 - *Portrait de John Augustus Sutter*, lithographie, v. 1835⁵⁸⁰.

Tout comme en Oregon, les rencontres de Saint-Amant avec les élites locales façonnent son discours et sa perception de la Californie. L'exemple le plus probant en la matière est sa rencontre avec John Sutter, qu'il mentionne assez longuement au sein du récit de voyage⁵⁸¹, et très brièvement dans son rapport du 4 juin au consul⁵⁸². Le personnage semble avoir fait forte impression sur Saint-Amant, tant et si bien que paraît dans les *Voyages en Californie et dans l'Orégon* un portrait gravé et autographié en français de Sutter⁵⁸³, sans doute reproduit d'une lithographie du milieu des années 1830 (on l'identifie à sa posture et à son accoutrement qui sont identiques d'une image à l'autre) dont ce dernier disposait alors. Lorsqu'il introduit Sutter à ses lecteurs, Saint-Amant écrit :

« Parmi les fermes les plus remarquables, c'est à celle du capitaine Sutter que nous allons nous arrêter. *Hock-Farm*, sur la rivière de la Plume (*Feather's River*), est digne par elle-même du rang que nous lui assignons, et son *ranchero* (fermier) mérite à tous égards une mention spéciale. Son nom se présente le premier quand on parle

⁵⁸⁰ Illustration tirée de Wikimedia Commons, consulté le 03/08/2024 : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:JohnAugustSutter2.jpg>

⁵⁸¹ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 549-557.

⁵⁸² ADC, CCC SF volume 2, rapport de Saint-Amant à Dillon du 4 juin 1852, folio 207.

⁵⁸³ D'origine suisse, Sutter a également vécu en France et pris la décision de quitter le pays par suite de la révolution de 1830. En outre, il est parfaitement francophone, un autre facteur qui a dû jouer sur la bonne impression qu'en retient Saint-Amant.

Californie, non-seulement parce que ce fut chez lui que se fit la découverte de l'or, mais encore par la connexion intime qui relie en sa personne l'ancienne à la moderne Californie. »⁵⁸⁴

Il ajoute, avant de présenter l'illustration : « En résumant ici la biographie du capitaine Sutter, nous reproduisons le portrait que nous en avons reçu avec l'hommage écrit de sa main, souvenir autographique auquel nous attachons un grand prix. »⁵⁸⁵ Saint-Amant accorde tant d'estime à Sutter qu'il prend la décision de faire paraître son portrait ainsi que l'autographe qu'il lui a écrit, afin que son lectorat ait l'idée la plus exacte qui soit de ce personnage et d'encore prouver la véracité de son propos. Derrière cette parution, il ne faut pas exclure un objectif intéressé de Saint-Amant, comprendre par là un autre usage opportuniste des images qu'il a emmenées de Californie, toujours afin de gonfler les atouts de vente de son livre.

Lorsqu'il écrit sa courte biographie de Sutter, Saint-Amant assume de s'en remettre aux mots de son interlocuteur : « Nous ne pouvons, nous, commettre d'erreur retraçant cette existence aventureuse sur laquelle ont été écrites beaucoup d'inexactitudes; car c'est à la suite de conversations dont nous ne pouvions nous lasser, et pour ainsi dire sous la dictée du célèbre *pionnier*, que nous écrivîmes. »⁵⁸⁶ C'est sous couvert d'exactitude et de se placer à contre-courant des « fausses histoires » qu'il entend restituer la vie de Sutter, en se référant à ce dernier. Mais en réalité, c'est un récit naïf, presque hagiographique, qu'il offre à ses lecteurs, loin de remettre en question la véracité des propos de Sutter et couvrant chacune de ses actions de mots élogieux. On peut lire, relativement à son implantation en Californie à la suite de la cession des titres fonciers que lui a faite la Compagnie de l'Amérique Russe⁵⁸⁷ :

« Il serait trop long de raconter toutes les épreuves par où passa ce brave capitaine, au milieu des tribus sauvages dont on peut bien dire qu'il fut *le vainqueur et le père*. Relevant l'agriculture, il reprit sur le Sacramento et ses affluents, dont les terres lui furent concédées, l'œuvre des anciennes Missions, et fonda dans la *Nouvelle-Helvétie* différentes fermes sur lesquelles il fixa les Indiens, qui avaient pour lui une véritable vénération. Joignant à la force les sentiments de la justice et de la persuasion, c'est avec le secours même des sauvages qu'il éleva le *fort Sutter*, au moyen duquel il pouvait leur imposer. »⁵⁸⁸

⁵⁸⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 549.

⁵⁸⁵ *Ibid.*, pp. 549-550.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, pp. 551.

⁵⁸⁷ Sutter s'installe en Californie en 1840 ; l'année qui suit, il achète les vastes concessions et le matériel du Fort Ross, établissement russe le plus méridional d'Amérique. Il fait ainsi l'acquisition d'étendues de terre qui lui permettent de pratiquement s'imposer en maître de la Haute-Californie, au détriment des autorités mexicaines et des tribus indiennes. PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, « Nuestra California. Faire Californie entre deux constructions nationales et impériales (vers 1810-1850) », thèse d'histoire, EHESS, 2014, pp. 463-467.

⁵⁸⁸ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 552.

Le portrait qui est rendu de Sutter est celui d'un homme débonnaire, entreprenant et civilisateur : il devient sous la plume de Saint-Amant l'artisan du redressement d'une partie de la Californie en déperdition depuis la sécularisation des missions catholiques, parvenu à élever le statut des Indiens grâce à l'apprentissage de l'agriculture qu'il leur a prodigué. Par son rang et ses actes, il incarne aux yeux de Saint-Amant un genre de figure-type, d'idéal de ce que doit être un entrepreneur colonial. Le récit qu'il donne à lire n'est cependant que la reprise de faits déformés par Sutter lui-même, ou auxquels il accorde une approbation tacite, sinon les deux : lorsqu'il prend possession du site amené à devenir Sutter's Fort, l'aventurier suisse est accompagné de mercenaires et d'émigrants européens armés, n'hésitant pas à réprimer dans le sang les Indiens menant des raids ou lui refusant sa présence sur le territoire, tandis qu'il achète le soutien des autres à l'aide de marchandises importées d'Hawaï. De là, certains d'entre eux travaillent à son service, parfois dans un état de sujétion proche de l'esclavage, et ce moins afin d'être « civilisés », comme l'entendaient les missions catholiques, que de d'octroyer à Sutter une main d'œuvre bon marché, à même de participer au renflouement des dettes qu'il a contractées à l'achat de sa « Nouvelle-Helvétie »⁵⁸⁹. On est loin de la figure généreuse et désintéressée que nous présente Saint-Amant, en ces mots précisément. Il poursuit en disant que la ruée fut synonyme de ruine pour Sutter qui, par refus d'exploiter l'or puis par excès de générosité, s'est trouvé contraint de se défaire de Sutter's Fort, devenu Sacramento⁵⁹⁰. Au sein de cette partie du récit, on comprend la condamnation par Saint-Amant du « désordre » (là encore un terme qu'il emploie) inhérent à la ruée : l'arrivée des *squatters* et chercheurs d'or sur les terres de Sutter est désignée comme une « monstrueuse spoliation des propriétés qu'il tenait aux meilleurs titres, cession des anciens tenanciers, concession du gouvernement, conquête du travail et de l'industrie [...] »⁵⁹¹. De la même façon qu'on lisait chez Dillon le souci de l'instauration d'une forme d'ordre bourgeois par le comité de vigilance, Saint-Amant exprime toute sa réprobation à l'égard de l'attaque subie par Sutter sur ses propriétés. S'il prend parti en sa faveur, c'est certes par amitié, certes parce qu'il absorbe un récit soigneusement construit par son interlocuteur, mais aussi parce que, tout comme ce dernier et tout comme Dillon, il perçoit l'extrême effervescence de la ruée vers l'or comme un état anormal et susceptible de mettre en péril l'ordre bourgeois, reposant pour partie sur le droit à la propriété matérielle et foncière. C'est en raison de ses propres sensibilités et préoccupations que Saint-Amant se laisse volontiers influencer par le récit qu'a pu lui délivrer Sutter.

⁵⁸⁹ HURTADO, Albert L., *John Sutter: A Life on the North American Frontier*, Norman, University of Oklahoma Press, 2006, pp. 67-80.

⁵⁹⁰ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 553-554.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 553.

IV.D - Châtelain et la rencontre élitaires au service de sa carrière et de la construction d'un réseau d'information

Lorsque l'on se penche enfin sur l'enquête d'Anatole Châtelain, il n'est pas si aisé d'y déceler tant de profils de notables. Comme explicité au cours des chapitres II et III, son attention s'est d'abord portée sur les placers et les nombreux mineurs y travaillant, aussi revient-il si souvent sur eux dans ses rapports que les élites semblent presque passer au second plan. Mais à l'instar des deux autres agents, il se repose aussi sur quelques-uns de ces notables californiens pour se procurer des informations, encore que nous ne puissions cette fois guère apprécier la dimension plus personnelle de ses démarches, comme on le pouvait dans certains cas avec Saint-Amant et Dillon.

À l'inverse de ce dernier, Châtelain ne paraît pas tant avoir côtoyé d'officiels ou de représentants de l'autorité politique étatsunienne en Californie. La seule référence se rapportant à un tel personnage est celle d'un « général Smith », que l'on suppose être Persifor Smith, ex-gouverneur territorial et commandant de la division du Pacifique de l'armée étatsunienne⁵⁹², également auteur avec Thomas Butler King d'une enquête sur les ressources du pays aurifère en 1849⁵⁹³. Châtelain lui aurait émis une demande, manifestement en vain (en tout cas dans un premier temps) de données statistiques sur la Californie afin de les soumettre au ministère⁵⁹⁴. On ignore tout des circonstances de cette rencontre, si elle a eu lieu en personne ou par quelque correspondance, d'autant plus que l'agent, par la suite, n'évoque plus du tout Smith. Sa démarche, en tout cas, est semblable à celle de l'ambassade Lagrené, laquelle n'hésite pas à s'en remettre à diverses autorités publiques, civiles ou militaires, pour obtenir des informations statistiques sur le commerce. Lorsqu'ils débarquent à Manille (alors sous domination espagnole), les représentants français s'emploient activement à demander des informations au gouverneur général de la colonie et au collecteur des douanes⁵⁹⁵.

Au reste, le public de notables auprès duquel il s'est rendu ne semble pas si différent de celui de Dillon : en effet, Châtelain prétend avoir cherché des renseignements sur le commerce et

⁵⁹² WEST, Elliott, *Continental Reckoning: The American West in the Age of Expansion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2023, p. 46.

⁵⁹³ STEEL, Edward M., *Op. cit.*, 1964, p. 74.

⁵⁹⁴ « [...] je me serais cependant empressé de vous soumettre au moins des considérations générales sur le commerce de la Californie, par le dernier Courrier, si je n'avais attendu des renseignements statistiques que le G^{al} Smith m'avait laissé espérer pour les premiers jours de la nouvelle année et qui devaient corroborer mon appréciation sur l'ensemble des faits que je suis appelé à juger. » AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, pp. 1-2. Il ajoute, peu après : « En attendant donc ceux [les chiffres] que je pourrai obtenir, par exception, et par l'entremise du Général, avec un caractère d'authenticité incontestable, je ne veux pas tarder davantage de porter à votre connaissance le résultat de mes recherches et de mon examen. » *Ibid.*, p. 2.

⁵⁹⁵ SALMON, Claudine, *Art. cit.*, 2008, pp. 172-173.

la législation douanière auprès des marchands et négociants directement implantés à San Francisco, en particulier francophones. Sans que ne soient nommés d'individus ou de maisons spécifiques, il y fait plusieurs fois allusion, principalement dans son rapport général sur la Californie. Loin de s'embarrasser de détails, il explique avoir pu récupérer des données sur le commerce des vins auprès de « l'une des meilleures maisons françaises de San Francisco »⁵⁹⁶ ; selon toute vraisemblance, il doit s'agir de l'une des entreprises avec lesquelles Dillon nourrit déjà des contacts. De même, Châtelain dit brièvement avoir pu rencontrer des négociants français lorsqu'il a mené son enquête sur la législation douanière en vigueur, et indique ne pas avoir pu obtenir de résultats que le ministère puisse juger satisfaisants, au regard de leur adaptation qui se fixe plus sur la seule situation du marché que sur les juridictions en vigueur⁵⁹⁷. Au-delà des seuls francophones, il a dû entrer en contact avec la maison Moffat & Co, responsable de la mise en circulation d'une partie des pièces de monnaie ayant cours en Californie⁵⁹⁸, afin de se procurer des informations sur la qualité de l'or extrait des placers.

Par le temps passé aux mines, il a plus d'une fois pu s'entretenir avec des ingénieurs spécialisés dans l'extraction de l'or (ainsi qu'il le mentionne en désignant un « M. Pommier ») ou quelques chefs d'entreprises minières (il cite les directeurs de l'Aurifère devenue « Compagnie de l'Union », installée à San Andreas, messieurs Lacoste et Bombard). Aussi s'en remet-il à Charles Boursier de la Rivière (dont on rappelle le rôle dans le règlement de l'affaire des Fourcades et qu'il est nommé agent consulaire par Dillon), et ce afin de se lancer dans le travail des mines. Châtelain l'a manifestement rencontré au cours de son enquête aux branches de la Stanislaus, et a dû s'en faire une connaissance amicale, aussi l'influence qu'il semble avoir sur une partie des mineurs français doit contribuer à l'ériger en pourvoyeur d'informations fiables sur la situation des nationaux. En outre, la tournée de Châtelain aux mines l'a aussi amené à rencontrer d'autres notables et individus qualifiés, mais qui semblent pour la plupart francophones (ils sont en tout cas plus souvent mentionnés que les autres). Les diverses lettres de recommandation des ministères ont dû lui être d'un immense secours auprès de ce public, tout comme auprès des négociants. À titre de comparaison, il est généralement nécessaire pour les nouveaux préfets ou délégués de police extérieurs à leurs zones d'affectation de s'armer de lettres de recommandation offertes en amont

⁵⁹⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 52.

⁵⁹⁷ « Relativement au Résumé des opinions des Commerçants français de San Francisco sur la législation, je dois dire que les préoccupations sont, ou du moins étaient, telles que les négociants français avaient complètement abandonné la théorie pour la pratique matérielle des affaires, et qu'ils souriaient quand je venais leur demander ce qu'ils pensaient de tel paragraphe, de tel article, de tel Tarif. » *Ibid.*, p. 111.

⁵⁹⁸ ADAMS, Edgar H., « Private Gold Coinage. II. », *American Journal of Numismatics (1897-1924)*, vol. 45, n°2, avril 1911, pp. 46-67.

par le MI ; elles permettent à ces fonctionnaires de débloquer les faveurs des élites locales⁵⁹⁹. Il ne serait donc pas surprenant, dans le cas de Châtelain, qu'il ait bénéficié grâce aux lettres de l'aide d'un public qui avait tout intérêt à renseigner le ministère chargé du commerce, par l'intermédiaire direct de son agent.

Cet ensemble de contacts, incluant sans doute de nombreux autres qu'il ne se renseigne pas, s'insère dans un véritable réseau d'informations que Châtelain entend mettre sur pied afin de disposer à long-terme d'un canal de renseignement fiable sur la Californie ; il ne souhaite pas se contenter d'informations prélevées à un instant précis, compte tenu du caractère très mouvant de la situation économique de l'État. D'une certaine façon, Châtelain a œuvré à laisser en Californie une trace pérenne de son enquête, qu'il pourrait mobiliser au service du MAC. À plusieurs reprises, l'agent signifie à sa hiérarchie avoir acquis des nouvelles de Californie par le biais de correspondants présents sur place. C'est le cas lorsqu'il écrit au ministre le 10 juin 1851 : tout juste débarqué à New York, il transmet un double rapport sur la Californie et Veracruz, sur la base d'informations respectivement datées des 15 mai et 17 avril. D'emblée, il précise : « [...] je m'empresse de vous envoyer les quelques notes sur la situation Commerciale du marché de Vera-Cruz ainsi que certains renseignements que vient de m'adresser de San-Francisco mon correspondant - moyen d'information que j'ai établi dans les centres étrangers par moi visités. »⁶⁰⁰ On ne dispose d'aucune information quant à l'identité de son correspondant, mais il est à supposer qu'il s'agit d'un individu inséré dans les circuits commerciaux de l'État, en capacité d'au mieux renseigner Châtelain sur la conjoncture du marché et du pays aurifère. En tout cas, c'est sur la base d'informations que lui fait parvenir ce contact qu'il écrit sur la Californie dans le rapport du 10 juin, en les complétant occasionnellement de ses propres observations.

Châtelain insiste d'ailleurs sur cette question des correspondants à l'issue de son rapport sur le Mexique, Galveston, la Nouvelle-Orléans et New York, rédigé le 15 avril 1852. Il écrit, dans le résumé final :

« J'avais toujours entendu dire, il m'avait semblé voir que l'ancien Ministère du Commerce était, indirectement, ce qui existe encore, mais, en outre, et, en général, incomplètement, irrégulièrement, tardivement surtout, renseigné par les Agents Consulaires

Dès lors, aussitôt hors de France, j'ai cherché, dans les limites de ma faible sphère, à créer au Ministère, quelques sources de renseignements réguliers et nouveaux. Pour atteindre à ce but, j'ai réuni les commerçants, organisé des correspondances, fréquenté, pressé, questionné les notables nationaux et Etrangers, demandé des échantillons. [...]

⁵⁹⁹ KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, p. 245.

⁶⁰⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 10 juin 1851, p. 1.

C'est ainsi que j'ai pu envoyer des notes ou Rapports sur Ténériffe, Montevideo, le Paraguay, les Provinces de la Plata, la Province de Rio Grande du Sul, le Chili, la Californie, Vera-Cruz, la Nouvelle-Orléans, etc [...]. »⁶⁰¹

Cette citation de l'agent est intéressante pour plusieurs raisons. D'abord, elle confirme ce que l'on supposait déjà : Châtelain a veillé à tisser des liens avec de multiples correspondants appartenant, pour la plupart, aux strates hautes ou intermédiaires des sociétés qu'il a côtoyées, en l'occurrence des individus liés aux milieux du commerce et du négoce. Dans le cas de la Californie, il doit s'agir d'hommes d'affaires franco-étatsuniens installés à San Francisco, peut-être aussi à Stockton ou d'autres villes de l'intérieur de l'État, ce qui est moins certain. Le second point d'intérêt de la citation est relatif aux raisons l'ayant poussé à agir de la sorte : on distingue l'entremêlement de deux impératifs, l'un étant l'obtention de sources d'informations durables, l'autre de contourner l'intermédiaire du MAE en matière de renseignement économique. En effet, il s'agit d'un moment où le MAC doit se subordonner au MAE pour acquérir toutes les données commerciales extérieures exigées par les chambres de commerce ; il passe au second plan et dépend de plus en plus de la qualité des consuls en poste à l'étranger pour se les procurer⁶⁰², ce dont Châtelain est conscient en tant qu'enquêteur et rédacteur du MAC. Visiblement déçu par la prétendue incompétence des consuls qu'il a rencontré en Amérique latine⁶⁰³, il inscrit sa démarche de construction d'un réseau de renseignement dans un contexte de rivalités interministérielles ; par son action, il signifie son refus de laisser le monopole de l'intelligence économique extérieure à un MAE jugé trop faible, voire indigent. Reviennent par le même coup les préoccupations initiales de la mission Châtelain : il s'agit toujours pour lui de grimper dans la faveur des échelons supérieurs de la hiérarchie ministérielle. En profitant des tensions existantes entre les deux ministères sur le partage de

⁶⁰¹ AN/F12/2593/A, dossier Châtelain, notes sur le Mexique et les États-Unis, p. 101.

⁶⁰² Sur la prépondérance consulaire en matière de renseignement économique extérieur au XIX^e siècle, voir SIM, Gérard, *Op. cit.*, 2020, pp. 223-229 ; et BRULEY, Yves, *Le Quai d'Orsay Impérial*, Paris, Éditions A. Pedone, 2012, pp. 359-364. Voir également BADEL, Laurence, « L'information économique extérieure en France au XX^e siècle. Redistribution des rôles entre les acteurs étatiques et privés », dans LAURENT, S. (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, pp. 205-241, et plus spécifiquement pp. 207-219.

⁶⁰³ Il ne manque pas d'émettre ses remontrances à l'administration du MAC, accusant les consuls français de ne faire preuve d'aucun zèle et de s'arrêter à la seule gestion des affaires courantes de leurs postes : « J'ai trouvé presque partout les agents consulaires restant tout à fait au dehors de la lutte commerciale de leur résidence, ne fréquentant pas les négociants et se contentant d'enregistrer les archives du passé sans se préoccuper de la question vitale d'anciens débouchés à conserver et de nouveaux débouchés à ouvrir à notre commerce d'exportation. » AN/F12/2593/A, dossier Châtelain, notes sur le Mexique et les États-Unis, p. 105. C'est au consul français en poste au Pérou qu'il destine les critiques les plus acerbes, le désignant comme « un obstacle de plus » ayant contribué à rendre sa tâche « pénible et singulièrement difficile. » *Ibid.*, p. 107. Inclut-il Dillon dans cette foule d'agents consulaires qu'il soumet à la critique ? Si l'on évacue de la question le contentieux entre les deux hommes au sujet des frais de retour de Châtelain en France *via* le Mexique, ce dernier ne semble pas avoir de raisons de mettre en doute les qualités de Dillon qui sait faire preuve de diligence dans la tâche qui lui est confiée.

l'information, et en mobilisant sur le long-terme les contacts élitaires qu'il a noué en Amérique, Châtelain se garantit une place confortable au sein des bureaux du MAC, se plaçant en expert du commerce américain, disposant de renseignements de première main et permettant d'accroître l'autonomie du ministère vis-à-vis du service consulaire.

Néanmoins, la pérennité de son entreprise dépend encore et toujours du bon vouloir de sa hiérarchie, notamment en matière de financements. Aussitôt présentée sa volonté de créer un réseau d'information, Châtelain précise : « Quant à mes autres contacts à l'Etranger, ils sont dans les meilleures intentions, mais pour entamer la correspondance promise, il me faudrait tems et argent et je n'ai ni l'autre. Je n'ai pu, en quelque sorte, que poser des jalons. »⁶⁰⁴ L'agent fait face au plus récurrent problème des missions commerciales, à savoir celui du budget : il doit en effet entretenir la correspondance lui-même, servir d'intermédiaire entre le ministère et ses contacts, expédier des courriers sur des distances lointaines (et par extension, souscrire à des frais d'envoi qui peuvent s'avérer coûteux⁶⁰⁵), aussi est-il possible qu'il reçoive ses informations sur contrepartie financière. Au regard de la frilosité déjà constatée des ministères à accorder des suppléments budgétaires aux agents en mission (en tout cas lorsque celle-ci prend fin), il n'est pas certain que la demande de Châtelain ait reçu de réponse affirmative.

IV.E - Les caractères communs de l'enquête élitare

Lorsque l'on considère comme un ensemble l'enquête des trois agents auprès de la notabilité de la côte ouest des États-Unis, plusieurs traits communs sont à noter. Le premier d'entre eux, c'est la récurrence de certaines catégories d'interlocuteurs. Bien qu'ils semblent aborder une très grande diversité de notables, il en est qui sortent du lot et se retrouvent dans l'inventaire des rencontres des trois agents : au premier chef, ce sont les individus appartenant au monde du négoce, et notamment les francophones. Tandis que Dillon est en contact permanent avec toutes les grandes maisons de commerce françaises de San Francisco, il est également évident que Châtelain mobilise leurs services pour requérir toutes les informations dont il a besoin pour compléter son enquête sur le mouvement commercial et douanier. Quoiqu'ils semblent plus en retrait de l'enquête de Saint-Amant, n'oublions pas qu'il se repose grandement sur les services de l'ex-capitaine Travailot reconverti en marchand à Portland, et qu'il obtient des données commerciales grâce aux

⁶⁰⁴ *Ibid.*, p. 105.

⁶⁰⁵ Nous renvoyons à la page 198 du présent mémoire ; le consul indique un tarif de 40 centimes de franc par lettre entre la France et la Californie.

autres Français implantés sur les lieux. De même, les hommes de la CBH représentent pour lui un précieux contact en Oregon. Bien qu'il ne le signifie jamais de façon explicite, il est plausible que Saint-Amant se soit aussi rendu auprès des firmes françaises de San Francisco. Enfin, dans une certaine mesure, on peut leur adjoindre les grands propriétaires fonciers eux aussi insérés dans les circuits commerciaux de la côte ouest, ce qui permet d'inclure la rencontre de Saint-Amant avec Sutter dans cette typologie. Systématiquement, les enquêteurs veillent à se renseigner auprès de ces élites marchandes et financières essentiellement francophones, et pour cause, elles sont en contact avec la métropole, sont un relais de son influence en Californie, sont au fait des évolutions de la conjoncture socio-économique, savent quels sont les prix des produits nationaux, quel est leur placement sur le marché, identifient des concurrents et peuvent préconiser des stratégies d'implantation commerciale. Pour les agents, il est vital de se renseigner auprès de cette catégorie de notables, qui est tout à la fois leur meilleure pourvoyeuse d'informations et la principale bénéficiaire de leurs enquêtes.

La seconde catégorie récurrente d'interlocuteurs commune à tous les agents sont les représentants des autorités souveraines locales, qui s'imposent comme de précieux contacts en matière de renseignements sur la législation douanière et le mouvement maritime. Ici, on pense aux collecteurs des douanes : James Collier et surtout Thomas Butler King sont sans conteste les contacts étatsuniens les plus réguliers de Dillon, tandis que le général Adair est le premier interlocuteur d'importance que Saint-Amant rencontre en Oregon (le premier aussi vers lequel il est dirigé par le consul). Quant à Châtelain, il a au moins cherché à entrer en contact avec Persifor Smith pour la collecte de statistiques. Il est systématiquement question d'individus assez haut placés dans la gestion des affaires relatives au commerce maritime, ce qui s'explique toujours par l'impératif d'acquérir des données ayant trait au négoce. Il s'agit aussi de faciliter l'insertion des nationaux en s'attirant leurs bonnes grâces ; cela concerne surtout Dillon, dont les prérogatives consulaires l'obligent à se placer en bonnes relations avec diverses personnalités politiques étatsuniennes (telles que le gouverneur de l'État).

Comparées à d'autres missions commerciales, celles de Dillon, Châtelain et Saint-Amant sont très classiques au point de vue des interlocuteurs avec lesquels ils s'entretiennent. À titre d'exemple, ils recherchent les mêmes types de contacts que l'ambassade Lagrené. Quand les délégués qui la comprennent se rendent en Insulinde, ils obtiennent systématiquement des informations auprès des maisons de négoce françaises voire britanniques et étatsuniennes déjà implantées sur les lieux : à Manille, ils rencontrent deux négociants nationaux, de la Thune et Lagravère ; à Singapour, le représentant de la firme britannique Lloyd Syme & Co, le planteur américain Balestier ainsi que le consul et entrepreneur portugais Almeida, à défaut de pouvoir y

trouver des Français ; à Batavia, les hommes d'affaires français Sanier, Suermond & Co⁶⁰⁶. Les consuls installés à l'étranger agissent à l'identique. À la fin du XIX^e siècle à Montréal, le consul général George Dubail fréquente assidûment ses compatriotes impliqués dans les milieux marchands et industriels et mobilise ce réseau pour fonder une chambre de commerce française ayant pour rôle la dynamisation des rapports économiques franco-canadiens⁶⁰⁷. Il s'agit d'autant de profils que l'on retrouve dans les enquêtes de nos agents en Californie et en Oregon, et pour cause, elles partagent des objectifs communs. Dans ce cadre, les négociants et les propriétaires fonciers sont une catégorie typique d'interlocuteurs, tout comme le sont les fonctionnaires des puissances étrangères, surtout ceux liés aux douanes.

Il convient de signaler aussi que ce monde de notables fréquenté par les agents est extrêmement genré : les mentions de femmes qu'ils auraient rencontrées sont rarissimes, pour ne pas dire inexistantes. Dillon n'en croise aucune, Châtelain non plus et Saint-Amant n'en évoque brièvement qu'à de très rares occasions, bien que l'on sache que son épouse ait pu en rencontrer ou en accueillir quelques-unes dans son club de San Francisco, puis à son café de Sacramento⁶⁰⁸. Les milieux d'affaires et politiques face auxquels ils se trouvent sont exclusivement masculins. Au reste, cela s'explique en partie par le contexte démographique très particulier de la ruée vers l'or : ce sont d'abord de jeunes hommes qui émigrent, ayant pour optique de rapidement s'enrichir en Californie avant de retourner dans leurs États ou pays d'origine et d'y retrouver leurs familles. Cela offre pour résultat une Californie dont la population est composée entre 90 et 95% d'hommes en 1850. Ce n'est que plus tardivement que les proportions de genre de l'émigration commencent à s'équilibrer, après les séjours de Châtelain et Saint-Amant⁶⁰⁹. Cette invisibilité des femmes est telle que dans leurs écrits, ils reprennent l'habituel *topos* des témoignages français de la ruée vers l'or estimant l'absence des femmes comme l'un des facteurs d'instabilité de la société californienne⁶¹⁰. Cela les conduit aussi à saluer les efforts visant à accroître la présence féminine dans le *Golden State*, puisqu'ils considèrent cette dernière comme porteuse de vertu, de valeurs familiales et religieuses qui manqueraient cruellement à la Californie, ainsi que le décrit Châtelain dans *La Semaine* :

« Maintenant, plus que jamais, la foule fréquente les temples depuis l'arrivée sur le sol californien de la femme, de la mère de famille, qui vient, digne interprète, prier la divine d'écarter de la région nouvelle les désastres

⁶⁰⁶ SALMON, Claudine, *Art. cit.*, 2008, p. 172, pp. 175-176, p. 179.

⁶⁰⁷ POTON, Didier, « George Dubail, consul général de France, et la fondation de la chambre de commerce française de Montréal (1885-1890) », dans JESNE, F. (dir.), *Op. cit.*, 2017, pp. 121-133.

⁶⁰⁸ Dans l'un des courriers reproduits par Saint-Amant évoquant l'incendie du café, elle mentionne par exemple une certaine Sophie Treille, originaire de Toulouse. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 472-473.

⁶⁰⁹ VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2023, pp. 177-178.

⁶¹⁰ VILLERBU, Soazig, *Op. cit.*, 2007, pp. 152-154.

les calamités du passé, et la remercie de la prospérité qu'il lui a plu d'accorder à cette ville d'hier [San Francisco] à laquelle est réservé un si beau lendemain. »⁶¹¹

Plus loin, il poursuit encore :

« Les arrivages de la population féminine commençant à se régulariser vers la fin de l'année 1850, changèrent en un instant, et comme par magie, l'aspect des principales villes et surtout celui de San Francisco. [...] La vie publique de San Francisco n'était plus la même : la ville avait ses lieux de plaisir et de réunion. Ce n'était plus tant les vastes salles consacrées à la passion fiévreuse, effrénée du jeu, avec leurs *Bars* ruisselantes et colorées couvertes de verres mêlés et demi-pleins, et retentissantes de cris sauvages ou de chants obscènes [...]. »⁶¹²

Les discours de Saint-Amant et Dillon en la matière ne diffèrent pas tant, l'un et l'autre n'hésitant pas à saluer le caractère civilisateur de la femme californienne⁶¹³. De nouveau, ils lisent d'un œil bourgeois et conservateur le phénomène de ruée, lequel va de pair avec les propos déjà constatés sur le comité de vigilance ou sur la dépossession des moyens de Sutter : les agents appliquent une grille de lecture conservatrice sur les faits sociaux ayant cours en Californie. Puisqu'elle n'entre pas en adéquation avec les standards de la société bourgeoise occidentale, aux points de vue de la famille, du maintien de l'ordre et d'une certaine verticalité des rapports employeur-employé, la société de la ruée vers l'or est perçue comme essentiellement dérégulée et devant se conformer à une norme. Or, l'arrivée de la femme censée tempérer les ardeurs masculines est saluée par les agents pour cette raison : c'est un facteur de normalisation de la Californie, nécessaire à l'insertion commerciale française, comme nous le verrons ultérieurement.

Tout cela nous conduit à mettre en lumière le deuxième fait saillant de l'enquête élitaires, à savoir la tendance marquée des agents à partager les mêmes valeurs que leurs interlocuteurs ou à s'imprégner de leur vision des sociétés de ruée. Lorsque les trois investigateurs restituent leurs processus d'enquête respectifs, ils n'hésitent pas à rapporter les propos tenus par telle ou telle personnalité qu'ils ont pu rencontrer, à signifier leur accord avec eux plus souvent que des désaccords. Les notables rencontrés par Saint-Amant, Dillon et Châtelain semblent poser leur empreinte sur les enquêteurs, du moins ne tombent pas tant que cela en opposition frontale ; Collier

⁶¹¹ *La Semaine*, 23 juillet 1852, p. 283.

⁶¹² *Ibid.*

⁶¹³ Dans son récit de voyage, Saint-Amant accorde trois pages aux femmes californiennes, au sein desquelles il s'attache à décrire leurs mœurs et, plus généralement, celles de la famille américaine traditionnelle, patriarcale, non sans donner une forme d'approbation à ce modèle. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 486-489. Quant à Dillon, on sait qu'il s'engage auprès de Charles Brenham, le maire de San Francisco, à encourager l'arrivée des femmes françaises afin de participer à la « stabilisation » de la Californie et d'éviter la « démoralisation » des hommes. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 3 décembre 1851, folios 458-458v.

est le seul à y faire défaut, s'attirant l'ire du consul qui n'hésite pas à le qualifier de « voleur » et de « pirate »⁶¹⁴.

C'est grâce à leurs proximités que Dillon parvient à s'entendre avec King et Burnett, que Saint-Amant obtient l'amitié de Sutter et des missionnaires : ils appartiennent à un monde social conservateur qui tend à partager les mêmes vues, les mêmes mœurs et à considérer de la même façon les efforts de colonisation amorcés par les puissances occidentales (notamment les États-Unis). En conséquence de ces sensibilités qu'ils partagent avec les élites locales, les agents absorbent parfois complètement les discours qui leurs sont offerts : c'est de cette manière que Saint-Amant réitère les propos de Sutter et adopte à l'égard des tribus indiennes de l'Oregon le même regard que les missionnaires, ou que Dillon en vient à souhaiter le maintien au pouvoir du parti whig, à approuver la mise en place du comité de vigilance et la demande du maire de San Francisco d'envoyer des femmes françaises en Californie. C'est en raison de cette entente élitaires fondée sur les responsabilités respectives de chacun et sur leur appartenance commune à des catégories socio-culturelles aisées que les agents parviennent à socialiser, souvent dans un cadre informel, avec les notables californiens et orégonais.

L'usage de l'atout socio-politique comme moyen de se placer favorablement vis-à-vis des élites locales n'est pas un exclusif des enquêteurs étudiés. Lorsqu'ils voyagent en Amérique vingt ans plus tôt, Tocqueville et son ami Beaumont sont largement aidés, en plus des accréditations officiellement accordées par les ministères et diverses personnalités publiques, par leur propre statut social de jeunes aristocrates et par les connaissances qu'ils ont faites lors de leur traversée de l'Atlantique⁶¹⁵. Presque exclusivement, ils rencontrent des notables, pour beaucoup liés au parti whig ou critiques du populisme et de la présidence « autocratique » d'Andrew Jackson (tels que l'ancien président John Quincy Adams), avec lesquels ils partagent des accointances intellectuelles et qui contribuent largement à orienter l'opinion de Tocqueville sur la démocratie américaine, dans la mesure où ils sont sa principale source de renseignements⁶¹⁶. De nombreux préfets usent pareillement du prestige lié à leur nom ou à leur statut social pour se glisser au sein de milieux élitaires locaux auxquels ils sont pourtant étrangers : de la Restauration à la fin du Second Empire, les hommes issus de l'aristocratie présentent un profil très recherché en raison des portes que leur ouvre l'appartenance nobiliaire. Le préfet de Haute-Saône de 1815 à 1824, Joseph de Villeneuve-Bargemon, intègre ainsi rapidement la sociabilité de sa préfecture grâce à son ascendance noble⁶¹⁷. Avant de devenir le préfet de la Seine de Napoléon III, le baron Haussmann

⁶¹⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 1^{er} septembre 1850, folio 103v.

⁶¹⁵ ZUNZ, Olivier, *Op. cit.*, 2022, pp. 50-53.

⁶¹⁶ *Ibid.*, pp. 85-92.

⁶¹⁷ KARILA-COHEN, Pierre, *Op. cit.*, 2008, pp. 244-245.

occupe divers postes au sein de la préfecture de la Vienne au temps de la monarchie de Juillet, et devient un informateur assez efficace du régime, grâce au capital social de départ que garantissent son statut et l'aide du ministère, fructifié par l'organisation de nombreuses rencontres informelles (bals, dîners...), tantôt avec la noblesse locale, tantôt avec la bourgeoisie d'affaires. Mais à l'instar d'une partie de ses confrères parachutés dans des zones légitimistes, son incompréhension des mœurs de la première tranche de notabilité lui bloquait des perspectives de prises de contact, chose plus aisée vis-à-vis des seconds⁶¹⁸. Ces trois ressorts du capital social de départ, de la sociabilité élitaire et des mœurs communes semblent essentiels à la réussite de l'enquête élitaire : c'est grâce à leur capital social préexistant (la renommée d'échéviste de Saint-Amant, la dignité consulaire de Dillon, les lettres de recommandation du MAC à Châtelain), à leur appartenance à une même catégorie sociale (la bourgeoisie) et au partage des mêmes mœurs (le colonialisme, l'eurocentrisme, l'industrialisme) que Dillon, Saint-Amant et Châtelain parviennent à obtenir l'aide des notables de la côte ouest dans leur quête d'informations.

⁶¹⁸ *Ibid.*, pp. 245-248.

Chapitre V - Le mouvement commercial, objet de l'enquête marchande mobilisé à des fins de *lobbying* commercial et impérial

En complémentarité des informations diverses collectées aux mines et aux fermes, sur la potentialité de faire du public de ces deux espaces des consommateurs de produits français, les agents ont à charge de rapporter toutes les données liées au « mouvement commercial ». Cette notion désigne toutes les dynamiques de marché du lieu abordé : le mouvement des prix dans le temps pour tels ou tels biens et leur placement par rapport à la concurrence étrangère, le mouvement maritime, ainsi que les tendances locales de consommation. Ici, on retrouve une préoccupation propre à l'intelligence économique telle qu'elle est théorisée et pratiquée depuis le XVIII^e siècle⁶¹⁹ : on part du principe que les prix des marchandises sont les meilleures informations dont puissent disposer les entrepreneurs privés ; ils permettent de prendre en considération les quantités de biens manufacturés à mettre en vente sur un marché, de prendre acte de la place occupée par la concurrence et de se positionner par rapport à elle. Plus globalement, ces données sont censées être l'indicateur d'un marché favorable aux produits nationaux, aussi reste-t-on dans le paradigme selon lequel les chiffres et les statistiques sont une garantie de véracité, que recherchent les chambres de commerce françaises⁶²⁰. Comme dans le cas des mines et de l'agriculture, il est aussi attendu que les agents expriment des recommandations quant à la conjoncture économique locale. Cette collecte d'informations sur le commerce les conduit systématiquement à décentrer le regard, à envisager les relations économiques de la côte ouest avec le reste du monde sous l'angle du cadre plus large des rivalités impériales entre grandes puissances européennes, en Californie-même et dans l'océan Pacifique.

V.A - Une collecte compulsive de statistiques

Il ne serait pas tout à fait exagéré de prétendre qu'en Californie, les agents se prêtent à une collecte frénétique de chiffres en tous genres pour leur hiérarchie. Le rapport général de Châtelain regorge de prix, Dillon produit pareillement, le 5 mai 1851, un rapport de situation globale sur le *Golden State* mettant en avant une large batterie de données statistiques, et même Saint-Amant, dont

⁶¹⁹ CHARLES, Loïc, « Les représentations théoriques de la circulation de l'information économique au XVIII^e siècle », dans MARGAIRAZ, D., MINARD, P. (dir.), *L'information économique, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2008, pp. 71-91.

⁶²⁰ LEMERCIER, Claire, « Statistiques et « avis divers » : l'État, les chambres de commerce et l'information des commerçants (vers 1800-vers 1845) », dans *Ibid.*, pp. 335-369.

on a constaté la tendance à rester assez vague lorsqu'il s'agissait de quantifier certaines informations sur les mines, donne à voir les prix de quelques produits et denrées. Ici, notre propos n'est pas tant de dresser l'inventaire complet de tous les prix enregistrés par les agents en mission que d'offrir des exemples d'objets sur lesquels ils collectent des statistiques, l'usage qui en est fait et l'interprétation qu'ils en retiennent. Tout comme pour l'enquête sur le pays aurifère ou sur l'agriculture, nous ne saurions être exhaustifs, aussi nous en arrêterons-nous aux exemples les plus significatifs.

V.A.1 - Le mouvement maritime comme indicateur de la présence commerciale

Objet d'intérêt récurrent des divers rapports, le « mouvement maritime » fait partie des informations que cherchent systématiquement à récupérer les agents. Cette notion du mouvement maritime inclut toutes les données qui se rapportent au nombre de navires entrant de façon journalière, hebdomadaire ou mensuelle dans les principales zones portuaires abordées, à leur tonnage ainsi qu'au pavillon sous lequel ils naviguent. Pour les consuls, le mouvement maritime est une donnée cruciale qu'ils doivent impérativement collecter ; il s'agit même, depuis l'Ancien Régime, de la principale information qu'ils ont à charge d'enregistrer⁶²¹. Il n'est donc pas étonnant que Dillon en vienne régulièrement à communiquer à sa hiérarchie tout ce qui se rapporte aux marines marchandes déposant quantité de biens à San Francisco, et de même pour Châtelain et Saint-Amant. Ainsi, le rapport général qu'offre Dillon à sa hiérarchie le 1^{er} mai 1851 s'ouvre directement sur la mise en avant des volumes en tonneaux des diverses flottes marchandes s'arrêtant à San Francisco, ainsi qu'on peut le lire ici :

« Le mouvement du port de San Francisco, pendant les 3^e et 4^e trimestres 1850, a donné un résultat total de 179,984 tonneaux correspondant à une valeur importée de 16,018,725^f.

La part du pavillon américain a été de 61,664 tonneaux et de 4,675,370^f; celle du pavillon étranger de 118,320 tonneaux et de 11,343,355^f. »⁶²²

⁶²¹ C'est pour cette raison qu'ils sont généralement implantés sur les littoraux et dépendent, sous l'Ancien Régime, du MMC. LLORET, Sylvain, « Informer et protéger : l'agent général de la Marine et du Commerce de France à Madrid et les marchands français de Cadix (1748-1784) », dans BARTOLOMEI, A., CALAFAT, G., GRENET, M., ULBERT, J. (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Rome-Madrid, Publications de l'École française de Rome, 2017. Si le service consulaire passe ensuite au MAE, ses prérogatives en termes d'information maritime et commerciale restent identiques. SIM, Gérard, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020, pp. 104-110.

⁶²² ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 265.

Par la suite, fait intéressant, il expose sa méthodologie de décompte des données collectées ; le but de ces explications est d'offrir une perception aussi exacte que possible de la situation du marché et de l'état du trafic maritime vers la Californie, ce qui implique de faire savoir au ministère et aux chambres de commerce l'existence d'une marge d'erreur et le fait que certaines informations n'ont pu être collectées. Ainsi, Dillon précise avoir compilé les tonnages grâce aux rôles d'équipage des divers navires amarrés au port de San Francisco, tandis que la valeur des biens déposés sur le marché a été collectée auprès de la douane de la ville, puis convertie du dollar au franc (1 dollar équivalant à 5 francs). Il ajoute que ces valeurs correspondent au moment de leur entrée à San Francisco, et non à leur départ depuis les ports d'expédition. Autre précision de sa part, il lui est impossible d'estimer la part du commerce direct entre San Francisco et les ports atlantiques, considérant qu'une partie des marchandises transite par les ports de la côte Est des États-Unis, ce qui fausse donc en partie les estimations liées au trafic euro-californien. Avant de poursuivre son état du trafic maritime de San Francisco, Dillon tient à signifier au ministre que la situation du marché californien est encore trop instable et précaire pour qu'il puisse rédiger « un état de commerce et de navigation dans les formes prescrites par les circulaires ministérielles. »⁶²³ Il ne fait que réitérer un avertissement déjà exprimé dans la dépêche du 28 avril, dont le rapport général est une pièce-jointe, et dans laquelle il s'excuse encore de ne pas être en mesure d'offrir « des renseignements plus complets »⁶²⁴. En outre, malgré les très nombreux chiffres qu'il est parvenu à compiler, Dillon invite ses lecteurs à la prudence face à un marché encore en train de se constituer presque *ex nihilo*, difficilement encadré par des administrations douanière et consulaire entièrement neuves.

Il développe sur les six folios suivants l'état du trafic maritime à destination de la Californie, détaillant par ordre décroissant les principaux exportateurs, leur tonnage respectif et la nature des biens vendus sur le marché de San Francisco au cours des troisième et quatrième trimestres de l'année 1850⁶²⁵. Sont ainsi identifiés en première position les navires en provenance des colonies océaniques et asiatiques de la Grande-Bretagne, pour leurs denrées de première nécessité (pommes de terre, farines, légumes) et leurs ressources (le charbon) ; en deuxième place, le Chili, qui s'impose quasi-exclusivement par ses exportations de farines et sa localisation avantageuse sur la route du Cap Horn ; en troisième place, la Grande-Bretagne proprement dite, dont la totalité des produits se vendent à l'exception, dit le consul, des textiles, considérant que la France s'impose en championne sur ce terrain. Concernant cette dernière, elle se place « juste en-dessous » de la

⁶²³ *Ibid.*, folios 265-265v.

⁶²⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 28 avril 1851, folio 264.

⁶²⁵ Les informations qui suivent sont toutes issues de ce document. ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folios 265v-271.

Grande-Bretagne en termes de tonnage exporté, mais estime que cette perception est faussée par une intercourse en partie assurée par des tiers sous pavillon étranger (il évoque notamment les villes de la Hanse et les vaisseaux étatsuniens) ; sans surprise, comme évoqué au chapitre III, c'est grâce aux vins que la France se place le mieux sur le marché californien⁶²⁶. Dillon termine son tour d'horizon des entrées maritimes à San Francisco en évoquant tous les « concurrents mineurs » : la Chine, qui s'impose grâce à ses soieries et ses « curiosités » ; les îles du Pacifique (Hawaï, Tahiti), en tant qu'escales des baleiniers euro-américains ; et enfin, les villes hanséatiques, prospérant d'une politique d'import-export centrée sur Hambourg. À l'appui de ces considérations, il joint à son rapport un tableau des entrées maritimes de San Francisco, résumant l'ensemble des chiffres qu'il a collectés (Figure 16 et Figure 17, en annexe⁶²⁷). En offrant un tour d'horizon aussi détaillé du volume des flottes marchandes présentes en Californie, des biens écoulés sur place, des escales réalisées, Dillon présente aux industriels et armateurs français un maximum d'informations censées faciliter leur insertion sur le marché très disputé qu'est la Californie, d'envisager les forces et les faiblesses de la concurrence étrangère et du négoce national.

Le rapport de Dillon sur le mouvement maritime est typique en la matière, aussi la façon dont Châtelain présente ces chiffres au MAC ne diffère pas tant que cela de la sienne. Le chapitre quatre de son rapport général, relatif à la navigation et court de trois pages⁶²⁸, est une compilation générale des données relatives au tonnage des vaisseaux ayant fait escale en Californie du mois de février 1850 jusqu'à la fin du premier trimestre de l'année 1851, une plage chronologique tout juste plus importante que celle sélectionnée par Dillon. Contrairement à ce dernier, il ne précise pas l'ensemble de ses sources, mais il est fort probable que les informations à sa disposition proviennent elles aussi de la douane, et il affirme qu'une partie d'entre elles, relatives aux entrées et sorties de vaisseaux français, est issue des registres d'immatriculation du consulat de France⁶²⁹. Tout comme le consul, cependant, il précise ne pas pouvoir être le plus précis possible, en raison de la perte des « matériaux péniblement acquis », et ajoute ne retrouver qu'« une ou deux notes, pas davantage ». Rien qui ne l'empêche pour autant de restituer une vue d'ensemble des entrées dans la baie de

⁶²⁶ Ces positions sont accompagnées de statistiques sur leurs tonnages respectifs et la valeur des marchandises qu'ils écoulent : Dillon donne ainsi les chiffres de 35 448 tonneaux à 2 403 395 francs de valeur pour les colonies britanniques ; il ne précise pas les données sur le Chili, et se contente de dire qu'en arrivant en-dessous du tonnage colonial britannique, celui-ci le dépasse en valeur ; pour la Grande-Bretagne, il donne 17 095 tonneaux à 1 719 985 francs de valeur ; pour la France enfin, 17 708 tonneaux à 1 462 545 francs de valeur.

⁶²⁷ Voir pages 267 et 268 du présent mémoire.

⁶²⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 60-63.

⁶²⁹ Il est courant, dans le cadre d'enquêtes à l'étranger, de se rendre auprès des consulats nationaux pour obtenir des informations ou une assistance ; à dire vrai, il s'agit souvent du premier contact recherché par les agents en mission. SALMON, Claudine, « La mission de Théodose de Lagrené et les enquêtes sur les textiles d'Insulinde (1844-1846) », *Archipel*, n°75, 2008, p. 172, p. 175.

San Francisco et de leur tonnage du 1^{er} octobre 1849 jusqu'au mois d'avril 1851⁶³⁰. De façon peut-être plus intéressante, en s'appuyant sur les registres d'immatriculation, l'agent du MAC se penche en particulier sur le mouvement maritime national du 3 mai 1850 au 3 décembre 1850, relevant trente-sept vaisseaux français. Pour chacun, il détaille rigoureusement le type de navire (« 29 trois-mats marchands, 6 Goëlettes et Bricks, 2 bâtiments de l'Etat »), leur tonnage (« 11,444 tonn^x »), les cargaisons que chacun contenait, la valeur marchande de six d'entre eux (« une somme totale de 1,115,000.^{fr} »), le nombre de passagers à bord, leurs ports de départ et de relâche. Cette restitution des données par Châtelain, cependant, n'est pas accompagnée du volet qualitatif que l'on peut retrouver dans le rapport de Dillon : il se contente d'étayer l'information sous une forme brute et d'apporter des considérations d'ordre plus général sur le mouvement maritime en conclusion de son rapport. Ajoutons qu'il est peut-être limité à cet égard par la disparition d'une partie de ses documents lors de sa tournée aux placers.

V.A.2 - Le tarif douanier, principal obstacle commercial

Les informations sur la législation et le tarif douanier en vigueur sont un deuxième type de données sur lequel les agents en mission enquêtent systématiquement. Après tout, il s'agit de l'un des objets principaux du voyage de Châtelain (dont on rappelle qu'il est rédacteur au bureau des législations étrangères du MAC) et de celui de Saint-Amant en Oregon, aussi est-ce pour cette raison qu'ils sont invités à se diriger vers les collecteurs de la douane. L'objectif de cette démarche est de s'assurer que les armateurs et exportateurs nationaux aient connaissance des législations en vigueur pour savoir quels biens pourraient être soumis à des surcoûts, quelles sommes d'argent préparer en vue de l'amarrage et du débarquement du fret dans les zones portuaires à l'étranger. Évidemment, il s'agit aussi d'éviter les déconvenues et la détérioration des relations avec les autorités douanières étatsuniennes ; la querelle avec Collier est encore de mémoire vive, tant et si bien que Dillon lui attribue la faute toute entière du recul général des arrivées de marchandises sous pavillon français aux États-Unis (et à San Francisco tout particulièrement)⁶³¹. Certaines de ces

⁶³⁰ « Du 1^{er} octobre 1849 à février 1850, 345 bâtiments, sous pavillons divers, sont entrés dans le port de San Francisco. De février 1850 à fin du 1^{er} trimestre 1851, 800 navires américains venus des Etats-Unis par escale ou en droiture, sont entrés dans la Baie aux Portes d'or. Au mois d'avril 1851 sur 185 navires à l'entrée, 132 étaient américains, et sur les 191 à la sortie, 145 naviguaient sous le pavillon au yacht étoilé des Etats-Unis. De fin janvier à fin février 1850, le tonnage des navires à l'entrée fut de 28,712 Tonn^x, dont les 69/100 importés par navires américains. » AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 61.

⁶³¹ ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 269v.

questions se recourent avec celle du mouvement maritime, puisque les deux objets sont intimement liés (une douane élevée peut conduire au découragement des exportations par voie maritime).

Conformément à ses ordres de mission, Saint-Amant indique dès son premier rapport le tarif douanier en vigueur en Oregon, accordant un folio recto-verso à cette seule question⁶³². Il ne fait aucun doute qu'il tient ces données du général Adair, en charge du poste d'Astoria. On y apprend ainsi que des droits d'entrée s'appliquent sur tous les pavillons, d'un montant plus ou moins élevé (entre 10 et 15 dollars) selon le tirant d'eau des vaisseaux⁶³³ entreprenant la traversée de l'embouchure du Columbia pour déposer des marchandises à Astoria. À la suite de quoi, Saint-Amant s'empresse de préciser qu'il est nécessaire d'affréter des pilotes étatsuniens pour que les cargaisons puissent atteindre Portland, seule véritable place de débarquement des exportations en Oregon. En effet, les États-Unis restreignent la navigation sur le fleuve aux seuls navires sous pavillons étoilé et britannique, en vertu du traité de l'Oregon de 1846 ; d'après Saint-Amant, les vaisseaux français ne sont quant à eux tolérés qu'en certains cas, et ajoute : « Il importe que nos armateurs soient bien informés que le Columbia leur est fermé et que le pavillon français n'est reçu dans l'Orégon qu'à Astoria. Aujourd'hui, sous aucun prétexte, aucune exception ne peut être faite à cette règle ». Sans aucun doute craint-il que ne se reproduisent les mêmes désagréments qu'à San Francisco. Paradoxalement, la robustesse de la législation douanière contribue à rendre assez concise l'enquête sur cet objet en Oregon.

Lorsqu'ils sont en mission en Californie, Dillon et Châtelain veillent plus précisément à s'enquérir du montant de la douane sur une vaste gamme de produits importés. Le 30 septembre 1850, le consul joint ainsi à sa dépêche une table des prix courants de la place de San Francisco, accompagnés du montant des prélèvements réalisés par la douane sur chacun des produits importés⁶³⁴. Deux semaines plus tard, il s'insurge des difficultés posées par le tarif de 40 centimes de franc par lettre expédiée de France en Californie (ou inversement) qu'impose le service douanier de San Francisco, nuisible selon lui aux intérêts nationaux en cela que cette situation décourage le maintien du contact entre les Français émigrés et la métropole⁶³⁵. Comme de coutume, Châtelain s'illustre par la rigueur de son enquête et relève l'ensemble des droits pesant sur le commerce avec la Californie : en plus de prendre en considération le seul tarif douanier, il renseigne tous les

⁶³² ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 14 août 1851, folios 479-479v. Il convient de préciser qu'il réécrit presque mot pour mot son propos sur le tarif douanier au sein de son récit de voyage (comme une large part de ce qu'il décrit par ailleurs). SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maisson, 1854, pp. 148-149.

⁶³³ Le tirant d'eau mesure l'immersion d'un navire dans l'eau ; dans ce contexte, contrôler le tirant d'eau revient à estimer le chargement des vaisseaux.

⁶³⁴ À s'en fier aux propos du consul ; la table de prix en question ne figure pas dans la correspondance consulaire. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 septembre 1850, folio 112.

⁶³⁵ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folios 116-116v.

surcoûts liés à l'usage d'intermédiaires (courtiers et consignataires) prélevant par avance au moins 10% de la valeur des biens écoulés. Additionnés à la douane, il estime le tarif des importations « en moyenne de 55 à 60% de la valeur des marchandises importées », un montant très élevé qui tend à rendre prohibitifs les échanges avec la Californie⁶³⁶. Plus loin, trois pages sont dédiées aux droits s'appliquant d'une part sur l'écoulement de certaines marchandises, d'autre part sur le *wharfage*⁶³⁷ des bateaux à San Francisco et à Sacramento selon leur type (*steamers* ou à voiles)⁶³⁸. Concernant les tarifs qui s'appliquent au *wharf* de la deuxième ville, il cite, en guise de source, le *Sacramento Daily Times* du 20 mars 1851 dans lequel il a relevé l'ensemble des prix courants, figurant parmi les pièces justificatives de son rapport⁶³⁹. Rien d'étonnant à son usage de la presse comme source de renseignement commercial : de la fin du XVIII^e siècle à celle du XIX^e siècle, si le journal devient progressivement le vecteur d'informations très diverses, il sert d'abord de lieu de publicité et de renseignement au service des commerçants de leur localité d'impression⁶⁴⁰. Sont ainsi renseignés les arrivages de marchandises, leurs prix et éventuellement les frais supplémentaires qui s'y appliquent ; il est naturel que Châtelain s'appuie sur la presse pour collecter ces informations. Le *Sacramento Daily Times* n'est d'ailleurs pas le seul journal cité : figurent également en pièces justificatives deux coupures du *Daily True Standard* de San Francisco, datées des 14 et 19 mars 1851, une coupure du *San Francisco Daily Herald* du 4 décembre 1850, deux coupures de l'*Alta California* de San Francisco du 28 novembre 1850 et le numéro entier du même journal du 20 mars 1851⁶⁴¹. L'agent a collecté, tout au long de son périple, des exemplaires de journaux devant permettre à son lectorat (celui des bureaux ministériels en tout cas) de se faire une idée nette des prix du marché à des instants différents.

⁶³⁶ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 49.

⁶³⁷ Châtelain emploie abondamment le terme anglais de *wharfage*, qui désigne la mise à quai des navires.

⁶³⁸ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 54-56.

⁶³⁹ *Ibid.*, p. 139.

⁶⁴⁰ Voir CROUTHAMEL, James L., « The Newspaper Revolution in New York, 1830-1860 », *New York History*, vol. 45, n°2, avril 1964, pp. 91-113 ; MCKUSKER, John J., « The Demise of Distance: The Business Press and the Origins of the Information Revolution in the Early Modern Atlantic World », *The American Historical Review*, vol. 110, n°2, avril 2005, pp. 295-321 ; et MARZAGALLI, Silvia, « La circulation de l'information et les réseaux marchands à l'époque moderne », dans LAURENT, Sébastien (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, pp. 28-34.

⁶⁴¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 131-137.

V.A.3 - Des enquêtes inégales sur le prix courant des biens de consommation

Les informations de la presse que mobilise Châtelain, et sans doute d'autres récupérées auprès des multiples maisons de commerce françaises de San Francisco, sont ainsi mises à l'usage pour dresser de grands tableaux de prix destinés à être restitués tels quels dans des publications officielles telles que les *Annales du commerce extérieur*. Les pages soixante-huit à soixante-seize du rapport général sont ainsi exclusivement comblées par des tableaux renseignant les prix courants tels qu'ils étaient en 1848, comparés à ceux des années 1849 à 1851 ; un tableau comparant les prix du dernier trimestre 1850 et le premier de 1851 sur le marché de la seule ville de San Francisco ; un tableau sur le prix des matériaux de construction rapportés à ceux des terrains et des locations, accompagné de détails sur la législation foncière ; et un tableau sur le prix des denrées alimentaires⁶⁴². Un dernier tableau occupe la page soixante-douze du rapport. Ce dernier est autrement plus conséquent que les autres, puisqu'il est en format A3 et non plus A4, et renseigne les prix courants pour chaque année depuis les débuts de la ruée, ainsi que ceux plus spécifiques des différentes places marchandes de l'État (San Francisco, Sacramento, Stockton) et du pays aurifère au moment du voyage de Châtelain. Sont compilés les prix des denrées de subsistance telles que les farines, la viande en conserve, les légumes, et des biens de consommation comme le tabac, le café ou les alcools (whiskeys, vins, rhums, cognacs). Aucun consommable ne semble avoir été négligé par l'agent en mission, et l'on remarque par ailleurs une attention marquée aux variations mensuelles des tarifs. Il n'est pas étonnant que ce tableau (comme d'autres listes de renseignements semblables) soit reproduit tel quel dans la livraison de mai 1852 des *Annales du commerce extérieur*⁶⁴³, ainsi qu'on l'observe Figure 18, Figure 19 et Figure 20, placées en annexe à des fins de lisibilité⁶⁴⁴. C'est un exemple parmi d'autres de typologie pratique censée permettre aux industriels français la visualisation en un regard de la situation du marché californien, et pas seulement de la place de San Francisco.

Si l'enquête de Châtelain sur les prix est la plus complète, elle n'est pas la seule. Saint-Amant recueille lui aussi quelques données sur la valeur des denrées, en particulier en Oregon, sur lequel le consul manque cruellement d'informations. À l'occasion de son deuxième rapport, faisant suite à son premier séjour aux Prairies Françaises, il offre à son supérieur de modestes renseignements sur le prix des blés, notant un « cours très variable » en raison de l'écoulement des récoltes sur le marché aussitôt la moisson accomplie. D'après lui, le boisseau de froment de 60 livres est ainsi

⁶⁴² *Ibid.*, pp. 68-76.

⁶⁴³ *Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux.*, n°13, mai 1852, pp. 22-24.

⁶⁴⁴ Voir pages 269, 270270 et 271271 du présent mémoire.

écoulé à un prix moyen d'environ 75 à 80 cents en liquide ou 1 dollar en marchandises, un tarif aligné sur le marché de San Francisco. Outre les blés, il a également enquêté sur l'industrie émergente du bois, l'amenant à rapporter le prix des planches, d'environ 20 à 25 dollars les mille pieds. Il complète en indiquant que la rareté du numéraire impose aux propriétaires fonciers et agriculteurs de s'endetter auprès des maisons de commerce⁶⁴⁵. Mais il s'agit bien là des seules informations relatives aux prix courants de l'Oregon que l'on retrouve dans les rapports et le récit de voyage de Saint-Amant, ce qui témoigne encore d'une enquête qui paraît finalement moins aboutie que les autres. Notons cependant le pessimisme de Dillon quant à l'utilité à tirer du prix courant des marchandises : si, comme explicité plus tôt, il envoie bien un tableau censé renseigner les prix et les tarifs douaniers associés, il n'hésite pas à dire dans sa première dépêche au ministre n'avoir « jamais vu un prix courant qui donnera une idée assez exacte de la situation commerciale de cette place »⁶⁴⁶. En cause : l'encombrement perpétuel du marché de San Francisco et l'inconstance des stocks de divers produits, lesquels conduisent à l'instabilité des prix. Tandis que certains biens de consommation sont importés en quantités trop importantes et doivent rester à quai, d'autres le sont de manière insuffisante ; cette situation donnant lieu à des prix courants parfois bien trop faibles ou *a contrario* extrêmement élevés, d'où la remarque initiale du consul⁶⁴⁷. Il ne s'agit pas d'un refus d'envoyer les prix courants au MAE (à plusieurs reprises il les expédie en pièce-jointe de ces dépêches⁶⁴⁸), mais d'un avertissement : les prix transmis doivent être considérés avec prudence par les exportateurs, au regard de leur caractère très changeant.

V.A.4 - Numéraire et titre de l'or : les agents face aux débats sur la monnaie

Derrière cette instabilité des prix se trouvent deux questions incontournables dans le contexte de la ruée vers l'or californienne, étroitement liées l'une à l'autre : celle de la monnaie et

⁶⁴⁵ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 31 octobre 1851, folios 482v-483 ; SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 154-155.

⁶⁴⁶ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 31 juillet 1850, folio 85.

⁶⁴⁷ Voir LOTCHIN, Roger W., *San Francisco 1846-1856: From Hamlet to City*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1979, pp. 45-82.

⁶⁴⁸ Outre la dépêche déjà mentionnée du 30 septembre 1850, il indique trois autres tableaux de prix courants le 15 octobre 1850, le 15 février 1851 et le 15 décembre 1851. Toutefois, comme le précédent, il ne figure pas dans la correspondance consulaire. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1851, folio 117 ; ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 février 1851, folio 242v ; ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 décembre 1851, folio 467. On sait, par deux correspondances du MAE à Dillon, que ces informations transitent en fait au MAC – avec un délai d'environ deux mois par rapport à leur expédition initiale par le consul. ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon du 15 avril 1851, folio 255 ; ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon du 14 juin 1851, folios 305-306.

du produit des placers⁶⁴⁹. Puisque l'on parle de ruée vers l'or, ce matériau est bien évidemment un objet de premier intérêt aux yeux des enquêteurs et des ministères qu'ils sont chargés de renseigner. L'enquête sur l'or et le numéraire est extrêmement importante, considérant qu'elle doit confirmer et chiffrer les rendements de la Californie aurifère, vérifier la qualité de ce matériau précieux et les possibilités qu'il offre à la France, dans un contexte où l'économie française repose sur un bimétallisme qui fait débat⁶⁵⁰. Face aux craintes que suscite l'explosion mondiale des stocks d'or par l'approvisionnement californien comparativement à la pénurie d'argent qui s'annonce, et aux prises de position de divers économistes (parmi lesquels Michel Chevalier) sur la question monétaire nationale et internationale, il est attendu des agents qu'ils acquièrent tous les renseignements adéquats sur le montant des exportations de métal jaune et émettent leur avis sur la question – ce qui suppose des connaissances de leur part sur des débats très techniques. À l'échelle californienne, on s'interroge également sur les monnaies en circulation : est-il simple d'en trouver ? Le dollar est-il la seule monnaie à avoir cours et à être frappée sur ce sol, est-il concurrencé par d'autres monnaies ? Qu'en est-il de la pénurie de numéraire ? Il importe de répondre à ces questions afin que les armateurs ne se trouvent pris aux dépourvus par un manque de monnaie face à la douane ou à de potentiels partenaires commerciaux et qu'ils puissent tirer de leurs ventes un rapport avantageux au point de vue du change.

Près d'une demi-douzaine de pages du rapport de Châtelain sont consacrées à ces seules questions de la monnaie et du titre de l'or⁶⁵¹. À cette occasion, il mobilise des données récupérées auprès d'ingénieurs opérant aux placers et de la maison de monnayage Moffat & Cie, basée à San Francisco. Son développement sur le numéraire implique des chiffres et notions assez pointues, concernant les évolutions du titre de l'or et de la valeur de l'once, les résultats des essais réalisés par la maison des monnaies de San Francisco. On lit, à titre d'exemple :

« Enfin un très minutieux et complet essai a été fait au Bureau des Essais de San Francisco, United States essay office at San Francisco, par MM Moffat et Cie ; en voici les résultats : 48 échantillons de diverses mines

⁶⁴⁹ CHANDLER, Robert J., « An Uncertain Influence: The Role of the Federal Government in California, 1846-1880 », *California History*, vol. 81, n°3/4, 2003, pp. 241-242.

⁶⁵⁰ Sans entrer dans des détails techniques, le bimétallisme désigne un système dans lequel la valeur de la monnaie est adossée à celle de deux métaux, l'or et l'argent, et peut se convertir en l'un et l'autre. Il se distingue du monométallisme où la monnaie n'est basée que sur l'un des deux (à la même époque, la livre britannique est indexée sur l'or, tandis que les États germaniques basent le mark sur l'argent). Voir FLANDREAU, Marc, *L'Or du monde. La France et la stabilité du système monétaire international, 1848-1873*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; REDISH, Angela, *Bimetallism: An Economical and Historical Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 186-189 ; BLACK, Shirley J., « Napoléon III et le Mexique : un triomphe monétaire », *Revue Historique*, tome 259, janvier-mars 1978, pp. 55-73.

⁶⁵¹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 90-97.

et de différentes bases métalliques ont été soumis à l'analyse, leur titre a été déterminé, puis ils ont été livrés au creuset afin de constater la proportion centésimale de la perte subie à la fonte. Le départ a établi que

Le maximum de titre a été de 902/1000 de fin

Le minimum de titre a été de 866/1000 de fin

et que la moyenne du titre des 48 échantillons est de 885/1000

Quant à la perte centésimale, le maximum constaté a été de 12 1/5, le minimum de 2 1/10 et la moyenne de 6 1/10 p % »⁶⁵²

Les pages suivantes contiennent des informations peu ou prou similaires, présentées de la même façon, détaillant par le menu tout ce qui se rapporte aux questions monétaires et faisant, comme pour les prix, un inventaire annuel de la valeur acquise par l'or. Ce genre de paragraphes sur le titre du métal jaune est un lieu commun des écrits de nos trois enquêteurs. Après son exposé du fonctionnement des placers à l'intérieur de son récit de voyage, Saint-Amant expose sur près de neuf pages, les dernières de l'ouvrage, tous les résultats qui ont été tirés des essais sur l'or et les prévisions futures le concernant, le mettant en perspective de la ruée vers l'or australienne qui débute au même moment, et n'hésitant pas à livrer les mêmes chiffres que Châtelain⁶⁵³ – ce qui pose question sur ses sources : les a-t-il acquises en Californie, ou *a posteriori*, considérant l'inconstance de sa pratique d'enquête ? Dans l'un ou l'autre cas, cela permet de déceler l'attention qu'il porte lui aussi aux débats des économistes, et sa volonté d'y apporter une contribution. Il écrit :

« Les économistes les plus doctes se sont mis à la recherche des conséquences probables et possibles à la rupture d'équilibre entre les deux métaux qui représentent tout. Je me garderai bien d'aborder ces hautes régions ; je me bornerai simplement à faire de grossiers calculs sur les conséquences du mouvement que les six dernières années ont imprimé aux métaux précieux. Pendant que l'or augmente en abondance, l'argent semble poussé dans la voie contraire ou du moins se raréfie de plus en plus. Sans avoir besoin de nous jeter sur ce vaste champ ouvert à toutes les conjectures, restons sur le terrain du marché ; sa mercuriale est le meilleur des thermomètres. »⁶⁵⁴

Saint-Amant, en s'appuyant sur ses propres connaissances, ses observations ponctuelles du temps où il séjournait en Californie, et les transactions en or qu'il a faites sur place, s'improvise économiste et étaye tout une batterie de calculs et autres données chiffrées mettant en comparaison

⁶⁵² *Ibid.*, p. 92.

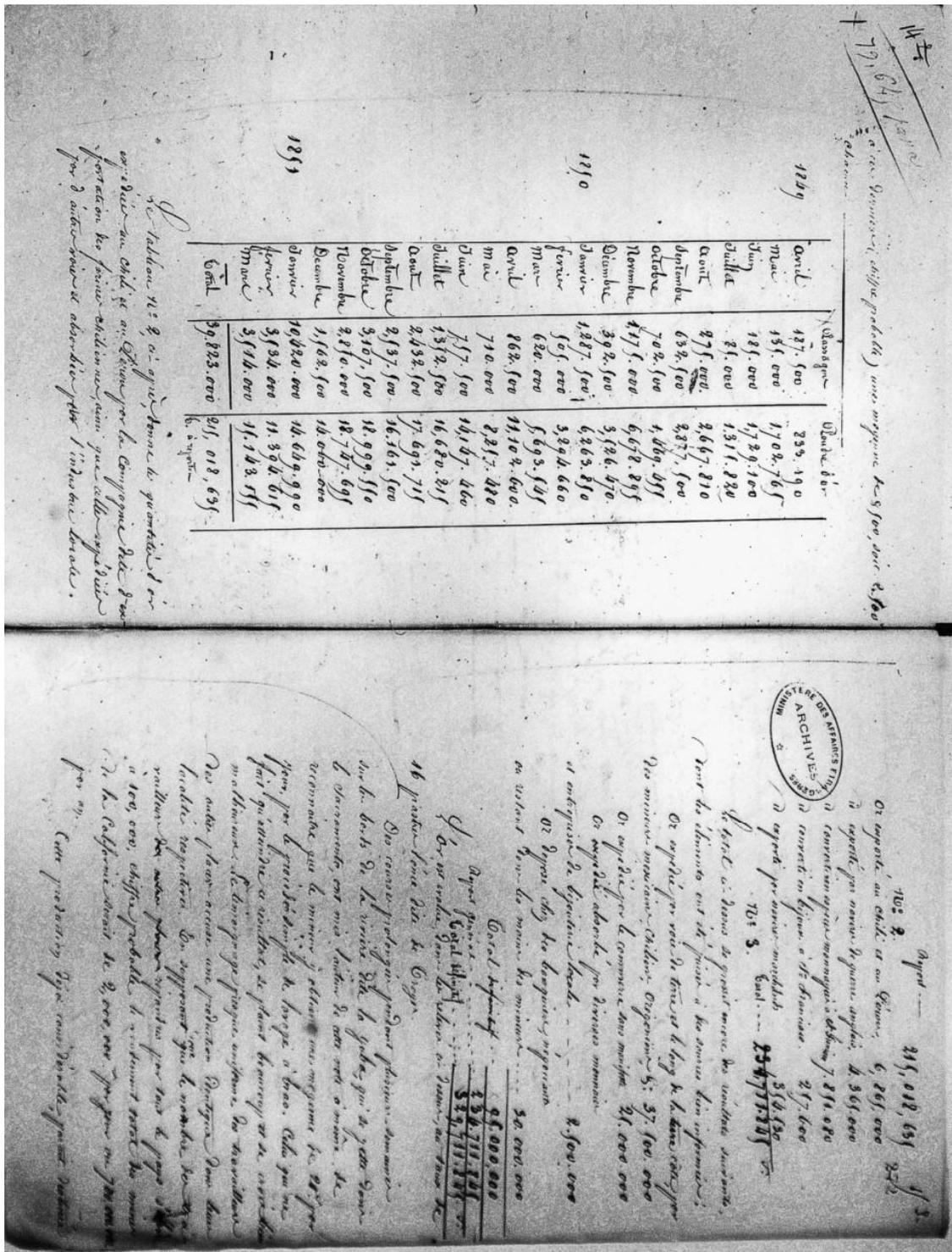
⁶⁵³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 610-619.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 614

les valeurs de l'or et de l'argent en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Pour grossièrement résumer son propos, il estime qu'en dépit de l'abondance du métal jaune à l'échelle mondiale, l'or n'a pas perdu de sa valeur par rapport à l'argent, et qu'il n'en perdra pas avant de très nombreuses années. Comme il l'annonce dans la citation ci-dessus, il s'abstient d'offrir son avis sur la validité du système bimétallique : il ne fait que proposer des statistiques censées aiguiller le débat. Lorsque Dillon s'attaque à son tour à la question de l'or californien, après avoir présenté de multiples listes de chiffres se rapportant aux quantités d'or exportées depuis San Francisco d'avril 1849 à mars 1851 (voir la Figure 15), il essaie comme Saint-Amant d'utiliser les indicateurs en sa possession pour prendre position sur le système monétaire, considérant que la portée de ce débat est si grande qu'il « se croit obligé de consigner une opinion formelle à cet égard ». À ses yeux, le développement mondial des échanges commerciaux suffirait à absorber les quantités exponentielles d'or mises sur le marché et rendrait caduques ou inutiles les monnaies papier, envisagées comme un substitut à l'or. Par mesure de précaution cependant, il encourage la France à ne pas s'appuyer sur le seul étalon-or et à prévoir des moyens d'anticiper d'éventuelles perturbations⁶⁵⁵ ; c'est une façon de signifier son adhésion au bimétallisme. Chacun se prête à des estimations sur la question monétaire, aussi les agents, en tant que témoins de la ruée vers l'or, se pensent-ils comme les plus capables d'apporter des réponses aux problématiques posées par l'accumulation générale de l'or.

⁶⁵⁵ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folios 273-274.

Figure 15 - ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 1er mai 1851, folios 271v-272.



Note : Est indiqué au-dessus du premier tableau : « Tableau n°1 Relevé des quantités d'or exporté de San Francisco depuis le 1^{er} avril 1849 jusqu'au 31 mars 1851, inclusivement, par navire et par passager, en supposant à ces derniers (chiffre probable) une moyenne de \$500, soit 2,500^f »

Sur le numéraire circulant en Californie-même, les enquêteurs cèdent volontiers à la tentation de répéter un lieu commun consistant à rappeler que dans les premiers temps de la ruée, la monnaie est si rare que tous les biens se paient directement en poudre et pépites d'or⁶⁵⁶. Plus intéressantes, en revanche, sont leurs observations sur la circulation des monnaies au moment de leur présence en Californie. Aux paragraphes de Châtelain sur le titre de l'or font suite des développements sur les monnaies présentes dans le *Golden State*. Notant la rareté des pièces étatsuniennes malgré les efforts de monnayage accordés, entre autres, à la firme Moffat & Cie, il estime que les deux monnaies concurrentes, ou plutôt de substitution du dollar sont le franc français et le *sovereign* britannique (la livre). D'après lui, le franc est « parfaitement accepté comme une subdivision du dollar » dans les petits commerces californiens, soulignant son importante circulation. Son propos s'accompagne de la mise en avant des taux de change entre le dollar et le franc, 1 dollar équivalant à 5,35 francs (un rapport qu'il juge plus avantageux que celui du *sovereign*), et d'autres considérations sur la valeur des pièces en circulation⁶⁵⁷. Comme Saint-Amant dans son propre récit de voyage, il s'attarde par exemple sur les pièces de 50 dollars frappées par Moffat & Cie avec l'assentiment du gouvernement fédéral et de la législature⁶⁵⁸, dont il décrit l'apparence et le placement sur le marché (elles combleraient le même usage, dit-il, que la pièce de 5 francs en France, comprendre par là qu'elle est couramment utilisée). Il conclut, sur les monnaies, que les armateurs doivent prévoir en amont de leur départ de métropole des quantités suffisantes de numéraire pour régler les frais de douane et procéder à quelque achat que ce soit en Californie, au regard de la pénurie qui l'affecte sur ce terrain⁶⁵⁹. Saint-Amant ne tient pas de mots si différents à l'issue de son premier séjour à San Francisco, antérieur au départ pour l'Oregon⁶⁶⁰.

V.B. – Le placement des produits français face à la concurrence étrangère : la recherche de stratégies d'insertion sur les marchés de la côte ouest

Une fois réalisée la collecte de statistiques, il s'agit pour les agents d'utiliser les données du mouvement commercial, des observations de terrain et de l'interrogatoire des marchands pour

⁶⁵⁶ À dire vrai, c'est surtout le cas de Châtelain. AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 94-95. *La Semaine*, 5 juillet 1852, p. 236.

⁶⁵⁷ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 95-96.

⁶⁵⁸ À noter que Saint-Amant fait paraître une gravure représentant ladite pièce de 50 dollars dans son ouvrage, ce qui implique, de la même façon que pour le daguerréotype, qu'il a emmené en France une pièce de monnaie californienne qu'il a fait reproduire par le graveur de son livre. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, pp. 131-133.

⁶⁵⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 115-116.

⁶⁶⁰ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, pp. 131-132.

déterminer quel est le placement des produits français, généralement en comparaison de la concurrence des marchandises étrangères. De la partie quantitative de l'enquête, on arrive à la partie qualitative, interprétative : tout comme pour l'enquête sur les placers et l'agriculture, les agents doivent faire part de leur avis sur la situation commerciale, avoir la capacité d'identifier des tendances globales et émettre des recommandations que devraient suivre les armateurs et négociants.

V.B.1 – Le pessimisme de Saint-Amant sur l'Oregon : une difficile pénétration française du marché

Avant d'aborder cette question pour la Californie, penchons-nous sur les observations de Saint-Amant sur la situation commerciale dans l'Oregon, assez courtes par comparaison de ce qu'il y aura à dire sur le *Golden State*. Rappelons d'abord que les instructions du consul à son attention exprimaient textuellement la volonté d'acquérir des renseignements, et sur le placement des biens français, et sur les opportunités du commerce localement, et sur la situation de l'un des principaux concurrents potentiels sur ce terrain, notamment la CBH, qui détenait jusqu'en 1846 un monopole commercial sur le territoire. Dès ses premier et deuxième rapports, Saint-Amant renseigne au consul toutes les informations qu'il a pu acquérir dans la région de Portland, tant auprès des capitaines Ménès et Travaillot que du *chief-factor* de la CBH, Peter Ogden, et lui offre un avis assez tranché sur la position des diverses puissances commerciales présentes. Concernant la CBH, les constats de Saint-Amant sont sans appel : il lui apparaît que la Compagnie est extrêmement affaiblie depuis la cession formelle de l'Oregon aux États-Unis⁶⁶¹. La fin de son monopole, la chute du commerce pelletier, la disparition de ses partenaires indiens, son incapacité à maintenir une présence autrement que par le biais de ses forts pour certains sous-apprivoisonnés, l'héritage de son fonctionnement mercantiliste et monopolistique entrant en inadéquation avec un libre-marché soumis à un système concurrentiel féroce, sont d'après lui autant de tares qui placent la CBH en position de faiblesse en Oregon face à la vigueur des marchands anglo-américains qui émigrent de l'Est. À cela s'ajoutent le coût de la main d'œuvre, indienne comme européenne, qui ne tend qu'à s'accroître, et la fin à venir du privilège de navigation sur le Columbia qui lui est accordé jusqu'en 1852, en vertu du traité de l'Oregon. En l'état, elle n'aurait plus pour clients que ceux qui étaient ses anciens subordonnés, les Indiens (« par reste de vieilles habitudes ») et les cultivateurs qu'elle avait engagé (« par effet des comptes-courants »). Enfin, en croisant les données qu'il a récupérées

⁶⁶¹ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 31 août 1851, folios 485v-487v. L'essentiel des informations qui suivent sont extraites de cette partie du rapport.

auprès d'Adair et d'Ogden, et bien que la CBH s'évertue à maintenir une présence commerciale en Oregon, elle y subit un profond désavantage : le tarif douanier la place en infériorité comparativement aux marchands américains, tant pour l'achat que la vente de biens. La Compagnie aurait ainsi versé en 1851 près de 35 000 dollars à la douane pour l'importation de marchandises britanniques (ce qui amène Saint-Amant à estimer qu'elle aurait fait importer un total de 120 à 150 000 dollars de ces produits pendant la même période). En outre, il n'y aurait pas lieu de considérer la CBH comme un concurrent sérieux sur le marché de l'Oregon, considérant son recul inexorable, résultat d'une accumulation de circonstances défavorables trouvant pour la plupart leurs origines dans la signature du traité de l'Oregon.

En parallèle, il ne considère pas comme bien meilleures les opportunités qui se présentent au commerce national. Si la CBH est certes en profond désavantage par rapport aux États-Unis, elle dispose néanmoins d'établissements et manifeste encore son existence en Oregon. Il n'en est rien concernant la France. Comme explicité auparavant, l'exclusivité de la navigation sur le Columbia que se sont arrogés les États-Unis en 1846 rendent particulièrement complexes les exportations françaises vers Portland, la principale place marchande. De surcroît, le caractère prohibitif des tarifs douaniers appliqués à Astoria concourt à la faiblesse du commerce national en Oregon. À dire vrai, Saint-Amant n'encourage pas les armements français à s'y rendre, puisqu'il considère que le commerce maritime avec l'Oregon induirait nécessairement un rapport de profit déficitaire, conséquence des obstacles douaniers⁶⁶². Il n'est pas plus optimiste sur la présence française au moment où il s'y rend : les seuls marchands français identifiés par Saint-Amant ne sont autre que Travaillet et Ménès, ce dernier représentant de la Compagnie de l'Union Maritime, héritière de la Compagnie de l'Océanie dirigée par Marziou et Mathey depuis San Francisco et qui s'était implantée sur le territoire peu avant la cession de l'Oregon en 1846⁶⁶³. Bien qu'il les tienne en très haute estime et les considère comme de dignes représentants du négoce français en Oregon, ils sont les seuls à assurer cette permanence commerciale ; les Français étant extrêmement rares, et les Franco-Canadiens de la vallée de la Willamette ne pouvant être mobilisés comme des relais d'influence ou des consommateurs, les perspectives d'insertion à court et moyen-terme lui apparaissent assez maigres. Difficulté supplémentaire, il remarque le mauvais placement des exports de prédilection de la France : les vins de Bordeaux et de Champagne sont concurrencés par le Porto, les textiles dominés par le coton et la laine britanniques (non-soumis à la douane) ainsi que les soieries chinoises, l'outillage par le fret du nord-est des États-Unis⁶⁶⁴. En dépit de ces

⁶⁶² *Ibid.*, folio 483 ; SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 155.

⁶⁶³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 157-158.

⁶⁶⁴ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 31 août 1851, folios 483v-484.

circonstances défavorables, il soumet tout de même quelques recommandations au consul : il suggère ainsi que les marchands français se lancent dans un commerce de pacotille qui serait complémentaire des relations déjà entretenues avec San Francisco ; il n'y aurait nul besoin d'encourager l'implantation de grandes maisons de commerce, mais plutôt de petits marchands et négociants à même d'acquérir des produits locaux (considérant, encore, l'absence du numéraire). Selon lui, la France pourrait tirer son épingle du jeu en expédiant des eaux-de-vie (absinthes et esprits) plutôt que des vins, des armes à feu de fabrication française ou belge (de meilleure qualité, dit-il, que les armes produites en Amérique) et des parfums ou produits de toilette⁶⁶⁵. Étant donné que l'Oregon ne connaît pas encore le développement massif d'une classe moyenne ou d'une société du luxe comme en Californie, Saint-Amant estime que le commerce français doit changer son fusil d'épaule pour se lancer à l'assaut du marché de Portland : il ne s'agit pas de privilégier l'envoi des habituels vins et textiles, mais d'objets à destination des catégories plus populaires, du moins qui n'ont pas encore développé un « goût du luxe », autrement dit de faire concurrence à la Grande-Bretagne et aux États-Unis sur leur propre terrain⁶⁶⁶.

V.B.2 – Le placement avantageux de la France à San Francisco grâce à l'émergence d'une société du luxe

L'analyse du placement commercial de la France à San Francisco est un obligé des trois missions commerciales en Californie. Tout comme en Oregon, il importe de savoir le placement des biens français sur cette place marchande en particulier, considérant qu'elle est le point de passage obligé des marchandises vers l'intérieur de l'État, mais aussi qu'il s'agit du principal lieu de négoce et de sociabilité mondaine du *Golden State*.

Quand les agents cherchent à identifier des concurrents étrangers, la Grande-Bretagne et ses colonies sont des acteurs incontournables, étant donné qu'elles rivalisent avec la France sur le type de marchandises qu'elles exportent (les textiles et les conserves, entre autres), par l'ampleur de leurs marines marchandes et des biens manufacturés qu'elles expédient en outre-mer, par la concurrence qu'elles imposent pour la conquête des marchés de l'océan Pacifique et de l'Extrême-

⁶⁶⁵ *Ibid.*, folios 484-484v.

⁶⁶⁶ Pendant le XIX^e siècle, les exportations de la France et de la Grande-Bretagne tendaient à la complémentarité : tandis que la première était spécialisée dans les produits de luxe, la seconde privilégiait les biens bon marché aisément accessibles. Voir TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022, pp. 135-148. En suggérant d'expédier des produits de moindre qualité, Saint-Amant propose de s'aventurer sur une partie du marché traditionnellement réservée à l'Angleterre, encore que les produits recommandés (eaux-de-vie, parfums...) restent à cette époque un apanage surtout français.

Orient. À plusieurs reprises, Saint-Amant, Châtelain et Dillon signalent ces manifestations de la présence britannique : le 18 mai 1851, le consul évoque plusieurs des maisons de négoce de la Grande-Bretagne ayant subi des pertes dans l'incendie de San Francisco⁶⁶⁷. Saint-Amant remarque l'importance toute grande du nombre d'armements britanniques amarrés au *wharf* de la ville⁶⁶⁸, au même titre que le consul et Châtelain qui disposent chacun des informations du registre maritime tenu par la douane, aussi surveillent-ils assidûment l'ouverture des liaisons maritimes. Lorsque Châtelain inventorie les lignes de transport civiles permettant d'atteindre la Californie, il note la vivacité de la ligne Cunard, British and North American Royal Mail Steamship, au départ de Liverpool, tandis que la France lui semble accuser un retard sévère en la matière : « J'ai de nombreux renseignements sur toutes les lignes de l'atlantique je ne pourrais rien dire d'ailleurs sur une seule ligne française. »⁶⁶⁹ Bien sûr, ils remarquent tous trois la circulation du *sovereign*, concurrent du franc, et la présence plus ou moins marquée des citoyens britanniques ou issus des colonies de la Couronne⁶⁷⁰. Dans leurs écrits, la Grande-Bretagne ressort régulièrement comme la puissance européenne dont l'influence et la présence sont les plus visibles en Californie, à San Francisco.

Malgré cette concurrence avec les Britanniques concrétisée par sa place au premier rang des exportateurs figurant dans les registres maritimes, les enquêteurs font montre d'un certain optimisme pour le placement des Français sur le marché du *Golden State*. Dillon manifeste expressément cette satisfaction : lorsqu'il dresse l'inventaire des biens écoulés par chaque puissance et que vient le moment d'évoquer l'Angleterre, il écrit au ministère :

« Il faut aux femmes du pays, peu nombreuses et amplement pourvues de moyens de satisfaire des caprices chaque jour changeants, les riches étoffes de la Chine ou des beaux satins de France. Produire pour les masses, dédaigner le goût et rechercher le bon marché, ce système qui réussit si bien à l'industrie anglaise et constitue la grande cause de sa supériorité dans les autres marchés du monde, lui fait faute, peut-être pour la première fois. C'est le beau et le coûteux que demande la Californie, en fait de tissus et d'articles de tous genres à l'usage des femmes; et les produits de France quoique beaucoup plus chers, sont préférés, même par les amateurs de bon marché. »⁶⁷¹

⁶⁶⁷ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 18 mai 1851, folio 296v. Il cite la maison Marthey, implantée à San Francisco et Liverpool, ainsi que Cross & cie, faisant la liaison entre San Francisco et Glasgow.

⁶⁶⁸ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 440.

⁶⁶⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 100-101.

⁶⁷⁰ Il n'est pas rare que les agents assimilent aux britanniques ceux qu'ils désignent comme les « convicts de Sydney » présents en Californie. DILLON, Patrice, *Art. cit.*, janvier-mars 1850, p. 208. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 31 juillet 1850, folio 85v. ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 mai 1851, folio 293. AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 26.

⁶⁷¹ ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 15 mai 1851, folio 266v.

D'après l'analyse du consul, l'émergence rapide d'une classe moyenne constatée au chapitre III, ainsi que l'arrivée d'un public de consommatrices, marquent un avantage décisif pour l'insertion des biens manufacturés de la France, puisqu'elle accapare le marché du textile jusqu'alors dominé par les Britanniques. Châtelain partage une analyse semblable : évoluant à San Francisco, il remarque la place croissante de ce l'on appelle les *fashionables*, des articles de mode, des soieries, des robes, flanelles, indiennes, rubans, gants, bottines...⁶⁷² Autant d'habits destinés à être vus, à marquer le statut social de leur porteur, écoulés auprès des classes moyennes ou de la bourgeoisie, et dont la confection est traditionnellement attribuée à la France. Châtelain ajoute que c'est grâce à l'arrivée des femmes que ce « goût du luxe » parvient enfin à prendre racine dans le *Golden State*, que grâce à elle, la France a la capacité de conquérir le marché californien et de s'imposer face à la Grande-Bretagne⁶⁷³. Mêmes constats de la part de Saint-Amant : il ne fait aucun doute que la France domine San Francisco en pourvoyant aux goûts de sa société de luxe en pleine effervescence. Les mots qu'il tient à cet égard sont teintés d'un accent nationaliste :

« Pour ce qu'on appelle la *Nouveauté*, nous primons en Californie. En fait de bon goût et d'élégance, nous n'avons à craindre la concurrence, ni des Anglais, qui ont de si belles marchandises, ni des Allemands, à si bon marché, ni des Suisses, si industriels, ni même des Américains, si favorisés par leur tarif de douanes. Toute la *fashion*, à quelque nationalité qu'elle appartienne, nous donne la préférence pour les articles de mode. Paris règne à San-Francisco, et plus les articles y sont de bonne qualité, sans tomber dans l'excès toutefois, plus on est sûr d'opérer le placement tôt ou tard, avec avantage. »⁶⁷⁴

Un certain vocabulaire revient constamment dans les écrits des trois agents : celui du luxe, du goût, du *fashion*, des nouveautés, des beaux articles, du coûteux, de la qualité. Toutes leurs observations sur le placement français à San Francisco ont trait à l'appel du désir que suscitent les biens manufacturés de la France, à cet avantage qu'elle est parvenue à s'arroger au XIX^e siècle de la domination d'un marché du luxe approvisionné par les industries du textile de Paris, entre autres. Pour reprendre une autre des expressions de David Todd, la présence de la France en Californie s'exprime à travers son « capitalisme ostentatoire », idée selon laquelle la force d'attraction du capitalisme français n'est autre que cette appétence pour des produits réputés luxueux, destinés à être vus de tous, à montrer une appartenance à la « bonne société »⁶⁷⁵. Porter des vêtements confectionnés en France, s'afficher en possession de *fashionables* ou d'articles de mode de Paris

⁶⁷² AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 56.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 113 ; *La Semaine*, 23 juillet 1852, pp. 283-284.

⁶⁷⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, p. 450.

⁶⁷⁵ TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 105-148 ; JARRIGE, François, TODD, David, « Chapitre 3. Produire et consommer « à la française ». Circulations textiles et insertion dans le capitalisme mondial (1780-1930) », dans DELUERMOZ, Q. (dir.), *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 162-169.

revient en cette mi-XIX^e siècle à démontrer que l'on se hisse au-dessus de masses désordonnées, que l'on appartient à la société bourgeoise. Par extension, cette industrie française s'appuie grandement sur les produits de mode féminins : elle s'octroie un quasi-monopole des produits destinés aux « mondaines », aux femmes bourgeoises désireuses d'affirmer leur statut social⁶⁷⁶. Or, on retrouve là l'une des raisons, si ce n'est la raison, de cette préoccupation commune à tous les agents de voir émerger une société bourgeoise en Californie, qu'elle se normalise : le commerce national en dépend intégralement.

Puisque les exportations françaises reposent sur leur réputation de produits luxueux, destinés à être vendus à des catégories sociales embourgeoisées, imbues d'une conception verticale des rapports individuels, il devient nécessaire que la Californie se conforme aux mœurs conservatrices occidentales. C'est pour cela que Dillon, Châtelain et Saint-Amant approuvent le comité de vigilance et saluent l'arrivée d'une population féminine : ils signalent l'apparition d'une société du bon goût sensible aux propositions du capitalisme français de cette époque. À dire vrai, la présence féminine est même envisagée comme doublement avantageuse, certes car elle est porteuse de valeurs familiales et religieuses, mais aussi et surtout car elle incarne un public ciblé de consommatrices dont la France connaît déjà les attentes et les envies ; les agents se satisfont volontiers de la capacité du commerce national à prendre racine sur ce terrain. Puisque la ruée a permis un enrichissement massif et particulièrement rapide des argonautes, il devient évident aux yeux des trois hommes que la France a tout intérêt à stimuler cet aspect particulier de son commerce à destination de la Californie : c'est un État qui s'embourgeoise, se normalise et dispose d'un très vaste réservoir de consommateurs aisément acquérables à l'idéal aristocratique et conservateur porté par les biens de la métropole. En outre, c'est une cible parfaite pour le commerce français.

Naturellement, la question se pose de savoir si cette façon d'envisager l'acquisition de la Californie est une marque d'impérialisme : peut-on qualifier ainsi cette insertion française à San Francisco, considérant qu'il n'est guère question d'y affirmer sa présence par les armes ou d'autres formes de contrainte formelles ? La réponse est oui : bien qu'il ne soit pas question pour la France d'exercer sa souveraineté sur la Californie, le débarquement massif de ses marchandises entre dans une logique impériale, au moins dans l'esprit des agents. Ils considèrent cette présence commerciale comme l'un des éléments d'un cercle vertueux : l'écoulement de biens français conçus comme ostensibles doit créer sur place une société « à la française », où l'on consomme tout ce que la France a à offrir à la société bourgeoise (vêtements, vins, divertissements). Mécaniquement, la demande de biens français doit engendrer l'émigration de négociants et de marchands chargés

⁶⁷⁶ MOISAND, Jeanne, TODD, David, « La « *franco-globalisation* » : une mondialisation au féminin ? Entretien avec David Todd », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°68, 2024/1, pp. 58-60 ; TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 112-114.

d'assurer l'intermédiaire entre la métropole et le marché californien ; l'accroissement du nombre de citoyens français fortunés, liés en réseau entre eux et avec les notables locaux, couplé à l'acquisition d'un monopole sur la consommation des élites, doit renforcer la demande déjà existante pour les produits de consommation et ainsi contribuer à créer un foyer de l'influence française. Selon cette conception, San Francisco deviendrait un genre de comptoir commercial français ouvert sur le Pacifique et qui ne dit pas son nom, position avantageuse considérant que c'est de là que s'écoule tout l'or de la Californie⁶⁷⁷. La francisation de San Francisco, sa transformation en « Paris du Pacifique », pour reprendre une expression courante de la moitié des années 1850, traduit le rayonnement de la métropole, de ses codes vestimentaires et culturels⁶⁷⁸. Même sans recourir à la coercition, la France exercerait une forme de domination économique et culturelle qui lui garantirait un point d'appui sur la côte ouest, aussi s'agit-il d'un schéma très semblable à celui que l'on voit se déployer au Mexique et en Égypte au même moment⁶⁷⁹.

Une deuxième question se pose : n'est-il pas contradictoire d'envisager l'impérialisme sur un territoire lui-même sous domination d'une autre puissance coloniale, en l'occurrence les États-Unis d'Amérique, qui se placent en rival, du moins en concurrents de la France dans cette partie du monde ? Pas nécessairement. À dire vrai, les agents envisagent moins la conquête de la Californie par les États-Unis comme un obstacle que comme un atout. À leurs yeux, l'intégration du *Golden State* à l'Union a permis de placer les vastes richesses de son sous-sol sous la houlette d'une puissance dont les citoyens ont déjà parfaitement acquis les codes de la société bourgeoise occidentale, et par extension, ses goûts. Pour le dire autrement, l'arrivée en grande pompe des États-Unis a permis l'ouverture d'un tout nouveau marché qui serait par essence aisément acquérable par la France. Ainsi, ce n'est pas tant sous un rapport concurrentiel qu'est envisagée la présence étatsunienne en Californie que sous un rapport collaboratif, nous ramenant encore à la notion d'impérialisme collaboratif. On retrouve cette attitude chez d'autres agents consulaires, dans d'autres contextes : ainsi en va-t-il de Modest Bakounine (un neveu du révolutionnaire éponyme),

⁶⁷⁷ C'est un registre auxquels les agents se réfèrent eux-mêmes : pour Saint-Amant, l'installation des Français en Californie (des négociants en particulier) est comparable à celle des Vénitiens, des Hollandais et des Portugais en Orient à l'époque moderne. Cette référence historique laisse peu de place à l'ambiguïté : les nationaux sont un vecteur de la puissance commerciale française, qui doivent permettre la conquête officielle d'un comptoir commercial, en l'occurrence San Francisco. SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 433-434.

⁶⁷⁸ CHALMERS, Claudine, *French San Francisco*, Charleston, Arcadia Publishing, 2007, p. 51 ; FOUCRIER, Annick, « Paris sur le Pacifique : Parisiennes et Parisiens, réels et imaginés, en Californie aux XIX^e et XX^e siècles », dans GAUVARD, C., ROBERT, J.-L. (dir.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, pp. 549-561.

⁶⁷⁹ Le cas de San Francisco, tel que décrit par les agents, fait par exemple beaucoup penser à celui d'Alexandrie, en Égypte, où résidait aussi une très vaste communauté d'expatriés français, où s'écoulaient massivement les biens et les codes culturels français, tant et si bien que la ville passait pour une colonie de la France, bien que *de jure* elle n'en était pas une. TODD, David, *Op. cit.*, 2022, pp. 200-206. Toutefois, il ne faut pas exagérer la francisation de San Francisco, qui reste avant tout dans la main des Anglo-Américains.

consul de Russie aux Indes orientales néerlandaises, qui estime l'administration de l'Indonésie par les Pays-Bas comme tout à fait opportune pour les navires marchands et militaires russes circulant en Asie du Sud-Est, grâce à la mise en place d'une station de ravitaillement en charbon à Batavia. Il envisageait la possibilité d'un partenariat russo-néerlandais dans sa circonscription consulaire, destiné à contrebalancer la marine britannique dans cette région du monde, et y jugeait satisfaisante l'introduction d'une économie de marché par les administrateurs coloniaux⁶⁸⁰. De la même façon que le consul Bakounine délivrait des publications débordantes d'enthousiasme quant aux Indes néerlandaises, nos agents ne se privent pas de mots extrêmement forts pour saluer la prise de possession étatsunienne de la Californie. Dès 1849, Dillon offre ces quelques réflexions en guise de conclusion à son article dans *La Revue des Deux Mondes* :

« Sans doute les États-Unis profiteront de cette nouvelle conquête; toutefois, ils n'en profiteront pas seuls. L'Europe aura aussi sa large part de bénéfices à recueillir, et la France surtout, déjà représentée en Californie par une nombreuse population d'émigrants, trouvera chaque jour de nouvelles facilités, comme un nouvel avantage, à y verser l'excédant (*sic*) de sa population. Au moment où je quitte la Californie, une foule d'émigrants français se presse dans les rues de San Francisco et aux mines; un grand nombre de nos bâtiments sont mouillés sur rade. De nouveaux arrivages du Havre, de Nantes, de Bordeaux et de tous nos grands ports s'annoncent à chaque instant. Les relations déjà si étroites entre la France et la Californie n'en sont pourtant qu'à leur début : les produits français, [...], y trouveront dorénavant un débouché immense et toujours croissant. C'est dans ce mouvement d'expansion imprimé à notre commerce que gît surtout à nos yeux l'importance de la découverte qui a transformé les plaines du Sacramento en un grand centre d'affaires. [...] Si, grâce à la Californie, notre commerce retrouve un peu de cette activité entreprenante qui l'animait autrefois, la part de la France dans l'Eldorado américain sera encore assez belle, et c'est sans envie que nous pouvons, dès ce jour, voir le drapeau de l'Union flotter sur les bords du Sacramento. »⁶⁸¹

Les termes qu'il emploie sont sans équivoque : il est absolument évident pour lui que la découverte de l'or dans un contexte de domination étatsunienne représente une aubaine pour le commerce national, car ouvrant un marché fort profitable et participant à stimuler l'activité à longue distance des armateurs. Il serait faux, selon lui, de considérer que l'exploitation de la Californie serait une exclusivité des États-Unis. La France aurait donc toutes les raisons de se réjouir de l'annexion de la Californie – ce qui pourrait poser question, de la part de cet épigone de Guizot dont l'un des axes de sa politique étrangère était de contenir l'expansion étatsunienne en Amérique

⁶⁸⁰ SNOW, Karen A., « A Russian Consul in the Dutch East Indies (1894-1899): Southeast Asia Through Russian Eyes », *Russian History*, vol. 31, n°1, printemps-été 2004, pp. 66-76.

⁶⁸¹ DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, pp. 218-219.

du Nord et au Mexique⁶⁸². Il est à envisager que la crainte d'un renforcement anglo-américain est supplantée, dans l'esprit de Dillon, par les opportunités commerciales offertes par une Californie sous domination des États-Unis. Par ailleurs, il serait faux d'y voir une certaine naïveté du consul, qui reste conscient, entre autres choses, des difficultés posées par la douane et des actes de l'armée étatsunienne à l'encontre des Indiens.

Au reste, Saint-Amant tient le même discours sur les profits tirés de la Californie après son adhésion à l'Union. Bien qu'il écrive cinq ans après le consul, son analyse du placement français au *Golden State* est peu ou prou identique : « La nouvelle découverte a été réellement utile à la France accablée par une révolution désastreuse, et c'est elle qui, après les États-Unis, en a retiré la plus large part de profit, à bien compter et tout bien supputé. »⁶⁸³ Il détaille ensuite sous forme de liste les quatre principaux avantages que la France a pu tirer de la Californie sous domination étatsunienne : la démonstration d'un nécessaire renforcement de la marine marchande française, la vente de ses produits, l'accroissement d'une émigration porteuse de profits et enfin l'accroissement des stocks d'or. Pour Châtelain, la conquête de la Californie par l'Union a permis son élévation aux standards des « grands centres commerciaux des États-Unis de l'Est », et par conséquent d'y créer un débouché extrêmement fertile pour l'écoulement des vins et des produits de luxe⁶⁸⁴. À aucun moment les agents ne remettent en question la souveraineté des États-Unis sur la Californie, aussi semblent-ils même s'exprimer en faveur de ce nouveau *statu quo*.

Malgré l'excès d'optimisme affiché par chacun des agents, de nombreuses difficultés se posent sur le terrain. La première, comme en Oregon, n'est autre que la douane, dont les saisies et les tarifs très élevés font peser le risque d'un frein sur les exportations françaises vers la Californie ; puisque nous y avons déjà accordé un développement, nous n'y reviendrons pas plus en détail. Pour remédier à ce problème, les agents, Dillon en tête, suggèrent de négocier un traité de libre-échange avec le Congrès des États-Unis, qui permettrait aux biens français de librement s'y écouler. À plusieurs reprises, le consul signale au ministère qu'il serait idéal de parvenir à un accord mutuellement profitable avec l'Union, concernant la navigation d'une part⁶⁸⁵, l'abaissement du tarif

⁶⁸² Le fil directeur de la politique de Guizot vis-à-vis des États-Unis était le soutien à l'indépendance texane, afin qu'il serve d'État-tampon entre eux et le Mexique. Il cherchait également à affirmer une politique de « solidarité latine » visant à endiguer les États-Unis, censée renforcer l'influence française au Mexique et en Amérique latine. La relative sympathie de Dillon vis-à-vis des États-Unis peut donc paraître curieuse. Il ne faut cependant pas oublier que ses affectations au temps de Guizot étaient en Angleterre et à Hawaï ; ce n'est qu'après le renversement du ministre que Dillon fut nommé en Californie. Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 392-400 ; SHAWCROSS, Edward, *France, Mexico and Informal Empire in Latin America, 1820-1867: Equilibrium in the New World*, Londres, palgrave macmillan, 2018, pp. 123-131.

⁶⁸³ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 430-431.

⁶⁸⁴ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 113.

⁶⁸⁵ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Dillon au MAE du 19 avril 1850, folios 56-57.

(postal en particulier) d'une autre⁶⁸⁶. Les suggestions qu'il émet ont tout à voir avec le contexte diplomatique et commercial global affectant les relations franco-étatsuniennes : les deux pays se trouvent empêtrés depuis les années 1820 dans un insoluble contentieux ayant trait aux droits de navigation de l'une et l'autre nation et aux tarifs douaniers appliqués de part-et-d'autre de l'Atlantique, les négociations étant rendues très complexes, sinon impossibles, par les changements de régime successifs en France et la discorde entre Nord et Sud aux États-Unis⁶⁸⁷. Autrement dit, il s'agit de difficultés affectant la présence française dans un cadre qui dépasse largement celui de la Californie, et sur lequel Dillon n'a finalement que peu de prises.

Les incendies qui ravagent à intervalle régulier la ville de San Francisco sont une autre difficulté prégnante pour le négoce français. En l'espace de trois ans, entre 1849 et 1852, elle est victime de pas moins de six incendies⁶⁸⁸ ; chacun d'entre eux fait subir des pertes conséquentes au commerce national. Lorsqu'il fait l'état des lieux des dégâts de l'incendie du 4 mai 1851, Dillon est catastrophé : pratiquement tous les commerces détenus par des Français ont été détruits par les flammes, ainsi que les dépôts de marchandises ; il qualifie l'événement de « grand naufrage », et dit offrir pour réponse à tous ceux lui posant des questions sur l'étendue des pertes subies par les nationaux : « Il ne nous reste plus rien : tout ce que nous avons gagné depuis notre arrivée en Californie a totalement disparu. » Il estime à près de 100 000 000 de francs le montant total des destructions (pas seulement celles subies par les Français), une somme considérable⁶⁸⁹. Le premier rapport que Châtelain fait parvenir au MAC relève également la crainte des armateurs de perdre leurs cargaisons à l'incendie, couplée là encore aux hésitations posées par la pénurie de numéraire, le tarif douanier et les frais de dépôt puis de stockage des marchandises⁶⁹⁰. L'insécurité pesant sur les produits s'impose comme un repoussoir dans l'esprit d'une partie des exportateurs, dissuadés d'investir plus vigoureusement la Californie.

Il faut encore y ajouter le phénomène récurrent de la désertion des équipages de marine : appâtés par le gain de l'or ou par les entreprises spéculatives, les matelots et leurs capitaines se soustraient à leurs vies de marins pour se rendre aux placers et y tenter leur chance, laissant donc de nombreux transports de marchandises à l'abandon dans le port de San Francisco, lesquels échappent au contrôle de leurs armateurs⁶⁹¹. Dillon perçoit cette tendance comme un véritable fléau

⁶⁸⁶ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 15 octobre 1850, folios 116-116v.

⁶⁸⁷ SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 123-129.

⁶⁸⁸ LOTCHIN, Roger W., *Op. cit.*, 1979, pp. 174-179.

⁶⁸⁹ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 18 mai 1851, folios 294-296v.

⁶⁹⁰ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, rapport de Châtelain au MAC du 12 janvier 1851, pp. 7-8.

⁶⁹¹ FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, p. 132.

à l'encontre duquel il est nécessaire de prendre des sanctions⁶⁹², tandis que Châtelain estime que le seul moyen de régler le cas des déserteurs (des navires comme des compagnies californiennes) serait de mettre plus de moyens financiers à disposition du consulat de France, ainsi qu'un régiment d'infanterie de marine⁶⁹³.

Un dernier défaut que l'on relève tient à ce que les agents perçoivent comme un sous-investissement des ministères sur le dossier californien. Si l'on a déjà relevé les remontrances de Châtelain à l'égard des consuls en poste en Amérique, Dillon ne manque pas d'émettre des remarques réciproques sur la nécessité d'une coopération du MMC avec le consulat au sujet des naufrages au large de la Baie de San Francisco et des désertions d'équipage⁶⁹⁴. Il suggère aussi que le MAC assume son rôle d'informateur et rappelle aux armateurs de choisir plus scrupuleusement les capitaines censés conduire leurs navires en Californie⁶⁹⁵. Saint-Amant est autrement plus virulent : pour que la France s'investisse davantage à l'étranger, il juge nécessaire de systématiser la publication d'informations commerciales dans le *Moniteur Universel*, d'accroître le rythme de parution des *Annales du Commerce Extérieur* et de confier l'exclusivité du renseignement commercial au MAC, quitte à offusquer le MAE et les consuls en poste⁶⁹⁶, sur le modèle de la Grande-Bretagne qui a déjà centralisé l'intelligence économique sous l'égide du Board of Trade⁶⁹⁷. Pour Saint-Amant il est évident que l'État doit se rendre plus actif, désépaisser son appareil bureaucratique et stimuler le développement d'une presse de *lobbying* colonial déjà existante⁶⁹⁸. Peut-être faut-il trouver dans cette volonté de priver le MAE de la direction commerciale une trace de son animosité vis-à-vis de l'appareil bureaucratique lui ayant refusé l'entrée dans la carrière, mais cela tient de l'hypothétique.

Dans l'ensemble, ces suggestions des agents à l'issue de leurs enquêtes sur le commerce sont très semblables à celles émises par les représentants de l'ambassade Lagrené quelques années auparavant. À l'issue de son voyage en Chine, le Marseillais Jules Itier recommandait des négociations avec le pouvoir impérial au sujet d'un abaissement des tarifs douaniers, de suivre les voies de navigation déjà connues et en partie contrôlées par la France, d'adapter les exportations

⁶⁹² Dans son rapport général du 1^{er} mai 1851, Dillon qualifie l'attitude des navigateurs comme une « imperfection » et une « infériorité » françaises qu'il est nécessaire de reconnaître et de corriger, car affaiblissant la compétitivité de la marine marchande nationale. ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folios 270-271.

⁶⁹³ AN/F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 120.

⁶⁹⁴ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 novembre 1850, folios 209-210.

⁶⁹⁵ ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 270v.

⁶⁹⁶ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 436-437.

⁶⁹⁷ BADEL, Laurence, « L'information économique extérieure en France au XX^e siècle. Redistribution des rôles entre les acteurs étatiques et privés », dans LAURENT, S. (dir.), *Op. cit.*, 2010, pp. 214-215.

⁶⁹⁸ LEMAIRE, Sandrine, « La presse coloniale métropolitaine », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 515-521.

aux besoins des places marchandes et en fonction des arrivages britanniques. Lui-même ne faisait que reprendre les termes de ses prédécesseurs Alexandre Moreau de Jonnès qui voyageait en Chine en 1825, et *Chataud & Desage* en 1843⁶⁹⁹. D'une mission commerciale à l'autre, une certaine transversalité des actions à mettre en œuvre peut être identifiée, considérant que tous les agents ou presque reprennent les théories saint-simoniennes du libre-échange et de la complémentarité entre puissances occidentales.

V.C - Au-delà de la Californie : la vocation impériale de la France dans l'océan Pacifique, « cette nouvelle Méditerranée »⁷⁰⁰

L'analyse du mouvement commercial et des rapports concurrentiels que réalise les agents à l'issue de leur enquête sert, de façon quasi-systématique, à abreuver un discours faisant valoir la nécessité qu'aurait le pays à poursuivre son investissement dans le Pacifique. C'est sans doute dans cet aspect de l'enquête que s'expriment de la façon la plus forte les sentiments et ambitions impérialistes des agents. Tous considèrent comme une nécessité vitale que la France assume sa « vocation » et se projette dans cet espace océanique suscitant les convoitises de toutes les puissances occidentales de l'époque. Si la ruée vers l'or a permis l'expression concrète d'un impérialisme français à travers les célèbres expéditions flibustières des comtes de Pindray et de Raousset-Boulbon dirigées vers la Sonora⁷⁰¹, il ne faut pas tomber dans le piège consistant à résumer l'impérialité française dans cette zone, à cette période, à ces seuls événements. Il convient en outre de se distinguer de Malcolm Rohrbough réduisant les visées françaises induites par la ruée à leur expression formelle dans la Sonora⁷⁰², et de décentrer le regard pour prendre en compte le très vaste pourtour du Pacifique qui suscite tout l'intérêt des agents.

⁶⁹⁹ DURAND, Guy, KLEIN, Jean-François, « Une impossible liaison ? Marseille et le commerce à la Chine, 1815-1860 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°57, 2010/1, pp. 156-158.

⁷⁰⁰ Nous empruntons cette expression à l'avant-propos de la version non-publiée des *Portes d'Or* d'Anatole Châtelain. CHATELAIN, Anatole, *Les Portes d'Or ou considérations historiques, politiques et commerciales Sur le Passé, le Présent et l'Avenir de la Californie*, Paris, Didier, Libraire-éditeur, 1853, p. VI.

⁷⁰¹ Dans ce contexte, le terme de « flibuste » désigne des expéditions de mercenaires visant à prendre le contrôle d'une province ou d'un pays afin de les placer dans l'orbite de ses commanditaires. Les expéditions de flibuste françaises dans la Sonora conduites entre 1851 et 1854, avec le soutien suspecté de Dillon, visaient à créer un État-tampon dans cette zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique. Sur ce sujet, voir SIM, Gérald, *Op. cit.*, 2020, pp. 411-416 ; GONZALEZ DE REFELS, Delia, « La « découverte » du Sonora par les Français (Mexique, 1848-1854) », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *À la redécouverte des Amériques : Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, pp. 125-137.

⁷⁰² ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold: The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013, pp. 254-258.

V.C.1 - Une rhétorique nationaliste des rivalités entre puissances occidentales

S'il existait une continuité de cette insertion française dans l'océan Pacifique lors de la conception originale des missions, elle se retrouve pendant leur exécution et dans leurs conclusions, et ce à de nombreux égards. Bien que les instructions ministérielles ne demandent presque jamais de renseignements sur la question géopolitique à proprement parler, les agents (tout particulièrement ceux directement investis par les ministères) l'abordent constamment. Dans le prolongement de l'analyse d'une concurrence entre puissances européennes observées sur la côte ouest même, les agents rapportent l'état des forces sur le théâtre du Pacifique. L'article de Dillon signifiait déjà en 1849 que l'irruption des États-Unis en Californie participait à exacerber la compétition entre eux et la Grande-Bretagne pour le commerce chinois. Se référant au rapport sur le commerce à la Chine produit à l'époque par Thomas Butler King⁷⁰³, il alerte sur le fait que la marine marchande des États-Unis menace « John Bull »⁷⁰⁴ par l'ampleur de son tonnage et s'apprête à détrôner la domination britannique sur le marché de l'Empire du Milieu, tandis que la France, « semblable aux Grecs du Bas-Empire », préfère se concentrer sur ses affaires politiques et néglige ce terrain où se joue la compétition internationale⁷⁰⁵. Pour Saint-Amant, la conquête de la Californie par les États-Unis et l'accroissement de la présence française sur place doivent faire prendre conscience au pays de son rôle à jouer sur la scène mondiale et pacifique, qu'elle doit être en mesure de reconstituer un empire égal au premier empire colonial⁷⁰⁶, au moment où la fièvre de l'or gagne l'Australie, où San Francisco poursuit son accroissement au rang de troisième port de l'Union et où les États-Unis s'imposent en « nouvel empire », pour citer ses mots⁷⁰⁷. En Oregon, il perçoit les masses de pionniers comme de « modestes fondateurs de l'Empire américain sur le Pacifique », ainsi qu'il l'écrivit au consul⁷⁰⁸. Les productions écrites des agents regorgent de ces appels au sursaut impérial que doit engendrer la ruée vers l'or, ce qui passe par une mise en parallèle de la situation nationale avec celle de ses principaux concurrents.

⁷⁰³ WAITE, Kevin, *West of Slavery: The Southern Dream of a Transcontinental Empire*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2021, pp. 28-29.

⁷⁰⁴ Figure symbolisant la Grande-Bretagne, John Bull équivalait plus ou moins à « l'Oncle Sam » incarnant les États-Unis.

⁷⁰⁵ DILLON, Patrice, *Art. cit.*, Janvier-mars 1850, pp. 214-215.

⁷⁰⁶ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 435-436

⁷⁰⁷ *Ibid.*, pp. 496-468.

⁷⁰⁸ ADC, CCC SF volume 1, rapport de Saint-Amant à Dillon du 15 octobre 1851, folio 512v.

V.C.2 – Le cas d’Anatole Châtelain et des *Portes d’Or* : un manifeste de l’expansion commerciale et une curiosité éditoriale

Châtelain est sans conteste celui qui pousse cette logique le plus loin ; il mérite que l’on s’attarde plus spécifiquement sur son cas. La quasi-totalité de ses écrits, les rapports ministériels comme les parutions destinées à un plus large lectorat, sont de véritables manifestes en faveur de l’expansion française vers l’océan Pacifique. Dans son rapport général, cela se traduit d’abord par quelques remarques accompagnant les données relevées : lorsqu’il renseigne les routes de l’émigration continentale, Châtelain recourt à la même rhétorique que Saint-Amant sur les pionniers participant à étendre l’emprise étatsunienne sur le globe, et estime que toutes les puissances européennes devraient suivre leur exemple dans leurs colonies respectives⁷⁰⁹. Trois pages entières sont dédiées aux relations commerciales de la Californie avec le reste des places marchandes de l’océan Pacifique (les îles Sandwich, Valparaiso, Manille, Java), dont deux aux seuls liens avec la Chine et aux biens importés de l’Empire Céleste ; face à ce phénomène, il ne peut que constater l’importance croissante de San Francisco en tant qu’interface entre la Chine et les ports de Boston et New York⁷¹⁰. Il insiste encore, page soixante-cinq, en prétendant que les États-Unis, en s’emparant de la Californie, « ont imprimé au commerce un élan plein de vigueur. Leurs relations s’accroissent de jour en jour avec un Etat incorporé dans la grande fédération qui grandit de même et leur livre la vaste arène de l’océan Pacifique. »⁷¹¹ Vient ensuite la conclusion du rapport : sans discontinuer, et sur près de trois pages, l’agent mobilise les résultats de son voyage californien pour analyser les rapports de force dans le Pacifique. Il réitère d’abord l’affirmation précédente, à savoir que la conquête de la Californie a garanti aux États-Unis une place majeure sur ce terrain : le *Golden State* et l’Oregon doivent ensemble devenir le grenier à blé de tout le pourtour océanique, tandis que les vastes ressources forestières de ces deux territoires fournissent de quoi pourvoir à la mise en chantier d’une immense flotte marchande, ce dont l’Australie serait incapable par comparaison. D’après l’agent, trois puissances sont en position de jouer un rôle dans « la lutte commerciale dont l’Extrême-Orient est le but et l’océan Pacifique le champ de bataille » : les États-Unis, souverains de la Californie ; l’Angleterre, qui dispose de l’Australie ; et la France, grâce à Tahiti et aux îles Marquises, tandis que la Russie passe au second rang par sa frontière avec la Chine et la possession de l’Alaska⁷¹². Il ne fait aucun doute que la France doit poursuivre son investissement dans le

⁷⁰⁹ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 35.

⁷¹⁰ *Ibid.*, pp. 52-53.

⁷¹¹ *Ibid.*, p. 65.

⁷¹² *Ibid.*, pp. 111-113.

commerce californien, car ce n'est que de cette façon que sa marine peut gagner une expérience des voyages au long cours et intensifier sa présence sur « le grand océan »⁷¹³.

Le *lobbying* impérialiste de Châtelain ne s'arrête pas ici. Nous devons consacrer un développement à son récit de voyage, *Les Portes d'Or*, qu'il a fait publier des mois de juin à novembre 1852 sous forme de feuilleton. Dans l'ensemble, *Les Portes d'Or* sont un récit de voyage extrêmement classique : pour la plus grande partie il ne s'agit que d'un état des lieux de la Californie visitée par Châtelain, accompagné de quelques réflexions sur l'histoire du territoire, de sa domination par les missions jésuites et franciscaines jusqu'à la conquête par les États-Unis, le tout ponctué d'anecdotes que l'on dirait pittoresques, de descriptions exotiques et entrecoupé de quelques-unes des informations chiffrées qu'il a collectées sur place⁷¹⁴. Nous sommes donc très loin d'une œuvre qui réinvente le genre. Néanmoins, *Les Portes d'Or* sont dignes d'intérêt en cela que, sur ses douze occurrences dans *La Semaine*, trois, soit un quart du volume total, sont entièrement consacrées à la géopolitique du Pacifique, à l'irruption des États-Unis et à l'affrontement qui s'annonce entre les puissances européennes pour le contrôle de cet espace⁷¹⁵. Si l'on devait grossièrement restituer son propos, le premier des trois numéros est une ode aux progrès techniques et industriels dont seraient porteuses les puissances occidentales ; se référant à Michel Chevalier, il estime que les États-Unis sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans la compétition globale entre grandes puissances, et s'imposent déjà en concurrents sérieux à la Russie et à la Grande-Bretagne sur le continent nord-américain. Le second numéro réitère, mot pour mot par endroits, les observations conclusives de Châtelain sur l'entrée en scène des États-Unis qui se concrétise par l'accroissement de sa projection maritime, mais aussi par son projet d'expédition armée contre le Japon, par son effort de construction d'un chemin de fer transcontinental et l'interconnexion croissante entre la Californie et le reste du monde. Quant au troisième, concluant la parution des *Portes d'Or*, il constate la supériorité des États-Unis sur le continent, symbolisée selon lui par la vente de *steamers* au Mexique, présenté comme inférieur, anarchique et désordonné, en résumé une proie facile pour l'Union. Citant à nouveau Michel Chevalier, il se positionne en faveur du libre-échange global et appelle à y recourir pour se lancer à la conquête du marché asiatique. Pour terminer, il emploie des termes, par ailleurs très semblables à ceux de Saint-Amant, sur la vocation impériale de la France, qui doit retrouver la gloire passée de son ancien empire colonial ; la Californie incarnerait cette opportunité,

⁷¹³ *Ibid.*, p. 113.

⁷¹⁴ Tous ces éléments sont en fait extrêmement communs : malgré un lieu bien différent, les récits de voyage français sur l'Égypte reprennent tous ces codes de rédaction, ces éléments obligés du genre. Voir MOUSSA, Sarga, « Le récit de voyage, genre « pluridisciplinaire » : À propos des voyages en Égypte au XIX^e siècle », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 241-253.

⁷¹⁵ Il s'agit des trois derniers numéros : *La Semaine*, 30 octobre 1852, pp. 491-494 ; *La Semaine*, 6 novembre 1852, pp. 507-510 ; *La Semaine*, 13 novembre 1852, pp. 523-526.

en cela qu'elle ouvre à la France la porte des marchés orientaux et de l'Amérique latine dont il énumère les principales places marchandes les unes à la suite des autres. Il conclut enfin, après de très longs paragraphes appelant au « réveil » du pays, à la compétitivité, à la projection de la puissance française :

« Toute *continentale* que l'on veuille ou non considérer notre patrie, elle a devant les yeux un exemple qui n'est pas indigne de son attention, c'est le parti merveilleux, magique, qu'une autre grande puissance maritime, bien que continentale aussi, les Etats-Unis, ont tiré, en moins de quatre années, d'un pays un instant illuminé par les vénérables Pères de la Mission mais qui, retombé dans les langues de l'ignorance et de la barbarie, a surgi tout à coup, comme sous un choc galvanique, civilisé, agricole, minier, commercial, bientôt industriel, riche de son présent et d'un brillant avenir auquel nous ne saurions rester indifférents, parce que le sort d'un grand nombre de nos compatriotes s'y trouve lié, et parce que, dans la phase nouvelle que la Californie va ouvrir à l'activité humaine, notre patrie est appelée à jouer un rôle digne de son passé comme de son présent. »⁷¹⁶

Les mots employés sont forts, et la fin de la citation est révélatrice de la conception que Châtelain a de la Californie : s'il lui apparaît que les États-Unis sont les principaux artisans de l'entrée de la Californie dans le « monde civilisé », et bien que le *Golden State* soit avant tout un moteur de la puissance américaine, la France, grâce à ses nationaux et au mouvement commercial qu'ils ont engendré, est parvenue à s'y faire une place de choix, d'intérêt majeur dans la lutte qui s'annonce entre les empires occidentaux. De surcroît, il y voit un exemple que la France peut suivre pour la construction d'une marine en mesure de rivaliser avec le reste de l'Occident. Tout le discours déployé par Châtelain au cours de ces numéros est empreint d'un discours nationaliste et saint-simonien visant à signaler que la ruée vers l'or doit servir à un genre de prise de conscience de la « destinée impériale » française ; toutes les observations qu'il a réalisées en Californie, toute son enquête, le mènent à cette conclusion dont la conception impérialiste est irréfutable.

Pour finir avec Châtelain et *Les Portes d'Or*, deux choses attirent notre attention. La première, c'est la présence dans son dossier aux AN d'une brochure éponyme de treize pages, limitée à un avant-propos et une table des matières qui, pour l'essentiel, reprennent les propos parus dans *La Semaine*. En lien avec cette brochure, on retrouve une correspondance entre Châtelain et Fleury, son directeur, ayant trait à un projet de publication d'une édition augmentée de son récit, à destination des chambres de commerce de tout le pays⁷¹⁷. Le projet ne semble pas avoir abouti : bien que la deuxième lettre de Châtelain à Fleury datée d'avril 1853 paraisse très optimiste⁷¹⁸, la

⁷¹⁶ *La Semaine*, 13 novembre 1852, p. 526.

⁷¹⁷ Le projet semble avoir été une autre initiative de Châtelain, ainsi que le traduit la première lettre qu'il envoie à Fleury fin 1852. AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, lettre de Châtelain à Fleury du 22 décembre 1852.

⁷¹⁸ Il indique que tout est déjà prêt pour l'impression de l'ouvrage et qu'il n'attend plus que l'autorisation du ministère. AN, F/12/2593/A, lettre de Châtelain à Fleury du 8 avril 1853.

seule trace de quelque édition que ce soit des *Portes d'Or* se trouve dans son dossier aux AN et se limite à cette brochure pour le moins modeste. La dernière correspondance relative aux *Portes d'Or* est une lettre de Fleury au ministre, dans laquelle le chef de la direction du commerce extérieur se montre plutôt enthousiaste, et propose que le MAC souscrive à la publication d'au moins cinquante exemplaire, sans avoir à dépenser plus de 400 francs⁷¹⁹. Pour autant, il n'existe nulle part la trace de cette parution complète. La proposition de Châtelain et de Fleury au ministre est-elle restée lettre morte ? C'est fort probable, mais l'on ne peut en identifier les raisons. Notons simplement, et c'est le second fait d'importance, que les recommandations de Châtelain quant à l'investissement que la France devrait placer sur la question du Pacifique n'ont guère trouvé de place dans les *Annales du Commerce Extérieur*, ni dans le *Moniteur Universel*. Une hypothèse plausible serait de supposer que le MAC ne partageait pas l'enthousiasme de son agent, estimant la Californie et le Pacifique comme des préoccupations secondaires par rapport à d'autres marchés plus accessibles ou attractifs, et aurait donc choisi *in fine* de ne pas relayer son discours. Sans plus de sources, cependant, il est impossible de se prononcer avec assurance à ce sujet.

V.C.3 – Dillon, les missions d'exploration et la volonté de centraliser les données sur le Pacifique-Nord

Au-delà du discours sur le sursaut impérial et du *lobbying*, la permanence des ambitions pacifiques françaises des années 1830 et 1840 s'observe dans l'action des agents et dans leurs recommandations concrètes. Du côté de Dillon, cela prend la forme des missions commerciales et d'exploration qu'il confie à ses hommes, ou du moins qu'il projette. Bien sûr, la principale est celle de Saint-Amant en Oregon, explicitement pensée dans la suite des développements de la décennie précédente, mais il ne s'agit pas de la seule envisagée par le consul. Lorsqu'il écrit au MAE le 29 juillet 1851 pour lui signifier avoir pris l'initiative de dépêcher l'aspirant diplomate en Oregon, il propose de rendre utile son vice-consul en poste à Monterey, Jules Lombard (dont on rappelle qu'il est un acteur de l'enquête consulaire de septembre-octobre 1850), en lui confiant aussi une mission d'exploration en direction de l'Amérique et de l'Extrême-Orient russes. On lit :

« Vous m'avez invité, Monsieur le Ministre, par votre lettre précitée du 15 avril, à vous adresser des indications positives, sur la possibilité d'utiliser davantage (*sic*) le zèle et l'intelligence de M. Lombard, agent consulaire à Monterey : si je ne craignais pas d'ajouter encore aux dépenses qu'entraîne l'établissement consulaire de la Californie, je proposerais au Département, de charger M. Lombard d'une mission d'exploration dans les

⁷¹⁹ AN, F/12/2593/A, lettre de Fleury au ministre du 6 mai 1853.

établissements russes de Sitka & du Kamechateka (*sic*). Il importe au développement de notre commerce et de notre navigation, que les navires français dont l'arrivée coïnciderait avec un moment de stagnation, puisse relever pour l'un et l'autre des deux ports précités, afin d'y écouler la partie de leurs cargaisons qu'ils n'auraient pas pu placer ici. Comme des données exactes me manquent touchant les ressources qui peuvent s'y rencontrer, j'éprouve le besoin de m'en faire rendre d'avance un compte détaillé par un agent actif & intelligent. [...] Si, comme je n'en doute pas, il réussissait à gagner la confiance des deux gouverneurs Russes, bien des difficultés et des entraves, qui existent maintenant à Sitka et au Kamechateka (*sic*), et qui éloignent le commerce étranger, disparaîtraient pour nous. »⁷²⁰

Une telle proposition, juste après l'annonce d'avoir envoyé Saint-Amant en Oregon, laisse penser que Dillon souhaite une collecte plus systématique d'informations dans le Pacifique-Nord, et y créer une présence commerciale française complémentaire de celle déjà existante à San Francisco. Ce faisant, il étend officieusement la portée de sa circonscription consulaire, qui ne se limite en théorie qu'à la Californie et l'Oregon ; cette initiative le place dans un rôle de pourvoyeur d'informations au service de la France pour l'ensemble de la façade pacifique du continent nord-américain, jusqu'à l'extrémité de la Russie continentale. Rappelons par ailleurs qu'en dépit de la présence d'un consul français à Honolulu en la personne de Perrin⁷²¹, il propose à Saint-Amant, tout juste de retour d'Oregon, de partir en mission aux îles Sandwich. Dillon entend faire de San Francisco une centrale du renseignement commercial français dans l'océan Pacifique, c'était qu'était déjà plus ou moins Hawaï avant le renvoi de Dillon⁷²². Ces projets rappellent ceux du consul germanique, Pelgrom, suggérant la centralisation de l'information économique sur le consulat de l'Empire à l'île de France : l'idée est à la fois d'étendre le champ d'action consulaire impérial dans une zone océanique dynamique, et de rationaliser la circulation des informations marchandes dans le point nodal le plus attractif du secteur maritime concerné (l'océan Indien dans

⁷²⁰ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 29 juillet 1851, folio 330v. La lettre du ministre à laquelle fait allusion le consul, datée du 15 avril, était relative à la possibilité de déplacer le vice-consulat de Lombard de Monterey vers l'intérieur de la Californie, dans le sud du pays aurifère. Le ministre rétorquait qu'il n'en percevait pas l'utilité, et concevait à vrai dire une présence permanente de Lombard dans cette zone comme potentiellement plus porteuse de troubles que d'apaisement. ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon du 15 avril 1851, folio 257. Concernant l'établissement de Sitka, il s'agit du siège du gouvernement russe en Alaska.

⁷²¹ Il était cependant très impopulaire auprès de ses compatriotes, aussi Dillon et Dudoit, ses prédécesseurs, l'exécraient et préféraient voir Hawaï passer aux mains des États-Unis plutôt que de l'Angleterre. Si l'on a constaté des rivalités interservices, elles existent également à l'intérieur d'un même ministère. LAUX, Claire, « Les consuls français dans le Pacifique durant le XIX^e siècle : des agents d'un empire français dans les Mers du Sud ? », dans JESNE, F. (dir.), *Les consuls, agents de la présence française dans le monde XVIII-XIX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 92, pp. 94-96.

⁷²² LAUX, Claire, « Les îles océaniques, points nodaux du renseignement économique dans le Pacifique de 1767 à 1914 », dans LAURENT, S. (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010, pp. 75-87.

le cas de Pelgrom, le Pacifique pour Dillon)⁷²³. Du reste, il est impossible de savoir si sa proposition d'envoyer Lombard a reçu réponse : la lettre du ministre se rapportant à ce sujet indique simplement qu'il a remis la gestion de ce dossier et de celui de Saint-Amant à la direction des fonds du ministère⁷²⁴. Pour s'en assurer, il conviendrait de dépouiller le deuxième volume de la correspondance consulaire et commerciale de San Francisco.

En plus de proposer la multiplication des missions d'exploration, Dillon incite à plusieurs reprises les ministères à accroître leurs moyens à destination des postes du Pacifique. Le 30 septembre 1850, il encourage le département des Affaires étrangères à porter un œil plus attentif sur tous les retours maritimes depuis l'océan Pacifique, constatant lui-même l'accroissement des flux de marchandises en provenance de Calcutta et de Sydney ; il suggère par la même occasion que le MAE renforce son aide aux vaisseaux sous pavillon français, afin qu'ils se dirigent plus fréquemment vers la Chine ou Manille, qu'il pense sous-représentées dans les arrivages⁷²⁵. Dans son rapport du 1^{er} mai 1851, s'il se satisfait certes du renforcement de la station navale de Tahiti et de la croissance des échanges qu'elle permet dans le pourtour Pacifique, il pense nécessaire que le MMC poursuive les efforts déjà entamés et mandate la construction d'un port de plus grande envergure à Papeete, une action qu'il pense de bon aloi en considérant la suspension des privilèges commerciaux jusqu'alors concédés aux baleiniers américains en relâche aux îles Sandwich. Il ajoute : « Grâce à cet ensemble de circonstances, la France est à la veille de posséder, dans ces mers, une colonie qui, sans être onéreuse, la représentera dignement au milieu des intérêts qui commencent à se débattre dans ce monde nouveau. »⁷²⁶

Du côté de Châtelain, tandis qu'il évoque la question des ressources contenues dans le sous-sol de la Californie, il laisse son propos déborder vers le Mexique et fait état de projets nourris par le gouvernement mexicain de laisser des Français s'installer dans les provinces de Sonora et de Sinaloa. Se fiant aux propos de l'un de ses amis, un certain « M. Payne » (sans doute américain) rencontré à Veracruz, Châtelain encourage le gouvernement à rediriger l'envoi d'une partie des émigrants de la Loterie des Lingots d'Or vers la Basse-Californie mexicaine, afin d'y créer une colonie française riche sur le plan minier, capable de servir d'escale sur la route de San Francisco⁷²⁷.

⁷²³ FELICITE, Indravati, *Le Saint-Empire face au monde : Contestations et redéfinitions de l'impérialité, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2024, pp. 398-402.

⁷²⁴ ADC, CCC SF volume 1, lettre du MAE à Dillon du 15 octobre 1851, folios 404-404v.

⁷²⁵ ADC, CCC SF volume 1, dépêche de Dillon au MAE du 30 septembre 1850, folios 110v-111.

⁷²⁶ ADC, CCC SF volume 1, rapport général de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folios 268v-269.

⁷²⁷ AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, pp. 89-90.

V.C.4 L'héritage des missions d'exploration des décennies antérieures

Une dernière continuité que l'on peut observer dans la pratique de l'enquête et du voyage des agents en mission tient à leurs efforts de cartographie et au fait qu'ils se considèrent comme de véritables explorateurs. Rappelons que cette figure particulière du voyageur est, au XIX^e siècle, à la mode, et fait rêver une partie des catégories sociales les plus aisées, par l'idéal tout à la fois aventureux et scientifique qu'il incarne⁷²⁸ et son rôle d'avant-garde de la colonisation européenne qu'on lui imagine dans la deuxième moitié du siècle⁷²⁹. Ce sont par ailleurs les missions d'exploration maritime qui ont en grande partie permis à la France de prendre pied dans l'océan Pacifique⁷³⁰, et il est à supposer qu'elles ont laissé un souvenir que les agents entendent s'approprier. Châtelain et Saint-Amant ne font pas exception à cette tendance. Tous deux se lancent par exemple dans des efforts de cartographie : à l'issue de son voyage en Californie, Châtelain fait parvenir en annexe de son rapport général deux cartes dessinées de sa main au MAC, l'une représentant la région aurifère (Figure 21)⁷³¹, l'autre l'ensemble de la côte ouest des États-Unis (Figure 22)⁷³². Si les deux cartes sont certes assez imprécises ou ne correspondent pas toujours à la réalité du terrain, elles restent reliées à cet idéal de l'exploration coloniale, de reconnaissance d'un terrain à conquérir d'une façon ou d'une autre (en l'occurrence par le commerce), à inventorier. Quant à Saint-Amant, il est prié par Dillon de ramener une carte de l'Oregon dont pourrait se servir le consulat de France afin d'aiguiller les marchands nationaux ; si l'on ignore d'où il la tient, s'il l'a réalisée lui-même, l'agent fait en tout cas paraître une carte relativement précise du Territoire dans son récit de voyage (Figure 5)⁷³³, aussi doit-il s'agir de l'une des rares cartes francophones de l'Oregon à circuler à la même période. Ils s'inscrivent dans la permanence des missions commerciales et d'exploration des années 1830 et 1840 par les références qu'ils font à leur prédécesseur. Plus d'une fois, Saint-Amant se réfère à ses prédécesseurs Duflot de Mofras et Dupetit-Thouars, dont il se permet de louer les efforts de reconnaissance géographique⁷³⁴ ; quant à Châtelain, s'il reprend également en exemple l'amiral Dupetit-Thouars, il se réfère aussi à Lapeyrouse et à Humboldt, deux figures restées

⁷²⁸ SOUBRIER, Stéphanie, « Les éconduits de la Science : les demandes de missions lointaines rejetées par le ministère de l'Instruction publique (1842-1900) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°57, 2018, pp. 75-90.

⁷²⁹ VENAYRE, Sylvain, *Panorama du voyage (1780-1920)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, pp. 110-127.

⁷³⁰ Voir le chapitre premier de la thèse d'Hélène Blais. BLAIS, Hélène, « Les voyages français dans le Pacifique : pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845) », thèse d'histoire, EHESS, 2000, pp. 32-104.

⁷³¹ Voir page 272.

⁷³² Voir page 273.

⁷³³ Voir page 98.

⁷³⁴ SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Op. cit.*, 1854, pp. 211-212, p. 394, p. 450

célèbres par le souvenir qu'ils ont laissé de leurs expéditions scientifiques en Amérique latine et sur la façade pacifique du continent américain⁷³⁵.

Il serait donc faux de prétendre que les missions commerciales réalisées par les agents se placent en rupture par rapport à celles de leurs nombreux prédécesseurs : elles s'inscrivent en réalité dans une permanence plus ou moins longue de la pénétration du Pacifique par la France qui court depuis la fin du XVIII^e siècle, et se déploie de façon plus active encore à partir des années 1830. Si la puissance française a peut-être tourné son regard vers d'autres horizons, dans l'esprit de Dillon, de Châtelain et de Saint-Amant, les démonstrations de force de la Grande-Bretagne et surtout des États-Unis signalent une nécessité d'investir cette vaste zone océanique, de prendre une part plus active à la conquête du Pacifique. La mission commerciale et ses résultats sont ainsi mobilisés à des fins de *lobbying* colonial et impérialiste qui sortent du cadre initialement fixé par les ministères, ce qui peut traduire une certaine dissonance entre les aspirations des trois personnages et les priorités perçues par les plus hauts-échelons de la hiérarchie ministérielle.

⁷³⁵ Sur les récits de Humboldt, voir BERTRAND, Michel, « Humboldt au Mexique : du récit de voyage aux représentations », dans HEYMANN, C., SUAREZ, M. (dir.), *Pérégrinations d'un intellectuel latino-américain. Hommage à Rodolfo de Roux*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2011, pp. 33-49.

Conclusion

Les trois missions commerciales étudiées tout au long de ce mémoire, ainsi que les personnages qui leur sont associés, sont symptomatiques de plusieurs grandes tendances sociales, culturelles, économiques et politiques ayant cours dans la France du milieu du XIX^e siècle. En un sens, elles en disent davantage sur les préoccupations et les ambitions d'une certaine partie de la société française que sur les phénomènes propres à la ruée vers l'or californienne ou à la ruée agricole de l'Oregon. À chaque étape de leur enquête, trois faits saillants ressortent systématiquement, liés les uns aux autres : la volonté des enquêteurs de poursuivre une ascension dans la carrière bureaucratique ; la pensée et l'exercice d'un *lobbying* en faveur d'un impérialisme français fondé sur l'écoulement de produits de consommation destinés à des classes moyennes et bourgeoises émergentes ; enfin, l'application d'une grille de lecture bourgeoise, coloniale et conservatrice sur les lieux et individus abordés tout au long des enquêtes. Patrice Dillon, Anatole Châtelain et Pierre Charles Fournier de Saint-Amant incarnent, par leur statut, leurs ambitions et leur conception du monde, un genre d'archétype de cette bourgeoisie française insérée dans les appareils ministériels.

L'étude de ces trois individus a permis de mettre en lumière des caractéristiques propres à un moment particulier de l'impérialisme français, qui s'étend de la Restauration à la chute du Second Empire. D'abord, ils pensent la notion de carrière : ces missions commerciales ont systématiquement été conçues par leurs acteurs comme un moyen de grimper les échelons de la hiérarchie ministérielle, ou d'y faire une entrée. En prenant l'initiative de se rendre dans un lieu tout à la fois prisé et reculé comme la Californie pour y collecter des renseignements à offrir à l'État, les agents se sont assurés des bonnes grâces de leurs supérieurs au sein des bureaucraties ministérielles, qu'il se soit agi du MAE ou du MAC. Indépendamment de la réussite ou non des agents, la mission commerciale sur la côte ouest n'est jamais envisagée autrement que comme un tremplin vers une position plus confortable dans l'appareil administratif. D'une certaine façon, et à l'instar de nombreux autres Français, ils espéraient tirer profit de la ruée vers l'or.

Deuxièmement, ces enquêtes apparaissent comme une émanation de l'« empire de velours » théorisé par David Todd⁷³⁶ : présents en Californie et en Oregon, les agents pensent toujours leurs missions sous l'angle de l'expansion commerciale française. Toutes les données qu'ils ont été chargés de collecter leur servent à avancer des perspectives et des recommandations qui en appellent à l'émigration des Français, au libre-échange, à l'écoulement de marchandises liées à la culture de masse, au luxe et au demi-luxe, autant d'outils traditionnellement mobilisés par la France

⁷³⁶ TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022, pp. 5-6.

du XIX^e siècle pour étendre son rayonnement mondial, son influence et son emprise sur des pays que l'on dirait en développement. Les agents mettent en parole ce qui était déjà la ligne directrice de la politique ultramarine et commerciale de Guizot, devenue celle de la Deuxième République puis de Napoléon III. Ces recommandations se couplent à une véritable obsession pour l'océan Pacifique, perçu comme le nouvel épicode des dynamiques commerciales globales, le lieu de toutes les rivalités entre puissances européennes. Malgré l'expression d'une nostalgie impériale, il n'est jamais question de contester leurs prises aux États-Unis, ni de réitérer les conquêtes coloniales de l'Ancien Régime, ni de revenir aux doctrines mercantilistes : aux yeux des agents, le libre-échange, les points d'appui et le déplacement des nationaux suffisent seuls à garantir la projection de la puissance française. La ruée vers l'or ne doit servir qu'à une prise de conscience de l'importance de stimuler son commerce et de s'insérer dans cet espace du Pacifique.

Troisièmement, les enquêtes, plus qu'elles ne remettent en cause une vision du monde, servent avant tout à confirmer de nombreux biais solidement ancrés dans l'esprit des investigateurs. Pétris d'américanophilie, des mœurs coloniales, industrialistes et conservatrices de leur temps et de leur catégorie sociale, ils mobilisent les résultats de leurs enquêtes pour avancer un discours généralement conservateur, approuvateur des initiatives de colonisation étatsuniennes et réprobateur du caractère « rétrograde » et « sauvage » des autochtones ou bien encore des débordements inhérents aux phénomènes de ruée. Si les agents rapportent des faits exacts et nombre d'informations chiffrées sur la Californie, leur témoignage est bien souvent prétexte à avancer un agenda politique, parfois au mépris de certaines réalités. En outre, la restitution des enquêtes auprès d'un large public est révélatrice des préoccupations de cette « bonne société » à laquelle ils appartiennent et entendent s'adresser.

Considérées sur le plan de la mise en pratique, les missions commerciales étudiées ne se distinguent pas tant du reste des enquêtes menées à la même période par des administrations et des individus qui, *a priori*, sont loin d'avoir les mêmes enjeux. Ainsi, l'exercice de la fonction consulaire par Patrice Dillon diverge assez peu de celle de ses confrères installés autre part, appartenant parfois à d'autres pays ou à d'autres périodes. De même, ses stratégies d'acquisition de renseignements rappellent fortement celles des préfets de la monarchie constitutionnelle. Par les distances qu'ils parcourent et la quantité d'individus qu'ils abordent (dans des contextes certes différents), Saint-Amant et Châtelain sont comparables aux hommes chargés d'enquêter sur la condition ouvrière dans les années 1840, aux délégués de police de la Restauration ou à Alexis de Tocqueville. Tous enfin imitent le modèle de la plus célèbre mission commerciale de la première moitié du XIX^e siècle, celui de l'ambassade Lagrené en Extrême-Orient. Par la comparaison avec ces exemples variés, il a été possible de distinguer des caractéristiques transversales du processus

d'investigation. Bien que la ruée vers l'or soit un objet d'observation très singulier, il est abordé par les agents de la même façon et avec les mêmes méthodes qu'une multitude d'autres sujets d'enquête que l'on retrouve à la même époque. Les voyages de Dillon, Châtelain et Saint-Amant sont finalement typiques de la « fièvre enquêtrice » du XIX^e siècle décrite par Dominique Kalifa⁷³⁷.

Au reste, à l'issue de ce mémoire, certaines questions restent évidemment en suspens, auxquelles il est plus ou moins aisé de répondre. La principale n'est autre que de savoir si ces enquêtes ont entraîné quelque conséquence concrète en métropole. Ont-elles permis l'ascension dans la carrière souhaitée par les trois agents ? Ont-elles réellement servi aux industriels et exportateurs français à s'insérer sur le marché californien, à y affirmer une présence pérenne ? Ont-elles enfin pu toucher et influencer un large public à travers leur transformation en récits de voyage ? Chacune de ces questions nécessiterait une étude spécifique, mais nous proposerons néanmoins quelques éléments de réponse et des pistes de recherche.

Concernant la carrière des trois personnages, on sait de Dillon qu'il reste en poste à San Francisco jusqu'en 1856 ; il tient ainsi son consulat pendant six longues années, au cours desquelles il s'illustre en partie par les ennuis qu'il s'attire vis-à-vis de la justice étatsunienne, dans le cadre de l'affaire de la Sonora. Malgré cette déconvenue, il accède enfin au poste de consul général de France à Haïti la même année : si son affectation à Port-au-Prince n'est pas la plus prestigieuse (encore que Newcastle, Hawaï et San Francisco ne l'étaient pas davantage), elle marque indubitablement une étape dans la progression de sa carrière ; il n'est pas impossible que sa conduite énergique à San Francisco ait encore contribué à l'ériger en candidat sérieux aux yeux du MAE. Cependant, son ascension connaît une brutale interruption, puisqu'il décède un peu plus d'une année après sa prise de fonctions, lors d'un congé accordé par le ministère ; c'est le contre-coup du zèle dont il a fait preuve au cours de son service en Californie, couplé au climat tropical haïtien, qui aurait eu raison de lui⁷³⁸.

Du côté de Châtelain, il est possible de retrouver sa trace dans plusieurs articles de presse parus jusqu'à bien après son voyage en Californie. À l'instar de Dillon, sa progression est fulgurante : quoiqu'il soit encore un fonctionnaire du MAC en 1853, il change d'administration en 1856 en devenant secrétaire particulier du comte Walewski, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, jusqu'en 1857⁷³⁹ ; il laisse derrière lui un dossier personnel aux ADC, qu'il serait intéressant de consulter⁷⁴⁰. Après cela, il obtient d'autres avancements en devenant chef du bureau

⁷³⁷ KALIFA, Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°149, 2010, pp. 3-23.

⁷³⁸ NASATIR, Abraham P., « Guillaume Patrice Dillon », *California Historical Society Quarterly*, vol. 35, n° 4, décembre 1956, p. 323.

⁷³⁹ Ce poste semble n'avoir été créé que pour lui, ainsi qu'on le retrouve dans l'*Almanach Impérial* publié sous le Second Empire. BRULEY, Yves, *Le Quai d'Orsay Impérial*, Paris, Éditions A. Pedone, 2012, p. 454.

⁷⁴⁰ ADC, dossier du personnel 1^{er} série, n°901.

de la statistique du MAE en 1860⁷⁴¹, puis chef de bureau du cabinet du ministre d'État⁷⁴² (à nouveau le comte Walewski) l'année suivante⁷⁴³. Enfin, dernière évolution connue de sa carrière sous le Second Empire, il devient chef du bureau des sciences et lettres au ministère de l'instruction publique en 1863⁷⁴⁴. Il ne semble pas exagéré de qualifier la carrière de Châtelain comme étant tout à fait remarquable, au point de vue des postes parfois prestigieux auxquels il accède, et de la fluidité de ses affectations, passant régulièrement d'un ministère à l'autre. Il serait intéressant d'écumer les archives des différents ministères pour mettre en lumière les ressorts de sa carrière bureaucratique et de vérifier si le voyage en Californie a bien joué un rôle dans son ascension initiale dans la première moitié des années 1850.

Pour Saint-Amant enfin, point d'accès au métier de diplomate qu'il désirait tant : lorsqu'il retourne en France, il doit batailler - en vain - avec le MAE pour obtenir les indemnités et la régularisation requises à l'issue de sa mission en Oregon et de son séjour californien. La publication des *Voyages en Californie et dans l'Orégon* est probablement le dernier acte de sa querelle avec le ministère, une ultime tentative de prouver son utilité à l'administration. En réalité, son accession au métier était compromise dès le départ : malgré ses liens avec Louis-Napoléon Bonaparte, le phénomène de professionnalisation de la fonction diplomatique avait déjà pris le pas, aussi le MAE pouvait-il largement se contenter des services de Dillon en tant que consul de France en Californie. Sans doute le ministère voyait-il en Saint-Amant un embarras plus qu'un atout. Après la publication de son récit de voyage, René Rémond relève que le personnage a tenté de relancer sa carrière marchande, toujours en Californie, en proposant de gérer des placements de fonds financiers sur place. Il questionne : « Saint-Amant retourna-t-il en Californie achever une existence manquée ? Nous ne savons : après 1854 sa trace se perd dans l'obscurité des destins anonymes. »⁷⁴⁵ Il se méprend quelque peu : s'il est vrai que l'historiographie ignore totalement Saint-Amant après son voyage californien, il semble qu'il ait bien continué de publier divers ouvrages, sur la Guyane et l'Algérie (où il émigre au début des années 1860) entre autres ; rien n'indique de retour en Amérique. Là encore, il ne serait pas inintéressant de se pencher sur sa trajectoire postérieure et l'ensemble de cette production écrite, bien que l'on sorte du cadre de la mission commerciale ou du métier de bureaucrate.

⁷⁴¹ *La Presse*, 11 janvier 1860.

⁷⁴² Sous le Second Empire, le ministère d'État est chargé de la coordination entre elle des différentes institutions impériales ainsi que des ministères ; dans les faits, il permet à Napoléon III d'exercer sa mainmise sur le conseil des ministres et l'administration. Voir GIBIAT, Samuel, « Le ministère d'État sous Napoléon III ou les avatars d'une recentralisation contrariée », *Napoleonica. La revue*, n°36, 2020/1, pp. 70-80.

⁷⁴³ *La Presse*, 3 janvier 1861. Là encore, son passage à cette fonction a laissé une trace sous la forme d'un dossier personnel, coté AN, F/70/354, dossiers individuels, C, dossier Anatole Julien Châtelain.

⁷⁴⁴ *Le Constitutionnel*, 27 juin 1863.

⁷⁴⁵ REMOND, René, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris, Presses de Science Po, 1962, pp. 108-109.

À la deuxième question soulevée, celle de savoir si les enquêtes ont bien participé à l'insertion commerciale française sur la côte ouest, il est presque impossible de répondre, considérant que les informations transitent par bien trop d'intermédiaires (les ministères, les publications officielles et les chambres de commerce) pour que l'on puisse identifier au premier regard des industries ou exportateurs ayant pu se saisir du résultat des enquêtes pour se lancer sur le marché californien. Malgré toutes les perspectives optimistes avancées par les agents, il n'est pas certain que la France ait tant cherché à se maintenir en Californie, d'autant plus qu'à partir de 1852, l'intérêt de l'opinion publique pour le *Golden State* se tarit. Les publications respectives de Châtelain en 1852 et de Saint-Amant en 1854 sont en quelque sorte les derniers soubresauts de cette « mode » de la Californie, comme ils le constatent eux-mêmes. L'Oregon semble être resté marginal aux yeux des Français, Saint-Amant étant le seul voyageur métropolitain connu de la période à s'y être rendu. Quant aux ambitions géopolitiques françaises dans le Pacifique, elles restent limitées à la défense des territoires déjà acquis, le Second Empire préférant privilégier sa politique pan-latine en Amérique et en Europe et l'entente avec la Grande-Bretagne, délaissant donc la course au Pacifique au sens entendu par les agents⁷⁴⁶. Le *lobbying* des trois enquêteurs n'a eu que peu de conséquences sur la politique impériale du MAE.

Sur la portée et l'influence culturelle des récits de voyage des trois individus, il n'est guère plus aisé de se prononcer ; pour mesurer le public touché par les trois hommes, il faudrait s'appuyer sur les chiffres de vente de chacune des publications. À dire vrai, cette question est de peu d'importance : il ne faut pas tant considérer l'influence individuelle de leurs écrits que leur inscription dans un cadre autrement plus large, celui de la construction globale d'une représentation de la Californie par de multiples élites françaises écrivant sur la ruée vers l'or au même moment⁷⁴⁷. Néanmoins, si l'on souhaite se risquer à estimer le poids respectif de leurs discours, alors Dillon est sans doute celui qui a été lu par le grand nombre de personnes, considérant le prestige de *La Revue des Deux Mondes*. Il est cependant fort probable que son article se soit trouvé noyé dans la masse des publications du même genre parues dans cette revue ou en dehors ; il ne fut qu'une voix parmi tant d'autres à s'exprimer sur la ruée vers l'or à cet instant. *Les Portes d'Or* de Châtelain ont sans doute eu l'influence la plus limitée du corpus, parues dans le petit journal parisien *La Semaine*. Si l'on ignore l'ampleur de ses ventes, il n'a probablement pas rencontré de grand succès, en témoigne la disparition du journal peu après la parution du récit. Quant à son projet d'en publier une version d'abord destinée aux chambres de commerce, il semble avoir été avorté, malgré une

⁷⁴⁶ SIM, Gérard, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020, pp. 405-411.

⁷⁴⁷ VILLERBU, Soazig, *La Conquête de l'Ouest : Le récit français de la nation américaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. pp. 142-157.

correspondance encourageante avec le MAC. Difficile également d'estimer la portée du récit de voyage de Saint-Amant. Il semble néanmoins avoir été précurseur au point de vue des images inédites de la ruée vers l'or qu'il importe en métropole ; une étude plus spécifique sur le cas des illustrations de la ruée en France serait nécessaire pour s'en assurer, les récits de Saint-Amant et de Châtelain offrant une base potentiellement adéquate pour en traiter.

Références bibliographiques

Sources :

Archives manuscrites :

Archives Diplomatiques de la Courneuve, Correspondance consulaire et commerciale, San Francisco, volume 1, 1849-1851.

Archives Diplomatiques de la Courneuve, Correspondance consulaire et commerciale, San Francisco, volume 2, 1852-1853.

Archives Nationales, base Léonore : <https://www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr/ui/>

Archives Nationales, F/12/2593/A, Dossiers individuels, 2^e série, C-D (1840-1857), dossier Châtelain : Chili, Pérou, Californie (1847-1853).

Archives imprimées :

Presse :

La Semaine.

La Revue des Deux Mondes.

Le Moniteur universel.

L'Illustration.

Ouvrages :

Annales du commerce extérieur. États-Unis (Faits commerciaux - N° 1 à 20.), Paris, Imprimerie et Librairie administrative de Paul Dupont, 1855.

ARNAUDTIZON, Marc, *Exploration commerciale dans les Mers du Sud et de la Chine*, Rouen, Imprimerie de Alfred Péron, 1854.

CHATELAIN, Anatole, *Les Portes d'Or ou considérations historiques, politiques et commerciales Sur le Passé, le Présent et l'Avenir de la Californie*, Paris, Didier, Libraire-éditeur, 1853.

CHEVALIER, Martial, « La Californie et l'émigration européenne », *La Revue des Deux Mondes*, tome 15, juillet-septembre 1852, pp. 989-1016.

DILLON, Patrice, « La Californie dans les derniers mois de 1849 », *La Revue des Deux Mondes*, tome 5, janvier-mars 1850, pp. 193-219.

LEVY, Daniel, *Les Français en Californie*, San Francisco, Grégoire, Tauzy & Co., 1884.

SAINT-AMANT, Madame (de), *Voyage en Californie 1850 - 1851*, Paris, Garnier Frères, 1851.

SAINT-AMANT, Pierre Charles (de), *Voyages en Californie et dans l'Orégon*, Paris, Librairie L. Maison, 1854.

Bibliographie :

ADAMS, Edgar H., « Private Gold Coinage. II. », *American Journal of Numismatics (1897-1924)*, vol. 45, n°2, avril 1911, pp. 46-67.

ADIS, Cameron, « The Whitman Massacre: Religion and Manifest Destiny on the Columbia Plateau, 1809-1858 », *Journal of the Early Republic*, vol. 25, n°2, été 2005, pp. 221-258.

ALIMI-LEVY, Yohanna, *La démocratie américaine et les révolutions françaises de 1830 et 1848*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2023

ASPINWALL, Jane L., DAVIS, Keith F., *Golden Prospects: Daguerreotypes of the California Gold Rush*, New Haven, Yale University Press, 2019.

BACOT, Jean-Pierre, « Poétique de l'image 1. Panorama de la presse illustrée du XIX^e siècle », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 445-451.

BARTOLOMEI, Arnaud, « Commerce à distance et voyage d'affaires. Les missions à Gênes et à Cadix de Jean-Joseph Leydet, un commis qui voyage (1803-1804) », *Entreprises et histoire*, n°66, 2012/1, pp. 79-102.

BARTOLOMEI, Arnaud, CALAFAT, Guillaume, GRENET, Mathieu, ULBERT, Jörg (dir.), *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XX^e siècle)*, Rome-Madrid, Publications de l'École française de Rome, 2017.

BARTOLOMEI, Arnaud, « Formaliser l'empire pour favoriser le commerce. Les stratégies institutionnelles de la pénétration européenne du marché mexicain (1821-1867) », *Outre-Mers*, n°410-411, 2021, pp. 37-61.

BARTOLOMEI, Arnaud, « Après l'Empire. Les reconfigurations du commerce atlantique du Mexique (vers 1750-vers 1840) », HDR d'histoire, Université Toulouse - Jean-Jaurès, 2022.

BENSACQ-TIXIER, Nicole, « La représentation consulaire française », dans SESMAISONS, F., WEBER, J. (dir.), *La France en Chine (1843-1943)*, Paris, L'Harmattan, 2013.

BERTRAND, Michel, « Humboldt au Mexique : du récit de voyage aux représentations », dans HEYMANN, C., SUAREZ, M. (dir.), *Pérégrinations d'un intellectuel latino-américain. Hommage à Rodolfo de Roux*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2011, pp. 33-49.

BERTRAND, Michel, « Récit de voyage et découverte de l'Autre : l'Ardèche d'Albin Mazon », dans HUETZ DE LEMPS, X., LUIS, J.-P. (dir.), *Sortir du labyrinthe : Études d'histoire contemporaine de l'Espagne*, Madrid, Casa de Velázquez, 2012, pp. 503-521.

BETHEL, A. C. W., « The Golden Skein: California's Gold-Rush Transportation Network », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 250-275.

BLACK, Shirley J., « Napoléon III et le Mexique : un triomphe monétaire », *Revue Historique*, tome 259, janvier-mars 1978, pp. 55-73.

BLAIS, Hélène, « Les voyages français dans le Pacifique : pratique de l'espace, savoirs géographiques et expansion coloniale (1815-1845) », thèse d'histoire, EHESS, 2000.

BLAIS, Hélène, « Un protocole d'enquête pour un voyage autour du monde : universalisme et organisation pratique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°9, 2003, pp. 165-173.

BLUE, George V., « France and the Oregon Question », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 34, n°1, mars 1933, pp. 39-59.

BLUE, George V., « France the Oregon Question (In two parts, part II) », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 34, n°2, juin 1933, pp. 144-163.

BLUMENTHAL, Henry, « The California Societies in France, 1849-1855 », *Pacific Historical Review*, vol. 25, n°3, août 1956, pp. 251-260.

BOURGUET, Marie-Noëlle, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1988.

BRAUER, Kinley J., « The United States and British Imperial Expansion, 1815-1860 », *Diplomatic History*, vol. 12, n°1, hiver 1988, pp. 19-37.

BRULEY, Yves, *Le Quai d'Orsay Impérial*, Paris, Éditions A. Pedone, 2012.

CALLOWAY, Colin G., « The Inter-Tribal Balance of Power on the Great Plains, 1760-1850 », *Journal of American Studies*, vol. 16, n°1, avril 1982, pp. 25-47.

CHALMERS, Claudine, « L'aventure française à San Francisco pendant la ruée vers l'or, 1848-1854 », thèse d'études nord-américaines, Université de Nice, 1991.

CHALMERS, Claudine, « Françoise, Lucienne, Rosalie: French Woman-Adventurers in the Early Days of the California Gold Rush », *California History*, vol. 78, n°3, automne 1999, pp. 138-145, pp. 147-153.

CHALMERS, Claudine, « Splendide Californie ! Selections by French Artists in California History, 1786-1900 », *California History*, vol. 47, n°4, hiver 2000-2001, pp. 154-179.

CHALMERS, Claudine, *French San Francisco*, Charleston, Arcadia Publishing, 2007.

CHAN, Sucheng, « A People of Exceptional Character: Ethnic Diversity, Nativism and Racism in the California Gold Rush », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, pp. 44-85.

CHANDLER, Robert J., « An Uncertain Influence: The Role of the Federal Government in California, 1846-1880 », *California History*, vol. 81, n°3/4, 2003, pp. 224-271.

CHINART, Gilbert, « When the French Came to California: An Introductory Essay », *California Historical Society Quarterly*, vol. 22, n°4, décembre 1943, pp. 289-314.

CHUAN-HUI, Mau, « Enquêtes françaises sur la sériciculture chinoise et leur influence, fin XVIII^e-fin XIX^e siècles », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°14, 2007/2, pp. 24-36.

CHURCH, Clive H., *Revolution and the Red Tape: The French Ministerial Bureaucracy, 1770-1850*, Oxford, Clarendon Press, 1981.

CLAY, Karen, JONES, Randall, « Migrating to Riches ? Evidence from the California Gold Rush », *The Journal of Economic History*, vol. 68, n°4, décembre 2008, pp. 997-1027.

CLERC, Pascal, « Les missions commerciales de la Chambre de commerce de Lyon au XIX^e siècle. L'investigation rationnelle d'un potentiel spatial », *Histoire, monde et culture religieuse*, n°37, 2016/1, pp. 49-65.

COCHARD, Nicolas, *Les marins du Havre. Gens de mer et société urbaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

CONNALY, Thomas J., LEWIS, David G., « White American Violence on Tribal Peoples on the Oregon Coast », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 120, n°4, hiver 2019, pp. 368-381.

CROUTHAMEL, James L., « The Newspaper Revolution in New York, 1830-1860 », *New York History*, vol. 45, n°2, avril 1964, pp. 91-113.

DASMANN, Raymond F., « Environmental Changes before and after the Gold Rush », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 105-122.

DAVIET, Jean-Pierre, « Le complexe industriel de Roubaix-Tourcoing et le marché de la laine (1840-1950) », *Revue du Nord*, tome 69, n°275, octobre-décembre 1987, pp. 777-813.

DECKKER, Paul (de), *Jacques-Antoine Moerenhout (1797-1879), ethnologue et consul*, Tahiti, Au vent des îles, 1997.

DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Voyager pour conquérir de nouveaux marchés. Les missions commerciales au XIXe siècle », dans CHARMASSON, T. (dir.), *Voyages et voyageurs. Sources pour l'histoire des voyages*, Paris, CTHS, 2010, pp. 209-222.

DEMEULENAERE-DOUYERE, Christiane, « Missions commerciales et collections techniques au XIXe siècle : l'introuvable « musée chinois » de la mission de Chine », *Artefact*, n°5, 2016, pp. 77-94.

DEMIER, Francis, « Les saint-simoniens à la rencontre des ouvriers parisiens au tournant des années 1830 », dans MUSSO, P. (dir.), *L'actualité du saint-simonisme. Colloque de Cerisy*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, pp. 115-129.

DRIESBACH, Janice T., JONES, Harvey L., HOLLAND, Katherine C., *Art of the Gold Rush*, Oakland, University of California Press, 1998.

DROLET, Michael, « Industry, Class and Society: A Historiographic Reinterpretation of Michel Chevalier », *The English Historical Review*, vol. 123, n°504, octobre 2008, pp. 1229-1271.

DOUTHIT, Nathan, « The Hudson's Bay Company and the Indians of Southern Oregon », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 93, n°1, printemps 1992, pp. 25-64.

DURAND, Guy, KLEIN, Jean-François, « Une impossible liaison ? Marseille et le commerce à la Chine, 1815-1860 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°57, 2010/1, pp. 139-167.

DUMAS, Jean-Philippe, *L'État, moteur du progrès : Le ministère du Commerce et de l'Industrie, 1870-1914*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2016.

EDWARDS, G. Thomas, « The Oregon Trail in the Columbia Gorge, 1843-1855: The Final Ordeal », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 97, n°2, été 1996, pp. 134-175.

ETHINGTON, Philip J., *The Public City: The political construction of urban life in San Francisco, 1850-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

FELICITE, Indravati, *Le Saint-Empire face au monde : Contestations et redéfinitions de l'impérialité, XV^e-XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2024.

FLANDREAU, Marc, *L'Or du monde. La France et la stabilité du système monétaire international, 1848-1873*, Paris, L'Harmattan, 1995.

FOUCRIER, Annick, « The French Presence in the Pacific Ocean and California, 1700-1850 », dans FLYNN, D. O., LATHAM, A. J. H., MILLER, S. M. (dir.), *Studies in the Economic History of the Pacific Rim*, Londres, Routledge, 1988, pp. 107-120.

FOUCRIER, Annick, « Baleiniers français en Californie (1825-1848) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, tome 37, n°2, avril-juin 1990, pp. 239-252.

FOUCRIER, Annick, « La France, les Français et la Californie avant la ruée vers l'or (1786-1848) », thèse d'histoire, EHESS, 1991.

FOUCRIER, Annick, « Frontière et sociabilité en Californie : 1800-1860 », *Cahiers Charles V*, n°22, septembre 1997, pp. 155-171

FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien : Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999.

FOUCRIER, Annick, « Paris sur le Pacifique : Parisiennes et Parisiens, réels et imaginés, en Californie aux XIX^e et XX^e siècles », dans GAUVARD, C., ROBERT, J.-L. (dir.), *Être Parisien*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, pp. 549-561.

FOUCRIER, Annick, « Le mythe californien dans l'histoire américaine », *Pouvoirs*, n°133, 2010, pp. 5-15.

FOUCRIER, Annick, « De Lapérouse à Léon de Cessac : regards français sur les Indiens de Californie (1786-1880) », dans AUGERON, M., HAVARD, G. (dir.), *Un continent en partage : Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, pp. 327-337.

FOWLER, Will, « First Impressions: Henry George Ward's *Mexico in 1827* », *Journal of Latin American Studies*, vol. 50, n°2, mai 2018, pp. 265-289.

GADENNE, Clothilde, « Aux origines de l'ethnologie ? Le regard des voyageurs français sur les Indiens du Brésil 1840-1900 », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *À la redécouverte des Amériques : Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, pp. 53-71.

GALLAGHER, John, ROBINSON, Ronald, « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, vol. 6, n°1, 1953, pp. 1-15.

GEERKENS, Éric, HATZFELD, Nicolas, LESPINET-MORET, Isabelle, VIGNA, Xavier (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019.

GERVAIS, Thierry, « Poétique de l'image 2. La photographie au service de l'information visuelle (1843-1914) », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 851-864.

GIBIAT, Samuel, « Le ministère d'État sous Napoléon III ou les avatars d'une recentralisation contrariée », *Napoleonica. La revue*, n°36, 2020/1, pp. 70-80.

GILLE, Bertrand, *Les sources statistiques de l'histoire de France : Des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*, Paris, Librairie Droz, 1980.

GONZALEZ DE REFELS, Delia, « La « découverte » du Sonora par les Français (Mexique, 1848-1854) », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *À la redécouverte des Amériques : Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, pp. 125-137.

GRAVEL, Martin, « Essai sur le temps long des transports avant la motorisation », *Revue historique*, n°707, 2023/3, pp. 511-533.

GROS, Ivan, « L'imaginaire du jeu d'échecs en France au XIX^e siècle, ou la conversation intellectuelle du guerrier », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°40, 2010, pp. 131-146.

GUDGE, Erwin G., *California Gold Camps: A Geographical and Historical Dictionary of Camps, Towns and Localities Where Gold Was Found and Mined; Wayside Stations and Trading Center*, Berkeley, University of California Press, 1974.

IGLER, David, « Diseased Goods: Global Exchange in the Eastern Pacific Basin, 1770-1850 », *The American Historical Review*, vol. 109, n°3, juin 2004, pp. 693-719.

IGLER, David, *The Great Ocean: Pacific Worlds from Captain Cook to the Gold Rush*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

IRWIN, Douglas A., « Antebellum Tariff Politics: Regional Coalitions and Shifting Economics Interests », *The Journal of Law and Economics*, vol. 51, n°4, novembre 2008, pp. 715-741.

JARRIGE, François, TODD, David, « Chapitre 3. Produire et consommer « à la française ». Circulations textiles et insertion dans le capitalisme mondial (1780-1930) », dans DELUERMOZ, Q. (dir.), *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 137-174.

JENNINGS, Jeremy, « Democracy before Tocqueville : Michel Chevalier's America », *The Review of Politics*, vol. 68, n°3, été 2006, pp. 398-427.

JESNE, Fabrice (dir.), *Les consuls, agents de la présence française dans le monde XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

JETTÉ, Melinda Marie, *At the Heart of the Crossed Races: A French-Indian Community in Nineteenth-Century Oregon, 1812-1859*, Corvallis, Oregon State University Press, 2015.

JETTÉ, Melinda Marie, « The Frenchman's Gaze: Pierre de Saint-Amant's Travel in the Oregon Territory, 1851 », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 121, n°2, été 2020, pp. 120-155.

JOHNSON, Susan L., *Roaring Camp: The Social World of the California Gold Rush*, New York, W. W. Norton & Company, 2000.

JUNG, Maureen A., « Capitalism Comes to the Diggings: From Gold-Rush Adventure to Corporate Enterprise », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 52-77.

HALL, Ryan, « Before the Medicine Line. Blackfoot Trade Strategy and the Emergence of Northwest Plains Borderlands, 1818-1846 », *Pacific Historical Review*, vol. 86, n°3, août 2017, pp. 381-406.

HÄMÄLÄINEN, Pekka, TRUETT, Samuel, « On Borderlands », *The Journal of American History*, vol. 98, n°2, septembre 2011, pp. 338-361.

HAMMOND, John C., « Slavery, Sovereignty, and Empires: North American Borderlands and the American Civil War, 1660-1860 », *Journal of the Civil War Era*, vol. 4, n°2, juin 2014, pp. 264-298.

HIRSCH, Jean-Pierre, *Les deux rêves du Commerce. Entreprise et institution dans la région lilloise (1780-1860)*, Paris, Éditions de l'École de Hautes Études en Sciences Sociales, 1991.

HOLLIDAY, J. S., « Reverberations of the California Gold Rush », *California History*, vol. 77, n°1, printemps 1998, pp. 4-15.

HUERTA, Mona, « Le voyage aux Amériques et les revues savantes françaises au XIX^e siècle », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *À la redécouverte des Amériques : Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, pp. 73-93.

HURTADO, Albert L., « Sex, Gender, Culture and a Great Event: The California Gold Rush », *Pacific Historical Review*, vol. 68, n°1, février 1999, pp. 1-19.

HURTADO, Albert L., *John Sutter: A Life on the North American Frontier*, Norman, University of Oklahoma Press, 2006.

KALIFA, Dominique, « Archéologie de l'Apachisme. Les représentations des Peaux-Rouges dans la France du XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, n°4, 2002, pp. 19-37.

KALIFA, Dominique, « Enquête sociale et différence des sexes au premier XIX^e siècle », dans CAPDEVILA, L., CASSAGNES, S., COCAUD, M., GODINEAU, D., ROUQUET, F., SAINCLIVIER, J. (dir.), *Le genre face aux mutations : Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, pp. 103-111.

KALIFA, Dominique, « Policier, détective, reporter : Trois figures de l'enquêteur dans la France de 1900 », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n°22, 2004/1, pp. 15-28.

KALIFA, Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle », *Romantisme*, n°149, 2010, pp. 3-23.

KASDI, Mohamed, *Les entrepreneurs du coton. Innovation et développement économique (France du Nord, 1700-1830)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014.

KARILA-COHEN, Pierre, « Le Christ s'est arrêté à Origny : Le temps, l'enquête et l'administrateur », dans DEMARTINI, A.-E., KALIFA, D. (dir.), *imaginaire et sensibilités au XIX^e siècle : études pour Alain Corbin*, Paris, Créaphis, 2005, pp. 101-114.

KARILA-COHEN, Pierre, « Compter les opinions : une utopie gouvernementale dans les premières années de la monarchie de Juillet (1832-1835) », dans HARISMENDY, P. (dir.), *La France des années 1830 et l'esprit de réforme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 121-135.

KARILA-COHEN, Pierre, « De l'enquête politique comme voyage : Les agents itinérants des ministères de la Police et de l'Intérieur sous la Restauration et la monarchie de Juillet », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 135-146.

KARILA-COHEN, Pierre, *L'État des esprits. L'invention de l'enquête politique en France (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

KARILA-COHEN, Pierre, « La formation d'un savoir composite : les enquêtes sur l'opinion sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°19, 2008/2, pp. 29-49.

KARILA-COHEN, Pierre, « Les préfets ne sont pas des collègues. Retour sur une enquête », *Genèses*, n°79, 2010/2, pp. 116-134.

KARILA-COHEN, Pierre, « État et enquête au XIX^e siècle : d'une autorité à l'autre », *Romantisme*, n°149, 2010/3, pp. 25-37.

LAGAILLARDE, François, « 8. Diplomacy, Commerce and Colonization: Saligny and the Republic », dans LAGAILLARDE, F. (dir.), *The French in Texas: History, Migration, Culture*, Austin, University of Texas Press, 2003, pp. 107-123.

LAGAYETTE, Pierre, *Californie : Mirages et Miracles*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990.

LALANDE, Jeff, « "Dixie" of the Pacific Northwest: Southern's Oregon Civil War », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 100, n°1, printemps 1999, pp. 32-81.

LALANDE, Jeff, « "The State of Jefferson": A Disaffected Region's 160-Year Search for Identity », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 118, n°1, printemps 2017, pp. 14-41.

LAURENT, Sébastien (dir.), *Entre l'État et le marché : L'information et l'intelligence économique en France*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2010.

LE BIHAN, Jean, *Au service de l'État. Les fonctionnaires intermédiaires au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

LE BOUËDEC, Gérard, ULBERT, Jörg (dir.), *La fonction consulaire à l'époque moderne. L'affirmation d'une institutions économique et politique (1500-1800)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

LE BRIS, Michel, *Quand la Californie était Française*, Paris, Le Pré aux Clercs, 1999.

LEMAIRE, Sandrine, « La presse coloniale métropolitaine », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 515-521.

LEMERCIER, Claire, *Un si discret pouvoir : Aux origines de la chambre de commerce de Paris*, Paris, La Découverte, 2003.

LEWIS, David G., KENTTA, Robert, « Western Oregon Reservations: Two Perspectives on Place », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 111, n°4, hiver 2010, pp. 476-485.

LEWIS, David R., « Argonauts and the Overland Trail Experience: Method and Theory », *Western Historical Quarterly*, vol. 16, n°3, juillet 1985, pp. 285-305.

LOTCHIN, Roger W., *San Francisco 1846-1856: From Hamlet to City*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1979.

LOUE, Thomas, « La revue », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 339-341.

LYON-CAEN, Judith, « Enquêtes, littérature et savoir sur le monde social en France dans les années 1840 », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°17, 2002, pp. 99-118.

MADLEY, Benjamin, *An American Genocide. The United States and the California Indian Catastrophe, 1846-1873*, New Haven, Yale University Press, 2016.

MAHIEU, Robert G., *Les enquêteurs français aux États-Unis de 1830 à 1837*, Paris, Honoré Champion, 1934.

MANN, Ralph, *After the Gold Rush: Society in Grass Valley and Nevada-City, California, 1849-1870*, Stanford, Stanford University Press, 1982.

MASSE, Alexandre, « «La rigueur des règlements» contre «le levier de la faveur» : la professionnalisation des consuls de France face au clientélisme (1815-1852) », *Revue historique*, n°698, 2021/2, pp. 387-408.

MARKOVITS, Rahul, SINGARAVELOU, Pierre, TODD, David, « Chapitre 1. Une franco-mondialisation impériale ? Domination informelle et expansion coloniale », dans DELUERMOZ, Q. (dir.), *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2021, pp. 49-89.

MARGAIRAZ, Dominique, MINARD, Philippe (dir.), *L'information économique, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2008.

MARZAGALLI, Silvia, « La circulation de l'information, révélateur des modalités de fonctionnement propres aux réseaux commerciaux d'Ancien Régime », *Rives nord-méditerranéennes*, n°27, 2007, pp. 123-139.

MARTIN, Virginie, « Devenir diplomate en Révolution : naissance de la « carrière diplomatique » ? », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°63-3, 2016/3, pp. 110-135.

MCKUSKER, John J., « The Demise of Distance: The Business Press and the Origins of the Information Revolution in the Early Modern Atlantic World », *The American Historical Review*, vol. 110, n°2, avril 2005, pp. 295-321.

MCGRATH, Roger D., « A Violent Birth: Disorder, Crime, and Law Enforcement, 1849-1890 », *California History*, vol. 81, n°3/4, 2003, pp. 27-73.

MICHELET, Maxime, *L'invention de la présidence de la République*, Paris, Passés Composés, 2022.

MOISAND, Jeanne, TODD, David, « La « franco-globalisation » : une mondialisation au féminin ? Entretien avec David Todd », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°68, 2024/1, pp. 57-68.

MOUSSA, Sarga, « Le récit de voyage, genre « pluridisciplinaire » : À propos des voyages en Égypte au XIX^e siècle », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 241-253.

NASATIR, Abraham P., « The French Consulate in California, 1843-1856 », *California Historical Society Quarterly*, vol. 11, n°3, septembre 1932, pp. 195-223.

NASATIR, Abraham P., « A French Pessimist in California: The Correspondence of J. Lombard, Vice-Consul of France, 1850-1852 », *California Historical Society Quarterly*, vol. 31, n°2, juin 1952, pp. 139-148.

NASATIR, Abraham P., « Guillaume Patrice Dillon », *California Historical Society Quarterly*, vol. 35, n° 4, décembre 1956, pp. 309-324.

NASATIR, Abraham P., « Chileans in California During Gold Rush Period and the Establishment of the Chilean Consulate », *California Historical Quarterly*, vol. 53, n°1, printemps 1974, pp. 52-70.

NASH, Gerald D., « A Veritable Revolution: The Global Economic Significance of the California Gold Rush », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 276-292.

ORSI, Richard J., RAWLS, James J. (dir.), *A Golden State: Mining and Economic Development in Gold Rush California*, Berkeley, University of California Press, 1999.

PAUL, Rodman W., *Mining Frontiers of the Far West, 1848-1880*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1963, rééd. 2001.

PAUL, Rodman W., « The Beginnings of Agriculture in California: Innovation vs Continuity », *California Historical Quarterly*, vol. 52, n°1, printemps 1973, pp. 16-27.

PETITEAU, Natalie, « Petites et grandes élites au sortir des guerres de l'Empire », *Revue historique*, n°699, 2021/3, pp. 791-812.

PETITEAU, Natalie, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Les Indes Savantes, 2022.

PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, « Nuestra California. Faire Californie entre deux constructions nationales et impériales (vers 1810-1850) », thèse d'histoire, EHESS, 2014.

PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, « La conversion d'une zone humide en région agricole : La colonisation de la vallée centrale de Californie, 1769-1873 », *Études rurales*, n°203, 2019, pp. 82-101.

PEREZ-TISSERANT, Emmanuelle, *Nuestra California : Une histoire politique de la Californie Mexicaine. De Zorro à la ruée vers l'or*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2023.

PERROT, Jean-Claude, « L'âge d'or de la statistique régionale (an IV - 1804) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°224, 1976, pp. 215-276.

PHELPS, Robert, « "All Hands Have Gone Downtown" : Urban Places in Gold Rush California », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, pp. 113-140.

PICON, Antoine, *Les saint-simoniens, Raison, imaginaire, utopie*, Paris, Belin, 2002.

PISANI, Donald J., « Squatter Law in California, 1850-1858 », *Western Historical Quarterly*, vol. 25, n°3, automne 1994, pp. 277-310.

PORTES, Jacques, *La Véritable histoire de l'Ouest américain*, Paris, Armand Colin, 2016.

POURCHASSE, Pierrick, « Réseau consulaire et information économique : l'exemple du Danemark au XVIII^e siècle », *Relations Internationales*, n°157, 2014, pp. 25-39.

RAWLS, James J., « Gold Diggers: Indian Miners and the California Gold Rush », *California Historical Quarterly*, vol. 55, n°1, printemps 1976, pp. 28-45.

REDISH, Angela, *Bimetallism: An Economical and Historical Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

REDDY, William M., « « Mériter votre bienveillance » : les employés du ministère de l'Intérieur en France de 1814 à 1848 », *Le Mouvement Social*, n°170, janvier-mars 1995, pp. 7-37.

REMOND, René, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris, Presses de Science Po, 1962.

RENARD, Margot, *Aux origines du roman national : La construction d'un mythe par les images, de Vercingétorix aux Sans-culottes (1814-1848)*, Paris, mare & martin, 2023.

ROBBINS, William G., « Town and Country in Oregon: A Conflicted Legacy », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 110, n°1, printemps 2009, pp. 52-73.

ROBERTS, Brian, *American Alchemy: The California Gold Rush and Middle-Class Culture*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2000.

ROHRBOUGH, Malcolm J., « No Boy's Play: Migration and Settlement in Early Gold Rush California », *California History*, vol. 79, n°2, été 2000, pp. 25-43.

ROHRBOUGH, Malcolm J., *Rush to Gold: The French and the California Gold Rush, 1848-1854*, New Haven, Yale University Press, 2013.

ROJAS, Luc, « Les chambres de commerce, un organe de renseignement au service des industriels : l'exemple de la chambre de commerce de Saint-Étienne (1850-1930) », *Histoire, économie, société*, 31^e année, 2012/4, pp. 45-58.

ROSKE, Ralph J., « The World Impact of the California Gold Rush, 1849-1857 », *Arizona and the West*, vol. 5, n°3, automne 1963, pp. 187-232.

SALMON, Claudine, « La mission de Théodore de Lagrené et les enquêtes sur les textiles d'Insulinde (1844-1846) », *Archipel*, n°75, 2008, pp. 167-197.

SALVATORE, Ricardo D., « The Enterprise of Knowledge: Representational Machines of Informal Empire », dans JOSEPH, G., LEGRAND, C., SALVATORE, R., *Close Enters of Empire: Writing the Cultural History of U.S.-Latin American Relations*, Durham, Duke University Press, 1998, pp. 69-106.

SANCHEZ, Evelyne, « L'industrie mexicaine vue par les voyageurs européens du XIX^e siècle », dans BERTRAND, M., VIDAL, L. (dir.), *À la redécouverte des Amériques : Les voyageurs européens au siècle des indépendances*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, pp. 207-222.

SERNA, Pierre, *La république des girouettes (1789-1815 et au-delà). Une anomalie politique : la France de l'extrême centre*, Paris, Champs Vallon, 2005.

SEXTON, Jay, « Steam Transport, Sovereignty, and Empire in North America, circa 1850-1885 », *Journal of the Civil War Era*, vol. 7, n°4, décembre 2017, pp. 620-647.

SHAWCROSS, Edward, *France, Mexico and Informal Empire in Latin America, 1820-1867: Equilibrium in the New World*, Londres, palgrave macmillan, 2018.

SHEWMAKER, Kenneth E., « Daniel Webster and the Politics of Foreign Policy, 1850-1852 », *The Journal of American History*, vol. 63, n°2, septembre 1976, pp. 303-315.

SHEWMAKER, Kenneth E., « Forging the “Great Chain”: Daniel Webster and the Origins of American Foreign Policy toward East Asia and the Pacific, 1841-1852 », *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 129, n°3, septembre 1985, pp. 225-259.

SIM, Gérald, « Consuls et colonie française à la Nouvelle-Orléans (1815-fin du XIX^e siècle) », dans TEASDALE, G., VILLERBU, S. (dir.), *Une Amérique française 1760-1860 : Dynamiques du corridor créole*, Paris, Les Indes Savantes, 2015, pp. 165-203.

SIM, Gérald, « Diplomates et consuls français aux États-Unis au XIX^e siècle », dans JEANNESSON, S., JESNE, F., SCHNACKENBOURG, E. (dir.), *Experts et expertises en diplomatie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, pp. 49-63.

SIM, Gérald, *Le Corps diplomatique et consulaire français aux États-Unis (1815-1904)*, Paris, Les Indes Savantes, 2020.

SNOW, Karen A., « A Russian Consul in the Dutch East Indies (1894-1899): Southeast Asia Through Russian Eyes », *Russian History*, vol. 31, n°1, printemps-été 2004, pp. 61-82.

SOUBRIER, Stéphanie, « Les éconduits de la Science : les demandes de missions lointaines rejetées par le ministère de l'Instruction publique (1842-1900) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°57, 2018, pp. 75-90.

SUVAL, John, « “The Nomadic Race to Which I Belong”: Squatter Democracy and the Claiming of Oregon », *Oregon Historical Quarterly*, vol. 118, n°3, automne 2017, pp. 306-337.

ST. CLAIR, David J., « The Gold Rush and the Beginnings of California Industry », *California History*, vol. 77, n°4, hiver 1998-1999, pp. 185-208.

STEEL, Edward M., *T. Butler King of Georgia*, Athens, University of Georgia Press, 1964.

SY-WONYU, Aïssatou, *Les États-Unis et le monde au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2017.

THUILLIER, Guy, *La vie quotidienne dans les ministères au XIX^e siècle*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1976, réed. 2004.

TOCQUEVILLE, Alexis (de), *Œuvres*, tome 1, Paris, Gallimard, 1991.

TOCQUEVILLE, Alexis (de), *Œuvres*, tome 2, Paris, Gallimard, 1992.

TODD, David, « A French Imperial Meridian, 1814-1870 », *Past & Present*, n°210, février 2011, pp. 155-186.

TODD, David, « Un passager clandestin : la colonisation informelle dans l'historiographie des empires français », *Outre-Mers*, n°410-411, 2021, pp. 17-36.

TODD, David, *Un empire de velours. L'impérialisme informel français au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2022.

VAILLANT, Alain, « Écrire pour raconter », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 773-792.

VAUGHT, David, *After the Gold Rush: Tarnished Dreams in the Sacramento Valley*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2007.

VENAYRE, Sylvain, « Pour une histoire du voyage au XIX^e siècle », *Sociétés & Représentations*, n°21, 2006, pp. 5-21.

VENAYRE, Sylvain, « La presse de voyage », dans KALIFA, D., REGNIER, P., THERENTY, M.-E., VAILLANT, A. (dir.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, pp. 465-480.

VENAYRE, Sylvain, *Panorama du voyage (1780-1920)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

VERNEY, Michael, *A Great and Rising Nation: Naval Exploration and Global Empire in the Early US Republic*, Chicago, University of Chicago Press, 2022.

VILLERBU, Soazig, *La Conquête de l'Ouest : Le récit français de la nation américaine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

VILLERBU, Soazig, « Le récit français de la soumission des Indiens des États-Unis au XIX^e siècle », dans AUGERON, M., HAVARD, G. (dir.), *Un continent en partage : Cinq siècles de rencontres entre Amérindiens et Français*, Paris, Les Indes Savantes, 2013, pp. 381-390.

VILLERBU, Soazig, « Retrouver les origines du lynchage : violence, peuple et justice dans la jeune République américaine », dans CHAUVAUD, F., PRETOU, P. (dir.), *Clameur publique et émotions judiciaires, De l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, pp. 181-193.

VILLERBU, Soazig, « Une histoire coloniale de l'Ouest américain : chevaux et bisons dans les Grandes Plaines, 1750-1900 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°57, 2017, pp. 95-111.

VILLERBU, Soazig, *Nouvelle histoire de l'Ouest : Canada, États-Unis, Mexique*, Paris, Passés Composés, 2023.

WAITE, Kevin, *West of Slavery: The Southern Dream of a Transcontinental Empire*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2021.

WEST, Elliott, « Stories: A Narrative History of the West », *Montana The Magazine of Western History*, vol. 45, n°3, été 1995, pp. 64-76.

WEST, Elliott, « Golden Dreams: Colorado, California and the Reimagining of America », *Montana The Magazine of Western History*, vol. 49, n°3, automne 1999, pp. 2-11.

WEST, Elliott, « The Nez Perce and Their Trials: Rethinking America's Indian Wars », *Montana The Magazine of Western History*, vol. 60, n°3, automne 2010, pp. 3-18, pp. 92-93.

WEST, Elliott, *Continental Reckoning: The American West in the Age of Expansion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2023.

WHITE, Richard, « The Gold Rush: Consequences and Contingencies », *California History*, vol. 77, n°1, printemps 1998, pp. 42-55.

WILSON, Karen S., « Seeking America in America: The French in the California Gold Rush », *Southern California Quarterly*, vol. 95, n°2, été 2013, pp. 105-140.

WINDLER, Christian, *La diplomatie comme expérience de l'autre. Consuls français au Maghreb (1700-1840)*, Genève, Librairie Droz, 2002.

WINDLER, Christian, « Réseaux personnels, perception de l'Autre, et pratique des relations consulaires et politiques dans l'espace méditerranéen », dans BELISSA, M., FERRAGU, G., *Acteurs diplomatiques et ordre international, fin XVIII^e siècle - XIX^e siècle*, Paris, Éditions Kimé, 2007, pp. 73-97.

ZUNZ, Olivier, *Tocqueville : L'homme qui comprit la démocratie*, Paris, Fayard, 2022.

ZVENGROWSKI, Jeffrey, *Jefferson Davis, Napoleonic France, and the Nature of Confederate Ideology, 1815-1870*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2019.

Table des matières

Table des abréviations	9
Introduction	10
Partie 1 - Les conditions et le contexte des missions commerciales.....	28
Chapitre I - En amont de l'enquête : un intérêt pour la Californie partagé entre les agents et leurs ministères.....	29
I.A - Patrice Dillon, l'œil du ministère des Affaires étrangères en Californie	30
I.A.1 - Une carrière consulaire classique.....	30
I.A.2 - L'enquête préliminaire de Dillon dans les départements du nord : l'évaluation d'un potentiel commercial franco-californien au service des ambitions du consul.....	33
I.A.3 - Un informateur autonome du ministère	38
I.B - Anatole Châtelain, « délégué du ministère de l'agriculture et du commerce dans les deux Amériques ».....	41
I.B.1 - Un parcours ministériel relativement obscur.....	41
I.B.2 - Un homme au service de son ministère	45
I.B.3 - Un désir d'informations directes du ministère de l'Agriculture et du Commerce.....	47
I.C - Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, l'échec d'une entrée en carrière.....	50
I.C.1 - Un parcours atypique au sein de l'élite parisienne	50
I.C.2 - La tentative d'entrée dans la carrière diplomatique	54
I.C.3 - Une mission commerciale en Oregon révélatrice d'intérêts multiples.....	58
I.D - Comparaison des profils : des enquêtes conçues à des fins de carrière.....	62
I.E - Des missions commerciales dans le prolongement de la pénétration du Pacifique des décennies 1830 et 1840.....	67
Chapitre II - Vérifier sur place la véracité de la ruée : itinéraires et matérialité de l'enquête	73
II.A - Les enquêtes ponctuelles et circonstanciées de Dillon : la mobilité du consul et son réseau d'informateurs (septembre 1849 - juin 1851).....	74
II.B - La tumultueuse mission Châtelain : une grande tournée des mines du Sud (23 novembre 1850 - 21 mars 1851)	83
II.C - Saint-Amant, l'Oregon et la Californie.....	95
II.C.1 - D'Astoria à Fort-Boise : l'exploration de la piste de l'Oregon (5 août 1851 - 12 novembre 1851)	95
II.C.2 - Le séjour de Saint-Amant en Californie : tourisme ou enquête ? (novembre 1851 - juillet 1852).....	105

II.D - Synthèse des itinéraires des agents	112
Partie 2 - La prospection des sociétés de ruée comme dynamique de l'impérialisme informel français	114
Chapitre III - L'enquête « par le bas » : l'investigation auprès des catégories laborieuses de la côte ouest	116
III.A. - L'enquête sur les mines d'or, révélatrice d'un potentiel commercial français en Californie	116
III.A.1 - Les mineurs, interlocuteurs privilégiés des agents.....	116
III.A.2 - L'émigration française, un objet d'étude à part entière.....	120
III.A.3 - La recherche d'une statistique sur les mines : l'interrogatoire des argonautes	122
III.A.3.a - L'investigation sur les difficultés du travail aux mines.....	125
III.A.3.b - Le daguerréotype comme support illustratif de l'enquête au sein du récit de Saint-Amant	126
III.A.3.c - Le financement des exploitations aurifères : une économie multiforme	133
III.A.3.d - L'enquête sur le train de vie des mineurs : identifier un public de consommateurs	135
III.A.4 - Les conclusions de l'enquête sur les mines : une dynamique encourageante pour l'emprise commerciale française	137
III.B - L'enquête sur les sociétés agraires de la Californie et de l'Oregon.....	145
III.B.1 - Une présence rurale prononcée.....	145
III.B.2 - Le sondage des perspectives agricoles de la côte ouest, révélateur d'un regard colonial	149
Chapitre IV - Notabilité et information marchande : la quête de renseignements auprès de la « bonne société ».....	160
IV.A - Dillon et la rencontre avec les élites comme stratégie d'insertion commerciale	161
IV.B - Rencontres informelles et proximités culturelles : les stratégies d'investigation de Saint-Amant en Oregon	168
IV.C - La reproduction par Saint-Amant d'un train de vie bourgeois en Californie.....	174
IV.D - Châtelain et la rencontre élitaires au service de sa carrière et de la construction d'un réseau d'information	183
IV.E - Les caractères communs de l'enquête élitaires	187
Chapitre V - Le mouvement commercial, objet de l'enquête marchande mobilisé à des fins de <i>lobbying</i> commercial et impérial	193
V.A - Une collecte compulsive de statistiques	193

V.A.1 - Le mouvement maritime comme indicateur de la présence commerciale.....	194
V.A.2 - Le tarif douanier, principal obstacle commercial	197
V.A.3 - Des enquêtes inégales sur le prix courant des biens de consommation	200
V.A.4 - Numéraire et titre de l'or : les agents face aux débats sur la monnaie.....	201
V.B. – Le placement des produits français face à la concurrence étrangère : la recherche de stratégies d'insertion sur les marchés de la côte ouest	206
V.B.1 – Le pessimisme de Saint-Amant sur l'Oregon : une difficile pénétration française du marché	207
V.B.2 – Le placement avantageux de la France à San Francisco grâce à l'émergence d'une société du luxe	209
V.C - Au-delà de la Californie : la vocation impériale de la France dans l'océan Pacifique, « cette nouvelle Méditerranée ».....	218
V.C.1 - Une rhétorique nationaliste des rivalités entre puissances occidentales.....	219
V.C.2 – Le cas d'Anatole Châtelain et des <i>Portes d'Or</i> : un manifeste de l'expansion commerciale et une curiosité éditoriale	220
V.C.3 – Dillon, les missions d'exploration et la volonté de centraliser les données sur le Pacifique-Nord	223
V.C.4 L'héritage des missions d'exploration des décennies antérieures	226
Conclusion.....	228
Références bibliographiques	234
Annexes	253

Annexes

Annexe 1. Tableaux des personnes rencontrées par les agents pendant leurs enquêtes respectives.	254
Annexe 2. Tableaux de Dillon sur le mouvement maritime de San Francisco pour les deux derniers trimestres de l'année 1850.....	267
Annexe 3. Tableaux des prix courants relevés par Châtelain, parus dans les <i>Annales du commerce extérieur</i>	269
Annexe 4. Cartes de la Californie et de la côte ouest nord-américaine dessinées à la main par Anatole Châtelain.....	272

Annexe 1. Tableaux des personnes rencontrées par les agents pendant leurs enquêtes respectives.

Tableau 1 - Personnes rencontrées par Dillon entre le 24 septembre et le 1er octobre 1849

Qualité	Ethnie / Nationalité	Lieu	Circonstances
Passagers de son navire	Non spécifié	Baie de San Francisco	Arrivée à San Francisco
« L'un des plus heureux spéculateurs de San Francisco »	Étatsunien	San Francisco	Dîner chez ce spéculateur
Officiers de l'armée et de la marine étatsunienne	Étatsuniens	San Francisco	Dîner chez le précédent
L'un des officiers, guide de Dillon (« mon cicerone »)	Étatsunien	San Francisco	Dîner chez le précédent, déplacements à San Francisco
Un courtier	Français	Une maison de jeu de San Francisco	Invitation à jouer par le guide de Dillon
D'anciens magnats	Étatsuniens	San Francisco	Visite de San Francisco avec le guide
Un officier de l'armée étatsunienne (« Le Colonel X... du Mississippi »)	Étatsunien	San Francisco	Visite de San Francisco avec le guide
Un vendeur d'eau de vie	Français	Sacramento	Visite de la vallée du Sacramento
Mineurs	Français et Étatsuniens, peut-être d'autres nationalités	Vallée du Sacramento	Visite de la vallée du Sacramento
« Négociants, ingénieurs, employés civils et militaires, travailleurs en routes vers les mines »	Étatsuniens, Français	San Francisco, vallée du Sacramento	-
Mineurs de retour des mines, « heureux comme malheureux »	Étatsuniens, Français, peut-être d'autres nationalités	San Francisco	-
De jeunes négociants	Étatsuniens	San Francisco	Visite des rues de San Francisco
Émigrants	Français	Port de San Francisco	Départ de San Francisco

**Tableau 2 - Personnes rencontrées par Dillon pendant sa première année de fonction consulaire
(juillet 1850 - juin 1851)**

Nom	Qualité	Ethnie / Nationalité	Lieu	Circonstances	Date
François Pioche	Négociant	Français	San Francisco	Prise de fonction au consulat, remise des archives d'Édouard Guys	22 juillet 1850 env.
James Collier	Collecteur de la douane	Étatsunien	San Francisco	Entretien au sujet des saisies de navires	24 juillet 1850
Peter Burnett	Gouverneur de Californie	Étatsunien	Sacramento	Voyage à Sacramento suite à l'émeute des <i>squatters</i>	Entre les 15 et 30 août 1850 env.
-	Mineurs	Français et Étatsuniens	Mines de la Yuba et de la Feather-River	Enquête d'août 1850	Entre les 15 et 30 août 1850 env.
-	Les quatre-vingt-huit passagers du <i>Grétry</i> (associés de la Compagnie Californienne)	Français	San Francisco	Plaintes de ces derniers au consulat contre le capitaine du <i>Grétry</i>	20 septembre 1850
Peter Burnett	Gouverneur de Californie	Étatsunien	San Francisco ; Sacramento	Rencontre au consulat au sujet de l'impôt à \$20 sur les mineurs étrangers ; voyage sur le Sacramento	Entre le 31 août et le 5 septembre 1850 env.
Jules Lombard	Vice-consul de Monterey	Français	San Francisco	Visite au consulat	5 septembre 1850
-	Mineurs	Français et Étatsuniens	Mines du Nord	Enquête de septembre-octobre 1851	Entre le 5 septembre et le 15 octobre 1850
Gregory Yale	Avocat	Étatsunien	San Francisco	Entretien au sujet du contentieux sur la saisie des navires	14 septembre 1850
Wilson	Général, envoyé du Secrétaire du Trésor	Étatsunien	San Francisco	Entretien au sujet du contentieux sur la saisie des navires	14 novembre 1850
Cosnier	Capitaine de <i>La Sérieuse</i>	Français	San Francisco	Accueil des gardes mobiles émigrés	23 novembre 1850
-	Gardes mobiles émigrés	Français	San Francisco	Débarquement à San Francisco	23 novembre 1850

Anatole Châtelain	Fonctionnaire du MAC	Français	San Francisco	Présentation des lettres de recommandation du MAC	25 novembre 1850
-	Passagers du <i>Descartes</i>	Français	San Francisco	Résidence au consulat après le voyage océanique	Première dizaine de décembre 1850
-	Trois mineurs	Français	San Francisco	Présentation d'une pépite d'or de 12 livres au consulat	13 décembre 1850
Thomas Butler King	Collecteur de la douane	Étatsunien	San José	Entretien au sujet des saisies de navires	Janvier 1851
-	Émigrés de l'Aurifère et de la Californienne	Français	San Francisco	Rencontre au consulat suite à leur débarquement	Entre le 14 décembre 1850 et le 15 et février 1851
Thomas Butler King	Collecteur de la douane	Étatsunien	San Francisco	Entretien au sujet des saisies de navires	9 mars 1851
V. Marziou	Négociant	Français	San Francisco	-	-
J. J. Chauviteau	Négociant	Français	San Francisco	-	-
S. Gardati	Banquier	Français	San Francisco	-	-
MM. Delessert et Liguéron	Banquiers et consignataires, associés	Français	San Francisco	-	-
Frères Dauguy	Banquiers	Français	San Francisco	-	-
Le Cocheux et Golley	Négociants	Français	San Francisco	-	-
Pommarie	Négociant	Français	San Francisco	-	-
Pioche et Baztergue	Négociants	Français	San Francisco	-	-
-	Les mineurs des Fourcades	Français	-	Courrier commun au sujet de l'affaire des Fourcades	23 avril 1851

Eugène Duval	Négociant de Stockton	Français	-	Courrier au sujet de l'affaire des Fourcades	24, 26 et 27 avril 1851
Boursier de la Rivière	Mineur	Français	-	Courrier au sujet de l'affaire des Fourcades	24 avril 1851
-	Une « députation » de mineurs des Fourcades	Français	-	Entretien au consulat au sujet de l'affaire des Fourcades	Entre les 24 et 26 avril 1851
Thomas Butler King	Collecteur de la douane	Étatsunien	San Francisco jusqu'à Stockton	Voyage commun aux Fourcades pour désamorcer la crise	Du 3 au 7 mai 1851
Woodleif	Colonel	Étatsunien	San Francisco jusqu'à Stockton	Voyage commun aux Fourcades pour désamorcer la crise	Du 3 au 7 mai 1851
-	« Quelques notables »	Étatsuniens	San Francisco jusqu'à Stockton	Voyage commun aux Fourcades pour désamorcer la crise	Du 3 au 7 mai 1851
-	Mineurs	Français et Étatsuniens	Les Fourcades	Rencontre avec les deux groupes pour désamorcer la crise	5 mai 1851
-	<i>L'alcalde</i>	Étatsunien	Les Fourcades	Rencontre pour s'assurer de la régularisation de la situation	5 mai 1851
-	Négociants	Français et Étatsuniens	San Francisco	Estimation des valeurs perdues par les négociants à la suite de l'incendie du 4 mai	Entre les 7 et 18 mai 1851
Thomas Butler King	Collecteur de la douane	Étatsunien	San Francisco	Négociation des indemnités accordées aux navires français victimes de saisies abusives	Entre le 18 mai et le 1er juin 1851
Pierre Charles Fournier de Saint-Amant	Envoyé du MAE	Français	San Francisco	Présentation des lettres de recommandation du Président, demande de mission	21 juillet 1851
Charles Brenahm	Maire de San Francisco	Étatsunien	-	Courrier au sujet de l'envoi de femmes françaises en Californie	27 septembre 1851
Pigné	Agent consulaire à Marysville	Français	-	-	-
Boursier de la Rivière	Agent consulaire aux Fourcades	Français	-	-	-
Mouton	Agent consulaire à San José	Français	-	-	-

Satnistegui	Agent consulaire à Sonora, consul d'Espagne	Espagnol	-	-	-
-	Divers notables	Français	San Francisco	Réunion en vue de la fondation de la Société française de bienfaisance mutuelle	14 décembre 1851
M. Bataillard	Notaire	Français	San Francisco	Entretien et rapport au sujet de la saisie des héritages de Français par les Étatsuniens	9 décembre 1851

**Tableau 3 - Personnes rencontrées par Châtelain pendant sa mission en Californie
(23 novembre 1851 - 21 mars 1851)**

Nom	Qualité	Ethnie / Nationalité	Lieu	Circonstances	Date
Patrice Dillon	Consul de France	Français	San Francisco	Remise des lettres de recommandation du MAC, consultation des registres de douane et de commerce	25 novembre 1850
Martial Chevalier	Chancelier du consulat de France	Français	San Francisco	Remise des lettres de recommandation du MAC, consultation des registres de douane et de commerce	25 novembre 1850
-	Agriculteurs	Non spécifié	San José	Enquête sur l'agriculture	Entre le 25 novembre et le 2 décembre 1850 env.
M. Pommier	Ingénieur	Français	New Almaden	Visite des mines de New Almaden	Entre le 25 novembre et le 2 décembre 1850 env.
« Un fils du général Lacombe »	Agriculteur, propriétaire foncier	Français	Petaluma	Enquête sur l'agriculture	Entre les 6 et 15 décembre 1850 env.
-	Agriculteurs	Suisses et Allemands	Vallées de Napa, Sonoma et Santa Rosa	Enquête sur l'agriculture	Entre les 6 et 15 décembre 1850 env.
Smith	Général	Étatsunien	San Francisco ?	Demande de statistiques sur le commerce	Avant le 12 janvier 1851
-	Agriculteurs	Français	-	Enquête sur l'agriculture	Avant le 12 janvier 1851
-	« Des ingénieurs de renom »	Non spécifié	San José et Mariposa ?	Enquête sur les mines	Avant le 12 janvier 1851
-	« Un individu qui a établi un abattoir à l'embouchure de la rivière de Sonoma », propriétaire d'un embarcadère	Non spécifié	Sonoma	Enquête sur les scieries	Entre les 8 et 15 décembre 1850 env.
-	Mineurs	Français, Étatsuniens, autres	Mines du Sud	Enquête sur les mines	Entre le 16 décembre 1850 env. et le 12 janvier 1851
-	Un correspondant de San Francisco	Français ?	San Francisco	-	-
-	« De bons mineurs »	Non spécifié	Mines du Sud ?	Enquête sur les mines	-
-	Un « Fermier de la vallée d'Ione »	Non spécifié	Ione, « Rancho Wilson »	Enquête sur l'agriculture	Entre les 15 et 20 mars 1851 env.

-	Des commerçants	Non spécifié	San Francisco ?	Enquête sur le prix des denrées et importations	-
-	« L'une des meilleures maisons françaises de San Francisco »	Français	San Francisco	Enquête sur le prix des denrées et importations	-
-	« Les hommes spéciaux qui avaient jeté leur attention sur cet objet [l'or] »	Non spécifié	-	Enquête sur l'or, sa valeur et sa qualité	-
-	« Les plus anciens mineurs »	Non spécifié	Mines du Sud (et du Nord ?)	Enquête sur les mines	-
-	« Les voyageurs dignes de foi que j'ai rencontré dans mes pérégrinations »	Non spécifié	-	Enquête sur les minerais	-
M. Moffat	Monnayeur	Étatsunien	San Francisco	Enquête sur l'or, sa valeur et sa qualité	-
-	Négociants	Français	San Francisco	Enquête sur la législation douanière	-
Marc Arnaudtizon	Délégué de la Chambre de Commerce de Rouen	Français	San Francisco	Rencontre fortuite ? Remise de documents sur les tissus de Californie à l'attention du MAC	Entre les 2 et 6 décembre 1850 env.
-	Des « associations de travailleurs français »	Français	Rivière Tuolumne, San Francisco, Stockton, Sonora, Rivière Mokelumne (au « Gros Caillou, entre Upper Ferry et Big Bar »)	Enquête sur les mines et la situation des Français	-
-	« 40 français de l'ancienne compagnie l'Aurifère »	Français	San Andreas	Enquête sur les mines et la situation des Français	-
M. Lacoste, M. Bompard	Directeurs de la précédente	Français	San Andreas	Enquête sur les mines et la situation des Français	-
Boursier de la Rivière	Mineur	Français	Jamestown	Exploitations des mines des Fourcades	Avant le 20 février 1851, puis entre le 21 février et le 9 mars 1851 au moins
-	Les « Indiens-plantes »	Indiens	« À l'intérieur de la Californie »	Route entre les placers	-
-	Une expédition punitive d'environ deux-cent hommes (dont soixante gardes mobiles)	Étatsuniens, Français, autres	Aux environs de la branche nord de la Stanislaus	Expédition de représailles contre les Indiens	Janvier 1851
-	Des <i>Californios</i>	<i>Californios</i>	-	-	-

-	« Deux <i>Diggers</i> »	Étatsuniens	Mines du Sud	Enquête sur les mines	-
-	Le propriétaire du <i>Niantic-Ship</i>	Français	San Francisco	Séjour à l'hôtel éponyme	Novembre et décembre 1850
-	« Un de mes compagnons de route, acheteur d'un terrain dans la région du San Joaquin »	Étatsunien	Mines du Sud ?	Enquête sur les mines	-
-	Mineurs	Étatsuniens, Irlandais	-	Plusieurs messes en divers endroits	-
-	Mineurs	Chinois	-	-	-
Patrice Dillon	Consul de France	Français	San Francisco	Départ de San Francisco	21 mars 1851

Tableau 4 - Personnes rencontrées par Saint-Amant en Oregon (5 août 1851 - 12 novembre 1851)

Nom	Qualité	Ethnie / Nationalité	Lieu	Circonstances	Date
-	Entrepreneurs	Étatsuniens	Trinidad et Umpqua	Escales sur la route maritime de l'Oregon	Les 5 et 7 août 1851
-	Colons	Étatsuniens	Port-Orford	Escale sur la route maritime de l'Oregon	6 août 1851
-	Ingénieurs en charge du phare du Cap Disappointment	Étatsuniens	À bord du <i>steamer</i> à destination d'Astoria	Route jusqu'à l'Oregon	Entre les 5 et 7 août 1851
Adair	Collecteur de la douane	Étatsunien	Astoria	Dîner chez lui	8 août 1851
-	Le « seul français d'Astoria », vendeur au détail	Français	Astoria	-	8 août 1851
Peter Ogden	Directeur du Fort-Vancouver	Canadien	Fort-Vancouver	Entretien avec lui	13 août 1851
-	Employés de la CBH	Canadiens	Fort-Vancouver	-	13 août 1851
Travaillot	Ex-capitaine du <i>Duc de Lorges</i>	Français	Portland	-	Entre les 10 et 15 août 1851
Ménès	Capitaine de Saint-Malo, représentant de la Compagnie de l'Union Maritime	Français	Portland	-	Entre les 10 et 15 août 1851
-	Familles de fermiers et agriculteurs	Canadiens, Métis	Prairies Françaises	Enquête sur la société des Prairies Françaises	Entre les 16 et 30 août 1851 Entre les 2 et 19 septembre 1851
-	Un curé, des « pères jésuites »	Canadiens	Saint-Paul	Résidence au presbytère	Entre les 16 et 30 août 1851 Entre les 2 et 19 septembre 1851
-	« L'Américain », propriétaire d'un débarcadère	Étatsunien	À cinq kilomètres de Saint-Paul	Dépôt de ses affaires suite au retour d'Oregon-City	2 septembre 1851 env.
Antoine Masta	Agriculteur, chasseur	Canadien	Prairies Françaises	Brève résidence suite à un épisode de chasse	2 et 3 septembre 1851 env.
Peter Ogden	Directeur du Fort-Vancouver	Canadien	Fort-Vancouver	Rendez-vous préalable au voyage (annulé) vers le Puget's Sound	21 septembre 1851 env.
-	Guides indiens de la tribu des Multnomah	Indiens Multnomah	Fort-Vancouver	Expédition le long du Columbia	Du 21 septembre jusqu'au 8 octobre 1851 env.

-	Agents de la CBH	Canadiens, Étatsuniens	Fort-Vancouver	Expédition le long du Columbia	Du 21 septembre jusqu'au 1 ^{er} octobre 1851 env.
-	Deux prêtres catholiques	Français	Les Dalles	Étape aux Dalles	25 septembre 1851 env.
-	Indiens	« Tribu de la Fall River »	Aux environs de la Fall River	Exercice de pêche sur le Columbia, au passage de la Fall River	26 septembre 1851 env.
Jackson	Agent de la CBH	Canadien	Rivière Umatilla	Étape sur l'Umatilla	27 septembre 1851 env.
-	Agents de la CBH	Canadiens	Fort Walla-Walla	Étape au Fort Walla-Walla	27 septembre 1851 env.
-	« Des colonnes d'émigrants »	Étatsuniens	Piste de l'Oregon	Croisés tout au long de l'expédition	Entre le 21 septembre et le 14 octobre 1851 env.
-	Indiens	« Tribu de la Malheur-River »	Malheur-River	Étape à la Malheur-River	30 octobre 1851 env.
Rousseau	Missionnaire	Canadien	Les Dalles	Étape à la mission locale	10 octobre 1851 env.
« <i>Slakum</i> »	Chef indien (« <i>Taié</i> »)	Indien de la tribu de Multnomah	-	Achat d'une peau de bison	-
Craigie	Occupant de Fort-Boise, ancien agent de la CBH	Canadien	Fort-Boise	Étape à Fort-Boise	1 ^{er} octobre 1851 env.
-	Une famille d'émigrants de l'Ohio	Étatsuniens	Peu après Fort-Boise	Croisés sur la route	2 octobre 1851 env.
-	« Un homme de février », ami et ancien cuisinier de Saint-Amant aux Tuileries, agent de la CBH faisant la liaison avec Fort-Hall	Français	Peu après Fort-Boise	Croisé sur la route	2 octobre 1851 env.
-	Indiens	Indiens de la tribu Cayuse	Grande Ronde River	Halte sur la Grande Ronde, invitation à prendre place parmi une réunion des chefs indiens locaux	3 octobre 1851 env.
-	Deux Indiens « spéciaux »	Indiens de la tribu Chinook	Rivière Yakima	Détour par la Yakima	5 octobre 1851 env.
Mesplé	Missionnaire	Canadien	Les Dalles	Étape à la mission locale	10 octobre 1851 env.
Travailot	Ex-capitaine du <i>Duc de Lorges</i>	Français	Portland	Proposition de se rendre aux Plaines de la Tualatin avec ses chevaux	15 octobre 1851 env.

-	Fermiers et agriculteurs	Étatsuniens, Écossais, Irlandais	Île Sauvie, Plaines de la Tualatin	Visite des plaines de la Tualatin	Entre les 15 et 30 octobre 1851
Gray	Capitaine de navire, fondateur de Saint-Helens	Danois	Saint-Helens	Visite de Saint-Helens	Entre les 15 et 30 octobre 1851
Prat	Missionnaire	Français (de Carcassonne)	Estuaire du Columbia	Voyage jusqu'au Cap Disappointment	Entre les 3 et 12 novembre 1851
Lionnet	Missionnaire	Français (de Castelmoron)	Mission des Chinooks	Séjour à la mission, pratique de la pêche	Entre les 3 et 12 novembre 1851
-	Indiens	Indiens de la tribu Chinook	Mission des Chinooks	Séjour à la mission, pratique de la pêche	Entre les 3 et 12 novembre 1851
-	Fonctionnaires civils, autres passagers	Étatsuniens	Embouchure du Columbia	À bord du <i>steamer</i> à destination de San Francisco	12 novembre 1851

**Tableau 5 - Personnes rencontrées par Saint-Amant en Californie
(15 novembre 1851 - 15 juillet 1852)**

Nom	Qualité	Ethnie / Nationalité	Lieu	Circonstances
-	Vingt à vingt-cinq joueurs d'échecs	Français, Étatsuniens, Anglais, Mexicains	Domicile de Saint-Amant à Sacramento	Plusieurs rencontres pendant l'hiver afin de jouer aux échecs contre cotisation mensuelle des joueurs
Boutin	Ami de Saint-Amant	Français	Sacramento	-
-	Fils d'un négociant de Boston	Étatsunien	-	-
-	« Un Anglais de mes amis »	Anglais	-	S'est rendu avec lui à des ranchs tenus par des <i>Californios</i> ; expéditions de chasse
-	Propriétaires de ranchs	<i>Californios</i>	Vallée de Santa Clara	Visite de la vallée de Santa Clara
José Castro	Propriétaire foncier	<i>Californio</i>	Vallée de Santa Clara	Visite de la vallée de Santa Clara
Keysburg	« Indien cannibale »	Indien	Environs de Sutter-City	Enquête de mai 1852
-	« Un jeune genevois », ancien mineur de Stockton	Suisse	-	-
-	« Un américain expert de la chasse »	Étatsunien	San Francisco, San Pablo	Expédition de chasse aux environs de San Pablo
-	« Une dame française d'infiniment d'esprit »	Française	San Francisco	Vente d'une oie sauvage capturée
-	Un marchand à la halle	-	San Francisco	Vente des prises suite à la chasse à San Pablo
Copp	Capitaine d'une goélette de la Baie de San Francisco	Étatsunien	Castro-Point	Tentative de regagner San Francisco depuis San Pablo
-	Quatre chasseurs	Étatsuniens	Environs de Castro-Point	Chasse au cougar
Victor Castro	Propriétaire foncier	<i>Californio</i>	Environs de Castro-Point	Dîner suite à la chasse au cougar
John Sutter	Propriétaire foncier, propriétaire du site de découverte de l'or	Suisse naturalisé étatsunien	Hock-Farm	Visite à Sutter pendant l'enquête de mai 1852
-	Mineurs	Étatsuniens, Français, peut-être d'autres nationalités	Mines de la Yuba	Enquête de mai 1852

Charles Nahl et Frederick Wenderoth	Artistes	Étatsuniens	Sacramento	Visite probable de la boutique de Nahl et Wenderoth à Sacramento, achat de lithographies
-	Daguerréotypiste	-	Nevada-City ? Marysville ?	Achat d'au moins deux daguerréotypes (dont un du site minier de Industry-Bar)
-	Deux mineurs bordelais	Français	-	Enquête de mai 1852 (probablement), essai de l'exploitation minière
-	Contremaître d'une usine de broyage de quartz	-	Nevada-City	Enquête de mai 1852
-	Mineurs de la rivière Bedwell	Étatsuniens	Mines de la Feather-River	Enquête de mai 1852
Étienne Derbec	Propriétaire du journal français <i>L'Écho du Pacifique</i>	Français	San Francisco	-

Annexe 2. Tableaux de Dillon sur le mouvement maritime de San Francisco pour les deux derniers trimestres de l'année 1850.

Figure 16 - ADC, CCC SF volume 1, annexe du rapport de Dillon au MAE du 1^{er} mai 1851, folio 281.

Tableau A

Importations au port de San Francisco sous pavillons étrangers et américain pendant les 3^e & 4^e trimestres 1850.

Pays	Trimestre	Cantons		Cotons des Cantons	Valeurs d'importations		Cotons des Valeurs d'importations
		des pavillons étrangers	des pavillons américains		des pavillons étrangers	des pavillons américains	
Angleterre	3 ^e Trim. 1850	4,298.	"	17,095.	125,024.	"	313,991.
	4 ^e Trim.	12,707.	"	"	220,967.	"	"
Pays Anglois	3 ^e Trim.	19,174.	1,812.	57,243.	270,002.	21,308.	480,679.
	4 ^e Trim.	14,648.	1,812.	"	154,691.	34,678.	"
Holl.	3 ^e Trim.	6,705.	9,243.	35,407.	197,652.	158,343.	965,611.
	4 ^e Trim.	13,470.	5,989.	"	391,110.	218,506.	"
Holl.	3 ^e Trim.	3,064.	1,296.	5,845.	107,473.	21,455.	284,481.
	4 ^e Trim.	779.	1,706.	"	88,344.	97,311.	"
France	3 ^e Trim.	5,032.	"	15,752.	93,063.	"	292,509.
	4 ^e Trim.	10,706.	"	"	199,447.	"	"
Mexique	3 ^e Trim.	3,007.	4,214.	13,153.	52,344.	26,279.	115,891.
	4 ^e Trim.	1,609.	4,314.	"	7,796.	39,472.	"
Is. Sandwich	3 ^e Trim.	253.	5,939.	10,835.	2,651.	95,712.	161,386.
	4 ^e Trim.	721.	5,932.	"	9,596.	53,427.	"
Génoise	3 ^e Trim.	1,648.	6,651.	17,689.	14,700.	20,777.	84,703.
	4 ^e Trim.	2,254.	7,176.	"	9,871.	41,387.	"
à Plata	3 ^e Trim.	1,213.	"	1,213.	8,406.	"	8,406.
	4 ^e Trim.	"	"	"	"	"	"
Brésil	3 ^e Trim.	110.	"	1,462.	924.	"	44,139.
	4 ^e Trim.	1,352.	"	"	43,315.	"	"
Brésil	3 ^e Trim.	2,338.	340.	3,795.	44,517.	4,241.	52,857.
	4 ^e Trim.	1,117.	"	"	4,099.	"	"
Hambourg	3 ^e Trim.	184.	"	3,278.	10,801.	"	82,353.
	4 ^e Trim.	2,794.	"	"	71,532.	"	"

Annexe 3. Tableaux des prix courants relevés par Châtelain, parus dans les *Annales du commerce extérieur*.

Figure 18 - Tableau du prix courant des marchandises écoulées en Californie, réalisé par Anatole Châtelain, *Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux.*, n°13, mai 1852, p. 22.

(22)

Tableau général du prix des marchandises dans les quatre derniers mois de 1850, avec comparaison du prix de 1849, commencement de 1850 et commencement de 1851, à San-Francisco, Sacramento, à Stockton, aux ventes à l'enchère et aux mines.

MARCHANDISES.	UNITÉS.	1849.	Com- mence- ment de 1850.	PRIX DE VENTE d'une des PRINCIPALES MAISONS de San-Francisco. 1850.				Mars 1851.	VENTES à l'enchère. Mars 1851.	Stockton et Sacro- mento, fin 1850.	Aux mines, commen- cement 1851.
				7bre.	8bre.	9bre.	10bre.				
(Valeurs en dollars et cents.)											
Farine.....	sac de 200 liv.	80 à 100	»	14	20	20	17 50	11	»	»	»
Id.....	sac de 100 liv.	»	15	7 25	10 50	11	10	5 50	6 à 6 25	28	»
Orge.....	la livre.	»	»	07½	07½	07	06½	07	7 à 8c.	»	»
Maïs.....	id.	»	»	»	»	»	5	04½	5 à 5 ½	»	»
Bois de 1 pouce.....	les 1,000 pieds.	»	»	50 50	55	55	55	50	»	»	»
Id. de 3 pouces.....	id.	»	»	90	90	80	75	45	»	»	»
Foin.....	la livre.	»	»	»	»	»	»	05½	04 à 06	»	»
Cognac.....	le baril de 18 gallons.	»	»	1 35	1 35	1 70	1 70	»	»	2 50 à 3	4 à 5
Id.....	la caisse.	»	8	6	6	5	»	6	»	»	10
Rhum.....	le gallon.	3 à 4	»	»	»	»	1	1	1 50	1 50	5
Whiskey.....	les 18 gallons.	10	»	»	»	»	»	1 26	1 50 à 1 75	4 à 5	»
Genièvre.....	le baril.	»	»	1 25	1 12½	1 15	1 30	»	»	»	»
Id.....	la caisse.	12	»	5	5	5	8	5	»	10 à 12	»
Vins.....	la barrique.	100	»	55	60	65	65	40	»	»	»
Id.....	la 1/2 barrique.	»	»	50	50	52 05	55	26 50	»	»	»
Id.....	le 1/3 de bar.	»	»	16	18	22	20 à 21	»	»	»	»
Id.....	la caisse éti- quetée et capsulée.	25	5 50	6 40	4 à 4 25	4 75	4 25	3 25	5. 3 25 à 3 50 Sacra- mento. 4 25 à 4 50	6 50 à 7 50	1 50 concur- rence » 75
Id. blanc.....	la 1/2 barriq.	»	»	50	50	50	45	»	»	»	»
Id. id.....	la caisse.	»	»	6	6	5 50	4 50	4	»	»	»
Id. muscat.....	id.	»	»	7 50	7 50	7 50	9	»	»	»	»
Huiles.....	id.	10	»	6 50	5	8	8	5 à 6	»	»	»
Sirops assortis.....	les 12 bout.	»	»	12	12	11	11	4 75	»	»	»
Vinaigre.....	le litre.	»	»	60	70	70	85	50	»	»	»
Sel.....	la livre.	»	»	05	»	»	02½	»	»	»	»
Poivre.....	id.	»	»	»	»	»	»	25	»	»	»
Fruits et légumes au vinaigre.....	la douze.	»	»	6	5 50	5 50	2	»	»	»	»
Pickles.....	la livre.	»	»	50	50	50	»	75	»	»	»
Fruits à l'eau-de-vie.....	la douze.	»	»	9	9 10	10	10	»	»	»	»
Graisse.....	la livre.	»	1	»	»	»	»	»	»	»	25 à
Sirup de limon.....	les 12 bout.	»	»	7 50	7 50	8	»	5	»	10 à 15	»
Vin de Porto.....	la caisse.	24	»	5	4 50	5	5 50	5	»	»	»
Id.....	le baril.	»	»	1 12½	1 25	1 70	1 75	»	»	5 à 5	»
Champagne, 1 ^{re} mar- quée.....	la caisse (1).	» (2)	15 à 20	12	12	12	»	10	»	18 à 20	20

(1 et 2) De 12 bouteilles. — En 1849, la bouteille s'est vendue de 16 à 22 doll.

Figure 19 - Tableau du prix courant des marchandises écoules en Californie, réalisé par Anatole Châtelain, *Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux*, n°13, mai 1852, p. 23.

(23)

MARCHANDISES.	UNITÉS.	1849.	PRIX DE VENTE d'une des PRINCIPALES MAISONS de San-Francisco. 1850.			
			Com-mencement de 1850.			
			7bre.	8bre.	9bre.	
(Valeurs en dol)						
Champagne, 2 ^e marque.....	la caisse.	»	»	10 »	10 »	10 »
Madère.....	la bouteille.	»	»	1 »	1 »	1 25
id.....	la caisse.	»	»	6 »	6 »	5 50
Vin de Sherry.....	id.	9 à 10	»	6 »	6 »	5 50
Absinthe.....	id.	»	»	»	»	»
Liqueurs assorties.....	id.	»	»	7 05	8 »	8 »
Ale (Tennent's).....	la douze.	»	»	5 05	4 »	4 75
Porter.....	id.	»	»	5 05	»	»
Bœuf salé.....	les 100 liv.	»	15 »	»	»	»
Tabac américain.....	la livre.	»	»	»	»	»
Tabac supérieur.....	id.	»	»	»	»	»
Sucre raffiné.....	id.	»	»	» 50	» 52	» 12
Sucre blanc en poudre.	id.	1 à 50	»	» 40	» 55	» 24
				» 15	» 14	» 12 1/2
Sucre jaune blond ou brun.....	id.	»	»	» 12	» 10	» 11
						à » 12
Mélasse.....	le gallon.	»	»	1 12 1/2	1 »	1 25
Harin sec.....	la caisse.	9 »	7 »	6 »	6 »	6 »
Sardines (1/2 bolte).....	la douze.	15 »	»	9 »	9 »	7 50
Sardines (1/4 de bolte)	id.	»	»	6 »	6 »	6 50
Café.....	la livre.	»	»	» 20	» 24 1/2	» 29
Beurre, baril double fût	id.	5 »	»	» 25	» 25	» 25
Fromage de Hollande..	l'un.	»	»	12 »	12 »	12 »
Fromage de Gruyère..	la livre.	»	»	»	»	»
Cigares régalia Havane	le millier.	»	»	70 à 80	70 à 80	70 »
Cigares imitation id.	id.	50 à 80	»	25 »	20 »	20 »
Candelles spermacéti...	la livre.	»	1 »	» 42	» 55	» 75
Candelles.....	id.	»	»	» 40	» 15	» 18
Chandelles en barres.....	id.	»	»	» 45	» 6	» 6 1/2
id.....	id.	»	»	» 40	» 12	» 05
id.....	id.	»	»	» 40	» 12	» 05
Chandelles.....	le millier.	»	»	55 »	50 »	50 »
Verres de couleur..	la douze.	»	»	15 »	15 »	10 à 12
Verres de laine....	id.	»	»	28 »	28 »	25 »
Verres ordinaires....	id.	70 à 90	»	la p. aux mines. 12 »	»	»

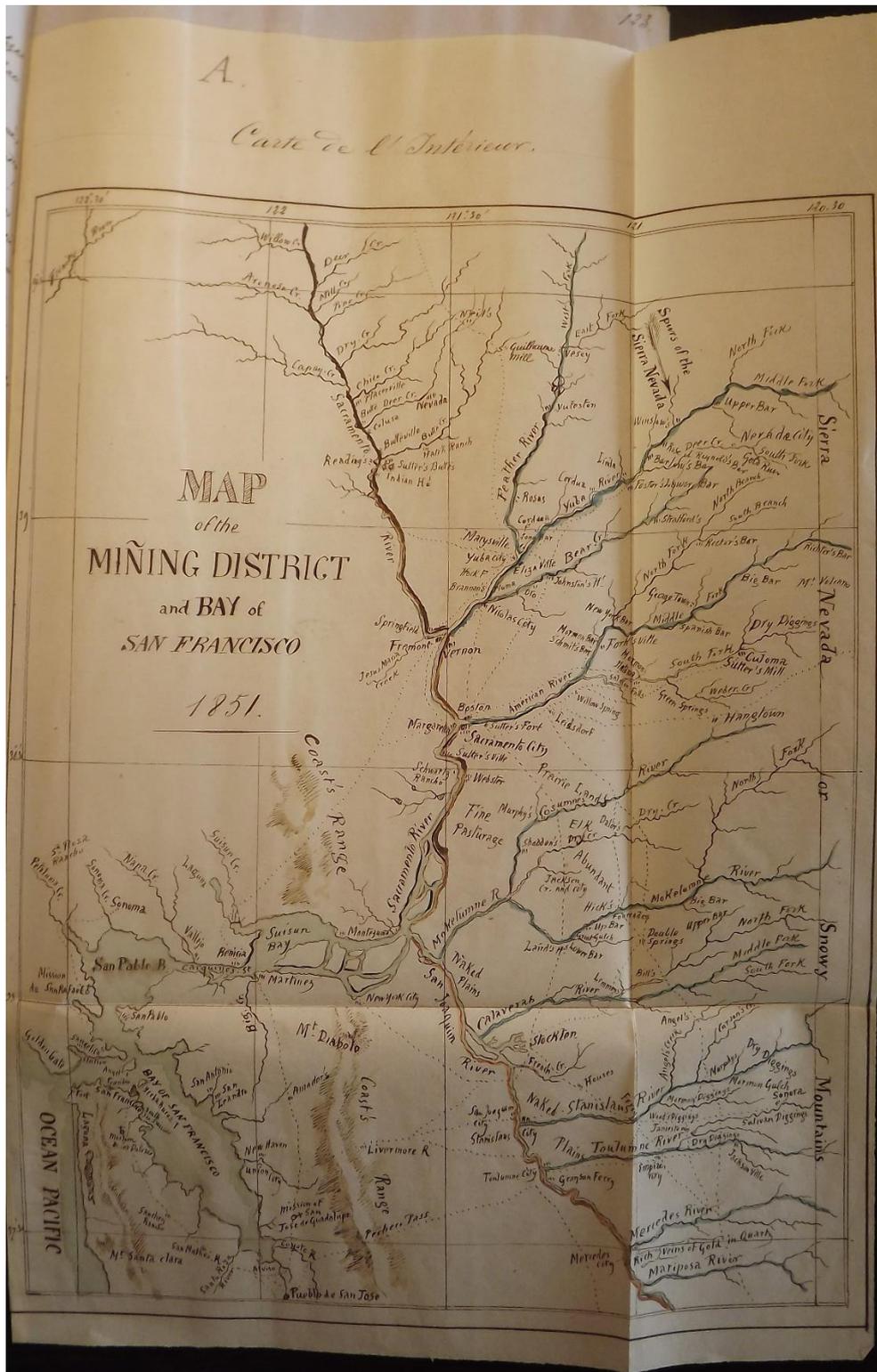
Note : une partie du tableau ci-dessus est tronquée. Manquent ainsi les prix du mois de novembre 1850 à San Francisco, de mars 1851, de la vente à l'enchère de mars 1851, de Stockton et de Sacramento et du pays aurifère. C'est une erreur de l'édition numérisée que nous employons.

Figure 20 - Tableau du prix courant des marchandises écoulées en Californie, réalisé par Anatole Châtelain, *Annales du commerce extérieur. États-Unis. Faits commerciaux.*, n°13, mai 1852, p. 24.

MARCHANDISES.	UNITÉS.	1849.	Com- mence- ment de 1850.	PRIX DE VENTE d'une des PRINCIPALES MAISONS de San-Francisco, 1850.				Mars 1851.	VENTES à l'en- chère, Mars 1851.	Stockton et Saca- mento, fin 1850.	An- nuaire, com- mence- ment 1851.												
				7bre.								8bre.				9bre.				10bre.			
				(Valeurs en dollars et cents.)																			
Bottes de mer.....	la douz.	80 à 96						45		la paire	16	22											
Souliers.....	id.							21 à 22	9 50														
Vêtements confec- tionnés de laine.....								150 p. 0/0 de bénéfice.															
Draps.....	la yard.	4 à 5						3 50															
Mérinos français.....	id.	6 à 8						5															
Mérinos allemand.....	id.	2 25																					
Chemises blanches de coton.....	la douz.	1 50						14															
Foulards de Chine...	la pièce de 7.							10															
Lard.....	la livre.		30					15	12 1/2	San- Francisco 12 1/2 Stockton 16 à 18, Saca- mento 17 à 18, San Francisco 12 à 15, Stockton 15 à 18, Saca- mento 12 à 14.	28 1/2	30											
Jambon d'ours.....	id.							25	07		37	40											
Esprit de vin.....	le litre.							50	58		le gallon	1 75	2										
Riz de la Chine et de Manille.....	la livre.		1					08	05		12	5											
Houille.....	la tonne.		35 à 40					11	11		20												
Thé vert.....	la livre.							1 75	30		75	85											
Thé noir.....	id.		5					1	55		50	62											

Annexe 4. Cartes de la Californie et de la côte ouest nord-américaine dessinées à la main par Anatole Châtelain

Figure 21 – CHATELAIN, Anatole, *A. Carte de l'Intérieur.*, dans AN, F/12/2593/A, dossier Châtelain, Rapport général sur la Californie, p. 123.



Enquêter sur un marché à conquérir : les missions commerciales françaises sur la côte ouest américaine au temps de la ruée vers l'or (1849-1854)

Lorsqu'est rendue publique la découverte d'or en Californie en fin d'année 1848, c'est le monde entier qui tourne son regard vers ce qui n'était qu'une province périphérique des empires mexicain, étatsunien, britannique et français. Une extrême effervescence s'empare de ce territoire, qui devient l'épicentre d'un vaste mouvement commercial et migratoire n'épargnant presque aucun continent. Déjà commence-t-on à parler de « ruée vers l'or ».

Or, la France de cette mi-XIX^e siècle est intriguée au plus haut point par les opportunités que présente ce territoire : tandis que la France est en recherche constante de marchés vers lesquels écouler ses biens, la ruée fait apparaître la Californie comme un espace doté d'un incroyable potentiel pour les exportations nationales. C'est dans ce contexte que le gouvernement français entreprend d'accorder à trois de ses agents, le consul Patrice Dillon, le fonctionnaire ministériel Anatole Châtelain et l'aspirant diplomate Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, de se rendre sur la côte ouest nord-américaine afin d'y enquêter et de déceler toutes les opportunités économiques dont la France peut se saisir. Déployant sur place une éthique de l'enquête conforme aux normes de leur époque, ils pensent leurs missions commerciales comme une façon de grimper dans la carrière et de véhiculer un agenda politique colonial, conservateur et impérialiste.

Mots-clés : Mission commerciale, enquête, impérialisme, carriérisme, intelligence économique, Californie, Oregon, ruée vers l'or

Survey a market to conquer: French trade missions on the American west coast during the gold rush (1849-1854)

When gold discovery in California was made public by the end of 1848, the entire world turned its eyes toward what only was a province on the margins of the Mexican, American, British and French empires. Abuzz with excitement, the new State became the epicenter of a vast commercial and migratory movement that spared almost no continent. Already were we talking of a “gold rush”.

Mid-nineteenth century France was intrigued to the highest by the opportunities the state presented: while France was constantly searching for markets to sell its goods, the gold rush made California appear as an area with incredible potential for national exports. In this context, the French government gave permission to three of its agents, consul Patrice Dillon, ministerial official Anatole Châtelain and aspiring diplomat Pierre Charles Fournier de Saint-Amant, to travel on the American west coast to survey any economic opportunity France could seize. Deploying a survey ethic in accordance with the standards of their time, they think their trade missions as a way to elevate themselves in their careers and as a mean to advance a colonial, conservative and imperialist political agenda.

Keywords : Trade mission, survey, imperialism, careerism, economic intelligence, California, Oregon, gold rush

